2002

Ministère
de la Communauté
française de Belgique

Service général
de l'Audiovisuel
et des Multimédias

Centre du Cinéma
et de l'Audiovisuel

Bilan de la production,
de la promotion
et de la diffusion
cinématographiques et audiovisuelles

2002 - Bilan en bref

Bilan de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Ministère de la Communauté française de Belgique

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel : enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle	P.	3
CHAPITRE I	Bilan de la Commission de Sélection des Films (courts et longs métrages, téléfilms et collections, programmes télévisuels)	P.	5
CHAPITRE II	Subventions à la diffusion et primes à la qualité	P.	8
CHAPITRE III	Coproductions entre les producteurs indépendants et les télévisions (RTBF / RTL-TVI / Canal + / AB3)	P.	9
CHAPITRE IV	Ateliers d'accueil, de production et ateliers d'écoles	P.	10
CHAPITRE V	Promotion et diffusion	P.	11
CHAPITRE VI	Aides européennes : MEDIA EURIMAGES	P.	12
CHAPITRE VII	Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	P.	14
ANNEXE	Résultats économiques des productions	P.	15

Remarque : le bilan détaillé est dipsonible sur demande au n° tél. : 02/413.35.02 ou par mail : sgav@cfwb.be

Enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle 2002

Commission de sélection		
* apport CFB	5.454.190 EUR	
* apport câblodistributeurs	2.231.041 EUR	
* TOTAL		7.685.231 EUR
Eurimages		258.597 EUR
Subvention à la diffusion et primes à la qualité		1.142.789 EUR
Ateliers d'accueil, de production et d'écoles		
* fonctionnement	1.079.651 EUR	
* matériel	207.352 EUR	
* TOTAL		1.287.003 EUR
RTBF		
* apport CFB dans le cadre du Fonds spécial	1.213.681 EUR	
* frais directs RTBF (1)	1.529.787 EUR	
* TOTAL		2.743.468 EUR
RTL-TVI		
* coproductions, fictions, et programmes TV	2.587.520 EUR	
* commandes de programmes	1.938.170 EUR	
* TOTAL		4.525.690 EUR
Canal +		2.627.366 EUR
AB3		
* Coproductions	801.000 EUR	
* Commandes de programmes	420.556 EUR	
TOTAL		1.221.556 EUR
TOTAL		**21.491.700 EUR**

Depuis 1995, l'enveloppe budgétaire a évolué comme suit :

Année	Montant (EUR)
1995	13.244.591,58
1996	14.878.846,43
1997	14.700.077,99
1998	17.018.923,22
1999	20.119.044,12
2000	17.248.678,75
2001	19.290.710,01

(1) le montant total de l'apport RTBF (cash, services et diffusion) s'élève pour 2002 à 2.837.070,83 EUR.

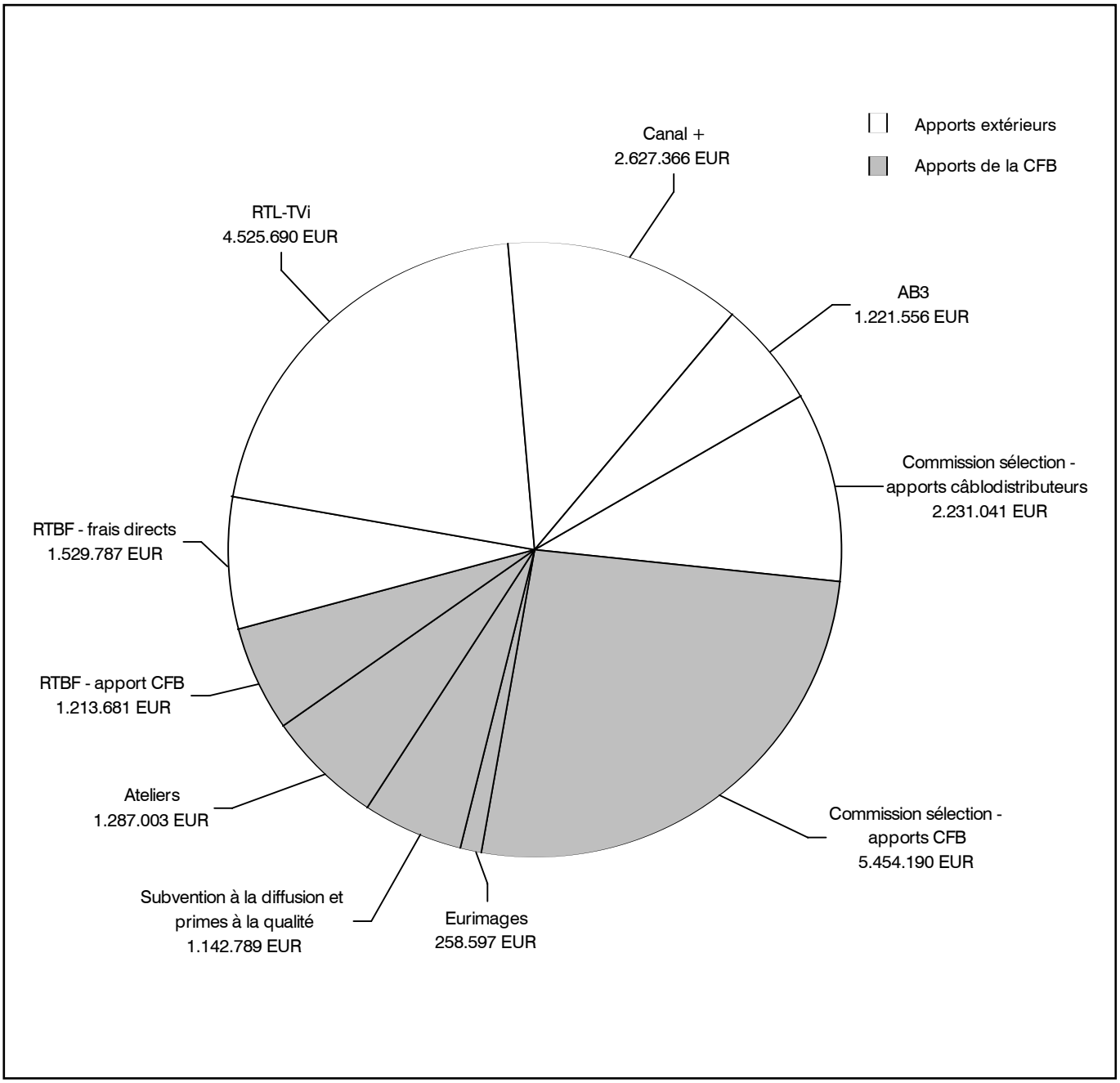
Apports extérieurs
Apports de la CFB
Canal +
2.627.366 EUR
AB3
1.221.556 EUR
Commission sélection - apports câblodistributeurs
2.231.041 EUR
Commission sélection - apports CFB
5.454.190 EUR
Eurimages
258.597 EUR
Subvention à la diffusion et primes à la qualité
1.142.789 EUR
Ateliers
1.287.003 EUR
RTBF - apport CFB
1.213.681 EUR
RTBF - frais directs
1.529.787 EUR
RTL-TVi
4.525.690 EUR

I. COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

Examen des projets

En **2002**, la Commission a examiné **224** projets dont **90** ont obtenu un avis favorable pour l'octroi d'une aide.

	Nombre de demandes pour 2002/ Nombre de promesses d'aide			Ratios
COURTS METRAGES				
Aide à la production :	70	/	23	
Aide à la finition :	9	/	4	
Sub. Total :	79	/	27	34,17%
LONGS METRAGES				
Aide à l'écriture :	26	/	8	
Aide à la production :	34	/	22	
Aide à la finition :	7	/	2	
Sub. Total :	67	/	32	47,76%
TELEFILMS				
Aide à l'écriture :	4	/	2	
Aide à la production :	8	/	3	
Sub. Total :	12	/	5	41,66%
PROGRAMMES TELEVISUELS				
Aide au développement :	3	/	1	
Aide à la production :	57	/	22	
Sub. Total :	60	/	23	38,33%
COLLECTIONS TELEVISUELLES				
Aide à l'écriture				
Aide à la production :	6	/	3	
Sub. Total :	6	/	3	50,00%
TOTAL :	**224**	/	**90**	**40,17%**

Promesses d'aide sélective attribuées par la Commission de Sélection en 2002.

Répartition par secteur et par collège.

	Montants	%
1. Longs métrages	**4.752.465 EUR**	**61,83**
Production	4.502.465 EUR	58,58
Ecriture	100.000 EUR	1,30
Finition	150.000 EUR	1,95
2. Courts métrages	**1.054.875 EUR**	**13,72**
Production	969.045 EUR	12,60
Finition	85.830 EUR	1,11
3. Produits télévisuels	**1.877.891 EUR**	**24,43**
Téléfilms	425.000 EUR	5,53
Programmes	957.101 EUR	12,45
Collections	495.790 EUR	6,45
TOTAL :	**7.685.231 EUR**	**100,00**

	1er collège	2ème collège	3ème collège
1. Longs métrages	**1.737.500 EUR**	**1.774.965 EUR**	**1.240.000 EUR**
Production	1.537.500 EUR	1.724.965 EUR	1.240.000 EUR
Ecriture	50.000 EUR	50.000 EUR	
Finition	150.000 EUR		
2. Courts métrages	**549.500 EUR**	**505.375 EUR**	
Production	549.500 EUR	419.545 EUR	
Finition	0 EUR	85.830 EUR	
3. Produits télévisuels	**570.460 EUR**	**1.307.431 EUR**	
Téléfilms	162.500 EUR	262.500 EUR	
Programmes	284.020 EUR	673.081 EUR	
Collections	123.940 EUR	371.850 EUR	
TOTAL :	**2.857.460 EUR**	**3.587.771 EUR**	**1.240.000 EUR**
	= 37,18%	**= 46.68%**	**= 16,14%**

Liquidations financières 2002

Les liquidations financières du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel en faveur des projets soutenus par la **Commission**, s'élèvent à 5.591.511,06 EUR en 2002.
Les montants sont alloués par tranches, au fur et à mesure de l'avancement de chaque projet.

2002

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	3.137.759,86 EUR	56,11
Ecriture	161.552,12 EUR	2,89
Courts métrages	956.552,47 EUR	17,11
Produits télévisuels	1.335.646,61 EUR	23,89
TOTAL :	5.591.511,06 EUR	100

Quant aux liquidations intervenues dans le cadre du **Fonds Spécial** (voir également le chapitre III) et effectuées également par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, elles sont les suivantes pour l'exercice 2002 :

2002

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	945.639,92 EUR	48,58
Téléfilms/Séries	633.248,26 EUR	32,53
Documentaires	367.816,11 EUR	18,89
	1.946.704,29 EUR	100,00

II. SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITE

Le **montant total** des subventions s'élève à **1.142.789 EUR.**
En 2002, ont été reconnus comme films belges d'expression française (au sens de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 1998) :

* 9 longs métrages de fiction

Le lait de la tendresse humaine	Les Films du Fleuve
Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune	Banana Films
Regarde-moi	Prima Vista
Petites misères	Artémis Productions
Strass	Radowsky Films
Un honnête commerçant	Artémis Productions
Putain de vie	Saga Film
Au-delà de Gibraltar	Saga Film
Gangsters	Saga Film

* 2 longs métrages documentaires

Sur la pointe du coeur	Sokan
Made in the U.S.A.	Entre Chien et Loup

* 20 courts métrages de fiction

* 7 courts métrages d'animation

* 1 court métrage documentaire

Par ailleurs, 4 courts métrages ont été sélectionnés pour l'octroi d'une prime à la qualité.

III. LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, cette dernière a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI, Canal +, puis AB3 en 2001, lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été conclus entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Les apports des chaînes ont été les suivants en 2002 : (montants en EUR)

RTBF	TVI	CANAL+	AB3
(Fonds spécial (1)/ cash RTBF)	(copro/commandes)		(copro/commandes)
2.743.468,01 (2) (1.213.680,59/1.529.787,42)	4.525.689,57 (2) (2.587.519,70/1.938.169,87)	2.627.366,00 (3)	1.221.555,59 (2) (801.000,00/420.555,59)
		TOTAL :	**11.118.079,17**

(1) Fonds Spécial : crédit budgétaire inscrit annuellement au budget du Centre du Cinéma, destiné à stimuler la coproduction avec les producteurs indépendants, et sur lequel la RTBF exerce un droit de tirage.
(2) montants soumis à vérification
(3) déclaration provisoire de Canal +, sous réserve de compléments et de vérification

IV. LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLES

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française a alloué cette année des **subventions** aux ateliers d'accueil et de production officiellement reconnus, ainsi qu'aux ateliers d'écoles du degré supérieur artistique, pour un montant total de **1.079.650,71 EUR**.

	Montants
Structures d'accueil	400.794,26 EUR
Ateliers de production	502.157,95 EUR
Ateliers d'écoles	176.698,50 EUR
TOTAL	**1.079.650,71 EUR**

En plus de ces subventions, les ateliers reçoivent en prêt, du **matériel** acheté par la Communauté française; le montant investi dans ces achats s'élève en 2002 à **207.352,13 EUR**.

V. PROMOTION ET DIFFUSION

1. Aides à la promotion

1.1. Lorsqu'un **film** soutenu par la Commission est sélectionné dans un festival international, il peut bénéficier d'une aide à la promotion. 13 courts métrages et 9 longs métrages ont été aidés cette année dans ce cadre, pour un montant total de **149.996,76 EUR**.

1.2. Le Centre du Cinéma octroie des subventions de fonctionnement aux principaux **festivals** cinématographiques en Communauté française. Treize festivals ont reçu un soutien en 2002, pour un montant global de **305.654,00 EUR**.

2. Aides à la diffusion

2.1. Treize **films** soutenus par la Commission ont reçu cette année une aide à l'occasion de leur sortie en salles commerciales en Belgique, pour un soutien global de **236.749,00 EUR**.

2.2. Le Centre du Cinéma a subventionné sept **salles** diffusant du cinéma «Art et Essai», pour la somme de **271.443,00 EUR**.

2.3. La subvention aux distributeurs «Art et Essai» (cinq sociétés), s'est élevée en 2002 à **143.778,00 EUR**.

VI Aides européennes

6.1. Le programme MEDIA

Entré en vigueur en janvier 2001, le Programme **MEDIA Plus** (2001-2005) a pris le relais des programmes antérieurs de la Commission européenne visant à renforcer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne. Doté d'un budget de 400 millions d'euros, MEDIA intervient à la fois en amont et en aval de la production: en cofinançant la formation continue des professionnels, le développement de projets de production (films, téléfilms, documentaires, animations et multimédias), la distribution et la promotion des oeuvres européennes.

MEDIA Formation apporte une aide financière aux organismes de formation professionnelle résolument orientés vers le marché européen. Trois d'entre eux sont basés en Belgique : Cartoon pour l'animation, EAVE pour la formation des producteurs, et ARCHIMEDIA, pour les métiers liés à la préservation des archives audiovisuelles.

MEDIA Développement soutient le développement des œuvres de fiction, documentaires, animations et multimédias. Les aides se concentrent soit sur des projets présentés isolément, soit sur des programmes de production comportant plusieurs projets ("slate funding"). En 2002, cette aide à concerné 7 projets isolés et 3 trois paquets de projets d'initiative belge pour un montant total de 555.000,00 EUR .

Croissance et audiovisuel : i2i Audiovisuel : MEDIA Plus a également mis en place cette année un nouveau mécanisme destiné aux sociétés de production indépendantes qui disposent d'un crédit de financement auprès d'un établissement bancaire et financier .
Deux sociétés belges en ont bénéficié.

MEDIA Distribution propose deux mécanismes : le soutien sélectif, pour les sorties de films dans au moins trois territoires, et le soutien automatique qui offre aux distributeurs une aide proportionnelle aux entrées réalisées au cours de l'année antérieure. En 2002, pour la Belgique, l'aide s'est élevée à 271.000,00 EUR portant sur 14 sorties réalisées par 6 distributeurs.
Par ailleurs, le système automatique a ouvert à 7 distributeurs belges l'accès à une aide de plus de 1,7 million d'euros à réinvestir dans la distribution de nouveaux films.
Le soutien à la diffusion TV est quant à lui destiné aux producteurs européens dont les projets engagent au moins deux diffuseurs européens de zones linguistiques différentes. Ce mécanisme a profité à ce jour à douze projets belges financés à hauteur de 1,16 millions d'euros.

MEDIA Promotion soutient les festivals (cinéma et programmes audiovisuels) ainsi que les actions et les réseaux de coopération entre différentes manifestations.
Parmi eux , 4 festivals organisés en Belgique : le Festival du Film de Flandre de Gand, le Festival du Film européen de Bruxelles, Anima 2003 - Festival du film d'animation de Bruxelles, ainsi que le Festival international du Film d'Amour de Mons.

Réseaux de salles : MEDIA apporte son soutien aux salles de cinéma favorisant la circulation des films européens, à travers le réseau Europa Cinémas. En Belgique, le réseau compte 15 cinémas et 45 salles : le Cartoon's à Anvers, le Cinéma Lumière à Bruges, l'Actor's Studio, l'Arenberg Galeries et le Vendôme à Bruxelles, Le Parc et le Paradiso à Charleroi, le Sphinx et le Studio Skoop et le Limelight Filmhuis à Gand, le Studio à Louvain, le Churchill et Le Parc à Liège, le Plaza Art à Mons et le Cinéma Forum à Namur.

Projets pilotes : Ce nouveau mécanisme vise à encourager le développement d'un certain nombre de projets axés notamment sur la valorisation des archives, le cinéma numérique et les services en ligne avancés. Parmi ceux-ci figure notamment la plate-forme NODAL, pilotée par Belgavox, afin de commercialiser les images d'archives auprès des producteurs audiovisuels.

6.2. Eurimages

Eurimages est le fonds européen du Conseil de l'Europe pour le soutien à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation de longs métrages et de documentaires européens.
Créé en 1988 sur la base d'un **Accord partiel intergouvernemental**, Eurimages compte à ce jour **28 Etats membres**, dont les contributions constituent l'essentiel des ressources du Fonds : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie (depuis le 01/01/2003), République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie. Le Fonds est dirigé par un **Comité de direction** au sein duquel chaque Etat membre désigne un représentant.

Trois **programmes** d'aide ont été développés dans le cadre d'Eurimages : une aide à la **coproduction**, une aide à la **distribution**, et une aide aux **salles**.
Parmi ceux-ci, le programme d'aide à la production constitue le plus important en termes d'investissements financiers, puisque environ 90% du budget annuel lui est consacré.

Le Fonds Erimages a fondamentalement réformé au **premier janvier 2000** son programme d'aide à la production, en divisant ses ressources en **deux guichets** : l'un consacré aux films ayant un vrai **potentiel de circulation**, l'autre aux films reflétant la **diversité culturelle du cinéma européen**.

En 2002, 8 films produits ou coproduits par la Belgique ont bénéficié d'une aide : 1 au premier guichet et 7 au second guichet.

1er guichet :
«**De fem Benspaend»** de Jörgen Leth et Lars Von trier (Danemark), Wajnbrosse Productions, **220.000,00 EUR**

2ème guichet :
«**25° en hiver**» de Stéphane Vuillet (France), Man's Films, **170.000,00 EUR**
«**Elektra**» de Rudolf Mestdagh (Belgique), Cosmo Kino, **330.000,00 EUR**
«**Hergé and his universe**» de Anders Ostergaard (Danemark), Periscope Productions, **175.000,00 EUR**
«**Le prix de rester un homme**» de Jean-Pierre Lledo (France), Tarantula Belgique, **70.000,00 EUR**
«**Mon voyage d'hiver**» de Vincent Dieutre (France), Simple Production, **150.000,00 EUR**
«**Dédales**» de René Manzor (France), Alexis Films, **274.780,00 EUR**
«**Depuis qu'Otar est parti**» de Julie Bertuccelli (France), Entre Chien et Loup, **230.000,00 EUR**

VII COMITE DE CONCERTATION DU CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 09 juillet 1996, le Comité de Concertation a pour mission de remettre à la demande du Ministre ayant l'audiovisuel dans ses attributions des avis sur toute question de politique relative à la production et à la diffusion cinématographiques et audiovisuelles.
Le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel s'est réuni à seize reprises en 2002, dont six fois en séance plénière et dix fois en groupe de travail.

Les travaux du Comité ont abouti cette année aux résultats suivants :

- Une réorganisation de la représentation des associations professionnelles au sein du Comité.
- AB3 : deux consultations sur l'élaboration et la finalisation du Protocole d'accord AB3 / Associations professionnelles / Communauté française, relatif aux engagements de la chaîne en coproduction et en commande de programmes.
- L'évaluation des relations entre les producteurs indépendants et les organismes de télévision RTBF, Canal +, Tvi et AB3, au regard des obligations des chaînes en matière de coproduction et commande de programmes pour l'exercice 2001 et pour partie de l'exercice 2002.
- L'élaboration d'un avis relatif à l'instauration d'un troisième collège au sein de la Commission de Sélection des Films.
- Une réflexion sur le statut de l'exploitation «Art et Essai».
- Une consultation relative à l'évolution des textes régissant les obligations des chaînes en matière de production.
- Une réforme du système d'aide aux distributeurs «Art et Essai», scindé en deux soutiens : analytique et automatique.
- Un avis sur le Multimédia visant à proposer un ensemble de mesures nécessaires pour impulser une dynamique de soutien à la création de projets multimédias.
- Le tax shelter : une consultation sur la procédure d'agréation des œuvres par la Communauté française et sur le principe de structure de médiation entre les investisseurs et les producteurs, ainsi qu'un suivi régulier de l'état d'avancement de l'application de la loi.
- Commission d'accompagnement des ateliers : un projet d'avis relatif à l'évaluation des ateliers d'accueil, de production et d'écoles.
- L'élaboration d'un projet d'avis sur l'avant-projet de décret relatif à l'emploi dans le secteur socio-culturel.
- La carte d'abonnement illimité UGC : un échange de vues suite à la mise en place de la carte en date du 27 novembre 2002.
- Commission de Sélection des Films : une réflexion sur le rôle et les priorités de la Commission, conclue sur la nécessité d'une recherche plus approfondie sur le financement de l'audiovisuel, qui sera un dossier prioritaire en 2003.

ANNEXE

RESULTATS ECONOMIQUES DES PRODUCTIONS

Films belges francophones sortis en Belgique et en France en 2002

Source : Belgique : les distributeurs
France : www.cbo-boxoffice.com

1. Productions majoritaires belges francophones

Le fils

(Les Films du Fleuve, Communauté française) : **273.754 entrées**
Belgique : 36.400 entrées (distributeur : Cinéart)
France : 237.354 entrées (distributeur : Diaphana Distribution)

Arbres

(Cobra Films, Communauté française) : **36.137 entrées**
Belgique : 12.270 entrées (distributeur : Cobra Films)
France : 23.867 entrées (distributeur : Bodega Films)

Strass

(Radowsky Films) : **28.975 entrées**
Belgique : 3.167 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)
France : 25.808 entrées (distributeur : Mondo Films)

Petites misères

(Artémis Productions, Communauté française) : **28.374 entrées**
Belgique : 5.394 entrées (distributeur : Cinéart)
France : 22.980 entrées (distributeur : Pyramide)

Au-delà de Gibraltar

(Saga Film, Communauté française) : **22.008 entrées**
Belgique : 22.008 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

Une part du ciel

(Tarantula Belgique, Communauté française) : **9.428 entrées**
Belgique : 4.721 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)
France : 4.707 entrées (distributeur : Ad Vitam)

Hop

(Executive Productions, Communautés flamande et française) : **7.461 entrées**
Belgique : 7.461 entrées (distributeur : Paradiso Filmed Entertainment)

Iran, sous le voile des apparences

(Les Films de la Passerelle, Communauté française) : **5.065 entrées**
Belgique : 5.065 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

Un honnête commerçant

(Artémis Productions, Communauté française) : **4.973 entrées**
Belgique : 4.973 entrées (distributeur : Cinéart)

Sur la pointe du cœur

(Sokan, Communauté française) : **4.000** entrées
Belgique : 4.000 entrées (distributeur : Sokan)

Putain de vie

(Saga Film, Communauté française) : **2.877 entrées**
Belgique : 2.877 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

The hysterical visionary tour

(Luna Blue Films) : **198 entrées**
Belgique : 198 entrées (distributeur : Luna Blue Films)

Le troisième œil

(Saga Film, Communauté française) : **84 entrées**
Belgique : 84 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

2. Productions minoritaires belges francophones

Gangsters

(Saga Film) : **268.620 entrées**
Belgique : 3.547 entrées (distributeur : Les Films de l'Elysée)
France : 265.073 entrées (distributeur : UIP)

Villa des Roses

(Favourite Films, Communautés flamande et française) : **23.202 entrées**
Belgique : 23.202 entrées (distributeur : Kinepolis Film Distribution)

Science fiction

(A Private View, Man's Films, Communautés flamande et française) : **18.310 entrées**
Belgique : 18.310 entrées (distributeur : Cinéart)

Le bruit, l'odeur et quelques étoiles

(Nota Bene Productions, Communauté française) : **14.228 entrées**
France : 14.228 entrées (distributeur : Euripide Distribution)

Carnages

(Need Productions, Communauté française) : **13.512 entrées**
Belgique : sortie le 25 décembre 2002 (distributeur : Cinéart)
France : 13.512 entrées (distributeur : Diaphana Distribution)

La fille de Keltoum

(To do Today, Communauté française) : **10.214 entrées**
France : 10.214 entrées (distributeur : Gemaci)

Made in the USA

(Entre Chien et Loup, Communauté française) : **4.057 entrées**
Belgique : 1.053 entrées (distributeur : Cinélibre)
France : 3.004 entrées (distributeur : Diaphana Distribution - film sorti en 2001)

Nb : - si aucun résultat n'est indiqué pour un film sur l'un des territoires, c'est que ce film n'y a pas été distribué en 2002.

- La plupart de ces films sont toujours en cours d'exploitation. Les résultats sont arrêtés mi-décembre 2002

RECETTES DES PRODUCTIONS AIDEES (en euros)

	1997 (01.09)	1998 (01.09)	1999 (31.07)	2000 (30.06)	2001 (30.06)	2002 (30.06)
Longs métrages	223 445,30	327 537,43	416 195,03	527 966,75	675 703,21	830 612,14
Produits télévisuels	81 632,43	88 031,87	103 703,70	121 491,72	135 171,51	150 040,25
Courts métrages	1 305,58	7 189,06	12 390,98	22 135,70	27 817,92	31 428,14
	306 383,31	422 758,36	532 289,71	671 594,17	838 692,64	1 012 080,53
		Différences 98/97	Différences 99/98	Différences 00/99	Différences 01/00	Différences 02/01
		+ 104 092,13	+ 88 657,60	+ 111 771,72	+ 147 736,46	+ 154 908,93
		+ 6 399,44	+ 15 671,83	+ 17 788,02	+ 13 679,78	+ 14 868,74
		+ 5 883,48	+ 5 201,92	+ 9 744,72	+ 5 682,22	+ 3 610,22
		+ 116 375,05	+ 109 531,35	+ 139 304,46	+ 167 098,46	+ 173 387,89

Films ayant remboursés plus de 2 500 euros

Du 02/09/1997 au 01/08/1998

Le huitième jour	71 984,88
Ma vie en rose	23 341,78
La Promesse	6 656,34

Du 02/09/1998 au 01/08/1999

Ma vie en rose	58 023,15
La Promesse	13 458,93
Le huitième jour	4 761,29

Du 02/08/1999 au 30/06/2000

Rosetta	44 707,42
Une liaison pornographique	22 614,14
Les convoyeurs	17 421,41
La Promesse	9 068,44
Black Dju	5 501,70
La Patinoire	5 141,24
Ma vie en rose	4 467,69

Du 01/07/2000 au 30/06/2001

Rosetta	94 371,75
Une liaison pornographique	28 817,28
La Promesse	9 701,88
Les convoyeurs	8 845,24
Le huitième jour	4 031,59

Du 01/07/2001 au 30/06/2002

Le huitième jour	50 706,87
Une liaison pornographique	44 878,57
Rosetta	33 201,12
Pauline et Paulette	13 207,76
No Man's land	8 984,70
Les Naxi	3 017,99
Presque rien	2 748,36
J'aime les animaux sauvages	2 584,15

N.B. : Depuis le 30 juin 2002, la somme suivante a été versée :
Une liaison pornographique 5.134,00

2002

Bilan de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Ministère de la Communauté française de Belgique

image de couverture: Le Fils - © Christine Plenus - Films du Fleuve 2002
couverture: designlab

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	
CHAPITRE I	Bilan de la Commission de Sélection des Films (courts et longs métrages, téléfilms et collections, programmes télévisuels)	P. 11
CHAPITRE II	Subventions à la diffusion et primes à la qualité	P. 67
CHAPITRE III	Coproductions entre les producteurs indépendants et les télévisions (RTBF / RTL-TVI / Canal + / AB3)	P. 87
CHAPITRE IV	Ateliers d'accueil, de production et ateliers d'écoles	P. 113
CHAPITRE V	Promotion et diffusion	P. 131
CHAPITRE VI	Aides européennes : MEDIA EURIMAGES	P. 155
CHAPITRE VII	Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	P. 165

ANNEXES :

- Guide technique :	Documents à fournir	P. 175
	montants d'aides	P. 176
	fonctionnement du groupe d'agrément	P. 177
- Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle)		P. 180
- Productions aidées par la Communauté française de Belgique depuis 1990		P. 189
- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 2002 par catégorie de projets (Commission de Sélection)		P. 211
- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2002 par catégorie de projets (Fonds spécial)		P. 215
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'Arrêté royal du 22 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française		P. 218
- Films de la Communauté française primés en 2002		P. 228
- Circulation des films en festivals en 2002		P. 232
- Résultats économiques des productions		P. 252
- Sortie des films belgs dans les salles en Europe		P. 280
- Films belges francophones sortis en Belgique et en France en 2002		P. 282
- Convention entre la Communauté française et la société Comedia		P. 285
- Les accords de coproduction		P. 286

INTRODUCTION

LE CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a été créé en date du 1er janvier 1995.
Il constitue un service à gestion séparée au sens de l'article 140 des lois sur la comptabilité de l'Etat, coordonnées le 17 juillet 1991.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel exerce ses compétences, entre autres, dans les matières suivantes :

* L'aide à la production et à la promotion des oeuvres audiovisuelles de la Communauté française, notamment :
  - l'aide à la production ou à la coproduction de films professionnels;
  - la promotion et la diffusion du cinéma belge d'expression française;
  - la promotion et la diffusion d'un cinéma de qualité;

* La délivrance des subventions à la diffusion et l'octroi de primes à la qualité des oeuvres audiovisuelles;

* L'agrément et l'octroi de subventions aux ateliers d'accueil, de production et aux ateliers d'écoles;

* L'encouragement à la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre, d'une part, les producteurs indépendants et, d'autre part, la RTBF, RTL-TVI, Canal + ou AB3;

* La réalisation de toutes autres missions qui lui seraient confiées par le Gouvernement en matière d'audiovisuel, notamment, la négociation et l'exécution des conventions avec les organismes de radiodiffusion et des accords de coopération en matière audiovisuelle.

* Il assure également le secrétariat des commissions et conseils consultatifs de sa compétence en matière audiovisuelle :
  - le secrétariat de la Commission de Sélection des Films (aides sélectives à l'écriture et à la production audiovisuelle);
  - le secrétariat de la Commission du Film (subvention à la diffusion et primes à la qualité);
  - le secrétariat du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/07/96. Le Comité de concertation, composé de représentants de la profession ainsi que des télévisions, a pour mission «de remettre à la demande du Ministre ayant l'audiovisuel dans ses attributions, des avis sur toute question de politique relative à la production et à la diffusion cinématographiques et audiovisuelles.»

Les recettes extérieures alimentant précédemment le Fonds de création cinématographique et audiovisuelle sont versées au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Il s'agit d'abord, de la dotation de la Communauté française, ensuite de la contribution à la création audiovisuelle des abonnés à la télédistribution en Wallonie, enfin d'apports divers parmi lesquels les remboursements des avances à la production.

Les sommes versées en compensation du non-respect par les chaînes télévisuelles des termes des conventions passées avec la Communauté française entrent également dans ce cadre.

Le récapitulatif de l'enveloppe budgétaire de l'année 2002 pour la production audiovisuelle gérée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dans l'exercice de ses compétences légales figure ci-après.

Pour plus d'information sur le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, contactez le site internet www.cfwb.be/av.

Enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle 2002

Commission de sélection		
* apport CFB	5.454.190 EUR	
* apport câblodistributeurs	2.231.041 EUR	
* TOTAL		7.685.231 EUR
Eurimages		258.597 EUR
Subvention à la diffusion et primes à la qualité		1.142.789 EUR
Ateliers d'accueil, de production et d'écoles		
* fonctionnement	1.079.651 EUR	
* matériel	207.352 EUR	
* TOTAL		1.287.003 EUR
RTBF		
* apport CFB dans le cadre du Fonds spécial	1.213.681 EUR	
* frais directs RTBF (1)	1.529.787 EUR	
* TOTAL		2.743.468 EUR
RTL-TVI		
* coproductions, fictions, et programmes TV	2.587.520 EUR	
* commandes de programmes	1.938.170 EUR	
* TOTAL		4.525.690 EUR
Canal +		2.627.366 EUR
AB3		
* Coproductions	801.000 EUR	
* Commandes de programmes	420.556 EUR	
TOTAL		1.221.556 EUR
TOTAL		**21.491.700 EUR**

Depuis 1995, l'enveloppe budgétaire a évolué comme suit :

Année	Montant (EUR)
1995	13.244.591,58
1996	14.878.846,43
1997	14.700.077,99
1998	17.018.923,22
1999	20.119.044,12
2000	17.248.678,75
2001	19.290.710,01

(1) le montant total de l'apport RTBF (cash, services et diffusion) s'élève pour 2002 à 2.837.070,83 EUR : voir détails en chapitre III.

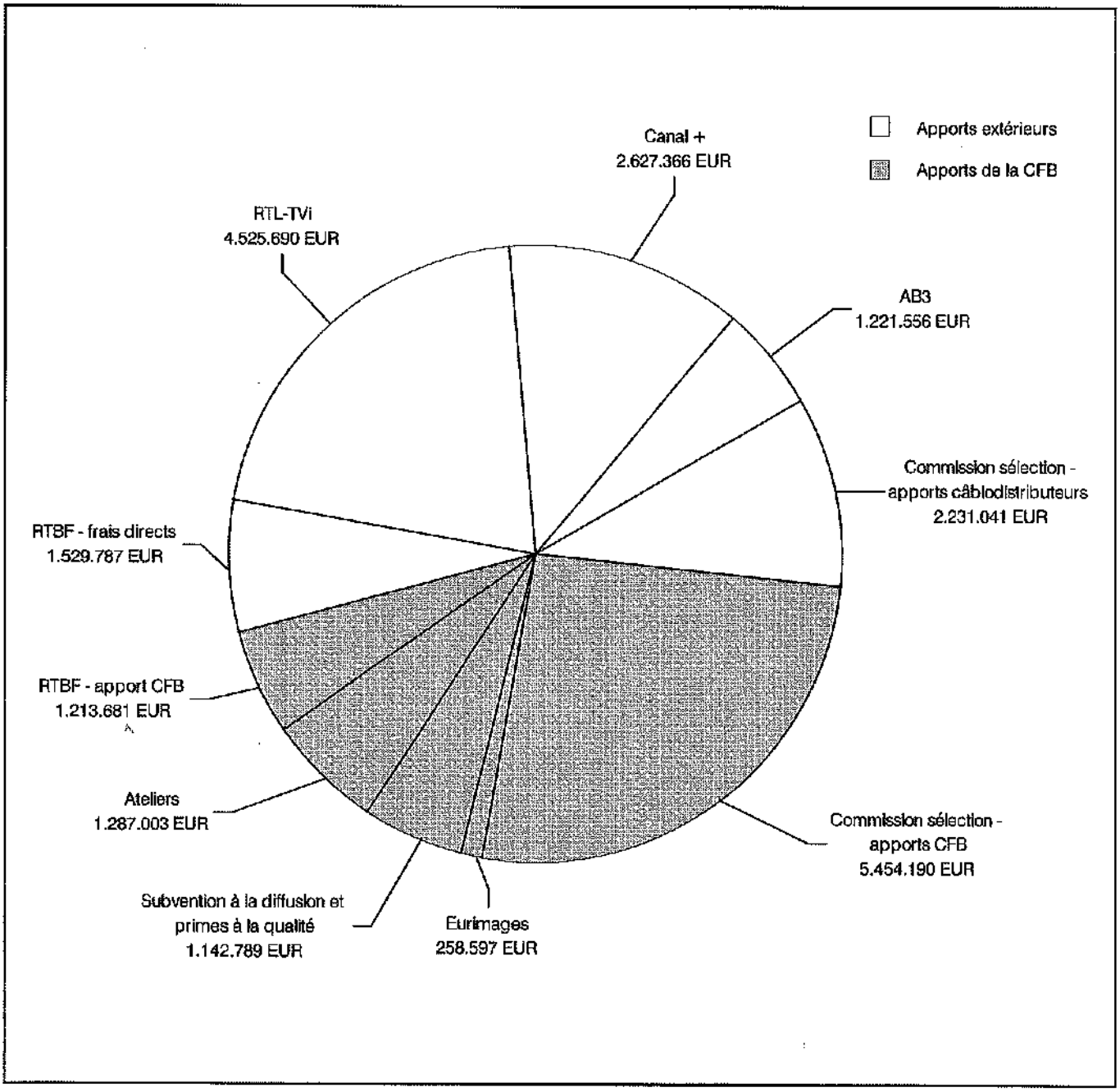
Apports extérieurs
Apports de la CFB
Canal +
2.627.366 EUR
RTL-TVi
4.525.690 EUR
AB3
1.221.556 EUR
Commission sélection - apports câblodistributeurs
2.231.041 EUR
RTBF - frais directs
1.529.787 EUR
RTBF - apport CFB
1.213.681 EUR
Ateliers
1.287.003 EUR
Commission sélection - apports CFB
5.454.190 EUR
Subvention à la diffusion et primes à la qualité
1.142.789 EUR
Eurimages
258.597 EUR

CHAPITRE I

BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

Courts et longs métrages cinématographiques, téléfilms, collections et programmes télévisuels

COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS :

Francis Dujardin	Tél. : 02/413.22.33
	E-mail : francis.dujardin@cfwb.be
Bernadette Gillis	Tél. : 02/413.20.38
	E-mail : bernadette.gillis@cfwb.be
Véronique Pacco	Tél. : 02/413.33.42
	E-mail : veronique.pacco@cfwb.be

GROUPE D'AGRÉMENT :

Emmanuel Roland	Tél. : 02/413.22.31
	E-mail : emmanuel.roland@cfwb.be

Fax : 02/413 20 68

I. GENERALITES

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi d'avances sur recettes à la production de films.

Le budget mis à disposition de la Commission de Sélection s'est élevé à 7.685.231 euros en 2002.

Année	Montant
1978	1.400.598,41 EUR
1979	1.276.651,65 EUR
1980	1.065.942,16 EUR
1981	1.487.361,15 EUR
1982	1.710.465,32 EUR
1983	1.958.358,85 EUR
1984	2.107.094,96 EUR
1985	3.222.615,82 EUR
1986	2.974.722,30 EUR
1987	2.974.722,30 EUR
1988	3.470.509,35 EUR
1989	3.470.509,35 EUR
1990	3.867.138,99 EUR
1991	4.362.926,04 EUR
1992	4.362.926,04 EUR
1993	4.362.926,04 EUR
1994	4.097.679,96 EUR
1995	4.097.679,96 EUR
1996	4.990.096,65 EUR
1997	4.990.096,65 EUR
1998	6.445.231,64 EUR
1999	6.445.231,64 EUR
2000	6.445.231,64 EUR
2001	6.941.018,69 EUR

Ce budget est destiné aux projets de longs et courts métrages de fiction, d'animation et de documentaires de création, à caractère belge et en version originale de langue française. Une partie de ce budget est également réservée aux productions destinées à une diffusion télévisuelle (documentaires, téléfilms de fiction et collections).

Les candidats qui sollicitent l'aide de la Communauté française le font au moyen du formulaire de demande disponible au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Un récapitulatif des documents à fournir à l'Administration figure en annexe (p 175).

1. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Le **rôle** de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis sur chaque dossier recevable introduit par les candidats.

Les membres de la Commission sont désignés par le Gouvernement pour leurs activités spécifiques dans le milieu cinématographique ou leurs qualités particulières dans le domaine culturel.

Calendrier

La Commission de Sélection des Films se réunit régulièrement en fonction des disponibilités budgétaires. Le calendrier des sessions, établi pour l'année, est communiqué aux professionnels. Chaque session est dotée d'une enveloppe financière.

Critères de sélection

Pour émettre ses avis, la Commission tient compte de différents **critères** susceptibles de garantir la qualité du projet tels que le scénario, la note d'intention du demandeur, les éléments de production.

En ce qui concerne les **produits télévisuels**, la participation d'une télévision est indispensable (coproduction ou préachat) pour pouvoir bénéficier de l'aide sélective attribuée par la Communauté française.
Des **visions** à l'intention des membres de la Commission sont organisées la veille des réunions.

Procédure

Les **avis** motivés rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au **Ministre** compétent qui décide de l'octroi des aides et fait part de sa **décision** à l'Administration. Celle-ci notifie alors officiellement la décision prise aux intéressés.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en **groupe d'agrément**, dont la finalité est de vérifier la **viabilité** technique et financière des projets.

On trouvera , en annexe, une description du fonctionnement du groupe d'agrément à l'usage des producteurs et des réalisateurs (pp 177-179).

Une fois l'agrément définitif obtenu, il est procédé à la **signature des contrats** avec le producteur indépendant bénéficiaire du soutien financier. La **liquidation** effective des montants alloués intervient en moyenne dans les huit jours ouvrables.

Dans le cadre des aides à la production, les sommes sont versées sous la forme d'**avances** remboursables **sur les recettes** nettes provenant de l'exploitation du film, selon des modalités très souples et favorables au producteur.

Les conditions générales de ces contrats figurent également en annexe (pp 180-188).

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

La Commission de Sélection des Films est composée de 16 membres effectifs, dont les Président(e) et Vice-Président(e) et de membres suppléants. En cas de défection d'un membre, le Secrétariat fait appel à un suppléant afin de garantir une représentation maximale au sein de chaque collège.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION EN TROIS COLLEGES

Les membres de la Commission se répartissent en trois collèges afin d'examiner, dans le 1er collège, les premières oeuvres (dans chaque catégorie, soit premier court métrage, premier long métrage, premier documentaire télévisuel...), dans le 2ème collège, les oeuvres suivantes et dans le 3ème collège, exclusivement, les dossiers recevables relatifs à un troisième long métrage de fiction d'un réalisateur belge.

Les Président(e) et Vice-Président(e) siègent dans les trois collèges.

Les membres de la Commission liés de façon professionnelle ou personnelle à un projet n'assistent pas à la session comprenant ledit projet à son ordre du jour. Il est alors fait appel aux suppléants.

QUORUM

Depuis 2001, les 1er et 2ème collèges délibèrent valablement en présence d'au moins huit membres.
Le 3ème collège est composé de quatre membres : le Président, le Vice-Président ainsi que deux membres issus des associations professionnelles. Il délibère valablement en présence de tous ses membres.

DUREE DU MANDAT

Les membres sont nommés par le Ministre pour un terme de trois ans.
Pour les membres désignés à la présidence et à la vice-présidence, le terme est de cinq ans (Arrêté du 5 mai 1999). Leur mandat n'est pas renouvelable sauf après une interruption de trois ans.

PERIODICITE DES REUNIONS

La Commission se réunit en séance plénière à la convocation du (de la) Président(e) pour traiter de sa politique générale.

Liste des membres de la Commission telle que fixée par les Arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 20 mars 2002 (1), du 26 juillet 2002 (2) et du 7 octobre 2002 (3).

Présidente

Marion HÄNSEL - Productrice (1)

Vice-Présidente

Martine BARBE - Productrice

Membres effectifs

Philippe BOURGUEIL - Monteur (3)
Sandrine DEEGEN - Monteuse
Diana ELBAUM - Productrice
Dany HABRAN - Animateur du cinéma Le Parc (3)
Micheline HARDY - Comédienne et cinéaste
Luc JABON - Scénariste (3)
Yvan LE MOINE - Réalisateur
Sabrina LEURQUIN - Comédienne (3)
Stefan LIBERSKI - Ecrivain - réalisateur (3)
Isabelle MOLHANT - Distributrice
Pierre-Paul RENDERS - Réalisateur
Joseph ROUSCHOP - Producteur (3)
Marc-Henri WAJNBERG - Producteur - réalisateur (3)
Grace WINTER - Distributrice (3)

Membres suppléants

Roger BEECKMANS - Réalisateur (3)
Catherine BURNIAUX - Productrice
Michel de WOUTERS - Producteur (3)
Arnaud DEMUYNCK - Producteur
Olivier DUBOIS - Producteur
Yves HANCHAR - Réalisateur - producteur
Caroline JEANJOT - Journaliste
Thierry KNAUFF - Producteur - réalisateur (3)
Alain LORFEVRE - Journaliste
Hélène PAPOT - Productrice (3)
Willy PERELSZTEJN - Producteur (3)
Frédéric ROULLIER-GALL - Réalisateur
Daniel VAN AVERMAET - Producteur (2)
Eric VAN BEUREN - Producteur (3)

Membre de droit

Henry INGBERG - Secrétaire Général
ou son délégué

Observateurs auprès de la Commission, avec voix consultative

Ives SWENNEN - représentant la RTBF
RTL-TVI, AB3 - en cours de désignation
Philippe LOGIE - représentant l'organisme de télévision payante, CANAL + TVCF

Administration

Secrétariat de la Commission

Francis DUJARDIN	Programmes télévisuels
Bernadette GILLIS	Courts métrages
Véronique PACCO	Longs métrages, Téléfilms et coordination générale

Secrétariat du groupe d'agrément

Emmanuel ROLAND

II. BILAN

La Commission de Sélection des Films a géré, en 2002, un budget de 7.685.231,00 EUR, en ce compris la **contribution des câblo-distributeurs** de 2.231.041,00 EUR, provenant des montants versés en vertu de l'accord signé par la Communauté française et les télédistributeurs de Wallonie.

Contribution des câblo-distributeurs

Afin de renforcer la défense de sa spécificité culturelle, la Communauté française a convenu avec l'ensemble des télédistributeurs wallons de promouvoir la création audiovisuelle sur son territoire.

Dès **1995**, la Communauté française a passé avec chaque télédistributeur wallon un **protocole d'accord** fixant les modalités de cette contribution.
Celle-ci se compose de deux montants :

1) Un montant indexé de 1,86 EUR, par an et par abonné au service de télédistribution est versé au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française.
2) Un montant indexé de 1,86 EUR, par an et par abonné au service de télédistribution, est mis à disposition de la télévision locale et communautaire diffusée sur le territoire desservi par le réseau câblé du télédistributeur. Cette contribution s'effectue dans le cadre d'une convention spécifique conclue entre le télédistributeur et la télévision locale et communautaire concernée.

Depuis la signature des premiers protocoles d'accord et des premières conventions en 1995, jusqu'en 2002, l'apport des télédistributeurs s'élève à plus de **30 millions d'euros** (la moitié pour les télévisions locales et communautaires, l'autre moitié pour le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel).

En ce qui concerne le Centre du Cinéma, cet **apport** est global et **réparti entre tous les projets** aidés sur proposition de la Commission de Sélection.

Répartition du budget de la Commission de Sélection

1er et 2ème collèges

* 5.949.441,00 EUR ont été répartis comme suit :
  - 80% ont été réservés au cinéma;
    soit 65% aux longs métrages
    et 15% aux courts métrages
  - 20% ont été réservés aux programmes télévisuels.

* 495.790,00 EUR ont été réservés à la production de numéros de collections télévisuelles.

* Les montants sont répartis à part égale entre le 1er et le 2ème collèges.

3ème collège

* 1.240.000,00 EUR ont été réservés pour les projets de longs métrages de fiction majoritairement belges, d'auteurs réalisant au moins une 3ème oeuvre.

1. AIDES AUX COURTS METRAGES

1.1. Généralités

Par « court métrage « on entend une œuvre cinématographique de moins de 60 minutes, de fiction, documentaire ou d'animation, et dont la destination première est la diffusion en salles de cinéma.
Deux types d'aides sont accessibles dans ce créneau : l'aide à la production ou l'aide à la finition.
Ces aides sont limitées à :

42.500,00 EUR pour le 35 mm
37.500,00 EUR pour le 16mm
50.000,00 EUR pour l'animation.

C'est le support final qui est pris en compte, le film pouvant avoir fait l'objet d'un gonflage ou d'un kinéscopage.

Pour être admise au bénéfice d'une aide, l'entreprise de production assurant la production déléguée doit être belge et détenir la majorité relative des parts de production. Le réalisateur doit être un ressortissant de l'Union européenne.

1.2. Aides consenties en 2002

En 2002, la Commission a affecté 1.054.875 euros pour l'aide à la production et à la finition de courts métrages.
Cette somme représente 16,37% de l'aide attribuée aux 1er et 2ème collèges.

79 projets lui ont été soumis : 70 demandes d'aide à la production et 9 demandes pour la finition.
Parmi les projets présentés, l'on compte, 16 projets d'animation et 1 projet de documentaire.
27 projets ont reçu une promesse d'aide dont 4 pour la finition et 6 pour la production d'un film d'animation.

Sur 30 projets présentés au premier collège, 13 ont obtenu un avis favorable (soit un ratio de 43%). Le montant des aides allouées s'élève à 549.500 euros.
Sur 49 projets examinés par le second collège, 14 ont été sélectionnés (soit un ratio de 29%). La somme des aides attribuées s'élève à 505.375 euros.

23 projets sélectionnés ont obtenu une promesse d'aide égale au montant sollicité par le producteur. En revanche, 4 projets sélectionnés par le 2ème collège lors de la session d'octobre ne pourront pas être soutenus à hauteur de la demande (en moyenne -10%), dans le respect des limites budgétaires du département.

1er collège

C'est l'histoire d'un Belge de Rodrigo Urrea Lioi
Production : PBC Pictures 37.000,00 EUR
Un jeune garçon de sixième primaire n'arrive pas à obtenir de ses parents l'autorisation de partir en classe de neige avec ses camarades. Ce garçon, belge, est d'origine marocaine, et l'accord de ses parents a une dimension culturelle qu'il ne soupçonne pas.... Lui, qui a pourtant grandi normalement, au milieu des siens, prend soudainement conscience de sa particularité : il est le fruit d'une histoire qui a commencé à s'écrire sur un autre continent. Histoire lourde de sens, histoire faite de quêtes et de questionnements identitaires. Le parcours est difficile, dès le plus jeune âge, pour un être «bercé» entre deux cultures car ce parcours est et reste parsemé d'incompréhensions et de confusions.

Ecoute la mer de Nicole Leghissa
Production : Créations du Dragon 42.500,00 EUR
Deux fillettes, Nina et Dima, se rencontrent tous les jours sur une place désertique, déterrée et ensablée, pour jouer ensemble. Nous sommes à Jéricho, en Palestine. Nina a les traits occidentaux, elle parle français et est aveugle. Dima est palestinienne, elle parle un peu français et arabe. Malgré la difficulté à communiquer, les deux amies se comprennent, rient et courent ensemble. Autour d'elles se meuvent, lentement, quasi immobiles, des figures oniriques (le chœur grec) qui représentent la société palestinienne et la communauté internationale qui les entourent. Un jour Dima commence à raconter des histoires qui rendent Nina très curieuse. Des histoires sur la mer. Peu à peu, elles trouvent dans ces histoires un réel espoir de vie.
Après les repérages qui ont été effectués en Palestine, c'est un plateau désertique aux alentours de Jéricho qui a été choisi comme lieu principal du tournage ainsi que le camp de réfugiés d'Aqbet-Jaber. Le film est coproduit avec la Palestine. Au-delà d'un projet ponctuel, les Créations du Dragon entendent développer un réel partenariat artistique et pédagogique avec le Centre du Cinéma Palestine mis à mal par la guerre.

Le cas Jules K de Gaetan Cardella
Production : Radowsky Films 42.500,00 EUR
Nous sommes dans un futur indéterminé. Pour faire face au problème de surpopulation, le régime en place a instauré une procédure de «décès légalisé» : grâce à une puce électronique introduite dans l'organisme à la naissance, les individus sont programmés pour mourir le jour même de leur soixante-cinq ans. Comme convenu, dans les semaines qui précèdent son anniversaire, Jules K., citoyen paisible et ordinaire, reçoit une lettre officielle du Ministère de la Régulation Démographique pour lui rappeler cette échéance. Mais au moment fatidique, c'est le coup de théâtre : au douzième coup de midi, au lieu de glisser dans le repos éternel, Jules K. rouvre les yeux devant l'assistance ébahie...
Gaëtan Cardella, réalisateur autodidacte, n'en est pas à son premier projet. Il bénéficie ici pour la première fois d'un réel encadrement professionnel.

Le chromosome de Silverstein de Jean-Luc Gason
Production : Scarfilm 42.500,00 EUR
Stan est un jeune publiciste au tempérament de gagnant. Pourtant, un jour, sa vie bascule. Les portes automatiques du Quartier Commercial où il travaille ne s'ouvrent plus pour lui. Après une enquête, il découvre qu'à la demande du Comité d'Assurance Nationale, le Quartier Commercial a fait placer des détecteurs spéciaux aux portes d'entrée, pour bloquer les porteurs d'une séquence d'ADN dont un certain professeur Silverstein a découvert qu'elle prédispose à l'instabilité sociale....
Jean-Luc Gason, issu de l'INRACI, est, notamment, un créateur d'effets spéciaux et un grand amateur de science-fiction.

Les demoiselles de Sylvestre Sbille
Production : On Move Production 42.500,00 EUR
Gaume, 1860. Hermine et Victoire se connaissent depuis l'enfance. Ensemble elles ont traversé les étapes de l'éducation raffinée réservée aux jeunes filles de l'aristocratie provinciale. Hermine a perdu ses parents et vit avec sa nourrice dans le château de ses ancêtres. Victoire lui rend visite presque tous les jours. Depuis quelque temps Hermine et Victoire se voient moins. Chacune devine le secret de l'autre : les deux jeunes femmes sont amoureuses. Lorsque l'ambiance est aux confidences, la vérité éclate : elles sont aimées du même homme... Au lieu de se lamenter ou de se haïr, elles prennent en main leur destin. Le soupirant se retrouve prisonnier des caves du château. N'était-ce pas là la seule chance de préserver leur honneur, de prolonger une amitié presque vitale... et de garder Charles ?
Pour les deux jeunes femmes, interprétées par Aylin Yay et Anne-Pascale Clairembourg, l'heure a sonné de sortir les robes de deuil...

Les hommes de ma vie de Karine de Villers
Production : Simple Production : 42.500,00 EUR
Une jeune femme, la petite trentaine, s'interroge, chez son psy, sur ses relations avec les hommes. Les séances se succèdent, ni tout à fait les mêmes, ni tout à fait différentes car la question posée restera éternellement ouverte, à savoir les hommes et les femmes se connaîtront-ils jamais ? Se rencontreront-ils un jour ? Et elle, connaîtra-t-elle jamais l'homme ? Se rencontrera-t-elle face à un homme, auprès de quel homme ? Les scènes se passent donc dans une sorte de huis clos, un face à face. Toujours dans la même pièce, dans le même cadre. Dehors, la vie continue.
Premier projet de fiction pour Karine de Villers, révélée en 1990 par un film documentaire co-réalisé avec Thomas de Thier *Je suis votre voisin* et déjà soutenue par Simple production pour ses deux précédents films, *Le petit château* et *Comme je la vois*.

Les mains froides de John Shank
Production : Munkash 42.500,00 EUR
Un petit enfant, par une nuit d'hiver, se retrouve face à un agneau mort. Jusque là porté par la tendresse maternelle, il découvre l'existence de la mort et le changement dans le rapport au monde que celle-ci provoque.
Le réalisateur poursuit sa réflexion et sa recherche formelle sur le rapport des corps et la chorégraphie du quotidien. Ce projet s'inscrit dans une trilogie dont *Un veau pleurait la nuit* (film de fin d'études à l'IAD, sélectionné à Cannes et à Locarno en 2001) est le premier volet, *Les mains froides* le second, et *Le cri insuffisant*, le troisième. La trilogie s'axe autour de corps à corps au sein de la famille et précède un projet de premier long métrage qui est un travail sur le rituel, le départ et l'abandon au cœur d'une communauté rurale.

Maximum 3 pers. de Joël Vanhoebrouck
Production : Media Services 42.500,00 EUR
De nos jours, dans un immeuble quelconque de Bruxelles (de Bruxelles ou d'ailleurs, peut importe...), des hommes et des femmes se croisent. Dans le hall d'entrée. Dans la cage d'escaliers. Dans l'ascenseur. Des hommes et des femmes qui se cherchent, se cherchent l'un l'autre ou se cherchent eux-mêmes, peu importe... Quelquefois, il arrive que, parmi eux, certains finissent par se trouver. Les pannes d'ascenseur, ça peut aider... Mais ce n'est pas toujours une solution...
Petite comédie toute simple et efficace sur la rencontre amoureuse. Mais peut-on forcer une rencontre ? Les personnages de *Maximum 3 pers.* nous apporteront peut-être des éléments de réponse. Le casting apparaît très prometteur avec, notamment, Yolande Moreau, Serge Larivière, Bouli Lanners et Marie Trintignant.

Oh la la ! de Céline Novel
Production : Blue in green 42.500,00 EUR
Marguerite et Pierric, deux introvertis, sont amoureux l'un de l'autre sans jamais se l'être déclaré. L'occasion se présente ! Marguerite organise une fête pour ses trente ans, dans une maison de villégiature isolée, sur une île. Par un concours de circonstance, ils se retrouvent en tête-à-tête pour la soirée....
Oh la la ! , film sans paroles (ou presque) en forme de petite chorégraphie des sentiments, décrit avec indulgence les premiers pas amoureux, évoque la maladresse et les petits gestes ridicules, pleins de charme, commis dans ce genre de circonstances.

Qui veut la peau de Roberto Santini ? de Jean-Julien Colette et Olivier Tollet
Production : Hélicotron 42.500,00 EUR
Le vol 623 en provenance de Berlin a quinze minutes de retard. Assez de temps pour qu'un jeune passager, homme d'affaires, remette en question une partie de sa vie. Dans le même aéroport, Joseph Conrad, un clochard au passé trouble, semble obnubilé par ce mystérieux vol. Ces deux hommes que tout sépare ont cependant un point commun : la goutte qui fait déborder le vase...
C'est l'histoire d'un type qui voulait changer sa vie, une histoire sur l'ironie du sort.

Sésâme de Xavier Mairesse
Production : Key Line Film 37.500,00 EUR
Thomas veut sortir de son corps. Alicia veut voir la neige éternelle. Ils ont rendez-vous... Lorsque vous avez un rêve, si fou soit-il, vous trouverez toujours quelqu'un pour l'exaucer. *Sesâme* est une fable philosophique qui aborde de manière légère une des grandes questions qui nous hantent tous un jour. Que se cache-t-il derrière la mort ? Quel secret nous attend ? *Sesâme* est surtout une histoire d'amour. L'histoire simple et émouvante de deux êtres qui feraient tout l'un pour l'autre.

Tango nero de Delphine Renard
Production : Zorobabel 50.000,00 EUR
Une jeune fille en quête de romance quitte son quotidien pour Venise. Elle est témoin d'un vol à Saint Marc et le voleur tente de se débarrasser d'elle. Dans la lutte qui s'en suit elle avale la pierre qu'il a volée. Il se voit alors lié à elle par intérêt. Il va la traîner derrière lui, jusqu'à la gare, à travers Venise noyée dans une aqua alta particulièrement violente. Au fil du périple elle tombe amoureuse de lui. Ils parviennent à fuir en train. Arrivés à destination il l'abandonne endormie dans le train. Elle ne le rattrapera pas...
Il s'agit d'un projet d'animation sur base de prises de vue réelles, ce qui confère un aspect plus organique à la matière graphique. Les décors de Venise sous eau seront réalisés à partir de collages photographiques retouchés au pastel.

Welcome de Dominique Laroche
Production : Scarfilm 42.500,00 EUR
Magda, une réfugiée politique tchétchène vit depuis peu en Belgique avec son petit garçon. Le père de son fils resté en Tchétchénie est porté disparu. Magda, qui était médecin dans son pays, a connu une vie aisée avant la guerre. Elle tente aujourd'hui de s'en sortir seule et loin des siens, tout en gardant l'espoir qu'on retrouvera son mari. Un jour, elle tombe sur un jeune homme qu'elle a déjà rencontré : c'est Boris, ils ont fait le voyage ensemble de Tchétchénie en Belgique. Mais si elle a obtenu le statut de réfugiée, ce n'est pas le cas de Boris...
Ecrit au départ pour le concours Kieslowski, ce scénario parle de la brisure des êtres, de leur dignité, de leur tentative de résister, sans pathos ni dramatisation.

<u>2è collège</u>

9 mois plus tard de Manuel Gomez
Production : M.G.V. Production 50.000,00 EUR
Structuré en trois chapitres, le sujet du film est l'Homme : de sa conception à sa fin en passant par sa concrétisation, volet qui traite des proportions du corps humain, telles que décrites par Léonard de Vinci dans ses fameux carnets .
Ce projet d'animation est né de l'envie de Manuel Gomez de réaliser un film sur le thème de la vie après avoir filmé la grossesse de sa compagne, image par image, pendant près de 9 mois, à raison de 2 images par jour.

Bonhommes de Cecilia Marreiros-Marum
Production : La Boîte,... Productions 45.000,00 EUR
Bonhommes est l'histoire de deux bonhommes. Le premier est un petit garçon de cinq ans. Le second est l'œuvre du premier, un bonhomme de neige.
Lorsque Bonhomme décide de créer son bonhomme, il y met toute son énergie, son imagination, son enthousiasme, et surtout beaucoup d'espoir. Mais le bonhomme de neige ne peut tout à fait répondre aux attentes de l'enfant : il peut être son compagnon de jeu, son ami, mais il ne peut résister comme lui aux intempéries de la vie...
La réalisatrice aborde à nouveau les thèmes qui lui sont chers ; ceux de l'enfance et de la séparation, indissociable de l'expérience de la vie.
De formation classique à la Cambre, Cecilia Marreiros-Marum passe pour la première fois le cap numérique pour sa propre réalisation après avoir collaboré, chez Digital Graphics, à l'animation de plusieurs films dont *Square Couine* de Fabrice Luang-Vija produit également par La Boîte,... Productions.

Das fantastisch Nacht des United Blaireaux
Production : La Parti Production 15.900,00 EUR
La guerre. Une de ces sales guerres comme le monde en connaît trop. Le conflit s'enlise dans une guerre de position. Blessés et moribonds s'accumulent dans les hôpitaux de campagne. Dans un hôpital de seconde zone, on amène soudain un général gravement blessé. Sa jambe a été emportée par un obus au cours d'une partie de golf et, avec son pied, sa chaussure de golf favorite, la fameuse Weston pointure 44. Une patrouille de soldats est chargée de retrouver la chaussure. En plein territoire ennemi, la mission est périlleuse... Film de «bande» improvisé et tourné en quelques jours. Résultat joyeusement délirant garanti.

Déjà vu d'Eric Ledune
Production : Got ! oh my got 46.015,00 EUR
Au milieu de la nuit, au milieu de nulle part, trois parfaits sosies se rencontrent sous un unique réverbère. A et C croient reconnaître B au grand désespoir de celui-ci : il a, paraît-il, une tête qui rappelle immanquablement quelqu'un.
Quiproquos, incompréhension, situations décalées et absurdes se succèdent jusqu'à ce que B, via un artifice de déguisement (une simple pipe), trouve enfin son incognito et sa tranquillité. Tout rentrera dans l'ordre. Tout ?
Déjà vu, écrit par Vincent Logeot, est extrait d'une série de très courtes scènes théâtrales à deux ou trois personnages, regroupées dans un ensemble appelé *Bruits de mouches*.
La trame est portée par la mécanique de la fausse communication. Apparemment les personnages se parlent, communiquent entre eux, mais au fond, ils ne sont que des parallèles qui n'échangent rien. Ces quidams ne s'écoutent pas réellement, ne répondent jamais vraiment aux questions et ne s'intéressent qu'à eux-mêmes.
Loin de constituer une simple transposition de la scène vers l'écran, l'animation renforce à merveille l'absurdité des situations et propose une adaptation personnelle où mise en cadre et en image, peinture et graphisme jouent pleinement leur rôle.

Des goûts et dégoûts de Roland Lethem
Production : PBC Pictures 28.015,00 EUR
L'histoire se déroule en moins d'une heure, dans une chambre calme, en plein jour.
Sans qu'on sache comment, Mario a pris les pleins pouvoirs sur le corps d'Annie qui est immobile, inerte ou sans vie, nue sous un drap...
Le scénario propose une situation curieuse sans délivrer la moindre clé pour en déterminer les tenants ou les aboutissants. L'intention du réalisateur est selon ses termes «de tester la réaction des spectateurs devant un film qui flirte avec l'érotisme sans en jouer véritablement, un film qui titille les imaginations avec une insistance obsessionnelle, un film qui s'installe obstinément sur un registre et un seul, ce qui semble acceptable pour la musique répétitive mais souvent inadmissible pour le cinéma».
Un registre provoquant et obsessionnel qui, sans doute, suscitera des réactions, rencontrant ainsi l'une des motivations centrales du cinéaste qui entend néanmoins traiter son sujet avec beaucoup de sobriété et un vrai souci de cinéma.

Koro de Güldem Durmaz
Production : Polymorfilms 42.500,00 EUR
Dans un pays indéterminé, une visite en prison : confrontation avec une architecture carcérale qui délimite précisément chaque trajet, morcelant l'espace, imposant partout sa froide violence. Il s'agit d'un regard personnel et de cinéaste sur une impression de vie carcérale, impression ressentie par la réalisatrice dans son enfance, lors d'une visite à sa tante. Güldem Durmaz filme une fiction «pour se souvenir, comme on referait un vieux rêve». et poursuit sa recherche sur la manière de dire en images, de raconter par le seul mouvement des corps. La réalisatrice privilégie également la construction sonore. *Koro* signifie *Chœur* et c'est aussi d'un travail quasi musical qu'il s'agit, afin de rendre compte des textures significatives du lieu et des sensations qui s'enchaînent pour trouver leur point d'orgue dans une mélodie véritable, collective, la voix humaine.

L'Adam double de Sam Lampaert
Production : Visu-L 42.500,00 EUR
Agnès semble s'être bien habituée à l'impuissance de son mari, Morris, mais lui n'arrive toujours pas à s'y faire malgré leur situation conjugale minutieusement organisée. Cela peut-il durer ? Morris prépare une surprise qui va sûrement changer les choses...
Petite comédie sur les jeux de l'amour, *L'Adam double*, par les thèmes qu'il aborde pourrait être un film d'anticipation. C'est aussi l'histoire d'une utopie et de son échec.

L'écrivain de Frits Standaert
Production : La Boîte, ...Productions 44.000,00 EUR
Un écrivain idéaliste et romantique se voit systématiquement refuser ses manuscrits par un éditeur cynique. L'écrivain persiste et sacrifie son existence en vivant sur le fil du rasoir. Ce qui le mène finalement à sa perte. L'éditeur, en apprenant la disparition de l'écrivain, change d'avis...
Le choix graphique de ce film d'animation sans dialogues est celui de la simplicité : dessins au crayonné et ombres texturées avec le même crayonné. Le recours aux techniques numériques de compositing, pour la mise en mouvement de ces dessins, préserve leur aspect traditionnel.

La corde de Willy Kempeneers
Production : Studio Kemp 50.000,00 EUR
La corde transpose notre société, dangereusement écartelée, sur la plate-forme d'un haut rocher déstabilisé dans le vide. Que signifie cette corde dont l'ancrage reste invisible et sur laquelle les personnages tentent désespérément de glisser et d'avancer tels des funambules ? Il semble qu'elle soit le seul lien les rattachant encore au monde. Peut-être la voie vers une autre vie ?
Tel est le sort de l'homme actuel et de la nature : tenter de maintenir l'équilibre et de survivre dans la plus redoutable des précarités. Est-ce noir ? Est-ce pessimiste ? «Mon œuvre est noire, dit-on, j'en conviens, déclare Willy Kempeneers, c'est la liberté du créateur de prendre position face à la vie. L'important est que l'œuvre soit aboutie. Qu'à partir du départ jusqu'au final elle soit cohérente, lisible, qu'elle laisse percevoir son éthique au travers de son esthétique».

La vicieuse et les pachydermes de Rémi Hatzveld
Production : Novak Prod 38.515,00 EUR
Un père et sa petite fille entretiennent une relation privilégiée. L'enfant crédule et imaginative s'émerveille des fables que son père invente pour elle. A l'issue d'un repas de communion, le père, quelque peu éméché, se fait manipuler par un beau-frère malicieux. Il raconte une blague aux sous-entendus grivois devant ses trop jeunes neveux et enfants captivés. Cette pantomime suscite la réprobation des grands-parents et déclenche un mini scandale. Or la petite fille ne comprend absolument pas quel en est l'objet. Aussi se contente-t-elle de l'explication farfelue de son père selon laquelle son grand père serait atteint de pachydermite. N'ayant retenu que l'hilarité provoquée par le numéro paternel auprès de ses cousins, la petite fille espère un succès en le présentant à ses camarades dans la cour de récréation. Ignorant qu'elle est dépourvue d'un attribut essentiel à l'ambiguïté comique du tour, elle essuie un cuisant échec...
La vicieuse et les pachydermes montre comment une relation de profonde complicité entre un père et sa petite fille est malencontreusement perçue comme malsaine, voire pédophile. Ce malentendu, s'il constitue un ressort essentiel de la dramaturgie, n'en épuise pas pour autant l'ambition thématique. Car il s'agit en premier lieu de cerner la confrontation entre deux visions du monde, ou plus modestement de deux regards. Celui d'une enfant naïve et pleine d'imagination, dont le film adoptera le point de vue, et celui d'adultes dénués de fantaisie et pourtant si prompts à projeter leurs angoisses.

Le vœu d'éternité de Stéphane Manzone
Production : dUb 40 32.475,00 EUR
Au 24ème siècle, après être parvenu à figer un trou noir aux confins de la Voie Lactée, les Terriens peuvent voyager dans le temps. L'Eminent Tuteur a fait bâtir à l'orée du trou noir la station Eternité, une base spatiale où le temps s'écoule plus lentement que sur Terre. Puis il recrute Aleph à qui il confie la mission de déceler dans l'univers un monde capable d'abriter les quatre-vingt milliards d'êtres humains qui menacent l'écosystème de la planète Terre.
Le film s'attache à montrer un personnage, Aleph, éduqué par un tuteur informatique. Eduqué, cela veut dire déshumanisé. C'est la condition sine qua non pour supporter la proximité d'un trou noir. Ni troubles affectifs, ni sentiments, seule la raison pure est censée gouverner. Oui mais une fois dans la station, Aleph est pris d'un doute. Il y a une faille dans son processus de déshumanisation. Il perd sa contenance, et le souvenir d'une femme qu'il n'a pas eu le temps de connaître sur Terre va venir le hanter. Au départ froid, clinique, orgueilleux, Aleph va apprendre, à ses dépens, à s'humaniser, à se réchauffer, à s'ouvrir.
La particularité de ce projet est que tous les décors sont modélisés à l'ordinateur par des architectes.

Les filles en orange de Yaël André
Production : Cobra Films 21.415,00 EUR
Les filles en orange sont voisines et passent du temps dans leurs arrière-cours. Elle se saluent du haut des toits, elles repêchent dans leur lessive les poissons rouges qui y sont tombés par mégarde, elles chantent assises dans la gouttière de leur maison, elles arrosent leurs plantes sous la pluie, etc.... Bref, elles mènent une vie tranquille, joyeuse et déraisonnable. Jusqu'au jour où l'une d'entre elles accroche par hasard le pull blanc d'un jeune homme avec son panier, lequel, distrait, continue sa route dans la ville, dévidant derrière lui le fil de son pull...
L'aide sollicitée auprès de la Communauté française intervient au stade de la finition. *Les filles en orange* a été tourné dans une période de trois ans, en quatre tournages, de 1997 à 2000. Il a été rendu possible grâce au lancement d'une souscription qui a réuni près de 150 «producteurs-souscripteurs»

Une fameuse journée de Jean-Marie Buchet
Production : PBC Pictures 33.000,00 EUR
Jean sort de chez lui. Il regarde le temps qu'il fait. Il referme la porte et s'en va...
L'idée est venue à Jean-Marie Buchet d'écrire un scénario à partir d'un des défauts les plus fréquents dans l'écriture scénaristique, le fait que les personnages racontent ce qu'ils viennent de ou vont faire. Le postulat de base de cette histoire fut donc celui-ci : un personnage exécute un acte extrêmement simple et éprouve le besoin d'aller le raconter à autrui qui, à son tour, raconte à une tierce personne ce qui s'est passé etc.

Y.U.L. de Comes Chahbazian
Production : AJC ! 16.040,00 EUR
Un homme, la quarantaine, travaille dans un hôtel. Lors du nettoyage d'une chambre, la monotonie de son travail est rompue...
Juste utilisation du noir et blanc pour ce film muet dont il émane une impression de grande solitude, de vide et d'immense désir. Les cadrages statiques, les mouvements de l'acteur encaqué dans un espace confiné rendent palpable la touffeur de la chambre.

1.3. Evolution depuis 1995 de la sélection des courts métrages

Année	Demandes	Sélection	Ratio	Aide EUR	Aide sélective 1er et 2è col. EUR	Ratio
1995	37	15	40,54%	406.545,38	3.728.120,30	10,90%
1996	81	24	29,63%	746.804,03	5.052.739,35	14,78%
1997	71	28	39,44%	981.658,36	5.986.132,84	16,40%
1998	99	32	32,32%	1.056.026,42	6.444.507,80	16,39%
1999	91	23	25,27%	897.994,29	6.445.107,70	13,93%
2000	91	28	30,77%	1.092.218,87	6.444.735,86	16,95%
2001	95	24	25,26%	911.008,70	6.940.522,91	13,13%
2002	79	27	34,18%	1.054.875,00	6.445.231,00	16,37%

2. AIDES AUX LONGS METRAGES

2.1. Aides à l'écriture

Nature et conditions d'octroi de l'aide

L'aide est destinée à l'écriture d'un scénario original ou d'une adaptation cinématographique ou télévisuelle.

* Ses bénéficiaires peuvent être soit le scénariste à titre personnel, soit le producteur associé au développement du projet par contrat.
* Le scénario doit être écrit en français.
* Lorsqu'il s'agit d'une adaptation, la preuve doit être fournie que les droits d'adaptation de l'oeuvre originale peuvent être cédés.
* L'aide à l'écriture constitue une subvention non récupérable dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production.
* Le barème de l'aide est fixé à 12.500,00 EUR au maximum. Cependant les droits d'adaptation sont éventuellement pris en compte.
* Une aide à la coscénarisation peut être sollicitée de façon complémentaire : elle doit permettre de peaufiner le scénario, en s'adjoignant la collaboration d'un coscénariste ou d'un dialoguiste belge ou étranger.

Aides à l'écriture de longs métrages consenties en 2002

Depuis 1998, une enveloppe de 25.000,00 EUR au minimum, par collège et par session, est réservée aux aides à l'écriture de longs métrages et de téléfilms, soit un montant annuel de 150.000,00 EUR.

En 2002, la Commission de Sélection des Films a affecté un montant de **100.000,00 EUR** à l'aide à l'écriture de longs métrages.
Elle a examiné 26 dossiers : 19 pour le 1er collège et 7 pour le 2ème.
8 d'entre eux ont obtenu une aide : 4 au 1er collège et 4 au second.

Sur les 19 demandes déposées au 1er collège, 6 ont été introduites par un producteur.
Au second collège, 2 projets d'écriture de longs métrages sur 7 ont été soumis par un producteur.

1er collège

Aramcheck de Lionel Samain et Renaud Andris
Producteur : Simple Production 12.500,00 EUR
Suite à la palme d'or des Frères Dardenne au Festival de Cannes 1999, un jeune journaliste décide de réaliser un film documentaire « panorama « sur le cinéma belge qui l'amènera sur les traces d'un chef d'oeuvre méconnu « Mauvaises Herbes «, dont on ne retrouve aucune mention dans les archives officielles.

A contrecoeur de Olivier Masset-Depasse 12.500,00 EUR
Eve et Damien se séparent après sept ans de mariage. Damien a trompé Eve. Dans la colère, la jeune femme entame une procédure de divorce qu'elle regrette aussitôt. Quand elle décide de tout arrêter, c'est Damien qui veut poursuivre jusqu'au bout. La jeune femme est prise au piège et tombe en dépression.
Ces deux êtres-là doivent s'oublier pour guérir. Parce qu'il n'arrive pas à faire un choix, Damien fait sombrer le couple dans une spirale destructrice. Eve tente de se débattre, mais son amour à vif la condamne.

Nue-propriété de Joachim Lafosse et François Pirot
Producteur : K2 12.500,00 EUR
Thierry, 23 ans, vit avec son jumeau François et leur mère Pascale dans une propriété du dix-neuvième siècle, vaste paradis perdu d'origine paternelle. Trop grande et trop coûteuse, la maison n'est plus entretenue.
En âge de quitter la maison où toute intimité est impossible, les jumeaux continuent néanmoins d'entretenir une relation fusionnelle avec leur mère. Enfants rois et choyés, ils occupent tour à tour la place laissée vide de père et de mari. De peur de trahir l'amour exclusif qu'elle leur a toujours offert, Pascale cache à ses fils l'existence de son amant Michel, âgé de 30 ans.

Iscuit de Kathy Mlakar
Producteur : Versus Production 12.500,00 EUR
1986. Ribatchi, un petit village tadjik non loin de la frontière afghane. Toute la famille d'Iscuit, une jeune fille de douze ans, s'est réunie pour fêter la communion de sa grande sœur.
Soudain, des hommes masqués et en armes, des intégristes islamistes, sortent des bois en tirant.
Toute la famille sera massacrée sauf Igor qui est emmené par les assassins de ses parents afin d'être enrôlé comme enfant-soldat.
Après le massacre auquel elle a échappé par miracle, Iscuit n'a qu'une idée en tête : retrouver son frère. Elle n'a plus que lui...

2ème collège

Charnel de Nacho Carranza 12.500,00 EUR
« Charnel « est une histoire d'amour entre deux êtres qui n'auraient jamais dû se rencontrer. C'est une histoire autour de la chair, de l'enveloppe charnelle et de tout ce qu'elle signifie, comme image, comme plaisir, comme pourriture et comme souffrance. C'est l'histoire de deux personnes devenues marginales qui vont se créer un centre, un univers bien à eux, avant que la « normalité «, le monde des gens normaux, ne les rattrape.

Scammers de Joël Warnant 12.500,00 EUR
N décide d'acheter une nouvelle voiture et fait la connaissance de Jean-Pierre, le vendeur. Ils sympathisent et plaisantent sur les femmes. Jean-Pierre se confie à N et lui raconte les différents enchaînements de circonstances qui l'ont conduit à parcourir sur Internet les sites de rencontres où des dizaines de milliers de filles russes ou ukrainiennes ont leur photo, leur profil et leur petite annonce. Jean-Pierre raconte à N que depuis peu il a rencontré sur Internet Marina, une jeune fille ukrainienne, qu'il est amoureux, qu'il vit à distance un « bonheur suprême « et qu'il va bientôt inviter sa dulcinée à venir le rejoindre à Bruxelles et partager sa vie. Un vrai conte de fées !

Les hommes de la première division marocaine
de Mourad Boucif et Ismaël Saidi 12.500,00 EUR
En septembre 1939, Nordine vit paisiblement dans son village de la vallée du Dadès, au Maroc. Il est berger et ne se soucie pas trop des problèmes politiques que connaît son pays, alors sous occupation française. Sa vie va changer lorsque son frère Farid s'engage dans l'armée française pour aider financièrement sa famille.

Comme tout le monde de Pierre-Paul Renders
Producteur : Entre Chien et Loup 12.500,00 EUR
Jeune enquêtrice pour une société de marketing direct (la SOMADI), Julie découvre un jour la poule aux œufs d'or : LE français moyen type. Jamel, un jeune instituteur maternel possède ce don incroyable d'avoir toujours le même avis que la majorité de la population ! Il est l'échantillon parfait à lui tout seul. A son insu, Jamel devient alors peu à peu le centre d'un dispositif inouï, destiné à espionner tous ses goûts et habitudes de consommation. Finalement, Jamel sera un cobaye sous surveillance permanente, sans se douter de rien car aveuglé par... son amour pour Julie.

2.2. Aides à la production et à la finition

Nature et conditions d'octroi de l'aide

Par «long métrage», on entend une oeuvre de 60 minutes au moins, de fiction, documentaire ou de cinéma d'animation, dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma.

Définition d'une production majoritaire
Dans le cas des films de long métrage, une production est considérée comme majoritaire belge lorsque le **réalisateur** est belge et **qu'un rôle principal et un technicien cadre** sont belges (directeur photo, ingénieur du son, chef décorateur, chef costumier, chef monteur). Par professionnel «belge», on entend également tout professionnel résidant à titre principal en Belgique.

Alternance entre les productions majoritaires et minoritaires
Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production minoritaire belge qu'après avoir produit un film majoritaire belge ou obtenu une promesse d'aide de la part de la Communauté française pour la production d'un film majoritaire belge.

Les barèmes d'aides appliqués aux aides à la production de longs métrages majoritaires belges sont de 375.000 euros maximum pour une première oeuvre et de 500.000,00 EUR pour les oeuvres suivantes. L'aide à un film soutenu par le 3ème collège est fixée à 620.000,00 EUR.
L'aide accordée à une production minoritaire belge de long métrage est plafonnée à 150.000,00 EUR.

Des aides à la finition sont octroyées aux projets de longs métrages majoritaires belges (pour autant que le projet n'ait pas bénéficié d'une aide à la production, si le tournage est terminé et si le dossier introduit comporte un ours).
Le montant de l'aide est plafonné à 75.000,00 EUR.

Aides à la production de longs métrages consenties en 2002

En 2002, la Commission a affecté **4.502.465,00 EUR** pour l'aide à la production de longs métrages. 39 projets lui ont été soumis : **24 ont reçu une promesse d'aide**.

- **1er collège** : 17 projets (dont 6 demandes d'aide à la finition) ont été examinés. 10 promesses d'aide ont été accordées pour un montant de 1.687.500,00 EUR, soit 4 premiers longs métrages majoritaires et 6 minoritaires.

- **2ème collège** : 22 projets (21 demandes d'aide à la production et 1 demande d'aide à la finition) ont été examinés. 12 promesses d'aide ont été accordées pour un montant de 1.724.965,00 EUR. 3 productions sont majoritaires et 9 sont minoritaires.

- **3ème collège** : deux promesses d'aide ont été accordées aux 2 projets de longs métrages majoritaires belges pour un montant de 1.240.000,00 EUR.

Majoritaires belges 1er collège

L'Iceberg de Dominique Abel, Fiona Gordon et Bruno Romy
Producteur : Courage mon amour 375.000,00 EUR
Fiona, la quarantaine, est manager d'un fast-food dans la banlieue d'une grande ville. Elle habite un petit pavillon avec son mari, Julien, et ses deux enfants adolescents, Jules et Julie.En cinq mots, tout va bien pour elle.
Jusqu'au jour où...elle se retrouve enfermée toute une nuit dans la chambre froide du fast-food. Ce choc va faire naître chez Fiona une passion pour le froid. Un beau matin, elle quitte mari, enfants et travail. Elle veut voir un iceberg pour de vrai.

Belhorizon de Inès Rabadan
Producteur : Need Productions 362.500,00 EUR
Carl a rendez-vous avec Simon, Anabelle, Charlie, Isabelle, Henri et Lucy. Ses amis. Ses pairs. Jeunes gens riches en vacances. Carl arrive le premier à l'hôtel annoncé 4 étoiles dans lequel ils ont réservé. Stupeur : « Belhorizon « est une pension de famille. Coincé là quelques jours, Carl fait la connaissance d'Esmé, la jeune fille de l'hôtel dont il finit par se sentir proche. Puis ses amis débarquent et c'est le tourbillon dans lequel, en se croisant, les classes sociales font des étincelles.

Nous/Autres de Giovanni Cioni (aide à la finition)
Producteur : Iota Productions 75.000,00 EUR
A travers le portrait et les récits de vie de deux vieilles personnes, Helga et Jan, habitants de Bruxelles, Nous/Autres pose la question de l'autre, immigré, réfugié, qui habite la même ville, les mêmes rues, l'autre dont on parle sans le connaître.
Helga et Jan ont été eux-mêmes ces autres. Helga a fui l'Allemagne nazie où elle a perdu toute sa famille et s'est réfugiée à Bruxelles en 1938. Jan, également juif, a vu sa mère fusillée dans la rue, par des allemands. Il s'est marié avec une flamande et vit à Bruxelles depuis. Helga et Jan sont amis.

Le veilleur de Frédéric Brival (aide à la finition)
Producteur : Wild Heart Productions 75.000,00 EUR
Joey, la trentaine, n'a pas de passé et aucun avenir. Il est portier de nuit dans un vieil hôtel de ville, 'Le Carrefour'. Les clients de cet hôtel - un mélange bigarré de putes, de joueurs et de « losers « - sont sa famille, et l'hôtel est le seul endroit où il se sente chez lui. Dans un monde corrompu, Joey apprend à jouer le jeu... Puis il fait la connaissance de Loudger, un criminel plein de charme, mais sans pitié. Joey le prend pour modèle, et Loudger l'entraîne petit à petit dans le cercle vicieux des marchandises volées, du chantage et du crime. Il fait également la connaissance de Mona. C'est le début d'un amour intense.

Majoritaires belges 2ème collège

La part manquante de Benoît Mariage.
Producteur : K2 450.000,00 EUR
Pierre a trente-cinq ans. Il est ophtalmologue. Sa femme apprend qu'elle est enceinte de jumeaux. Elle ne le supporte pas et demande qu'on lui fasse subir une réduction de grossesse. Pierre n'a pas la force de s'opposer à la décision de sa femme. Cet acte le plonge dans un état dépressif. Il est rongé par la culpabilité.
Laurent a vingt-cinq ans. Il est orphelin et pensionnaire d'une institution. Il souffre d'un très léger retard mental et est handicapé par une vue de plus en plus faible. Pierre est l'ophtalmologue de Laurent qui l'accompagne sur le lent chemin vers la cécité.

Al Harami de Borhane Alaouié
Producteur : Alexis Films 250.000,00 EUR
Beyrouth aujourd'hui, dans le grand désordre de la reconstruction. Ahmed et Robby se sont liés d'amitié pendant la guerre, unis par les mêmes rêves. Pour Ahmed, c'était la poésie, le théâtre. Pour Robby, c'était le cinéma. Tous deux rêvaient d'un monde meilleur. Tous deux, comme tant d'autres, ont combattu pour cela. Eux ont survécu, avec ce sentiment amer d'avoir été dupés, trahis.
Comment vivre ou survivre dans un pays déchiré par la guerre ?. Ahmed, Robby et Abir iront jusqu'au bout de leur soif de justice et d'amour.

Homme portant de Boris Lehman
Producteur : Dovfilm 42.500,00 EUR
L'Homme c'est moi. Boris Lehman, cinéaste. 57 ans. Bien portant. Pas important (ni impotent)
Portant : qui porte.Qui porte ses (bobines de) films.
Qui les transporte, de ville en ville, pour les projeter. Cela depuis près de 40 ans.

Majoritaires belges 3ème collège
La femme de Gilles de Frédéric Fonteyne
Producteur : Artémis Production 620.000,00 EUR
Années 30, dans un milieu ouvrier. C'est l'histoire d'Elisa, la femme de Gilles. Gilles travaille dans les hauts-fourneaux, parfois le jour, parfois la nuit. Elisa vit chaque jour dans l'attente du retour de Gilles. De drôles d'idées lui traversent la tête. Il se passe quelque chose entre Gilles et Victorine, sa sœur qui travaille depuis peu dans un magasin de la ville... Un étrange combat intérieur commence alors pour Elisa, fait de courage, d'abnégation, de silences, pour retrouver ce qui était perdu, pour redevenir la femme de Gilles.
Le projet est une adaptation du roman du même titre de Madeleine Bourdouxhe.

Demain on déménage de Chantal Akerman
Producteur : Paradise Films 620.000,00 EUR
Charlotte est célibataire. Elle essaie d'écrire des livres de commande, des livres érotiques pour survivre, sans que son esprit soit le moins du monde absorbé par l'érotisme. Elle vit dans un duplex, dans un joyeux désordre et dans une distraction totale. Après le décès de son père, sa mère emménage dans son appartement, avec son piano à queue, ses élèves, ses meubles et les souvenirs de son mari. Mais Charlotte n'arrive plus à dormir, ni à travailler. La mère et la fille décident alors de déménager et de vendre le duplex. Le monde, à ce moment, entre chez elles. Toute une galerie de personnages défile dans leur appartement, avec leurs envies, leurs désirs d'amour, d'enfant ou pas d'enfant, leur passé, leurs souffrances et leurs bonheurs.

Minoritaires belges 1er collège

Il n'a jamais tué personne, mon papa de Jean-Louis Fournier
Producteur : Sokan 150.000,00 EUR
Il est docteur, mon papa et un peu clochard. Il soigne les gens, des gens pas riches que souvent il ne fait pas payer. Il n'est pas méchant, seulement un peu fou quand il a trop bu.
Il n'a jamais tué personne, mon papa, seulement lui.
Il meurt, à 43 ans, d'alcool.
J'ai 14 ans. Je commence à me raser.
Maintenant, je peux me servir du rasoir de mon père, sans me faire engueuler.

Depuis qu'Otar est parti de Julie Bertuccelli
Producteur : Entre Chien et Loup 150.000,00 EUR
A Tbilissi, capitale de la Géorgie post-soviétique, Ada, jeune fille de 25 ans, vit dans un deux pièces étroit, avec sa mère Marina, et sa grand-mère Eka.
Depuis un an qu'Otar est parti, elles se sont retrouvées seules face à leur misère, à survivre dans ce pays trouble et fragile où le moindre geste de la vie quotidienne paraît compliqué à négocier...Un jour, un coup de fil de Paris apprend à Marina et Ada qu'Otar est mort.
Mais pour faire comme si rien n'avait changé, pour maintenir Otar en vie, Ada, Marina et Eka vont s'inventer toute une vie et se mentir par amour.

Dans les champs de bataille de Danièle Arbid
Producteur : Versus Production 150.000,00 EUR
Beyrouth, 1982. La vie secrète et enfantine de Lina, douze ans, tourne autour de Wardé, la bonne syrienne de sa tante, âgée de dix huit ans. La petite se donne comme mission de veiller sur la grande. Elle cautionne ses rendez-vous amoureux, défend ses intérêts...
Mais elle passe pratiquement inaperçue aux yeux de la bonne et d'ailleurs aux yeux de sa famille, notamment du père, destructeur, aventurier et flambeur. Dans un quotidien incertain, celui de la guerre, des passions et des frustrations, Lina tente d'accéder au monde des adultes, mais reste indomptée.

Organisation de Jean-Marc Moutout
Producteur : Les Films de l'Etang 150.000,00 EUR
Originaire du Sud-Ouest, Philippe Seigner, 25 ans, sort d'une école de commerce. Son appétit de découverte et de reconnaissance professionnelle le projette à Paris dans un important cabinet d'audit américain. Brutalement plongé dans la production industrielle (en tant que consultant en organisation), il doit analyser le travail de femmes et d'hommes qu'il n'a jamais vus. Le modifier. Et, pour beaucoup, préparer sa suppression. Philippe devra choisir son propre prix à payer. Son dû à une organisation dont il n'est, après tout, qu'un rouage.

Resist now de Dirk Szuszies (LM documentaire)
Producteur : Aligator Film 150.000,00 EUR
Judith Malina, c'est cinquante années du Living Théâtre.
Aujourd'hui, à 74 ans, cette artiste d'envergure mondiale, anarchiste, et figure charismatique, refuse de finir de son vivant au musée comme une légende.
Comment vit Judith Malina avec le poids du passé ? Qu'est devenue son utopie ?
Où Judith et les membres du Living Théâtre vont-ils puiser leur énergie et leur courage ?
Tels sont les thèmes de ce long métrage documentaire.

Le cauchemar de Darwin de Hubert Sauper (LM documentaire)
Producteur : Saga Film 50.000,00 EUR
Le Cauchemar de Darwin est bien réel. C'est une histoire d'êtres humains - ceux du Nord et ceux du Sud sur fonds de « globalisation « - et de poissons.
Tout cela se passe en Tanzanie, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Après avoir été introduite artificiellement, « la Perche du Nil « a détruit quasi la totalité des espèces de poissons indigènes et pratiquement déséquilibré tout l'écosystème du lac Victoria.
Les millions de riverains du lac n'ont plus les moyens de manger leurs poissons.

Minoritaires belges 2ème collège

Le soleil assassiné de Abdelkrim Bahloul
Producteur : Les Films du Fleuve 150.000,00 EUR
Réalisateur de radio, le poète Jean Senac, pied noir qui a choisi de rester en Algérie après 1962 est, dix ans plus tard, surveillé par la police du régime. Hamid et Belkacem vont devenir des intimes du poète et assister à son combat pour la liberté et la culture de la jeunesse Algérienne. Combat qui mènera Senac jusqu'au martyr : sa mort par assassinat, une nuit d'août 1973, dans la cave qui lui servait d'appartement. Assassinat dont Hamid est accusé...

Au-delà de la lune de Stijn Coninx
Producteur : Sophimages 150.000,00 EUR
L'histoire se passe en 1969 dans un petit village au centre des Pays-Bas. Elle commence par l'annonce du vol d'Apollo 11 vers la lune. Le professeur de Caro (9 ans) lui apprend cette nouvelle, à laquelle elle refuse pourtant de croire. Dieu ne le permettra pas car si, cette année, les gens peuvent aller sur la lune, l'an prochain ils pourront aller au ciel. Caro fera bientôt sa première communion. Elle noue une relation très étroite à Dieu ; il est donc crucial que ce jour-là, tout se passe bien. Elle conclut un accord avec son père. Il lui promet de ne pas boire jusqu'à ce jour. En retour, elle apprendra à nager. Mees essaie vraiment de tenir sa promesse mais la fête tournera finalement au désastre.

The five obstructions de Lars von Trier et Jorgen Leth
Producteur : Wajnbrosse Productions 75.000,00 EUR
The five obstructions consiste en un film original de 13 minutes de Joergen Leth « The Perfect Human « et ses 5 remakes, réalisés à partir de règles à chaque fois différentes et imposées par Lars Von Trier.

Folle embellie de Dominique Cabrera
Producteur : Tarantula 125.000,00 EUR
Orléans, Juin 40. C'est l'exode. Les médecins et les gardiens de l'hôpital psychiatrique d'Orléans s'enfuient, à l'exception du médecin chef qui tente de maintenir la dignité des patients. La plupart d'entre eux se fige dans la prostration. Mais les portes se sont ouvertes, les bombes tombent et dans la panique quelques-uns les franchissent.

Viva Laldjérie de Nadir Moknèche
Producteur : Need Productions 150.000,00 EUR
Sous pression terroriste, deux femmes se sont réfugiées dans un hôtel au centre d'Alger. Goucem, la fille (25 ans), s'est fabriqué une apparence de vie « normale « avec un boulot chez un photographe, un amant généreux/marié, une voisine/copine prostituée, et des week-ends chauds en boîte. Papicha, la mère (50 ans), devant la télé, se berce entre peur et nostalgie d'un passé heureux de danseuse de cabaret. Deux femmes méditerranéennes, fruits de l'Algérie socialo-islamiste et de la télévision par satellite, qui nous dévoileront comment la vie continue, malgré la violence.

Stormy weather de Solveig Anspach
Producteur : Les Films du Fleuve 150.000,00 EUR
Cora, étudiante en psychiatrie, tente de comprendre et de soigner Loa, une jeune femme islandaise, enfermée dans son monde et incapable de communiquer.
Avec Loa, Cora entreprend un long cheminement de découverte intérieure qui la mène jusqu'au pays d'origine de sa patiente.

L'ami hollandais de Pieter Jan Smit (LM documentaire)
Producteur : Entre Chien et Loup 69.410,00 EUR
« L'ami hollandais « est le résultat d'une longue recherche sur l'amitié et l'engagement politique qui lièrent André Gide et l'écrivain hollandais Jeff Last. Ce film veut dévoiler comment, à l'instar d'autres écrivains et intellectuels de l'époque, André Gide et Jeff Last, tous deux fervents défenseurs de l'utopie socialiste, ont été les jouets de la propagande stalinienne. Mais aussi comment, après la rupture d'avec le communisme, leur homosexualité fut condamnée et interprétée comme un corollaire du fascisme.

Le prix de rester un homme de Jean-Pierre Lledo (LM documentaire)
Producteur : Tarantula 44.621,00 EUR
Alors que la société française semble vouloir se libérer du fantôme des exactions commises en Algérie et notamment de celui de la torture, Henri Alleg, qui fut le premier torturé à la dénoncer publiquement dans « La Question « en 1958, fait partie d'un collectif de douze intellectuels ayant lancé en octobre 2000 un appel pour sa condamnation officielle par l'Etat français.
38 ans après la fin de la guerre, le film propose un retour en Algérie avec Henri Alleg et certains de ses anciens compagnons.

3. AIDES A LA PRODUCTION DE TELEFILMS DE FICTION ET DE COLLECTIONS TELEVISUELLES

Le téléfilm de fiction est une oeuvre unitaire, d'au moins 50 minutes, (26 minutes s'il s'agit d'animation) en production majoritaire ou minoritaire belge dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit des chaînes de télévision.

Définition d'une production majoritaire/minoritaire :
Une production de téléfilm de fiction est considérée comme **majoritaire** belge lorsque l'entreprise de production assurant la production déléguée est une société indépendante belge, et lorsqu'elle détient la **majorité relative des parts de production.**

Si une production ne possède pas cette majorité, elle pourra cependant être considérée comme **majoritaire de fait** sir le demandeur apporte la preuve que 150% de l'aide reçue est dépensée en Belgique **et** au profit de personnes physiques ou morales résidant fiscalement en Belgique.

Une collection télévisuelle est composée d'une ou de plusieurs oeuvres de 26 minutes minimum chacune dans le genre de la fiction et dont la destination est en priorité le circuit des chaînes de télévision. La durée minimale n'est pas fixée pour une réalisation en animation.

Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs chaînes télévisuelles est indispensable pour la recevabilité des projets à l'examen de la Commission de Sélection. En outre, un nombre minimum de ressortissants de la Communauté européenne impliqués dans les projets est requis :

* pour un téléfilm : le réalisateur ou le scénariste, ainsi qu'un rôle principal et deux techniciens cadres;
* pour un numéro de collection : le réalisateur ou le scénariste, trois techniciens cadres et deux rôles principaux.

Les montants d'aide à la production d'un téléfilm sont plafonnés à :

- 300.000,00 EUR pour les majoritaires d'au moins 50';
- 150.000,00 EUR pour les minoritaires d'au moins 50';
- 150.000,00 EUR pour les animations d'au moins 26' en production majoritaire belge;
- 75.000,00 EUR pour les animations d'au moins 26' en production minoritaire belge.

L'aide accordée aux collections télévisuelles est de 75.000,00 EUR maximum par oeuvre de 26 minutes et plus, et de 150.000,00 EUR par oeuvre de 52 minutes et plus.
L'aide accordée aux séries d'animation est plafonnée à 150.000,00 EUR.

3.1. Aides à l'écriture d'un téléfilm

Quatre demandes d'aides à l'écriture de téléfilms (2 demandes au 1er collège et 2 demandes au 2ème collège) ont été examinées par la Commission qui s'est prononcée favorablement pour deux projets (1 projet du 1er collège et 1 projet du 2ème collège).

1er collège

La convocation de Serge Elleinstein
Producteur : To do today 12.500,00 EUR
Juillet 1944. Annecy vit ses derniers jours sous occupation allemande et les attentats perpétrés par la résistance sont quotidiens. C'est en représailles à l'un d'eux que Gutman est arrêté au cours d'une rafle dans un café, simplement parce qu'il est juif.
Pressentant la défaite allemande, Muller, le chef de la gestapo, propose à son prisonnier de sceller un pacte. Gutman aura la vie sauve s'il signe un document comme quoi Müller a sauvé la vie d'un juif. Gutman signe. Pour les siens qui le croyaient mort, Gutman devient un héros, mais Gutman n'a cependant pas trouvé le courage de dire pourquoi il avait été sauvé.

2ème collège

Jolival, la terre d'accueil de Rémy Hatzfeld et Robert Scarpa
Producteur : Versus Production 12.500,00 EUR
Concilie, une veuve rwandaise et ses quatre enfants sont accueillis à Jolival, petit village des Ardennes, afin de satisfaire aux quotas de population de l'école locale. La vie reprend son cours avant que la famille ne soit rattrapée par le génocide auquel elle tente d'échapper...

3.2. Aide à la production d'un téléfilm

En 2002, 8 demandes d'aides à la production d'un téléfilm ont été soumises à l'examen de la Commission de sélection : 1 au 1er collège et 7 au 2ème collège.
3 projets ont été soutenus : 1 au 1er collège et 2 au 2ème collège pour un montant total de 400.000,00 EUR.

1er collège

Rwanda de Marie-France Collard
Producteur : Groupov 150.000,00 EUR
Marie-France Collard propose une adaptation télévisuelle du spectacle «Rwanda 94», mis en scène par Jacques Delcuvellerie.

2ème collège

Toutes ces belles promesses de Jean-Paul Civeyrac
Producteur : Versus Production 100.000,00 EUR
A la suite du décès de sa mère, et au lendemain d'une déception amoureuse, Marianne découvre le testament de son père et avec lui l'existence d'une femme passionnément aimée : Béatrice. A celle-ci, il léguait un disque de Piaf (Hymne à l'amour), une sacoche de voyage et des boutons de manchettes.
Son testament n'ayant jamais été respecté, Marianne part à la rencontre de Béatrice, retrouve les lieux et les personnages de son enfance et est confrontée à de surprenantes apparitions...

La maison du canal de Alain Berliner
Producteur : Artémis Productions 150.000,00 EUR
Edmée a vingt ans. Elle vient de perdre ses parents et quitte Bruxelles pour aller vivre chez ses cousins qu'elle ne connaît pas, dans un village isolé des Flandres.
En découvrant la rusticité de cette famille dont tout lui est étranger, Edmée découvre aussi sa féminité et le pouvoir de séduction qu'elle exerce sur ses deux cousins. Un jeu dangereux qui exacerbe les pulsions des jeunes hommes et déchaîne des comportements d'une violence incontrôlée qui entraîneront le trio dans un engrenage tragique.
Le projet est une adaptation du roman du même nom de Georges Simenon.

3.3. Aides à la production d'une collection télévisuelle

Six demandes d'aides à la production de collections télévisuelles ont été introduites en 2002. Trois d'entre elles ont reçu un avis favorable pour un montant total de 495.790 euros.

1er collège

Des épaules solides de Ursula Meier
Producteur : Need Productions 123.940,00 EUR
Sabine a 15 ans et se destine à devenir sportive d'élite. Elle suit sa scolarité dans un internat sport-étude, où elle alterne cours de connaissances générales et entraînements intensifs. Jusqu'où Sabine va-t-elle aller ? Et acceptera-t-elle finalement de sacrifier sa féminité aux dieux de la performance et du sport ?

2ème collège

Kaléidoscope, regards sur un cadre de vie de Roger Van Eck et Marc-Henri Wajnberg
Producteur : Wajnbrosse Productions 150.000,00 EUR
Kaléidoscope est une collection télévisuelle de 6 épisodes documentaires (26') dont le thème est le « cadre de vie «, les lieux où l'on vit et travaille, ces architectures qui titillent notre regard mais dont on ignore les prouesses, les matières, les espaces cachés, les anecdotes particulières. Les « cadres de vie « visités se situent en Belgique, en Autriche, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Espagne, en Norvège et en France.

Solo, Rencontre et A mains nues de Thierry Knauff
Producteur : Les Productions du Sablier 221.850,00 EUR
A l'origine de ces trois projets, il y a la rencontre d'une chorégraphe et d'un cinéaste. Ils ont en commun leur amour de la musique. « Solo « est un poème cinématographique et musical interprété par Michèle Noiret. Le second film, « Rencontres « évoquera le croisement de deux trajectoires, celle de la chorégraphe avec celle du compositeur Karlheinz Stockhausen. Dans « A Mains Nues «, la chorégraphe explore de nouvelles perspectives poétiques, d'autres émotions grâce, notamment, à l'intégration de nouvelles technologies visuelles et sonores.

4. AIDES AU DEVELOPPEMENT ET A LA PRODUCTION DE PROGRAMMES TELEVISUELS

4.1. Généralités.

Par «programme télévisuel», on entend une ou plusieurs œuvres, faisant partie ou non d'une série, dans les genres suivants :

- documentaire de création
- animation
- shorts

et dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit commercial des chaînes de télévision.
Par professionnel «belge», on entend également tout professionnel résidant à titre principal en Belgique.
L'implication d'une **chaîne de télévision** dans la production d'un projet de programme télévisuel est d'ailleurs un préalable à l'octroi d'une aide à la production par la Communauté française.
En effet, un financement de 15% minimum par une ou des chaînes de télévision, sous forme de prévente et/ou de coproduction est exigé au stade de l'agrément du dossier.

D'autre part, la production doit comporter un nombre minimum de personnes belges ou ressortissantes de la Communauté européenne, **engagées par l'entreprise de production** : deux techniciens cadres ainsi que le réalisateur ou le scénariste.

Définition d'une production majoritaire
Une production est considérée comme majoritaire belge si, d'une part, le réalisateur ou le scénariste est belge **et** si, d'autre part, l'entreprise de production assurant la production déléguée est belge et détient la majorité relative des parts de production.

Alternance entre les productions majoritaires et minoritaires :
Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production de programme télévisuel dit «minoritaire» qu'après avoir produit un programme qualifié de majoritaire.

Le montant d'une aide au développement d'un documentaire télévisuel est de 3.750,00 EUR maximum.

L'aide accordée à la production d'un programme télévisuel est plafonnée à 75.000,00 EUR.

4.2. Aides à la production de programmes télévisuels octroyées en 2002

En 2002, 60 demandes d'aide à la production ont été examinées par la Commission, 23 d'entre elles ont fait l'objet d'un avis favorable (soit un ratio de 38,33%), pour un montant de 957.101,00 EUR ce qui représente 14,85% du budget octroyé à la Commission.

1er collège : sur 15 projets présentés, 6 ont obtenu un avis favorable pour un montant de 284.020,00 EUR, soit un ratio de 40%.

2ème collège : 673.081,00 EUR ont été affectés. Sur 45 projets qui lui ont été soumis, 17 ont été sélectionnés, soit un ratio de 37,77%.

L'analyse des données de l'année 2002, en terme de production, peut suggérer quelques remarques.
Alors que le volume d'aide attribué aux projets reste stable, le nombre de projets déposés est en augmentation, (respectivement : 49, 40, 58, 55, 69 et 60 (*) entre 1997 et 2002).
Dans ce contexte de concurrence accrue, la proportion du nombre de projets retenus sur le nombre de projets déposés est en diminution (En 99, 27 projets retenus soit 46% des projets déposés; en 2002, 23 projets retenus soit 38,33% des projets déposés). Cette tendance se confirme d'année en année et particulièrement dans le cadre du 2ème collège, où le ratio est passé de 57 à 37,77% entre 1999 et 2002.

Cette constatation s'accompagne d'une réflexion d'ordre général.
Comme en 2001, la Commission a été confrontée à la lecture de nombreux projets dont le développement scénaristique présentait un certain nombre de faiblesses.
La Commission a dès lors mis en place cette année deux dispositions :

- d'une part, la règle générale concernant le second passage d'un projet est devenue plus contraignante de façon à inciter les auteurs à présenter, dès le premier passage, des projets plus aboutis ;
- d'autre part, un nouveau créneau spécifique intitulé «aide au développement d'un documentaire de création» a été initié, afin de soutenir les projets en amont, leur permettant ainsi de développer tout leur potentiel créatif.

4.3. Thématiques

Les sujets et les thèmes abordés sont très diversifiés.
Cependant, sans prétendre à l'exhaustivité, certaines constantes peuvent être identifiées.

L'exploration de la mémoire du siècle reste une préoccupation constante des documentaristes.

En 2002, trois projets abordent l'histoire de la seconde guerre mondiale parmi lesquels **Les déserteurs de la Wermacht** de Guillaume Dreyfus qui raconte le sort difficile des soldats-déserteurs de l'armée allemande et leurs difficultés encore actuelles d'insertion dans leur pays.

L'histoire plus immédiate est également prise en compte avec, par exemple, **Un sous-marin en eaux troubles** de Jean-Marie Buchet qui traite de la disparition tragique du **Koursk** en tentant de mettre en lumière les causes réelles de cet accident dans le contexte des relations entre les USA et la Russie.

D'autres projets s'intéressent davantage au réel d'aujourd'hui, au monde qui nous entoure dans ses dimensions politique, sociale ou culturelle.

Citons, par exemple :
Le saint passeur de Lode Desmet et Nawzad Tofec qui nous plonge au cœur de la problématique des réfugiés dans leur rapport avec les «passeurs».

Chroniques hongroises de Olga Baillif, ou le retour de la réalisatrice dans son pays d'origine à la recherche de ses racines familiales, en déroulant la toile de fond de l'histoire de la fin du communisme à nos jours.

Deux allers simple pour Bobadilla de Carlos Alvarez qui propose une immersion dans le microcosme social et culturel d'un petit village andalou.

Plusieurs projets se centrent sur le travail des artistes ou sur un aspect particulier de leur vie.

Citons :
Simenon photographe de Léon Michaux et Jean-Claude Riga, un voyage dans l'Odessa d'aujourd'hui, sur les traces de Simenon, les lieux qu'il photographia et qui inspirèrent son œuvre.
Daniel Frasnay, l'exil et le royaume de Philippe Jadot, un portrait intimiste du célèbre photographe français.

Quelques projets s'inscrivent dans une démarche plus personnelle des réalisateurs.

Citons par exemple,
L'île ou dormait l'âge d'or d'Isabelle Dierckx, une quête poétique et écologique au cœur des îles Canaries, entre les lieux d'hier qui charmèrent les écrivains surréalistes et la population d'aujourd'hui aux prises avec la promotion immobilière.

A part le tarama de Jill Emery qui propose un regard pudique mais sans concession sur sa fille autiste à la recherche de son premier amour.

5. SELECTION DES PROJETS

Le terme «demandes» désigne les dossiers examinés par la Commission de Sélection des Films. Les termes «Promesses d'aides» ou «aides» désignent les projets qui ont obtenu un avis favorable de la part de la Commission de Sélection des Films, approuvé par le Ministre chargé de l'Audiovisuel.

5.1. Sélection par collège

1ER COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production	Demandes :	29	Promesses d'aide :	13
Aide à la finition	Demande :	1	Promesse d'aide :	0

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture	Demandes :	19	Promesses d'aide :	4
Aide à la production	Demandes :	11	Promesses d'aide :	8
Aide à la finition	Demandes :	6	Promesses d'aide :	2

TELEFILMS

Aide à l'écriture	Demandes :	2	Promesse d'aide :	1
Aide à la production	Demande :	1	Promesse d'aide :	1

COLLECTIONS TELEVISUELLES

Aide à la production	Demande :	1	Promesse d'aide :	1

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide au développement	Demande :	0	Promesse d'aide :	0
Aide à la production	Demandes :	15	Promesses d'aide :	6

TOTAL :	**Demandes :**	**85**	**Promesses d'aide :**	**36**

Ratio : 42%

2EME COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production	Demandes :	41	Promesses d'aide :	10
Aide à la finition	Demandes :	8	Promesses d'aide :	4

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture	Demandes :	7	Promesses d'aide :	4
Aide à la production	Demandes :	21	Promesses d'aide :	12
Aide à la finition	Demande :	1	Promesse d'aide :	0

TELEFILMS

Aide à l'écriture	Demandes :	2	Promesse d'aide :	1
Aide à la production	Demandes :	7	Promesse d'aide :	2

COLLECTIONS TELEVISUELLES

Aide à la production	Demandes :	5	Promesses d'aide :	2

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide au développement	Demandes :	3	Promesse d'aide :	1
Aide à la production	Demandes :	42	Promesses d'aide :	16

TOTAL :	**Demandes :**	**137**	**Promesses d'aide :**	**52**

Ratio : 38%

3EME COLLEGE

LONGS METRAGES

Aide à la production	Demandes :	2	Promesses d'aide :	2

5.2. Sélection pour les deux collèges (trois en 2002)

Récapitulatif de 1997 à 2002, par année :
Nombre de demandes / nombre de promesses d'aide / Ratios

	1997		1998	
COURTS METRAGES				
Aide à la production :	63 / 27		88 / 29	
Aide à la finition :	8 / 1		11 / 3	
Sub. Total :	71 / 28	39,44%	99 / 32	32,32%
LONGS METRAGES				
Aide à l'écriture :	31 / 6		34 / 12	
Aide à la production :	30 / 15		31 / 12	
Aide à la finition :	0 / 0		1 / 1	
Sub. Total :	61 / 21	34,43%	66 / 25	37,88%
TELEFILMS				
Aide à l'écriture :	5 / 2		1 / 0	
Aide à la production :	4 / 3		8 / 4	
Sub. Total :	9 / 5	55,56%	9 / 4	44,44%
PROGRAMMES TELEVISUELS				
Aide à la production :	49 / 23	46,94%	40 / 22	55,00%
COLLECTIONS TELEVISUELLES				
Aide à l'écriture	0 / 0		1 / 0	
Aide à la production :	2 / 2		4 / 2	
Sub. Total :	2 / 2	100%	5 / 2	40,00%
TOTAL :	**192 / 79**	**41,15%**	**219 / 85**	**38,81%**

	1999		2000	
COURTS METRAGES				
Aide à la production :	81 / 22		83 / 25	
Aide à la finition :	10 / 1		8 / 3	
Sub. Total :	91 / 23	25,27%	91 / 28	30,77%
LONGS METRAGES				
Aide à l'écriture :	40 / 10		46 / 14	
Aide à la production :	44 / 16		42 / 15	
Aide à la finition :	5 / 0		3 / 1	
Sub. Total :	89 / 25	28,09%	91 / 30	32,97%
TELEFILMS				
Aide à l'écriture :	8 / 1		1 / 0	
Aide à la production :	1 / 1		4 / 2	
Sub. Total :	9 / 2	22,22%	5 / 2	40,00%
PROGRAMMES TELEVISUELS				
Aide à la production :	58 / 27	46,55%	55 / 17	30,91%
COLLECTIONS TELEVISUELLES				
Aide à l'écriture	0 / 0		0 / 0	
Aide à la production :	2 / 2		5 / 4	
Sub. Total :	2 / 2	100%	5 / 4	80,00%
TOTAL :	**249 / 79**	**31,73%**	**247 / 81**	**32,79%**

	2001		2002	
COURTS METRAGES				
Aide à la production :	83 / 20		70 / 23	
Aide à la finition :	12 / 4		9 / 4	
Sub. Total :	95 / 24	25,26%	79 / 27	34,17%
LONGS METRAGES				
Aide à l'écriture :	37 / 14		26 / 8	
Aide à la production :	50 / 17		34 / 22	
Aide à la finition :	5 / 0		7 / 2	
Sub. Total :	92 / 31	33,70%	67 / 32	47,76%
TELEFILMS				
Aide à l'écriture :	4 / 1		4 / 2	
Aide à la production :	6 / 0		8 / 3	
Sub. Total :	10 / 1	10,00%	12 / 5	41,66%
PROGRAMMES TELEVISUELS				
Aide au développement :			3 / 1	
Aide à la production :	69 / 19		57 / 22	
Sub. Total :	69 / 19	27,54%	60 / 23	38,33%
COLLECTIONS TELEVISUELLES				
Aide à l'écriture	0 / 0			
Aide à la production :	4 / 2		6 / 3	
Sub. Total :	4 / 2	50,00%	6 / 3	50%
TOTAL :	**270 / 77**	**28,52%**	**224 / 90**	**40,17%**

5.3. Promesses d'aide 2002

	Montants	%
1. Longs métrages	**4.752.465 EUR**	**61,83**
Production	4.502.465 EUR	58,58
Ecriture	100.000 EUR	1,30
Finition	150.000 EUR	1,95
2. Courts métrages	**1.054.875 EUR**	**13,72**
Production	969.045 EUR	12,60
Finition	85.830 EUR	1,11
3. Produits télévisuels	**1.877.891 EUR**	**24,43**
Téléfilms	425.000 EUR	5,53
Programmes	957.101 EUR	12,45
Collections	495.790 EUR	6,45
TOTAL :	**7.685.231 EUR**	**100,00**

	1er collège	2ème collège	3ème collège
1. Longs métrages	**1.737.500 EUR**	**1.774.965 EUR**	**1.240.000 EUR**
Production	1.537.500 EUR	1.724.965 EUR	1.240.000 EUR
Ecriture	50.000 EUR	50.000 EUR	
Finition	150.000 EUR		
2. Courts métrages	**549.500 EUR**	**505.375 EUR**	
Production	549.500 EUR	419.545 EUR	
Finition	0 EUR	85.830 EUR	
3. Produits télévisuels	**570.460 EUR**	**1.307.431 EUR**	
Téléfilms	162.500 EUR	262.500 EUR	
Programmes	284.020 EUR	673.081 EUR	
Collections	123.940 EUR	371.850 EUR	
TOTAL :	**2.857.460 EUR**	**3.587.771 EUR**	**1.240.000 EUR**
	= 37,18%	**= 46.68%**	**= 16,14%**

5.4. Courts métrages - Aides sélectives

1er collège

1. C'est l'histoire d'un belge	Production	
de Rodrigo Urrea Lioi	Devis	93.857,79 EUR
Production : PBC Pictures	Aide	37.000,00 EUR
2. Ecoute la mer	Production	
de Nicole Leghissa	Devis	100.579,00 EUR
Production : Créations du Dragon	Aide	42.500,00 EUR
3. Le cas Jules K	Production.	
de Gaëtan Cardella	Devis	107.138,70 EUR
Production : Radowsky Films	Aide	42.500,00 EUR
4. Le chromosome de Silverstein	Production.	
de Jean-Luc Gason	Devis	67.415,26 EUR
Production : Scarfilm	Aide	42.500,00 EUR
5. Les Demoiselles	Production.	
de Sylvestre Sbille	Devis	69.804,00 EUR
Production : On Move Productions	Aide	42.500,00 EUR
6. Les hommes de ma vie	Production.	
de Karine de Villers	Devis	100.085,39 EUR
Production : Simple Production	Aide	42.500,00 EUR
7. Les mains froides	Production.	
de John Shank	Devis	64.101,75 EUR
Production : Munkash	Aide	42.500,00 EUR
8. Maximum 3 pers.	Production.	
de Joël Vanhoebrouck	Devis	58.423,81 EUR
Production : Media Services	Aide	42.500,00 EUR
9. Oh la la !	Production.	
de Céline Novel	Devis	93.641,45 EUR
Production : Blue in Green productions	Aide	42.500,00 EUR
10. Qui veut la peau de Roberto Santini ?	Finition.	
de Jean-Julien Collette et Olivier Tollet	Devis	57.007,00 EUR
Production : Hélicotronc	Aide	42.500,00 EUR

11. Sesâme	Production	
de Xavier Mairesse	Devis	78.299,29 EUR
Production : Key Line Film	Aide	37.500,00 EUR
12. Tango Nero (animation)	Production	
de Delphine Renard	Devis	94.641,84 EUR
Production : Zorobabel	Aide	50.000,00 EUR
13. Welcome	Finition	
de Dominique Laroche	Devis	65.418,04 EUR
Production : Scarfilm	Aide	42.500,00 EUR
SUB-TOTAL:		**549.500,00 EUR**

2ème collège

1. 9 mois plus tard (animation)	Production.	
de Manuel Gomez	Devis	103.597,00 EUR
Production : MGV Productions	Aide	50.000,00 EUR
2. Bonhommes (animation)	Production.	
de Cecilia Marreiros-Marum	Devis	95.825,00 EUR
Production : La Boîte,... Productions	Aide	45.000,00 EUR
3. Das fantastisch Nacht	Finition.	
des United Blaireaux	Devis	121.258,01 EUR
Production : La Parti Prouction	Aide	15.900,00 EUR
4. Déjà vu (animation)	Production.	
de Eric Ledune	Devis	112.576,51 EUR
Production : Got ! oh my Got	Aide	46.015,00 EUR
5. Des goûts et dégoûts	Production.	
de Roland Lethem	Devis	72.329,17 EUR
Production : PBC Pictures	Aide	28.015,00 EUR
6. Koro		Production.
de Güldem Durmaz	Devis	95.977,83 EUR
Production : Polymorfilms	Aide	42.500,00 EUR
7. L'Adam double	Production.	
de Sam Lampaert	Devis	80.440,00 EUR
Production : Visu-L	Aide	42.500,00 EUR
8. L'écrivain (animation)	Production.	
de Frits Standaert	Devis	118.005,00 EUR
Production : La Boîte,... Productions	Aide	44.000,00 EUR
9. La corde (animation)	Production.	
de Willy Kempeneers	Devis	97.271,00 EUR
Production : Studio Kemp	Aide	50.000,00 EUR
10. La vicieuse et les pachydermes	Production.	
de Rémi Hatzfeld	Devis	117.057,62 EUR
Production : Novak Prod	Aide	38.515,00 EUR
11. Le vœu d'éternité	Finition.	
de Stéphane Manzone	Devis	77.426,89 EUR
Production : dUb40	Aide	32.475,00 EUR

12. Les filles en orange	Finition.	
de Yaël André	Devis	85.910,22 EUR
Production : Cobra Films	Aide	21.415,00 EUR
13. Une fameuse journée	Production.	
de Jean-Marie Buchet	Devis	76.161,06 EUR
Production : PBC Pictures	Aide	33.000,00 EUR
14. Y.U.L.	Finition.	
de Comes Chahbazian	Devis	60.105,17 EUR
Production : AJC !	Aide	16.040,00 EUR

SUB-TOTAL: **505.375,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX COURTS METRAGES: **1.054.875,00 EUR**

5.5. Longs métrages - Aides sélectives

1er collège

1. A contrecoeur	Ecriture	
de Olivier Masset-Depasse		
Production	Aide	12.500,00 EUR
2. Aramcheck : récit d'un détournement	Ecriture	
de Lionel Samain et Renaud Andris		
Production : Simple Production	Aide	12.500,00 EUR
3. Iscuit	Ecriture	
de Kathy Mlakar		
Production : Versus Production	Aide	12.500,00 EUR
4. Nue-propriété	Ecriture	
de Joachim Lafosse et François Pirot		
Production : K2	Aide	12.500,00 EUR
5. Belhorizon	Production	
de Inès Rabadan	Devis	2.780.604,00 EUR
Production : Need Productions	Aide	362.500,00 EUR
6. Le cauchemar de Darwin	Production	
de Hubert Sauper	Devis	398.952,00 EUR
Production : Saga Film	Aide	50.000,00 EUR
7. Dans les champs de bataille	Production	
de Danielle Arbid	Devis	1.525.000,00 EUR
Production : Versus Production	Aide	150.000,00 EUR
8. Depuis qu'Otar est parti	Production	
de Julie Bertucelli	Devis	2.284.291,00 EUR
Production : Entre Chien et Loup	Aide	150.000,00 EUR
9. L'iceberg	Production	
de D. Abel, F. Gordon et B. Romy	Devis	1.548.503,00 EUR
Production : Courage mon amour	Aide	375.000,00 EUR
10. Il n'a jamais tué		
personne, mon papa	Production	
de Jean-Louis Fournier	Devis	3.968.076,00 EUR
Production : Sokan	Aide	150.000,00 EUR

11. Organisation	Production	
de Jean-Marc Moutout	Devis	2.557.261,00 EUR
Production : Les Films de l'Etang	Aide	150.000,00 EUR
12. Resist now Legend living	Production	
de Dirk Szuszies	Devis	545.545,95 EUR
Production : Aligator	Aide	150.000,00 EUR
13. Nous/autres	Finition	
de Giovanni Cioni	Devis	273.055,00 EUR
Production Iota Productions	Aide	75.000,00 EUR
14. Le veilleur	Finition	
de Frédéric Brival		1.060.984,00 EUR
Production : Wild Heart Productions	Aide	75.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**1.737.500,00 EUR**

2ème collège

1. Charnel	Ecriture	
de Nacho Carranza		
Production	Aide	12.500,00 EUR
2. Comme tout le monde	Ecriture	
de Pierre-Paul Renders		
Production : Entre Chien et Loup	Aide	12.500,00 EUR
3. Les hommes de la première division marocaine	Ecriture	
de Mourad Boucif et Ismaël Saidi		
Production : Nota Bene	Aide	12.500,00 EUR
4. Scammers	Ecriture	
de Joël Warnant		
Production :	Aide	12.500,00 EUR
5. Al Harami	Production	
de Borhane Alouie	Devis	1.623.387,00 EUR
Production : Alexis Films	Aide	250.000,00 EUR
6. L'ami hollandais	Production	
de Pieter Jan Smit	Devis	615.147,00 EUR
Production : Entre Chien et Loup	Aide	69.410,00 EUR
7. Au-delà de la lune	Production	
de Stijn Coninx	Devis	2.318.445,00 EUR
Production : Sophimages	Aide	150.000,00 EUR
8. Folle embellie	Production	
de Dominique Cabrera	Devis	3.500.000,00 EUR
Production : Tarantula	Aide	125.000,00 EUR
9. Homme portant	Production	
de Boris Lehman	Devis	151.715,00 EUR
Production Dovfilm	Aide	42.500,00 EUR
10. La part manquante	Production	
de Benoît Mariage	Devis	3.219.993,00 EUR
Production : K2	Aide	450.000,00 EUR
11. Le prix de rester un homme	Production	
de Jean-Pierre Lledo	Devis	685.241,00 EUR
Production : Tarantula	Aide	44.621,00 EUR

12. Le soleil assassiné	Production	
de Abdelkrim Bahloul	Devis	2.759.058,00 EUR
Production : Les Films du Fleuve	Aide	150.000,00 EUR
13. Stormy weather	Production	
de Solveig Anspach	Devis	2.770.388,00 EUR
Production : Les Films du Fleuve	Aide	150.000,00 EUR
14. The five obstructions	Production	
de Lars Von Trier et Jaergen Leth	Devis	1.130.451,00 EUR
Production : Wajnbrosse Prod.	Aide	75.000,00 EUR
15. Viva Laldjérie	Production	
de Nadir Moknèche	Devis	2.241.539,00 EUR
Production : Need Productions	Aide	150.000,00 EUR
16. Wild side	Production	
de Sébastien Lifshitz	Devis	2.089.396,00 EUR
Production : Aligator Film	Aide	68.434,00 EUR
SUB-TOTAL:		**1.774.965,00 EUR**

3ème collège

1. La femme de Gilles	Production	
de Frédéric Fonteyne	Devis	5.207.378,00 EUR
Production : Artémis Productions	Aide	620.000,00 EUR
2. Demain on déménage	Production	
de Chantal Akerman	Devis	3.389.279,00 EUR
Production : Paradise Films	Aide	620.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**1.240.000,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX LONGS METRAGES: 4.752.465,00 EUR

Longs métrages : productions majoritaires

1. Al Harami	Production	
de Borhane Alouie	Devis	1.623.387,00 EUR
Production : Alexis Films	Aide	250.000,00 EUR
2. Belhorizon	Production	
de Inès Rabadan	Devis	2.780.604,00 EUR
Production : Need Productions	Aide	362.500,00 EUR
3. Homme portant	Production	
de Boris Lehman	Devis	151.715,00 EUR
Production Dovfilm	Aide	42.500,00 EUR
4. L'iceberg	Production	
de D. Abel, F. Gordon et B. Romy	Devis	1.548.503,00 EUR
Production : Courage mon amour	Aide	375.000,00 EUR
5. Nous/autres	Finition	
de Giovanni Cioni	Devis	273.055,00 EUR
Production Iota Productions	Aide	75.000,00 EUR
6. La part manquante	Production	
de Benoît Mariage	Devis	3.219.993,00 EUR
Production : K2	Aide	450.000,00 EUR
7. Le veilleur	Finition	
de Frédéric Brival		1.060.984,00 EUR
Production : Wild Heart Productions	Aide	75.000,00 EUR
8. La femme de Gilles	Production	
de Frédéric Fonteyne	Devis	5.207.378,00 EUR
Production : Artémis Productions	Aide	620.000,00 EUR
9. Demain on déménage	Production	
de Chantal Akerman	Devis	3.389.279,00 EUR
Production : Paradise Films	Aide	620.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**2.870.000,00 EUR**

Longs métrages : productions minoritaires

1. L'ami hollandais	Production	
de Pieter Jan Smit	Devis	615.147,00 EUR
Production : Entre Chien et Loup	Aide	69.410,00 EUR
2. Au-delà de la lune	Production	
de Stijn Coninx	Devis	2.318.445,00 EUR
Production : Sophimages	Aide	150.000,00 EUR
3. Le cauchemar de Darwin	Production	
de Hubert Sauper	Devis	398.952,00 EUR
Production : Saga Film	Aide	50.000,00 EUR
4. Dans les champs de bataille	Production	
de Danielle Arbid	Devis	1.525.000,00 EUR
Production : Versus Production	Aide	150.000,00 EUR
5. Depuis qu'Otar est parti	Production	
de Julie Bertucelli	Devis	2.284.291,00 EUR
Production : Entre Chien et Loup	Aide	150.000,00 EUR
6. Folle embellie	Production	
de Dominique Cabrera	Devis	3.500.000,00 EUR
Production : Tarantula	Aide	125.000,00 EUR
7. Il n'a jamais tué personne, mon papa	Production	
de Jean-Louis Fournier	Devis	3.968.076,00 EUR
Production : Sokan	Aide	150.000,00 EUR
8. Organisation	Production	
de Jean-Marc Moutout	Devis	2.557.261,00 EUR
Production : Les Films de l'Etang	Aide	150.000,00 EUR
9. Le prix de rester un homme	Production	
de Jean-Pierre Lledo	Devis	685.241,00 EUR
Production : Tarantula	Aide	44.621,00 EUR
10. Resist now Legend living	Production	
de Dirk Szuszies	Devis	545.545,95 EUR
Production : Aligator	Aide	150.000,00 EUR
11. Le soleil assassiné	Production	
de Abdelkrim Bahloul	Devis	2.759.058,00 EUR
Production : Les Films du Fleuve	Aide	150.000,00 EUR

12. Stormy weather	Production	
de Solveig Anspach	Devis	2.770.388,00 EUR
Production : Les Films du Fleuve	Aide	150.000,00 EUR
13. The five obstructions	Production	
de Lars Von Trier et Jaergen Leth	Devis	1.130.451,00 EUR
Production : Wajnbrosse Prod.	Aide	75.000,00 EUR
14. Viva Laldjérie	Production	
de Nadir Moknèche	Devis	2.241.539,00 EUR
Production : Need Productions	Aide	150.000,00 EUR
15. Wild side	Production	
de Sébastien Lifshitz	Devis	2.089.396,00 EUR
Production : Aligator Film	Aide	68.434,00 EUR
SUB-TOTAL:		**1.782.465,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR LA PRODUCTION OU LA FINITION DES LONGS METRAGES:	**4.652.465,00 EUR**

5.6. Téléfilms - Aides sélectives

1er Collège

1. La convocation	Ecriture	
de Serge Ellenstein		
Production : To do Today	Aide	12.500,00 EUR
2. Rwanda	Production	
de Marie-France Collard	Devis	806.961,00 EUR
Production : Groupov	Aide	150.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**162.500,00 EUR**

2ème Collège

1. Jolival, terre d'accueil	Ecriture	
de Rémy Hatzfeld et Robert Scarpa		
Production : Versus Production	Aide	12.500,00 EUR
2. La maison du canal	Production	
de Alain Berliner	Devis	1.928.865,00 EUR
Production : Artémis Production	Aide	150.000,00 EUR
3. Toutes ces belles promesses	Production	
de Jean-Paul Civeyrac	Devis	1.323.641,00 EUR
Production : Versus Production	Aide	100.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**262.500,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX TELEFILMS: 425.000,00 EUR

5.7. Collections télévisuelles - Aides sélectives

1er Collège

1. Des épaules solides de Ursula Meier	Production	
	Devis	853.640,00 EUR
	Aide	123.940,00 EUR
SUB-TOTAL:		123.940,00 EUR

2ème Collège

1. Kaléidoscope. Regards sur un cadre de vie de Rogier Van Eck et Marc-Henri Wajnberg Production : Wajnbrosse Productions	Production	
	Devis	633.956,00 EUR
	Aide	150.000,00 EUR
2. Solo - Rencontre - A mains nues de Thierry Knauff Production : Productions du Sablier	Production	
	Devis	996.412,00 EUR
	Aide	221.850,00 EUR
SUB-TOTAL:		**371.850,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR LA PRODUCTION DE COLLECTIONS TELEVISUELLES: 495.790,00 EUR

5.8. Programmes télévisuels - Aides sélectives

1er collège

1. A part le tarama...	Production	
de Jill Emery	Devis	130.927,00 EUR
Production : Lux Fugit Film	Aide	30.000,00 EUR
2. Chroniques hongroises	Production	
de Olga Baillif	Devis	140.297,00 EUR
Production : Cobra Films	Aide	50.000,00 EUR
3. Daniel Frasnay, l'exil et le royaume	Production	
de Philippe Jadot	Devis	162.915,00 EUR
Production : Gsara	Aide	42.142,00 EUR
4. Deux allers simples pour Bobadilla	Production	
de Carlos Alvarez	Devis	196.519,00 EUR
Production : PBC Pictures	Aide	50.000,00 EUR
5. L'île où dormait l'âge d'or	Production	
de Isabelle Dierckx	Devis	123.847,00 EUR
Production : Kaos Films	Aide	62.500,00 EUR
6. Ma grand-mère, une héroïne	Production	
de Tatiana de Perlinghi	Devis	132.614,00 EUR
Production : Z-Company	Aide	49.378,00 EUR
SUB-TOTAL:		**284.020,00 EUR**

2ème collège

1. A toute épreuve	Production	
de Marylin Watelet et Simon Zaleski	Devis	166.987,00 EUR
Production : Paradise Films	Aide	50.000,00 EUR
2. Avion vole	Production	
de Yves Jansen	Devis	224.739,00 EUR
Production : Sofidoc	Aide	37.184,00 EUR
3. Femmes de présidents	Production	
de Marie Mandy	Devis	321.356,00 EUR
Production : Sokan	Aide	46.000,00 EUR
4. Jacob 93	Production	
de Anne Closset	Devis	109.500,00 EUR
Production : Athanor	Aide	25.000,00 EUR
5. Johny Depp, my friend	Production	
de Marta Bergman et Frédéric Fichefet	Devis	214.415,00 EUR
Production : Entre chien et loup	Aide	47.650,00 EUR
6. Le commis conteur	Production	
de Thierry Dory	Devis	83.000,00 EUR
Production : Captain Did Guibbels Films	Aide	35.000,00 EUR
7. Le petit passeur	Production	
de Lode Desmet et Nawzad Tofec	Devis	264.102,00 EUR
Production : Simple Production	Aide	39.000,00 EUR
8. Les déserteurs de la Wehrmacht	Production	
de Guillaume Dreyfus	Devis	146.995,00 EUR
Production : Saga Film	Aide	35.000,00 EUR
9. Les passagers de l'Alsace	Production	
de Rob Rombout	Devis	200.190,00 EUR
Production : Good and Bad News	Aide	39.000,00 EUR
10. MAC'S, naissance d'un musée	Production	
de Laurent Stine	Devis	162.275,00 EUR
Production : To do Today	Aide	49.578,00 EUR
11. Mon enfant, ma sœur,		
songe à la douleur	Production	
de Violaine de Villers	Devis	122.236,00 EUR
Production : Centre Vidéo de Bruxelles	Aide	24.789,00 EUR

12. Ramazan Güngör, les contes du luth	Production	
de Mustafa Balci	Devis	143.042,00 EUR
Production : Gsara	Aide	49.578,00 EUR
13. Simenon photographe	Production	
de Léon Michaux et Jean-Claude Riga	Devis	460.335,00 EUR
Production : Nord Film	Aide	49.579,00 EUR
14. Tous dans l'espace	Développement	
de Jean-Philippe Laroche	Devis	8.241,00 EUR
Production : Nota Bene	Aide	3.750,00 EUR
15. Un monde absent	Production	
de Ronnie Ramirez	Devis	237.875,00 EUR
Production : Entre chien et loup	Aide	61.973,00 EUR
16. Un simple maillon	Production	
de Bernard Balteau et Frédéric Dumont	Devis	160.489,00 EUR
Production : Les Films de la Mémoire	Aide	50.000,00 EUR
17. Un sous-marin en eaux troubles	Production	
de Jean-Michel Carré	Devis	410.453,00 EUR
Production : Clap d'Ort Films	Aide	30.000,00 EUR
SUB-TOTAL:		**673.081,00 EUR**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX PROGRAMMES TELEVISUELS: 957.101,00 EUR

CHAPITRE II

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITE

Contact:
Pascale JOYEUX

Tél. : 02/413.23.12
Fax : 02/413.20.68
E-mail : pascale.joyeux@cfwb.be

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITÉ.

POUR TOUS LES FILMS.

Ces subventions ont été octroyées jusque 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 (modifié le 21 décembre 1998 et le 18 décembre 2001), a changé cette appellation. Depuis lors, la Communauté française octroi des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs-scénaristes, distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par le dit arrêté (**dans les limites des crédits budgétaires**).

Le film doit avoir été reconnu par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française comme belge d'expression française et doit avoir les qualités culturelles et techniques jugées suffisantes. Le film doit toujours être présenté à la Commission du Film avec les génériques début et fin et dans un délai maximum de deux ans après le dernier jour de tournage. Seuls quatre films d'une même série pourront bénéficier de la subvention à la diffusion.

De plus, le film doit être projeté dans les salles cinématographiques publiques de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale dans la version identique à celle présentée lors de son passage devant la Commission du Film. Si une version différente est projetée, celle-ci doit obligatoirement être représentée et soumise à nouveau à un vote pour pouvoir bénéficier de la subvention.
Les projections effectuées plus de trois ans après la première sortie en distribution commerciale du film cessent de donner lieu à l'attribution de subventions.

Par année, un maximum de:
- deux épisodes d'une même série,
- deux films d'un même réalisateur,
- cinq films de court métrage d'un même producteur,
- dix films distribués par un même distributeur,

==>peut donner lieu à l'octroi des subventions.

La subvention à la diffusion ne peut dépasser, en aucun cas, le coût du film et en cas de coproduction, le montant de l'apport belge.

Ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions:
- les films publicitaires,
- les films commandés par les pouvoirs publics,
- les actualités.

POUR ÊTRE ADMIS AU BÉNÉFICE DE CES SUBVENTIONS, LES PRODUCTEURS DOIVENT FAIRE PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL UNE DÉCLARATION DE MISE EN CHANTIER RELATIVE AU FILM POUR LEQUEL LES SUBVENTIONS SONT DEMANDÉES ET PORTANT MENTION DU TYPE DE FILM, DE SON MÉTRAGE PRÉSUMÉ, DU SCÉNARIO, DU DEVIS DU FILM AINSI QUE DE LA DATE DU DÉBUT DE SA RÉALISATION; CETTE DÉCLARATION DOIT PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL **AVANT** LE DÉBUT DES PRISES DE VUE.

LONGS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe de (1.142.789,15 EUR - 111.550 EUR) x 40% = 412.495,66 EUR.

Si reconnaissance:
La subvention est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute réparti comme suit:
- 25% pour le producteur,
- 10% pour le distributeur.

Les montants sont alloués:
- au producteur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle majoritaire ou minoritaire reconnue comme belge;
- au distributeur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur un nouveau film ayant bénéficié d'une aide à la production émanant du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française ou reconnu comme belge d'expression française, à la condition que la somme reçue soit majorée de 50% par un apport propre du distributeur.

Le plafonnement des paiements est fixé comme suit:

--	de	0	à	50.000	spectateurs:	100%
--	de	50.001	à	100.000	spectateurs:	80%
--	de	100.001	à	200.000	spectateurs:	40%
--	de	200.001	à	400.000	spectateurs:	20%
--		+	de	400.000	spectateurs:	5%

Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention doivent être introduites par trimestre dans les trois mois qui suivent la fin de chaque trimestre (la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties).

Par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de long métrage sur l'exercice budgétaire suivant. Ce report pourra être effectué au maximum trois années consécutives. Au terme de ces trois années, la part non dépensée du solde reporté sera ajoutée au quota destiné aux films de court métrage.

COURTS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe de (1.142.789,15 EUR - 111.550 EUR) x 60% = 618.743,49 EUR.

Les courts métrages qui font partie d'une série commanditée ou coproduite à plus de 25% par une ou plusieurs télévisions, et dont les contrats ont été signés avant la présentation du film à la Commission du Film ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions.

Les films de court métrage présentés à la Commission du Film en 35 mm doivent avoir une longueur minimum de 160 mètres, les films présentés en 16 mm doivent avoir une longueur minimum de 65 mètres.

Si reconnaissance:
Pour les courts métrages, la subvention est plafonnée à un montant de 12.420 EUR pour un documentaire, 29.760 EUR pour une fiction et 42.150 EUR pour une animation de fiction.

Pour les films de court métrage, pour lesquels un contrat de distribution a été conclu et communiqué au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, la subvention est répartie entre le producteur et le distributeur.

Les parts du producteur et du distributeur sont respectivement fixées à une somme maximale de 50% du montant global de la subvention.

a) La part producteur de la subvention est allouée :
   - au film vu par au moins 5000 spectateurs dans au minimum 2 cinémas différents, endéans les 3 ans de sa première sortie en salle;
   - sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle reconnue comme belge. Ce réinvestissement doit se faire dans les trois ans et sera liquidé entièrement le 1er jour du tournage, dans le projet choisi par le producteur. Les crédits réservés, non liquidés après trois exercices, seront réinjectés dans le quota des subventions à la diffusion des courts métrages de l'exercice budgétaire suivant.

b) La part distributeur de la subvention est calculée sur base d' un montant équivalent à 3,5% du montant de la recette brute, qu'il s'agisse d'un documentaire, d'une fiction ou d'une animation de fiction. Par film, la période maximale de prise en considération pour le paiement de la subvention est de trois années, à partir de la première sortie en distribution commerciale du film.

En l'absence de contrat de distribution, la totalité de la subvention revient au producteur selon la ventilation et les modalités mentionnés ci-dessus.

Donne droit à la subvention, la projection d'un film reconnu comme belge d'expression française, qui fait partie d'un programme complet projeté dans une salle cinématographique publique de la Communauté française et de Bruxelles-Capitale, endéans les deux ans de sa reconnaissance.

Pour les courts métrages, la subvention est allouée selon l'ordre de priorité suivant:
- 1°. aux films reconnus après 1999,
- 2°. aux films reconnus entre 1995 et 1998,
- 3°. aux films reconnus avant 1995.

Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention peuvent être introduites une fois par an (avant le 31 mars de chaque année), la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties (si distributeur).

Si les crédits réservés aux films de court métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant.

PRIMES A LA QUALITÉ POUR LES COURTS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe fixe de 111.550 EUR.

- 20% pour le(s) réalisateur(s);
- 20% pour le(s) auteur(s)-scénariste(s);
- 60% pour le producteur.

Primes entre 6.200 EUR et 24.800 EUR, répartition égalitaire entre les projets retenus.

Le nombre de films bénéficiaires est fixé par la Commission du Film, en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions.

Le reliquat éventuel est reporté sur l'enveloppe budgétaire suivante.

Un nouvel arrêté du Gouvernement de la Communauté française a été signé le 18 décembre 2001 et est d'application depuis le 1er janvier 2002. Le texte abroge l'arrêté du 21 décembre 1998, et prévoit des mesures transitoires pour les films reconnus avant le 1er janvier 2002. Ce texte est issu des travaux du Comité de Concertation, qui avait pour mission d'étudier les possibilités d'améliorer la procédure des subventions à la diffusion. Vous trouverez ce nouvel arrêté en annexe (pp 218-227); les principales modifications sont en caractères gras.

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN 2002

1. LONGS MÉTRAGES DE FICTION

LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE Dominique Cabrera	**Les Films du Fleuve** / RTBF Les Films Pelléas	B F
QUE FAISAIENT LES FEMMES PENDANT QUE L'HOMME MARCHAIT SUR LA LUNE Chris Vander Stappen	**Banana Films** / RTBF les films Vision 4 CAB Rendez-Vous	B CDN CH F
REGARDE-MOI Frédéric Sojcher	**Prima Vista** / RTBF Ciné,-Films	B F
PETITES MISÈRES Philippe Boon et Laurent Brandenbourger	**Artémis Productions** ADR Productions Samsa Film	B F L
STRASS Vincent Lannoo	**Radowsky Films**	B
UN HONNÊTE COMMERÇANT Philippe Blasband	**Artémis Productions** / RTBF Samsa Film	B L
PUTAIN DE VIE Beatriz Flores Silva	**Saga Film** / RTL-TVI BFS Avalon ICAIC	B U E C
AU-DELÀ DE GIBRALTAR M. Boucif et T. Barman	**Saga Film** / RTBF/Météores/Équipe	B
GANGSTERS Olivier Marchal	**Saga Film** / RTBF / Wallimage Ajoz Films	B F

2. LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRE

SUR LA POINTE DU COEUR Anne Levy-Morelle	**Sokan** Dune	B F
MADE IN THE U.S.A. Solveig Anspach	**Entre Chien et Loup** / RTBF Point du Jour	B F

3. COURTS MÉTRAGES DE FICTION

SÖFOR Güldem Durmaz	**Tabula Rasa**	B
HO! Samuel Lampaert	**Visu-L**	B
BOSNA AIRLINES Dominique Wittorski	**Polichinelle Productions** Petrouchka Films	B F
MAINTENANT Inès rabadan	**Need Productions**	B
LE CYCLE Christine Delmotte	**Nota Bene Productions**	B
DIVINES COMBINES Luc Bourgois	**To Do Today Productions**	B
MAMAMAN Iao Lethem	**Artémis Productions**	B
PÂQUES AU TISON Martine Doyen	**La Parti Production**	B
CAKE & CAKE 1 Jan Hammenecker	**Artémis Productions**	B
THE TWICE-A-MONTH GANG Hugues Hausman	**Polymorfilms**	B
CAKE & CAKE 2 Jan Hammenecker	**Artémis Productions**	B
LES GALETS Micha Wald	**To Do Today Productions** Ocelot Productions	B F

COMPTINE Damien Chemin	**Transat Productions**	B
NOUS NE SOMMES PAS LES DERNIERS Éric Lacroix	**Ambiances** / PBC Pictures / Le Bleu du Ciel	B
LE CADEAU DE LEAH Marc Goldstein	**Marc Goldstein**	B
LA PAILLE ET LA POUTRE Éric Lacroix	**Ambiances** / PBC Pictures / Zorn	B
MERCI Christine Rabette	**Artémis Productions**	B
TOGGELI Jara Malevez	**Médiadiffusion**	B
PLUS QUE DEUX Yves Cantraine	**Need Productions** / Le 109 Balthazar	B F
KORO Güldem Durmaz	**Polymorfilms**	B

4. COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION

AROUND THE RING Frédéric Hainaut	**Abracadabra Films**	B
PEINTURE ANIMÉE N°14 Jean-Claude Maes	**Les Films J-C-M**	B
FATE Pascal Adant	**PBC Pictures**	B
BOUM Pascal Adant	**Ambiances** / Sogny Films / Thème-six	B
LE PETIT THÉÂTRE MÉCANIQUE Atelier Zorobabel	**Zorobabel**	B
LA FEMME PAPILLON Virginie Bourdin	**La Boîte,... Productions**/Soil/Digital Les Films du Nord	B F
FOOT Willy Kempeneers	**Marc Levie Visuals**	B

5. COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

ISLA Sonia Pastecchia	**Saga Film**	B

6. PRIMES A LA QUALITÉ 2002

PRIMES DE 15.000,00 EUR

LA FEMME PAPILLON	La Boîte,... Productions	Virginie Bourdin	(A/R)*
KORO	Polymorfilms	Güldem Durmaz	(A/R)*
LE PETIT THÉÂTRE MÉCANIQUE	Zorobabel	Atelier Zorobabel	(A/R)*
BOUM	Ambiances	Pascal Adant	(A/R)*

* A = auteur
* R = réalisateur

SUBVENTIONS: LONGS MÉTRAGES
(PAIEMENTS À 96,72% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS		DISTRIBUTEURS	
ALEXIS FILMS			
ALI ZAOUA	6 568,04	CINÉART	2 627,22
ALICE IN WONDERLAND			
L'AMOUR EN SUSPENS	1 776,93	PAULINE PICTURES	710,78
ALIGATOR FILM			
PLEURE PAS GERMAINE	17 530,86	C.N.C.	7 012,34
ARTÉMIS PRODUCTIONS			
LES PORTES DE LA GLOIRE	84 234,20	FILMS DE L'ÉLYSÉE	33 693,66
UNE HIRONDELLE A FAIT ...	68 146,15	CINÉART	27 258,45
	152 380,35		
BANANA FILMS			
QUE FAISAIENT LES FEMMES ...	2 429,68	ALTERNATIVE FILMS	971,87
ENTRE CHIEN ET LOUP			
THOMAS EST AMOUREUX	11 154,49	CINÉART	4 461,79
K 2			
LE ROI DANSE	45 078,97	BELGA FILMS	18 031,57
LES FILMS DE LA PASSERELLE			
LE CAS PINOCHET	2 040,61	CINÉLIBRE	816,24
LES FILMS DU FLEUVE			
LA PROMESSE	503,65		
ROSETTA	71,22	CINÉART	28,51
LE LAIT DE LA TENDRESSE ...	11 734,51	»	4 693,79
LA DEVINIÈRE	180,67	CINÉLIBRE	72,26
LES SIESTES GRENADINE	365,60	»	146,23
	12 855,65		
MAN'S FILMS PRODUCTIONS			
NUAGES	2 780,52	PROGRÈS FILMS	1 112,20
NO MAN'S LAND	30 382,03	»	12 152,81
PRESQUE RIEN	7 522,16	BOOMERANG FACTORY	3 008,86
	40 684,71		

ODEC-KID CARTOONS			
KIRIKOU ET LA SORCIÈRE	432,92	PROGRÈS FILMS	173,16
PRIMA VISTA			
REGARDE-MOI	1 736,54	U.I.P.	694,87
PRODUCTIONS DU SABLIER			
WILD BLUE	119,83	PROGRÈS FILMS	47,92
	294 789,58		**117 714,50**

SUBVENTIONS: COURTS MÉTRAGES 2001
(PAIEMENTS À 46,37% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS		DISTRIBUTEURS	
ABRACADABRA FILMS			
LE BOUTON ROUGE	951,94		
LA TÉLÉVISION	3 545,35		
	4 497,29		
ALEXIS FILMS			
IRA (LA COLÈRE)	5 522,54	LE MARIGNAN	5 522,53
LES TROIS PETITS POPOTINS	1 270,15	»	1 270,14
LES PROFESSIONNELS	5 739,92	»	5 739,90
PALMYRA	5 713,28	»	5 713,25
LA MALÉDICTION DU DOKTOR ...	5 787,59	»	5 787,59
LE PAYS DE LA FLEUR NOIRE	506,57	»	506,57
	24 540,05		24 539,98
ASTROLABE FILMS			
MÉTAMORPHOSE	2 436,42	MAGIC FILMS	2 436,40
SYSTÈME D	743,01		
RADIO	3 287,84		
GENETICA	71,52		
	6 538,79		
FILMS ATHÉNA			
L'HORLOGE	871,40		
CAMÉRA ENFANTS ADMIS			
YOUSSOU, L'ENFANT D'EAU	1 180,79		
COURAGE MON AMOUR			
WALKING ON THE WILD SIDE	100,10	BOOMERANG FACTORY	100,10
DEUX SUR DEUX PRODUCTIONS			
UN PARFUM D'AMOUR FLOTTE .	6 892,33	MARC LEVIE VISUALS	6 892,33
LA RELAXATION DES LÉGUMES	1 381,88	»	1 381,88
LA LEÇON D'AGRONOMIE	555,78	»	555,75
	8 829,99		8 829,96
ESCAPADE FILMS PRODUCTIONS			
LES PIÈCES-A-TROUS	3 180,97		

EZECHIEL 47-9 FILMS			
LE DERNIER RÈVE	82,82	MARC LEVIE VISUALS	82,80
GANESHA			
LE RÉGIME DE RÉGINE	1 357,12	MAGIC FILMS	1 357,09
BAYAN BANA BAK BAYAN	6,35		
FÉLIX	40,63		
	1 404,10		
MARC GOLDSTEIN			
LA PORTE ENTR'OUVERTE	975,73	MARC LEVIE VISUALS	975,71
GRESSE FILMS			
ORINOCO	2 754,49		
BOULOU	8 139,76		
	10 894,25		
KOSMO PROD.			
LES AMAZONES	402,58	MAGIC FILMS	402,55
LA BOÎTE, ... PRODUCTIONS			
FRAGILE	5 245,01		
UNE NUIT DE CAFARD	474,89		
LES BALLONS NE REVIENNENT ...	2 460,79		
	8 180,69		
LES FILMS J.C. MAES			
FEMMES DE MARIN	403,55		
FEMMES DE MARIN	451,93	MAGIC FILMS	451,91
LE NOEUD DE CHAISE	211,80	»	211,78
	1 067,28		663,69
LES IMAGES			
LA FABRIQUE D'ANGES	398,29		
LES FILMS MAËLSTROM			
UNE FILLE DE JOIE	87,61	MARC LEVIE VISUALS	87,58
LIVING FILM			
ECHO	13,86	MARC LEVIE VISUALS	13,83
LUX FUGIT FILM			
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	1 301,96	NEMO FILMS	1 301,94

MAGIC FILMS

HANS ET ANNA	4 179,14
CERISE	5 880,73
VIRUS	6 768,16
LE DROMADAIRE ET L'ORYX	5 308,66
ARTHUR	3 440,91
ÇA VOLE PAS HAUT	14 883,20
LES BALTUS AU CIRQUE	17 431,50
ZIP ZAP	15 456,09
LE CROCODILE ET LE HÉRON	3 338,23
LA POMME NOIRE	3 583,23
DÉRAPAGES	13 520,09
SACRÉE POUBELLE	2 664,68
IL ÉTAIT 8 H 05	87,73
TURLUTUTU	108,45
L'INNOCENCE INTERDITE	2 375,04
QUELQUE CHOSE	772,46
JOYEUX NOËL	1 698,27
DANS L'OMBRE DES SAPINS	2 917,01
SCÈNES D'AMOUR EN BAVIÈRE	2 156,30
BALTHAZAR	5 810,50
OH NON	7 979,57
ANOUK ET LES AUTRES	769,66
	121 129,61

MARC LEVIE VISUALS

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE	328,46
SEINFOLIES	5 607,08
TEMPÈTE (PANIQUE) SUR COCOLAND	2 336,37
LA TORTUE BLEUE	988,15
ÉTAPE	7 753,14
L'ÉLÉPHANT ET LA GIRAFE	2 516,09
LE PHOQUE ET LE PÉLICAN	5 980,60
Y A QU'UN CHEVEU	1 760,39
ZOUM ZOUC	11 243,26
LES GRATOUILLETTES	6 252,32
LE LION ET L'AUTRUCHE	6 160,13
L'OURS BLANC ET LE MANCHOT	5 795,11
LE FOU EN BULLE	4 316,94
UN PEU DE SÉRIEUX QUE DIABLE	3 955,98
ILS ÉTAIENT SEPT PETITS ...	11 359,10
THE FORGOTTEN PLANET	19 816,09
6 HAÏKU 1	7 755,52
DU BONHEUR POUR TOUT DE SUITE	6 980,36
FACÉTIEUSE RIVIÈRE TUMULTUEUSE	3 369,29
6 HAÏKU 2	6 640,15

SANS TITRE	8 721,98
LE VIKING QUI CROYAIT QU'IL ÉTAIT .	3 563,89
PHALLOCTÈRE	6 994,32
LES MERVEILLEUSES AVENTURES DE ...	8 323,47
À DEMI-MOT	354,26
CARMELO	30 371,94
BOY	28 499,05
CORRESPONDANCE	1 432,75
LE COQ AU VIN	1 133,54
POLICHINELLA	17,65
MERCI CUPIDON	584,61
NIGHT ANGELS	39,64
IRA-DIATION	4 955,84
MATHILDE, LA FEMME DE PIERRE	3 083,08
LA BAGUE	10 268,49
DITES-LE AVEC LES MAINS	12 997,23
L'AMATEUR	2 683,65
JEUX DE MIROIR	4 751,65
L'INSOMNIE PASTORALE	6 242,85
HOME SWEET HOME	2 044,18
IN MORTEM	3 250,11
ROSITA	7 463,80
VIE ET MORT D'UN INSTANT ...	1 800,60
LE SOUFFLE DU VIOLON	6 790,80
AMPHYTRION 94	3 948,30
L'HOMME DU SUD	18 168,91
GLORIA IN EXCELSIS DÉO	5 455,96
PETITE FUGUE	877,10
HASSANE	27 678,75
IN VINO VERITAS	537,85
BANG BANG	351,46
	334 302,24

MERCURE PRODUCTION

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER	2 885,58

ODEC-KID CARTOONS

LE LIVRE MAGIQUE	3 944,83	MARC LEVIE VISUALS	3 944,80
LE FILET DE BETNOIR	594,85	»	594,85
LE PIANO ESPION DE MR WAR	2 064,21	»	2 064,21
LE PIÈGE	3 072,76	»	3 072,76
LE SOURICEAU	3 111,29	»	3 111,26
POUR QUELQUES MYRTILLES ...	168,94	»	168,94
LE FOU RIRE PERNICIEUX	396,95	»	396,95
LA GRANDE COURSE	8,13	»	8,13
	13 361,96		13 361,90

SHORT ATTACKS			
UN PASSÉ PAS SI SIMPLE	4 442,92	LE MARIGNAN	4 442,92
SOL ANGE FILMS			
TROIS HOMMES ET UN CHIEN	340,93	MARC LEVIE VISUALS	340,93
STUDIO KEMP			
L'HOMME À L'ÉCHARPE JAUNE	297,15		
NON D'UN CHIEN	3 658,61	MARC LEVIE VISUALS	3 658,61
YVAVENIR	339,59	»	339,56
	4 295,35		3 998,17
THÉÂTR'ACTIF			
MISTER MAC ABBÉ	157,24	MARC LEVIE VISUALS	157,24
T.M.R.			
BZZ	26,13	MAGIC FILMS	26,10
ZOROBABEL			
BARBE BLEUE	75,21		
	555 565,72		**63 118,89**

PRIMES À LA QUALITÉ: COURTS MÉTRAGES 2001 (PAIEMENTS À 100% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS (P) RÉALISATEURS (R) AUTEURS (A)	FILMS	MONTANTS
T.M.R PRODUCTIONS (P)	BZZ	6 693,13
Benoît Feroumont (A/R)		4 462,08
VERSUS PRODUCTION (P)	MUNO	6 693,13
Bouli Lanners (A/R)		3 346,56
Jean-François Lemaire (A)		1 115,52
MÉDIADIFFUSION (P)	TRIBU	6 693,13
Joachim Lafosse (A/R)		4 462,08
ZOROBABEL (P)	BARBE BLEUE	6 693,13
Atelier Zorobabel (A/R)		4 462,08
NEED PRODUCTIONS (P)	TOUS À TABLE	6 693,13
Ursula Meier (A/R)		4 462,08
LUX FUGIT FILMS (P)	NUIT DE NOCES	6 693,13
Olga Baillif (A/R)		4 462,08
DÉRIVES (P)	PREMIER AMOUR	6 693,13
Bernard Garant (A/R)		4 462,08
LES FILMS MAËLSTROM (P)	UNE FILLE DE JOIE	6 693,13
Olivier Van Malderghem (A/R)		4 462,08
ARTÉMIS PRODUCTIONS (P)	PETITS DÉSORDRES	6 693,13
Marie-Hélène Massin (A/R)		4 462,08
SOKAN (P)	LE TRÉSOR	6 693,13
Aïda Basile (A/R)		4 462,08
		111 552,09

Calendrier des réunions de la Commission du Film 2003.

Vous voudrez trouver ci-dessous le calendrier des prochaines réunions de la Commission du Film (Subventions à la Diffusion et Primes à la Qualité) pour l'année 2003, accompagné pour chacune d'elles, de la date limite de remise des dossiers.

Remise des dossiers	Réunion de la Commission du Film
Lundi 2 décembre 2002	Mardi 07 janvier 2003;
Lundi 6 janvier 2003	Mardi 11 février 2003;
Lundi 3 février 2003	Mardi 11 mars 2003;
Lundi 3 mars 2003	Mardi 8 avril 2003;
Lundi 7 avril 2003	Mardi 13 mai 2003;
Lundi 5 mai 2003	Mardi 10 juin 2003;
Lundi 2 juin 2003	Mardi 8 juillet 2003;
Lundi 4 août 2003	Mardi 9 septembre 2003;
Lundi 8 septembre 2003	Mardi 14 octobre 2003;
Lundi 13 octobre 2003	Mardi 18 novembre 2003;
Lundi 3 novembre 2003	Mardi 9 décembre 2003.
Lundi 8 décembre 2003	Mardi 13 janvier 2004.

Il est rappelé que les dossiers incomplets ou non remis dans les délais ne sont pas pris en considération.

CHAPITRE III

COPRODUCTIONS ENTRE LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS ET LES TELEVISIONS

(RTBF / RTL-TVI / Canal + / AB3)

Contacts :

RTBF :

Emmanuel ROLAND — Tél. : 02/413.22.31
Fax : 02/413.20.68
E-mail : emmanuel.roland@cfwb.be

RTL-TVI/Canal +/AB3 :

Eric Franssen — Tél. : 02/413.22.46
Fax : 02/413.30.50
E-mail : eric.franssen@cfwb.be

LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, cette dernière a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI et Canal + lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été conclus entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Dans la même perspective d'association des chaînes de télévision à la création audiovisuelle indépendante, le Gouvernement a signé en date du 6 avril 2001 une convention-cadre avec YTV (AB3). La convention précise que YTV s'engage à affecter à partir de 2002 un budget annuel d'au moins 545.365,75 EUR en coproduction, et d'au moins 396.629,64 EUR en commandes de programmes, ces montants étant adaptés à partir de mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne.

Le protocole d'accord qui concrétise la collaboration entre la chaîne et les professionnels a été adopté par l'ensemble des parties concernées le 28 mars 2002.

Depuis 1993, les **obligations des chaînes** s'élèvent aux montants suivants :

RTBF	1993 à 2002 :	Fonds spécial :	1.214.678,27 EUR	annuellement
	1994 :	Apport RTBF :	1.016.363,45 EUR	
	1995 :	Apport RTBF :	1.041.772,54 EUR	
	1996 :	Apport RTBF :	1.035.834,45 EUR	
	1997 :	Apport RTBF :	1.093.426,83 EUR	
	1998 :	Apport RTBF :	1.116.279,44 EUR	
	1999 :	Apport RTBF :	1.133.246,91 EUR	
	2000 :	Apport RTBF :	1.147.979,12 EUR	
	2001 :	Apport RTBF :	1.165.313,61 EUR	
	2002 :	Apport RTBF :	1.191.999,30 EUR	
CANAL+	1993 à 1997 :	Apport Canal + :	1.983.148,20 EUR	annuellement
	1998 à 2001 :	Apport Canal + :	2.107.094,96 EUR	annuellement
	2002 :	Apport Canal + :	2.107.094,96 EUR	
		(évolution négative du chiffre d'affaires tel que retenu)		

TVI	1993 :	Coproduction :	1.214.678,27 EUR (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1994 :	Coproduction :	1.214.678,27 EUR (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1995 :	Coproduction :	1.510.463,24 EUR (1,8% du chiffre d'affaires 1994)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1996 :	Coproduction :	1.752.774,48 EUR (2% du chiffre d'affaires 1995)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1997 :	Coproduction :	2.067.300,02 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1996)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1998 :	Coproduction :	2.086.413,72 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1997)
		Commandes de programmes :	1.062.967,43 EUR
	1999 :	Coproduction :	2.236.170,22 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1998)
		Commandes de programmes :	1.072.980,57 EUR
	2000 :	Coproduction :	2.384.823,59 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1999)
		Commandes de programmes :	1.072.980,57 EUR
	2001 :	Coproduction :	2.489.011,57 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2000)
		Commandes de programmes :	1.226.382,52 EUR
	2002 :	Coproduction :	2.601.208,68 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2001)
		Commandes de programmes :	1.279.975,44 EUR
AB3	2001 :	Coproduction :	133.862,49 EUR (44.620,83 EUR x 3 mois d'activité)
		Commandes de programmes :	66.931,26 EUR (22.310,42 EUR x 3 mois d'activité)
	2002 :	Coproduction :	545.365,75 EUR
		Commandes de programmes :	396.629,64 EUR

Depuis 1993, **les apports des chaînes** ont été les suivants : (montants en EUR)

	RTBF (fonds spécial/ cash RTBF)	TVI (copro/commandes)	CANAL+	TOTAL
1993	1.212.199,34 (1)	2.206.252,37 (1.214678,27/991.574,10)	2.572.837,31	5.991.289,02
1994	2.342.465,60 (1.189.748,93/1.152.716,67)	2.134.161,56 (1.214.678,27/919.483,29)	1.499.745,91	5.976.373,07
1995	2.305.319,90 (1.213.550,36/1.091.769,54)	2.777.777,68 (1.582.554,05/1.195.223,64)	2.619.758,55	7.702.856,13
1996	2.483.479,16 (1.214.678,27/1.268.800,89)	3.452.021,27 (1.631.139,39/1.820.881,88)	2.163.242,84	8.098.743,28
1997	2.457.114,00 (1.214.678,27/1.242.435,73)	3.770.658,83 (2.131.884,31/1.638.774,51)	2.934.018,18	9.161.791,01
1998	2.482.511,59 (1.214.678,27/1.267.833,32)	3.363.009,38 (2.212.871,13/1.150.138,25)	1.966.663,28	7.812.184,25
1999	2.246.177,80 (1.220.875,61/1.025.302,19)	3.576.191,31 (2.169560,79/1.406.503,24)	4.980.994,00	10.803.363,12
2000	2.267.459,76 (1.218.396,67/1.049.063,09)	4.019.905,00 (2.346.985,00/1.672.920,00)	1.991.060,95	8.278.425,71
2001	2.912.933,01 (1.301.441,01/1.611.492,00)	4.673.325,62 (2.826.710,60/1.846.615,02)	2.267.926,30	9.854.184,93
TOTAL	**20.709.660,16** (11.000.246,73/9.709.413,43)	**29.973.303,03** (17.331.189,10/12.642.113,93)	**22.996.247,33**	**73.679.210,52**

(1) Fonds Spécial uniquement ; l'engagement cash RTBF a été alloué par la chaîne à partir de l'exercice 1994.

	RTBF	TVI	CANAL+	AB3 (copro/commandes)
2002	2.743.468,01 (2) (1.213.660,59/1.529.787,42)	4.525.689,57 (2) (2.587.519,70/1.938.169,87)	2.627.366,00 (3)	1.221.555,59 (2) (801.000,00/420.555,59)
			TOTAL :	11.118.079,17

(2) montants soumis à vérification
(3) déclaration provisoire de Canal +, sous réserve de compléments et de vérification

Apports annuels totaux des télévisions à la production indépendante (1993-2002)

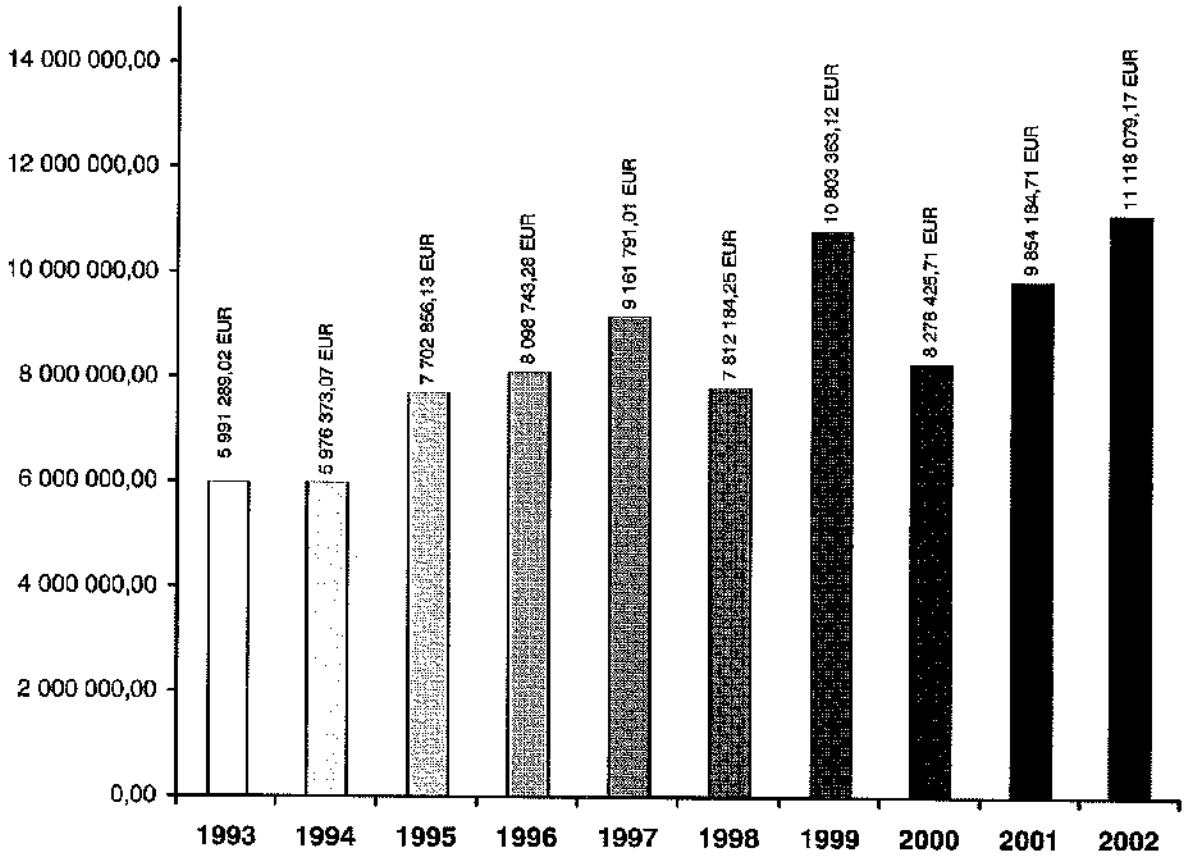

Apports annuels de la télévision à la production indépendante, par chaîne

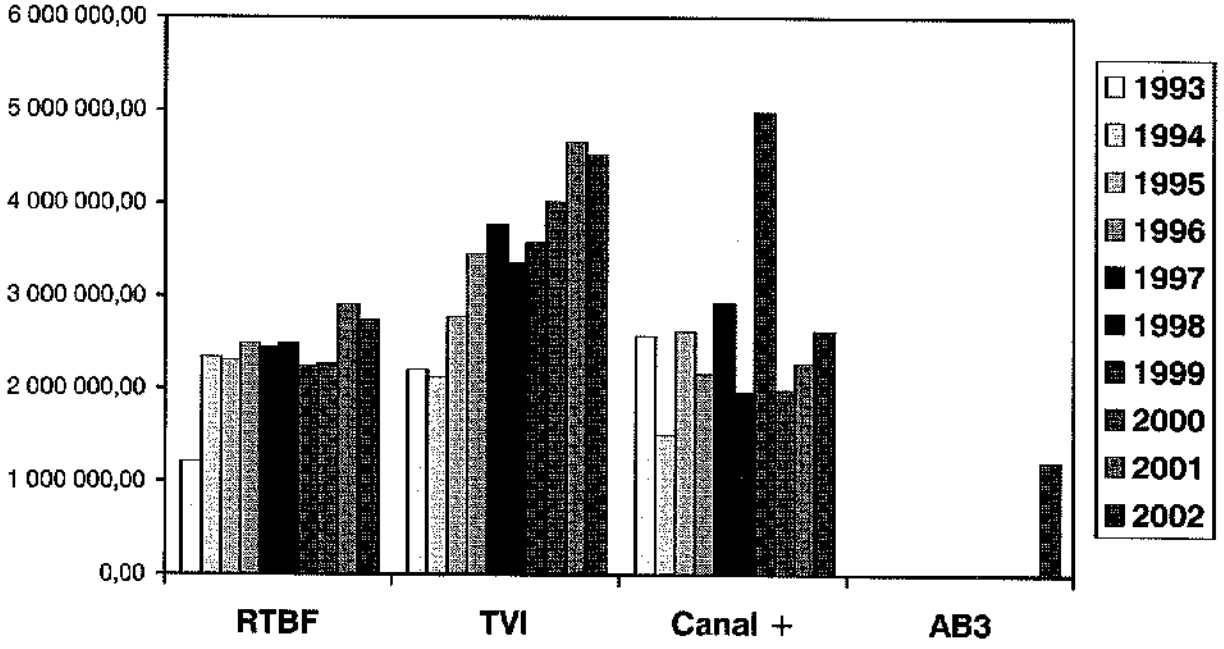

1. Convention entre la RTBF, les associations professionnelles et la Communauté française

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 1.214.678,27 EUR était versé au «fonds de création cinématographique et audiovisuelle». Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets depuis 1994.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'oeuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant minimum de 1.191.999,30 EUR en 2002.

Ces oeuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.
Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il a depuis lors régulièrement procédé à l'évaluation de l'application de la convention. Il s'est réuni trois fois en 2002.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Evolution de la répartition du budget de 1.214.678,27 EUR :
En 1993 :
a) 743.680,57 EUR pour la coproduction d'au moins 3 films de fiction cinématographique, avec un droit de tirage maximum de 371.840,29 EUR par film;
b) 148.736,11 EUR pour les documentaires (49.578,70 EUR maximum par projet);
c) 322.261,58 EUR pour des oeuvres télévisuelles de fiction (série, téléfilm et animation).

En 1994 :
a) 483.392,37 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 334.656,25 EUR pour les documentaires;
c) 198.314,82 EUR pour les téléfilms;
d) 198.314,82 EUR pour les animations de télévision.

En 1995 :
a) 532.971,08 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 272.682,88 EUR pour les documentaires;
c) 409.024,32 EUR pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1996 :
a) 421.418,99 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 272.682,88 EUR pour les documentaires + 24.913,30 EUR d'un projet de documentaire non abouti en 1995;
c) 520.576,40 EUR pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1997 :
a) 421.418,99 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 297.472,23 EUR pour les documentaires;
c) 495.787,05 EUR pour les téléfilms, séries et animations de télévision.

Une répartition identique a été adoptée pour les années 1998 et 1999 ; pour cette dernière année, 6.197,34 EUR non concrétisés pour un développement long métrage 97, ont été reportés sur le même créneau en 1999.

Pour l'année 2000, la répartition suivante avait été adoptée
a) Long métrage : 470.997,70 EUR;
b) Documentaire : 247.893,52 EUR;
c) Téléfilm : 495.787,05 EUR.

En 2001, cette répartition a été modifiée comme suit
a) Long métrage : 470.997,70 EUR;
b) Documentaire : 272.682,88 EUR;
c) Téléfilm : 470.997,70 EUR.

Une répartition identique a été adoptée pour l'exercice 2002.

L'année 1997 avait été l'occasion de la mise en place de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

En ce qui concerne les obligations 97, le Comité d'Accompagnement de la chaîne a conclu au respect de la convention, clôturée au quatrième trimestre de 98. Pour l'année 98, on a pu constater que le « retard « structurel d'engagement (dû au caractère des projets aidés, notamment des longs métrages qui nécessitent une très longue période de préparation avant la mise en production effective) a été quasiment comblé ; ce sont en effet presque trois-quarts des engagements qui ont été effectués au 31 décembre 98 pour cet exercice, contre à peine un tiers à la clôture théorique de l'exercice précédent.
L'année 1999 va plus loin dans ce sens, puisque plusieurs longs métrages importants en développement de coproduction se sont concrétisés dans une période de temps assez courte, avec le succès que l'on sait.

Le droit de tirage effectué par la chaîne pour le projet « Une petite fête «, de Chris Vander Stappen a été réparti sur deux exercices budgétaires : 32.226,16 EUR en 1999 et 73.128,59 EUR pour 2000.

En 2001, le Comité d'accompagnement a entériné la fin des travaux visant à une réforme du contrat-type passé entre la chaîne et le producteur indépendant, afin de s'adapter à l'évolution générale du paysage audiovisuel. Le **nouveau contrat-type** et ses modalités d'application ont été signés en date du **6 septembre 2001**.

L'enveloppe 2001 en long métrage a été complétée par un solde non utilisé en développement «Alice» (6.197,34 EUR) et par le solde du projet annulé «Le troisième étage» (80.565,40 EUR), pour atteindre un montant global de 557.760,43 EUR.
Il convient également de souligner le nouveau développement de l'engagement en documentaire, de sorte que 73.500,43 EUR avaient déjà été engagés sur l'exercice 2002, ainsi que l'importance de l'investissement en liquidités de la RTBF sur cet exercice 2001, soit 1.566.871, 16 EUR, ce qui a résorbé tout à fait le déficit de l'exercice précédent et a permis de présenter un boni, à l'aube de l'exercice 2002.

Pour l'année 2002, le dépassement de l'enveloppe disponible pour le documentaire s'est accentué, et a atteint 98.187,16 EUR. La chaine a dû prendre certaines mesures face à cette situation, comme la non-production de doubles formats et le recentrage de la coordination des productions de documentaires.
Certains projets de téléfilms et longs métrages étant encore en prévision au 31/12/2002, c'est sur ces deux enveloppes que sera affecté le dépassement constaté en documentaires; le rééquilibrage de la répartition financière par secteur sera réalisé en 2003.

Récapitulatif de l'apport cumulé Fonds Spécial et Cash RTBF

1993	1.212.199,34 EUR	
1994	2.342.465,60 EUR	
1995	2.305.319,90 EUR	
1996	2.483.479,16 EUR	
1997	2.457.114,00 EUR	
1998	2.482.511,59 EUR	
1999	2.246.177,80 EUR	
2000	2.267.459,76 EUR	
2001	2.912.933,01 EUR	
2002	2.743.468,01 EUR	(*)
TOTAL	**23.453.128,17 EUR**	(*)

(*) sous réserve de vérification

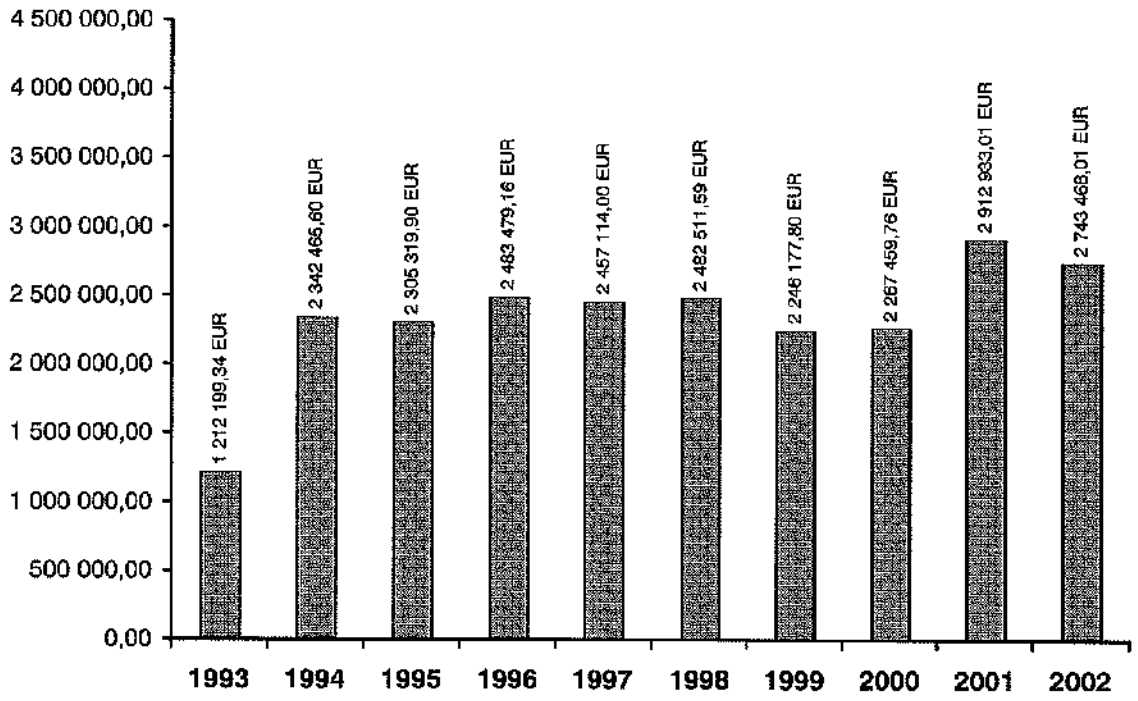

RTBF : apport global à la coproduction indépendante

sous réserve de vérification. (montants en EUR)

2001	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	557.760,43	239.464,99	168.071,81	193.356,95	600.893,75
Docu	272.682,88	353.291,46	743.048,89	/	1.096.340,35
Téléfilms	470.997,70	1.018.735,55	713.322,02	/	1.687.436,73
	1.301.441,01	1.611.492,00	1.624.442,72	193.356,95	3.429.291,67

2002	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	470.997,71	338.384,42	78.584,01	138.820,40	555.788,83
Docu	272.682,88	559.031,00	875.598,00	/	1.434.629,00
Téléfilms	470.000,00	632.372,00	214.281,00	/	846.653,00
	1.213.680,59	1.529.787,42	1.168.463,01	138.820,40	2.837.070,83

Récapitulatif des projets soutenus dans le cadre du Fonds Spécial

LONGS METRAGES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Vapeur	To Do Today	12.394,68 EUR
Le tango Rashevski	Entre chien et loup	74.368,06 EUR et 79.507,04 EUR en réinvestissement
Une part du ciel	Tarantula	49.578,70 EUR
Bistrot	Prod du Dragon	12.394,68 EUR
J'ai toujours voulu être une sainte	Artémis	61.973,39 EUR
Mille mois	Entre chien et loup	12.394,68 EUR
Camino	Novak Prod	12.394,68 EUR
25° en hiver	Man's Films	49.578,70 EUR et 560 EUR en réinvestissement
Meisje	K2	37.184,03 EUR en prévision
Le soleil assassiné	Les Films du Fleuve	61.973,38 EUR en prévision
Renée	Versus Production	61.973,38 EUR en prévision
La vraie vie	Versus Production	12.394,68 EUR en prévision
Trouble	To Do Today	12.394,68 EUR en prévision
	TOTAL :	**470.997,71 EUR**

TELEFILMS ET SERIES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
L'enfant de la lumière	Banana Film	50.000,00 EUR
Kadogo	Banana Film	50.000,00 EUR
Le choix de Macha	AT Prod	25.000,00 EUR
L'amant de mes rêves	Saga Film	25.000,00 EUR
Poil de carotte	Saga Film	25.000,00 EUR
La remise aux araignées	Banana Film	30.000,00 EUR
Les Thibault	Saga Film	50.000,00 EUR
La vie comme elle vient	AT Prod	25.000,00 EUR
La maison du Canal	Artémis	25.000,00 EUR en prévision
Maigret	Artémis	165.000,00 EUR en prévision
	TOTAL :	**470.000,00 EUR**

DOCUMENTAIRES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Un passeport hongrois (part 2)	Cobra Films	2.850,78 EUR
La nuit du coup d'état	Nord Films	4.957,87 EUR
Heureux séjour	Luna Blue	12.394,68 EUR
Sur les cendres du vieux monde	C.V.B	6.197,34 EUR
Une étoile et moi	Simple Prod	4.957,87 EUR
En attendant la révolution	Cobra Films	7.436,81 EUR
Aujourd'hui je suis en vie	Good and bad news	14.873,61 EUR
Sonora	Paradise Films	6.197,34 EUR
Elian show	Paradise Films	6.197,34 EUR
La grotte Cosquer	To Do Today	7.436,81 EUR
La comédie de Claude Volter	Blue in Green	9.915,74 EUR
Radio schizo	Iota Prod	7.436,81 EUR
Le destin de Caron	Dérives asbl	24.789,35 EUR
Racines lointaines	Cobra Film	12.394,68 EUR
Les hommes de Pâques	Aligator Film	12.394,68 EUR
Bruxelles (l'écume des villes)	Saga Film	12.394,68 EUR
La décomposition de l'âme	Image Création.com	12.394,68 EUR
Chants de simplification	Cobra Films	4.957,87 EUR
Rendez-vous à Houndodji	Films de la Passerelle	7.436,81 EUR
La raison du plus fort	CVB	7.436,81 EUR
Hard living kids	Kaos Films	9.915,74 EUR
The virgin diaries	Inti Films	9.916,00 EUR
L'argent raconté aux enfants	Komplot	7.436,80 EUR
Faure, un requiem	Alizé Prod	7.436,80 EUR
Echographie	Magellan	5.000,00 EUR
Une ville sous haute surveillance	AT Prod	7.436,80 EUR
Baudouin 1er	Inti Films	7.436,80 EUR
Sur les traces de la loutre	7 ï a	9.915,74 EUR
Femmes de Présidents	Sokan	5.000,00 EUR
Louis Chédid	Entre chien et Loup	10.000,00 EUR
Porto Marghera	Périscope	5.000,00 EUR
Ma grand-mère une héroïne (partie 1)	Z. Company	3.135,64 EUR
	TOTAL :	**272.682,88 EUR**

DOCUMENTAIRES 2003

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Ma grand-mère une héroïne (partie 2)	Z. Company	8.864,36 EUR
Tu seras communiste mon fils	Cobra	2.000,00 EUR
Victor et le policier	Memento	7.440,00 EUR
Saya, Djemal et Miriana	Dérives	14.874,00 EUR
Ramazan Gungor	G.S.A.R.A	2.000,00 EUR
Les prières du seigneur de la guerre	Dizzy Prod	10.000,00 EUR
Made in USA	Entre chien et Loup	7.436,80 EUR
La guerre des échecs	Films de la Passerelle	5.000,00 EUR
Milonga	Lux Fugit Film	2.000,00 EUR
Corps accords	Versus	1.000,00 EUR
Rencontre avec Mme A	Entre chien et loup	3.000,00 EUR
Hergé, Tintin et moi	Périscope	5.625,00 EUR
Ce n'est pas votre chanson	Périscope	4.500,00 EUR
Le fils d'Ana	Novak Prod	4.500,00 EUR en prévision
Frontières	Paradise Films	6.197,00 EUR en prévision
Tempolis	MGV Prod	3.750,00 EUR en prévision
Kinshasa, l'écume des villes	Saga Film	10.000,00 EUR en prévision
	TOTAL :	**98.187,16 EUR**

2. RTL-TVI

Le 17 août 1994 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la chaîne privée TVI et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF, UPPT et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de TVI, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante en Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant fixé pour 1993 à 1.214.678,30 EUR (équivalent à 1,6% du chiffre d'affaires publicitaire de TVI) et pour les années suivantes à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire de TVI (1,6% en 1994 ; 1,8% en 1995 ; 2% en 1996 ; 2,2% pour 1997 et les années ultérieures). D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 991.574,10 EUR. Ce dernier montant est indexé, à partir du 1er janvier 1998, au prorata du chiffre d'affaires de la chaîne, conformément à la nouvelle convention globale du 6 janvier 1997 conclue entre TVI et la Communauté française.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux coproductions, les montants sont versés par TVI en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. TVI peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par TVI au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Les montants concernés ne peuvent être affectés à des achats de droits de diffusion. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux commandes de programmes, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive. TVI s'est engagé à lancer des appels d'offres à cette fin. Un maximum de 50% de l'engagement en commandes de programmes peut être constitué par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations techniques de TVI, pour autant que les devis de TVI soient égaux ou inférieurs à ceux d'autres prestataires de services.

Durant l'année 1997, le Gouvernement a conclu avec TVI une nouvelle convention liée au renouvellement pour 9 ans de son autorisation d'exploiter une télévision privée en Communauté française.
La nouvelle convention a confirmé le dispositif prévu dans le protocole d'accord.

Elle a en particulier arrêté comme mécanisme pluriannuel pour déterminer le montant d'obligation, le taux de 2,2% du chiffre d'affaires.
Elle a toutefois complété les obligations en matière de commandes de programmes (991.574,10 EUR) par un mécanisme de progressivité en lien avec le chiffre d'affaires, dont la première adaptation intervient pour le calcul des obligations de l'année 1998.
Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement réunit les représentants du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias, de la Commission de Sélection des Films, des associations professionnelles signataires et de TVI.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Récapitulatif des apports de RTL-TVi en coproduction et commande de programmes

1993	2.206.252,37 EUR	
1994	2.134.161,56 EUR	
1995	2.777.777,68 EUR	
1996	3.452.021,27 EUR	
1997	3.770.658,83 EUR	
1998	3.363.009,38 EUR	
1999	3.576.191,31 EUR	
2000	4.019.905,00 EUR	
2001	4.673.325,62 EUR	(1)
2002	4.525.689,57 EUR	(1)
TOTAL	**34.498.992,60 EUR**	(1)

(1) Montants soumis à vérification.

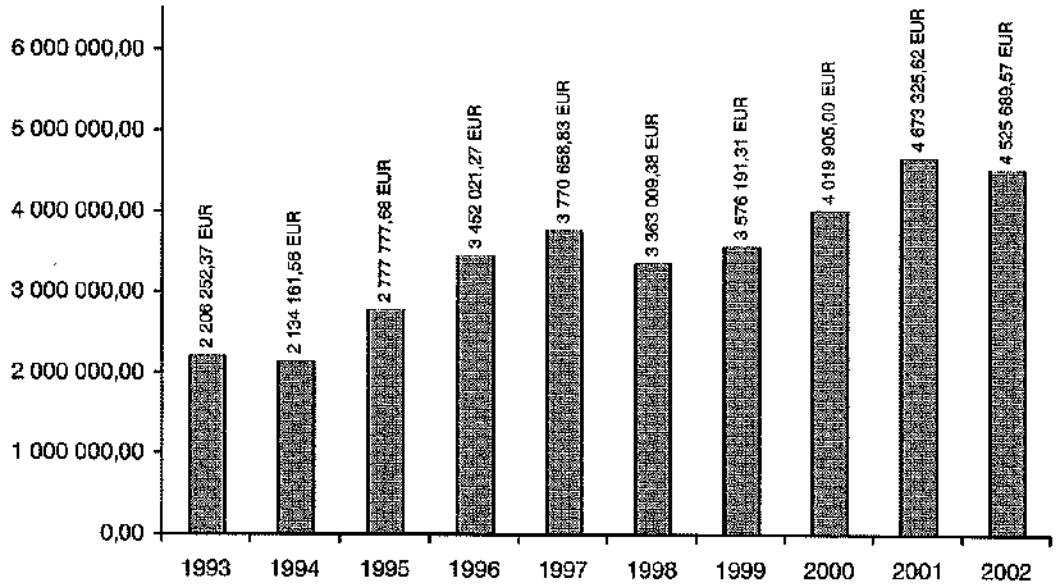

Pour l'année 2002, les engagements exécutés par TVI ont été les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 2.486.933,91 EUR, résultant d'un montant de base 2002 de 2.601.208,68 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2001) diminué d'un montant de 114.274,77 EUR correspondant au report d'excédent admissible de 5% de l'obligation de base 2001 (l'excédent total pour l'exercice 2001 s'élève à 139.064,12 EUR).

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Un homme par hasard de Edouard Molinaro	AT Production	520.576,40 EUR
Papa, maman s'ront jamais grands de Jean-Louis Bertucelli	K2	260.288,20 EUR
La maison des enfants de Aline Issermann	K2	260.288,20 EUR
Le grand patron	Artémis Productions	520.576,40 EUR
Zoum	Mars Entertainment	260.288,20 EUR
Pas vu, pas pris	Mars Entertainment	260.288,20 EUR
Everest en direct (Mont Cook) de Henri de Gerlache	Elize Production	25.000,00 EUR
«Président Ferrare» et «La fuite du temps»	Mars Entertainment	480.214,10 EUR
	TOTAL COPRODUCTIONS	**2.587.519,70 EUR**

Ces engagements ont été soit déclarés par TVi - et soumis prochainement à évaluation - soit admis par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de vérification des retombées en Communauté française pour certains d'entre eux, et des contrats définitifs et de leur conformité avec le protocole d'accord pour d'autres.

Conformément au prescrit du protocole d'accord, les montants excédentaires admis par le comité d'accompagnement par rapport à l'obligation de base pourront faire l'objet d'un report (5% de l'obligation de base maximum) sur l'exercice suivant et/ou venir en déduction d'un manquement en matière de commandes de programmes.

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 1.218.656,31 EUR, résultant du montant d'obligation de base 2001 de 1.226.382,52 EUR, indexé au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de TVI constaté entre les années 1999 et 2000 (soit une progression de 4,37 %), soit 1.279.975,44 EUR diminué d'un montant de 61.319,13 EUR correspondant au report d'excédent admissible constaté sur l'exercice 2001.

Les engagements déclarés par TVI sont les suivants :

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Enquêtes	Key News/Cheyenne	252.176,30 EUR
Souriez vous êtes filmés	Key News/Newscom	234.115,30 EUR
Mediapub	Key News	59.167,20 EUR
Rien de personnel	Key News	176.000,00 EUR
Si c'était vous	Newscom/Key News	393.356,96 EUR
Main à la patte	Newscom	380.366,77 EUR
Moteurs	Newscom/Unicap	303.425,22 EUR
Zoom	Zoom	95.933,00 EUR
Live Club	Tempo Allegro	43.629.12 EUR
	TOTAL :	**1.938.169,87 EUR**

Ces engagements ont été déclarés par TVI et doivent être encore soumis à évaluation par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

3. Canal +

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + Belgique pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + de droit français. Elle garantit la bonne exécution de la convention avec Canal + Belgique, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française par des interventions en coproduction pour un montant annuel de 1.983.148,20 EUR.

Un avenant entré en vigueur le 22 janvier 1991 a également élargi ce type d'intervention aux pré-achats.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de Canal + Belgique intervenue en avril 1998, la convention entre le Gouvernement de la Communauté française et Canal + de droit français a été prorogée à dater du 1er janvier 1998 pour une durée de neuf ans, par avenant à cette convention signé le 20 avril 1998.

A cette occasion, le montant d'obligation minimum a été porté à 2.375.613,04 EUR, tandis qu'un mécanisme de progressivité de l'investissement en lien avec le chiffre d'affaires de Canal + Belgique a été instauré avec prise d'effet au 1er janvier 2001.

En matière de contrôle, le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des engagements de Canal+.
Cette analyse est effectuée sur deux bases : lorsque les projets sont soutenus par le Centre du Cinéma, le respect des critères est vérifié au sein des dossiers existants ; dans les autres cas, la vérification des engagements est menée sur la base d'échanges directs de documents avec la chaîne et les producteurs indépendants concernés.

Au sein du Comité de Concertation est organisée annuellement une rencontre d'information quant à l'évaluation de ces obligations.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le relevé des engagements de Canal + depuis 1993.

	Canal +	
1993	2.572.837,31 EUR	
1994	1.499.745,91 EUR	
1995	2.619.758,55 EUR	
1996	2.163.242,84 EUR	
1997	2.934.018,18 EUR	
1998	1.966.663,28 EUR	
1999	4.980.994,00 EUR	
2000	1.991.060,95 EUR	
2001	2.267.926,30 EUR	
2002	2.627.366,00 EUR	(1)
TOTAL	**25.623.613,33 EUR**	(1)

(1) Montants soumis à vérification

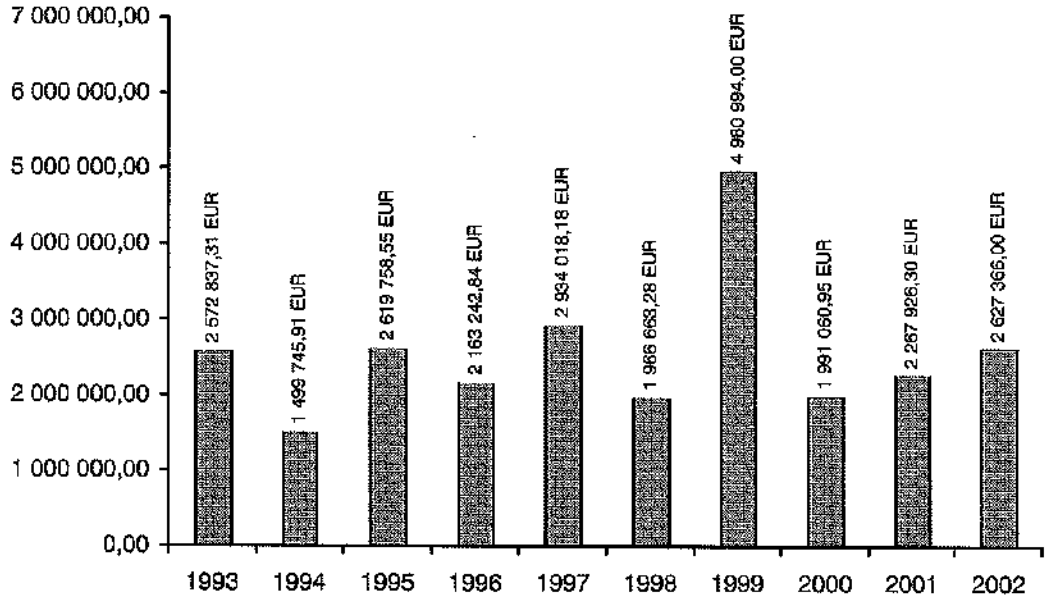

Pour l'année **2002**, voici l'inventaire des productions qui ont été préachetées ou coproduites par Canal + France. Les montants mentionnés sont les engagements de Canal+ dans les coproductions, calculés en fonction de la part belge, selon la méthode de calcul fixée par l'avenant à la convention.

Les montants de l'exercice 2002 apparaissant ci-après constituent une déclaration non définitive de Canal +.

En effet, ils doivent être complétés par les engagements pris par Canal + dans les programmes audiovisuels.

25° EN HIVER
Producteur belge : Man's Films — 228.673,00 EUR
Réalisateur : Stéphane Vuillet

ANIMAL
Producteur belge : Versus Productions — 76.224,00 EUR
Réalisateur : Pierre-Erwan Guillaume

AVANT L'OUBLI
Producteur belge : Versus Productions — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Augustin Burger

LE BRUIT, L'ODEUR ET QUELQUES ÉTOILES
Producteur belge : Nota Bene — 19.056,00 EUR
Réalisateur : Eric Pittard

DEPUIS QU'OTAR EST PARTI
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Julie Bertucelli

GANGSTERS
Producteur belge : Saga Film — 182.939,00 EUR
Réalisateur : Olivier Marchal

JEUX D'ENFANTS
Producteur belge : Artémis Productions — 274.408,00 EUR
Réalisateur : Yann Samuel

MILLE MOIS
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 30.490,00 EUR
Réalisateur : Faouzi Bensaïdi

ORGANISATION
Producteur belge : Les Films de l'Etang — 60.980,00 EUR
Réalisateur : Jean-Marc Moutout

LA PART MANQUANTE
Producteur belge : K2 — 304.898,00 EUR
Réalisateur : Benoît Mariage

PAS SI GRAVE
Producteur belge : Saga Film — 121.959,00 EUR
Réalisateur : Bernard Rapp

RENÉE
Producteur belge : Versus Productions — 182.939,00 EUR
Réalisateur : Catherine Corsini

LE SOLEIL ASSASSINÉ
Producteur belge : Les Films du Fleuve — 121.959,00 EUR
Réalisateur : Abdelkrim Bahloul

STORMY WEATHER
Producteur belge : Les Films du Fleuve — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Solveig Anspach

LE TANGO RASHEVSKI
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 457.347,00 EUR
Réalisateur : Sam Garbarski

UNE PART DU CIEL
Producteur belge : Tarantula — 228.674,00 EUR
Réalisateur : Bénédicte Liénard

WILD SIDE
Producteur belge : Y.C. Aligator Film — 62.413,00 EUR
Réalisateur : Sébastien Lifshitz

Soit un total de 2.627.366,00 EUR pour une obligation de 2.107.095,00 EUR sous réserve de l'évaluation.

4. AB3

Le 28 mars 2002 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la société anonyme YTV et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de AB3, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante dans la Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant minimum fixé à 545.365,75 EUR. Ce montant est indexé, à partir du 1er mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne. D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 386.629,64 EUR. Ce montant est indexé, à partir du 1er mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux coproductions, l'apport de la chaîne est destiné à contribuer à la coproduction d'œuvres de fiction cinématographique ou télévisuelle (téléfilms, séries, animations) ou d'œuvres documentaires. Un minimum de 40% de l'engagement en coproduction doit être consacré à des œuvres de fiction cinématographique et des œuvres documentaires.

Les montants sont versés par AB3 en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. AB3 peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris soit directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, soit sous forme de pré-achats, soit sous forme de soutiens à l'écriture, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par AB3 au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux commandes de programmes, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive.

De manière exceptionnelle pour l'exercice 2001, les obligations en matière de coproduction et de commandes de programmes sont additionnées à celles de l'exercice 2002.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement réunit les représentants du Service général de l'audiovisuel et des multimédias, de la Commission de sélection des films, des associations professionnelles signataires et de AB3.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Pour les années 2001 (trois mois d'activité) et 2002, les engagements exécutés par AB3 sont les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par AB3 s'élève à 679.228,24 EUR, résultant d'un montant de base 2002 de 545.365,75 EUR auquel s'ajoute 133.862,49 EUR pour les trois mois d'activité en 2001.

AB3 déclare avoir pris des engagements dans les projets suivants :

Wild Side de Sébastien Lifshitz Produit par Aligator Film	109.000,00 EUR
Le monde vivant de Eugène Green Produit par Les Films du Fleuve	59.000,00 EUR
Stormy weather de Solveigh Anspach Produit par Les Films du Fleuve	50.000,00 EUR
Ne meurs pas Produit par AT Productions	408.000,00 EUR
Le soleil assassiné de Abdelkrim Bahloul Produit par Les Films du Fleuvre	100.000,00 EUR
Le tango Rashevski de Sam Garbarski Produit par Entre Chien et Loup	75.000,00 EUR
TOTAL COPRODUCTION	**801.000,00 EUR**

Ces engagements seront soumis prochainement à évaluation par le groupe d'agrément et le Comité d'accompagnement.

Conformément au prescrit du protocole d'accord, les montants excédentaires admis par le Comité d'accompagnement à l'obligation de base pourront faire l'objet d'un report (5% de l'obligation de base maximum) sur l'exercice suivant et/ou venir en déduction d'un manquement en matière de commandes de programmes.

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par AB3 s'élève à 463.560,90 EUR, résultant du montant d'obligation de base 2002 de 396.629,64 EUR auquel s'ajoute un montant de 66.931,26 EUR correspondant aux trois mois d'activité en 2001.

Les engagements admis par le comité d'accompagnement sont les suivants :

Explosif Produit par Keynews TV	240.000,00 EUR
Starmag Produit par Keynews TV	128.000,00 EUR
Showbiz Produit par Keynews TV	1.000,00 EUR
Ecoute et gagne Produit par Ledwin Productions	39.656,70 EUR
Diane by night Produit par Tourne Sol Production	5.949,45 EUR
Belgique dernière - émission 3 Produit par Tourne Sol Production	5.949,44 EUR
TOTAL COMMANDES	**420.555,59 EUR**

On observe un manquement de 43.005,00 EUR par rapport à l'obligation de base. Ce manquement pourra toutefois être compensé par un excédent admis par le Comité d'accompagnement en matière de coproduction.

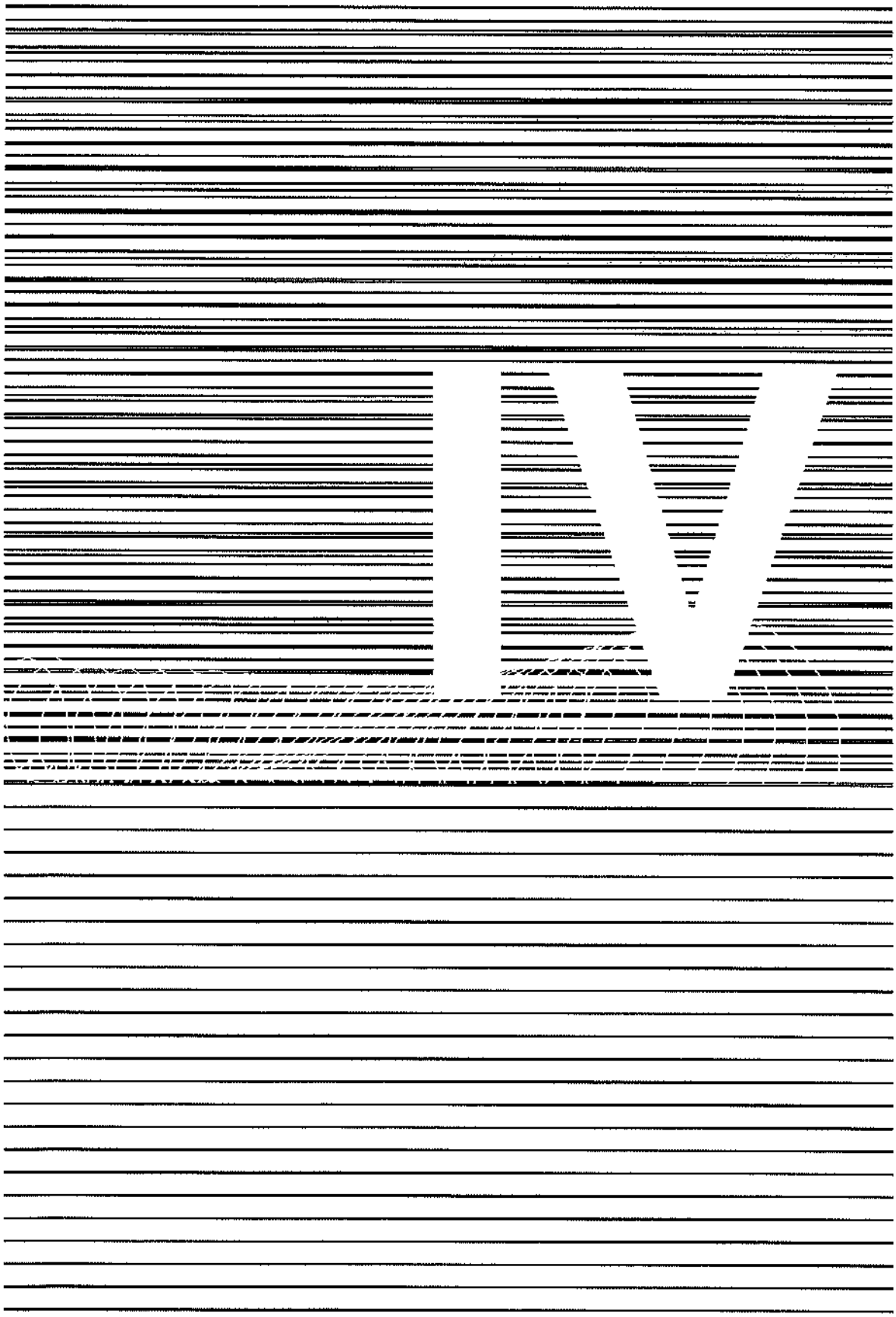

CHAPITRE IV

ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET ATELIERS D'ECOLES

Contact:
Serge MEURANT

Tél. : 02/413.22.39
Fax : 02/413.20.68
E-mail : serge.meurant@cfwb.be

LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLES

Afin d'encourager la création cinématographique et audiovisuelle, la Communauté française soutient, depuis la fin des années septante, d'une part, des **ateliers d'accueil** qui coproduisent, promeuvent et distribuent des œuvres de création, en priorité des premières œuvres, et, d'autre part, des **ateliers de production** qui réalisent leurs projets propres (documentaires, animation, courts métrages de fiction, expérimentation).

Par ailleurs, trois **ateliers d'école**, rattachés à l'INSAS, à l'IAD et à la Cambre, sont liés à la Communauté française par des conventions particulières. Ces ateliers ont pour objectif la production des travaux de fin d'études de leurs étudiants.

1. Réglementation des ateliers d'accueil et de production

Les règles de reconnaissance et de subventionnement des ateliers d'accueil et de production sont définies dans **l'arrêté de l'Exécutif du 26 juillet 1990**.

L'Exécutif ne peut reconnaître que deux **ateliers d'accueil**, l'un en région bruxelloise et l'autre en région wallonne. Il s'agit du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP) à Liège. Les deux structures sont ouvertes à l'ensemble des réalisateurs et des producteurs de la Communauté française.

Dix **ateliers de production** sont actuellement reconnus : l'Atelier Alfred, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !), Caméra Enfants Admis, le Centre de création, formation et diffusion multimédia, le Centre de Promotion Culturelle (CPC), le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), le Centre libéral d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Clara), le Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Gsara), Dérives et Graphoui.

Pour être agréés, les ateliers d'accueil et de production doivent répondre à 5 critères:

a) être une personne morale;
b) promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
c) privilégier les premières œuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française;
d) valoriser et développer le patrimoine culturel de la Communauté française;
e) développer l'ensemble des activités susmentionnées en Communauté française, et veiller à développer celles-ci à un niveau belge et international;
f) satisfaire aux critères définis ci-dessus depuis trois ans au moins.

Les ateliers peuvent conclure des accords de coproduction ou de diffusion avec la RTBF, des chaînes étrangères ou des chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française. Ils peuvent également coproduire avec le secteur associatif, être reconnus à ce titre par le secteur de l'Education Permanente ou des Centres créatifs.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre, consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

Au niveau des subventions, l'arrêté prévoit une aide dans les frais de fonctionnement et dans les frais de personnel, une aide en matière d'investissement et d'acquisition de matériel audiovisuel ainsi qu'à l'ensemble des activités de production, de promotion et de diffusion des films.

2. Subventions octroyées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

1. Aides en liquidités

1. Ateliers d'accueil	1999	2000	2001	2002
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	200.397,13	200.397,13	200.397,13	200.397,13
Wallonie Image Production	200.397,13	200.397,13	200.397,13	200.397,13
Total	400.794,26	400.794,26	400.794,26	400.794,26

2. Ateliers de production	1999	2000	2001	2002
AJC	64.452,32	69.410,19	69.410,19	69.410,19
Atelier Alfred	42.141,90	37.184,03	37.184,03	39.663,00
Caméra Enfants Admis	44.620,83	44.620,83	44.620,83	44.620,83
Centre Multimédia/ Atelier cinéma	79.375,51	79.375,51	79.375,51	79.375,51
Centre Vidéo de Bruxelles	57.015,51	57.015,51	57.015,51	57.015,51
Clara	17.352,55	29.747,22	29.747,22	29.747,22
CPC	38.547,44	26.152,77	26.152,77	26.152,77
Dérives	69.410,19	69.410,19	69.410,19	69.410,19
Graphoui	49.578,70	49.578,70	49.578,70	49.578,70
Gsara	37.184,03	37.184,03	37.184,03	37.184,03
Total	499.678,98	499.678,98	499.678,98	499.678,98

3. Ateliers d'école	1999	2000	2001	2002
La Cambre	29.747,22	29.747,22	29.747,22	29.747,22
IAD	73.475,64	73.475,64	73.475,64	73.475,64
INSAS	73.475,64	73.475,64	73.475,64	73.475,64
Total	176.698,50	176.698,50	176.698,50	176.698,50
Total général	1.077.171,74	1.077.171,74	1.077.171,74	1.079.650,71

2. Aides en matériel

En plus des aides en liquidité, les ateliers d'accueil et de production reçoivent, en prêt, du matériel mis à leur disposition par la Communauté française.

1. Ateliers d'accueil	1999	2000	2001	2002*
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	38.718,71	34.711,17	23.336,30	54.144,57
Wallonie Image Production	41.532,90 avec Dérives	45.675,27 avec Dérives	29.496,16	65.283,56 avec Dérives
Total	80.251,16	80.386,44	52.832,46	119.428,13

2. Ateliers de production	1999	2000	2001	2002
AJC	25.557,70	19.191,17	21.690,68	8.944,98
Atelier Alfred		3.250,28		5.657,96
Caméra Enfants Admis	9.415,42	10.478,34	16.094,39	8.364,92
Centre Multimédia/ Atelier cinéma	18.532,69	12.198,32	7.436,81	8.409,67
Centre Vidéo de Bruxelles	29.891,17	36.556,56	12.394,68	23.417,95
Clara	12.000,60		10.738,13	
CPC		9.528,75		1.500,00
Dérives	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP
Graphoui			18.592,01	9.562,52
Gsara		11.867,68	6.944,49	22.066,00
Total	95.397,56	103.071,10	93.891,19	87.924,00
Total général	175.649,20	183.457,54	146.723,65	207.352,13

** Pour 2002, les chiffres présentés sont provisoires, arrêtés au 15/12/02.*

3. LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLES : SUIVI DE L'EVALUATION

En 2002, un **expert indépendant**, Monsieur Henri Roanne-Rosenblatt, désigné par le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel ,a rédigé un rapport d'évaluation des ateliers d'accueil, de production et des ateliers d'écoles de la Communauté française dont les conclusions ont été rendues publiques lors de la Xe édition de **Filmer à tout prix**.
Elles font l'objet d'un travail de réflexion au sein du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel afin de proposer au Ministre de nouvelles orientations conformes à l'évolution actuelle des ateliers. Celui-ci devrait aboutir à des recommandations concrètes en début d'année 2003.

Cette évaluation , poursuivie en collaboration avec l'observateur de la Communauté française, met en lumière certaines lignes générales de cette évolution.

Les ateliers d' accueil et de production sont le fruit d'une politique cohérente et à long terme de soutien à la production, et surtout à celle de premières œuvres, développée par la Communauté française de Belgique depuis plus de vingt ans.
Ils constituent une structure de recherche et de développement en même temps qu' une étape intermédiaire entre les écoles de cinéma et la vie professionnelle.
La diversité de leurs démarches, la multiplicité des expériences qu'ils ont développées ont permis de forger un outil unique en Europe.
Les ateliers jouent un rôle important dans la production des films documentaires en Communauté française.
Ils ont participé, en tant que producteurs ou coproducteurs, à la réalisation de plus de 50% du volume horaire total des documentaires produits ces 5 dernières années.
Le statut d'ASBL des ateliers, leur mode de fonctionnement, le large recours aux statuts spéciaux d'emploi et au bénévolat, le temps que cela permet de consacrer au suivi des projets ont un effet démultiplicateur considérable des crédits mis à leur disposition par la Communauté française.

Les ateliers d'accueil ont effectué en 2002 un travail de clarification de leurs missions, en revisitant la notion d'atelier et en redéfinissant celle du documentaire de création. Ils ont réaffirmé la priorité donnée aux missions d'accueil, de développement et d'accompagnement des projets.

Les ateliers d'aide à la production ont manifesté en 2002 un dynamisme soutenu dans le domaine de la production documentaire et du cinéma d'animation, en privilégiant notamment les premières oeuvres.
L'AJC ! a développé avec davantage de succès encore sa politique de production de films «low ou no budget», dans des genres extrêmement divers allant de l'expérimental au documentaire, du court au long métrage.
D'autres ateliers ont enfin poursuivi des démarches permettant à des individus ou à des groupes sans moyens d'expression de se former aux techniques de l'audiovisuel et d'atteindre des résultats de qualité quasi professionnelle, grâce à l'encadrement de réalisateurs et de techniciens professionnels.

Les efforts des ateliers d'accueil et de production pour assurer une meilleure visibilité à leurs productions et de façon plus générale à leurs activités se sont concrétisés en 2002, par l'organisation de premières visions, par la présence des ateliers dans les festivals belges et étrangers avec une importante sélection de leurs films. Les collaborations nombreuses avec les télévisions témoignent d'une dynamique ininterrompue.

L'aide en matériel.

Le matériel mis à disposition des ateliers par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel revêt une importance croissante en regard, d'une part, de budgets non indexés et de l'augmentation constante du nombre des demandes, d'autre part, de l'évolution des technologies et du type de demandes qu'elle suscite. Le nombre de demandes d'aide à la postproduction ou à la finition est en constante augmentation, aussi bien dans les ateliers d'accueil que dans les ateliers de production.

L'emploi.

En date du 31 décembre 2001, l'emploi dans le secteur des ateliers de production et d'accueil représentait 77 postes à temps plein, répartis entre 91 personnes.
Même si le personnel des ateliers semble connaître une relative stabilité, celle-ci dépend cependant presque entièrement des aides publiques à l'emploi.
Seuls 15% des emplois sont , en effet , rémunérés sur fonds propres .
Même si le Plan Prime est le mode de subvention le plus courant dans les ateliers de la région wallonne, l'aide publique à l'Emploi la plus présente reste sans nul doute le «Fonds Budgétaire Interdépartemental de la promotion de l'Emploi» (FBIE).

L'association des ateliers, l'AAPA.

Les ateliers se sont regroupés en novembre 2000 en une association de fait, l'AAPA. Celle-ci exerce plusieurs rôles. Elle constitue une plate-forme de réflexion sur les problématiques abordées jusqu'alors par chacun de ceux-ci isolément : la définition d'une philosophie commune, la coordination du matériel dont disposent les ateliers, la situation de l'emploi et l'appartenance des ateliers au secteur non-marchand, l'archivage, etc.
Pour la seconde fois, une bourse d'aide à l'écriture et au développement a été attribuée; cette année elle a été décernée dans le cadre de Filmer à Tout Prix, en novembre 2002 à Madame Yaël André pour son projet «Dames à chats» .
82 dossiers ont été soumis au jury de la bourse. Ce qui témoigne de la pertinence de cette initiative de soutien à la création.

4. PRODUCTIONS TERMINEES EN 2002

4.1. Ateliers d'accueil

Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles

Le chemin de la patate douce de Philippe Simon
Documentaire/Beta SP/64'/couleur
Coproduction : CBA/Underworld/Philippe Simon et Johan Van den Eynde

L'homme à moitié dégelé de Daniel De Valck et Anne Deligne
Documentaire/Beta SP/52'/couleur
Coproduction : CBA/Cobra Films/RTBF Carré Noir/MCF (Fonds TV)/ADR Productions (Fr)

Heureux séjour de Marta Bergman
Documentaire/DV Cam/56'/couleur
Coproduction : CBA/Luna Blue Film/RTBF/VPRO/VRT/Canal+ Belg/Marta Bergman

Echographie de Thomas de Thier
Essai documentaire/Beta dig/44'/couleur
Coproduction : CBA/Magellan Production & Consulting sprl/RTBF Carré Noir/Yenta Production/Image+/Cosip/MCF (Fonds TV)

Chants de simplification de Renaud De Putter
Essai - *1ère oeuvre*/Beta dig/40'/couleur
Coproduction : CBA/Le Bureau des Arts asbl/Cobra Films (codélégué)/MCF (Fonds TV)/Fondation Spes/RTBF (Fonds spécial)/RTBF Carré Noir

L'occupation des sols de Marie-Françoise Plissart
Documentaire - *1ère œuvre*/Beta dig/26'/c
Coproduction : CBA/Michel de Wouters Productions/MCF (Fonds TV)/Arte Belgique/ RTBF

Parle de Anne Closset
Documentaire -*1ère œuvre*/Beta dig/56'/c
Coproduction : CBA/Athanor/Gsara

La décomposition de l'âme de Nina Toussaint et Massimo Iannetta
Long métrage documentaire/Film/60 & 80'/couleur
Support tournage : S16
Finition : Beta dig et éventuellement 35mm
Coproduction : CBA/Image Création.com/RTBF/MCF (Fonds TV)/NDR Arte/Filmförderung Hamburg/Lichtfilm (Köln-Allemagne)

IRAN- sous le voile des apparences de Thierry Michel
Film/90'/35mm/couleur
Coproduction : CBA/Les Films de la Passerelle/MCF/RTBF/VRT/RTBF (Fonds spécial)/DGCI/RAI Italie/YLY Finlande/Media Distribution/ Eurimage/Films d'Ici France/CNC/Arte France

Hubert Nyssen, portrait en 13 fragments de Marie Mandy
Essai documentaire/Video/52'/c
Support tournage : Beta SP - Finition : Beta Dig
Coproduction : CBA/Saga Film/MCF (Fonds TV)/France 3 Méditerranée/ CNC/Conseil général des Bouches du Rhône (Fr)/Procirep

Une leçon de tolérance de Roger Beeckmans
Documentaire/Béta dig./54'/couleur
Coproduction : CBA/Image Création.com/RTBF/MCF (Fonds TV)/DGCI/ Commune de Schaerbeek

Saya et Mira de Jasna Krajinovic
Documentaire - *1ère œuvre*/Video/52'/couleur
Coproduction : CBA/Dérives/Arte (Fr)/RTBF Fonds Spécial/Agat Films (Fr)

Léon Frédéric de Claude François
Film/7'/couleur
Support tournage : S16 - Finition : 35mm
Coproduction : CBA/PBC Pictures/MCF (Fonds TV)/Ambiances asbl/RTBF Carré Noir/Thème Six asbl

Nosotros de Diego Martinez-Vignatti
Documentaire/Béta dig /52'/couleur
Coproduction : CBA/Lux Fugit Film/MCF/RTBF

A l'ombre d'une mémoire de Mustafa Balci
Documentaire/Beta dig /52'/couleur
Coproduction : CBA/Gsara/MCF Fonds TV/RTBF/auteur-réalisateur

De sable et de ciment de Jorge Leon
Essai - *1ère oeuvre*/Beta Dig/60'/couleur
Coproduction : CBA/Novak prod/MCF(Fonds TV)/RTBF (Fonds spécial)/participations techniciens/Coto de Caza/Lichtpunt/COM 4HD (Espagne)/TVE

Benjamin de Katrin Libert
Documentaire - *1ère oeuvre*/Beta Dig/52 & 80'/couleur
Aide à la finition
Coproduction : CBA/Tabula Rasa/participations diverses

Derrière la forêt d'Ulrike Knorr
Essai - *1ère oeuvre*/DV Cam/52'/couleur
Coproduction : CBA/Laterna Magica/Ulrike Knorr/participation mixage

Les passagers de l'Alsace de Rob Rombout
Documentaire/Video/52'/couleur
Coproduction : CBA/Good & Bad News/France 3 Alsace/RTBF/MCF (Fonds TV)/ Meilleur des Mondes Productions (Fr)

Wallonie Images Productions

A mon père de Sylvia Rezsek
Vidéo documentaire - *1ère œuvre*/Béta digit 16/9/29'/Couleur
Coproduction : Dérives/W.I.P. /collaborateurs/Province du Hainaut/RTBF

Aux frontières de Danielle Arbid
Documentaire/Béta digit. 16/9/59'/Couleur
Coproduction : Versus Production/W.I.P/Belgique/M.C.F./ARTE France/RTBF (Fonds spécial)/DGCI/VRT/France/ Movimento Production/ Procirep/CNC/DG8

Feu ma mère de Sandrine Dryvers et Thierry Tirtiaux
Long métrage documentaire *1ère œuvre*/Béta digit. 16/9/80'/Couleur
Coproduction : Dérives/W.I.P/MCF/ARTE/RTBF.

Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
Long métrage - 16 mm - 210' - Couleur et N.& B.
Coproduction:Dovfilm/W.I.P./MCF/RTBF/ARTE/RTBF/Quality Film (Hongrie)
L'homme de Pâques de Thomas Lavachery
Vidéo documentaire - Beta Digital - 59' - Couleur et N. & B.
Coproduction : Y.C. Aligator Film/W.I.P./RTBF (Fonds spécial)/Canal+ Belgique/ Triangle 7/MCF/ Fonds Henri Storck
Le Krone : l'Autriche entre les lignes de Nathalie Borgers
Vidéo documentaire/Beta digit. 4/3 - 57'20''/Couleur
Coproduction : Entre Chien et Loup/W.I.P./M.C.F./ARTE Belgique/RTBF/Les Films de la Greluche/Artline Films/ Planète/ COSIP/ PROCIREP/Navigator Films Produktion Bundeskanzleramt/Wienerfund
Racines lointaines de Pierre-Yves Vandeweerd
Long métrage documentaire/Beta digital/70'/Couleur
Coproduction : Cobra Films/W.I.P./M.C.F./RTBF (Fonds spécial)/AGCD/Province de Namur/Gsara/Twins
Radio schizo de Karin Rondia
Vidéo documentaire/Beta digit. 16/9/54'23''/Couleur
Coproduction : Iota production /W.I.P./MCF (Fonds TV)/RTBF (Fonds spécial)/Gsara/Triangle 7/
Tatas de Boris Van Gils et Lucille Reyboz
Vidéo documentaire - Beta digit. - 52' - Couleur
Coproduction : Lux Fugit Films/W.I.P. /MCF/RTBF/Marcel Productions
Terres de confusion de Paola Stévenne
Vidéo documentaire - Beta digit. - 59'55'' - Couleur
Coproduction : Iota production/W.I.P./MCF/RTBF/ARTE/Festival des Arts/droits d'auteur/réalisateur

4.2. Ateliers de production

Atelier Graphoui

7 plasticiens en mouvement de Tania Nasielski
Vidéos d'artistes/miniDV, Betacam SP/47'
Quel est votre proche, quel est votre lointain de Jacques Faton et Sébastien Pirotte
Documentaire/Betacam SP/31'
Moi aussi je suis jeune - de Danser Danzon de Joanna Pinxteren
Documentaire/BetacamSP/53'
Toi, a une image près de Yvann Drion-Van Antwerpen
Documentaire/Betacam SP/26'

Atelier Jeunes Cinéastes !

Y.U.L. de Comes Chahbazian
12'/fiction
A suivre de Comes Chahbazian
4'48/fiction
Untitled de Comes Chahbazian
1'/fiction
Convives de M. Gaumy
(co-production avec le CVB)
Héron City de F. Guillaume
(co-production avec le CVB)
Quai Zéro de A. Falgueres
7' /fiction
Le passage de la porte de J-M. Buchet
2'40/expérimental
Sans-titre-Drames brefs de Isabelle Henry
7'38/expérimental
SOB de Lionel-Mwe-di-Malila
12 fois plus ou moins 2' sketches
Tilawin de Nora Bohjar
11'15/documentaire

Caméra Enfants Admis

La nuit animée
3'42 - réalisation par les élèves du cours du soir, d'une bande annonce animée.
Je me fais mon cinéma
5' - une compilation d'exercices réalisés par des enfants de 9 à 12 ans.
Dessins animés
6' - réalisé par 48 enfants âgés de 9 à 12 ans dans le cadre du Festival du Dessin Animé de Bruxelles.
Disparu
12' - réalisé par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Liège.
10 courts métrages sur le thème de la disparition.
Tombe dans la tombe
5' - réalisé par 12 enfants de 9 à 12 ans, dans le cadre d'un stafe sur le thème de la disparition.
Se jeter dans la grotte du loup
réalisé par des élèves de l'Ecole communale de Chiff d'Or.
L'eau pour tous
8' - réalisé par des enfants de 6ème année primaire.
En attendant le bus
7' - réalisé par des adolescents de Gesves.
Permis d'animer
9' - réalisé par 18 enfants de 8 à 12 ans dans le cadre d'un stage d'été.
La peur bleue de la vie
17'40 - réalisé par 10 enfants du service d'hémato-oncologie de la Clinique de l'Espérance et 21 enfants de l'Ecole communale de Richelle. Regards d'enfants sur la maladie grave.
Le cabinet de curiosité
17' - reportage sur des animations proposées dans le cadre des Journées du Patrimoine de Bruxelles.

C'est mon droixhe
9' - réalisé par 10 enfants de 7 à 12 ans de l'Atelier Créatif de Droixhe, sur la thématique de la «réhabilitation» de leur quartier.

Un monde pour Tom
9' - réalisé par 18 enfants de 9 à 13 ans dans le cadre d'un projet sur le dialogue des cultures.
coproduction : RTBF Liège

Pour te parler de nous de Jean-Luc Slock
13' - documentaire - Regards d'enfants sur la diversité culturelle.
coproduction : Wallonie Image Production

Des efforts minuscules pour te parler du monde
18 enfants composent un livre.

Dégâts, défis
7'30 - réalisé par 11 enfants de 10 à 12 ans. Dans le cadre d'un projet sur l'égalité Homme/Femme.
Coproduction : Echevinat de la Jeunesse et des Relations interculturelles de la Ville de Liège

Centre de promotion culturelle

Vivre Brabant Verte - réalisation collective
3 x 5'
Production : Limite Limite, RenovaS, Wijkpartenariaat, RISO et CPC

Chronique d'un village de Joël A. Stevens
32'
Production : CPC

Une gomme pour la dette
25'
Production : Solidarité Mondiale/CPC

Centre Multimédia

La voix humaine de Mireille Lambert
Reportage/DV CAM/12'

Chambre jaune de Bruno Forzani et Hélène Cattet
Fiction/DV CAM/8'15

No TV de Hélène Cattet
Fiction/DV CAM/11'

Av. Goghen de Vincent Dupont
Document/ DV CAM/10'

Casting de Jean-Philippe Martin
Fiction/ DV CAM/10'

A day in the life of the office de Ron Mukherjee
Reportage/ DV CAM/12'

Sans titre de Ken Gorgun
Document/ DV CAM/10'

Kevin TV de Vincent Massin
Fiction/ DV CAM/5 fois 3'

Un silence de mort de Moustafa Belbacha
Fiction/16mm/11'

Pas encore connu à cette date de Gilles Remiche
Reportage/ DV CAM/52'

Les sorcières de Salem de Mireille Lambert
Reportage/ DV CAM/30'

Le bonheur des uns de Vincent Dupont
Fiction/ DV CAM/6'
Le paquebot d'Astrid Mertens
Fiction/S8/12'
La proie du monde de Steve Sprumont
Fiction/ DV/40'
Fragments de Christian De Coninck
Fiction/ DV CAM/12'
Fishtrip de Hugues Hausman
Fiction/ DV CAM/6'
Within the walls de Christian De Coninck
Fiction/ DV CAM/10'
L'éternel instant de Peter Kravanja
Document poétique/ DV CAM/25'
Après d'avoir quittée... de Jeroem Janss
Fiction/ DV CAM/10'
CPAS Réinsertion de Ron Mukherjee
Document créatif/ DV CAM/20'
El Duende de Mireille Lambert
Document/ DV CAM/25'
Requiem in pace de Vincent Massin
Fiction/ DV CAM/6'
L'homme sans cerveau de Bruno Forzani
Fiction/ DV CAM/12'

Centre Vidéo de Bruxelles

Au Sud des 35 heures de Marcel Wynands
Producteurs : CVB
Documentaire/ Beta SP /30'
2001, espace de solidarité - série de 5 courts métrages
1. **Après** de Mélanie Bertrand - 13' - Beta SP
2. **Convives** de Marie Gaumy et Michaël Lheureux - 30' - Beta SP
3. **Héron City** de Frédéric Guillaume - 31' - Beta SP
4. **Chaînes de garde** de Nicolas Torres Correia - 25' - Beta SP
5. **Interface** de Aya Tanaka - 14' - Beta SP

Producteur : Centre Vidéo de Bruxelles
Documentaire
La raison du plus fort de Patric Jean
Producteur : Centre Vidéo de Bruxelles
Coproducteurs : CVB - Lapsus (FR) - ARTE France - RTBF (Télévision belge) - Lichtpunt WIP - Epeios Productions
Documentaire/Beta SP /30'
Femmes en noir de Marcel Wynands
Documentaire/ Beta SP / 26'
Producteur : CVB

Clara

La surprise-partie de Benjamin Labrique
Fiction - *1ère œuvre*/Betacam SP/13'
La libraventure au Vietnam
Digital 8 - 60'
OGM - BEST
5 vidéogrammes : 5'10 - 6'37 - 7'35 - 6'29 - 8'56 - Betacam SP
Au pays des fruits rouges
Collection 2002 de Pascaline Vangrieten - Betacam SP - 4'25»
La cuisine des anges
DVCAM - 1 h 45'13
Eurociné
Betacam SP - 11'37

OUPS
DVCAM - 28'

Dérives

Un homme parmi tant d'autres.... et pourtant de Sylvia Rezseck
1ère œuvre - documentaire/DV Cam/26'
Coproduction : Dérives/WIP/RTBF/Province du Hainaut
Feu ma mère de Sandrine Dryvers
Long métrage documentaire/DV Cam/90'
Coproduction : Dérives/WIP/MCFB/RTBF/ARTE
Saya et Mira de Jasna Krajinovic
1ère œuvre - documentaire/DV Cam/52'
Coproduction : Dérives/MCF (Fonds TV)/RTBF/CBA/ARTE France/Agat Film
Le Destin de Caron de Isabelle Christiaens et Jean-François Bastin
Documentaire/DV Cam/90'
Coproduction : Dérives/MCF/RTBF (Fonds Spécial)

Gsara

Carnet de notes à deux voix de F. Fichefet et R. Essefiani,
Long métrage documentaire, Betacam SP, 78', Belgique
L'exil de la terre de N. Touijé
Documentaire, Betacam SP, 26', Tunisie
Larguez les amarres de André Colinet
Documentaire, Betacam SP, 59', Belgique
Les passagers de l'Alsace de R. Rombout
Documentaire, Betacam digital, 52', Belgique
Parle de Anne Closset
Documentaire, Betacam SP, 56', (mixage-son)
Coproduction : Althanor/CBA/Atelier de production du GSARA
Temps d'hiver de Marie André
Long métrage documentaire, 16mm,72', (mixage son)
Couples en résidence de Gérard Preszow
Documentaire, Betacam SP, 66'
A l'ombre d'une mémoire de Moustafa Balci
Documentaire, Betacam digital, 55', Belgique

4.3. Ateliers d'écoles

Atelier de production de La Cambre *

Crash story de Mathieu Gilmaire - 52"
Polak le petit inuit deBenoît Gréant - 1'15
Folle poursuite !!! de Juan Pablo Contreras Rivas - 1'30
Gourmandise de Sarah Ungaro - 1'30
Crash test de Judith Vermassen - 2'37
Out of fuel de Jean-Jacques Chen - 3'30
Ok ! alors de Renaud Taelemans - 3'10
Di-Ethinka de Ludovic Berardo - 5'
Vanille ou chocolat de Mathieu Brisebras - 4'58
Arêtes de Delphine Hermans - 4'35
L'héritier de Delphine Hermans - 2'40
Le dernier soir de Michel Lefevre - 9'40
Petit de Louise-Marie Colon - 3'30
MCXVI de Graziella Petrini - 1'30
Duel de Laura Leeson - 2'30
Yvette de Laurence Demaret - 4'
Bloc de Laurence Demaret - 4'
La petite robe à pois de Caroline Vejux - 6'
In lux perpétua de Philippe Nickels - 4'35
Petit poème mécanique de Christine Polis - 4'45

** Travaux d'élèves réalisés en 16mm et diffusés en Beta SP*

Atelier de réalisation de recherche expérimentale cinéma-vidéo (INSAS)

Washington, Bruxelles-Kinshasa de Fabian Hannaert
Documentaire/Vidéo/47'
Chemins de novembre de Sébastien Verkindere
Fiction/16mm/12'
Vues de Frédric De Beul
Fiction/16mm/15'30
Pelé de Frédéric Aron
Fiction/16mm/15'30
Quand on est mort on ne respire plus de Bernard Bellefroid
Fiction/16mm/20'50

Mediadiffusion - IAD

Toggeli de Jara Malevez - 16mm - 16'14"
Belgi'x vs Atomi'x de Dominique Reding - 16mm - 15'30"
C'est l'histoire de... de François Toussaint - 16mm - 8'02"
L'âge selon Elise de Agnès de Ryckel - vidéo - 10'50"
Derrière le voile de Florence de Ville - vidéo - 11'08"
L'impossible échappée de Stéphane Papet - vidéo - 13'10"
Brûleurs de frontières de Mouhssine El Badaoui - vidéo - 24'30"

X-Film de Gilles de Voghel - vidéo - 18'48"
Un pied dans la tombe d'Antoine Bours - fiction - vidéo - 16'30"
Corps sans issue d'Alexandre Kalogeropoulos - vidéo - 15'24"
Feux de décembre de Françoise Installé - vidéo - 12'15"
Fietsman d'Adrien Maigre - vidéo - 11'
La corne du diable de Valérie Brassine - vidéo - 14'
Craps et voltige d'Eric Pecher - fiction - vidéo - 2'20"
Moonwalker de D. Brisé, B. Soussi et S. Van Loock - vidéo - 3'24"

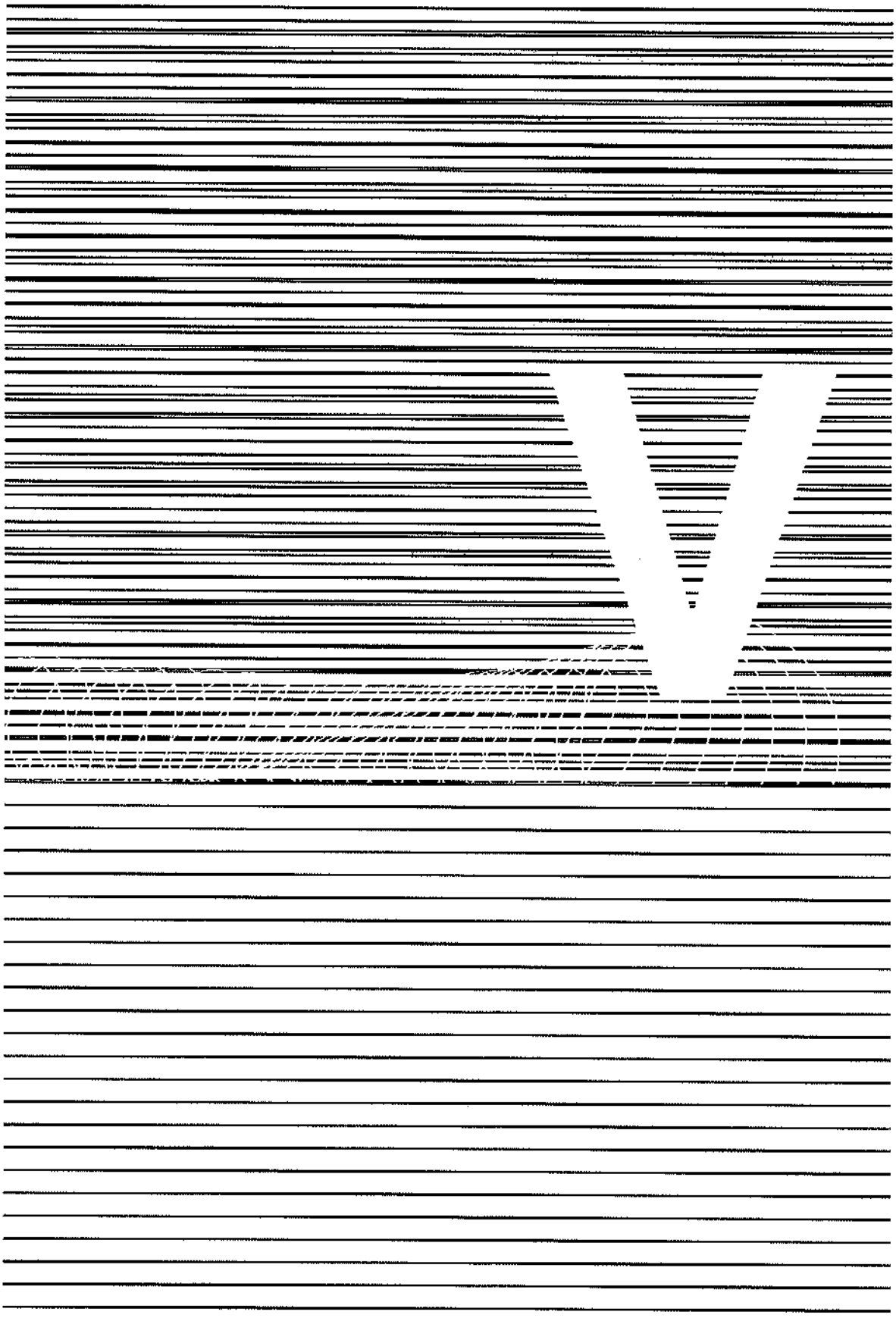

CHAPITRE V

PROMOTION ET DIFFUSION

Contacts :

Diffusion et promotion :

Claude Leclercq	Tél. : 02/413 22 29	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : nathalie.baudine@cfwb.be	
Thierry Vandersanden	Tél. : 02/413 22 44	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : thierry.vandersanden@cfwb.be	

Envoi et vérification des copies :

Nathalie Baudine	Tél. : 02/413 22 28	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : nathalie.baudine@cfwb.be	
Daniel Taminiaux	Tél. : 02/413 22 41	Fax : 02/413 20 68

Publications - Informations :

Marie-Hélène Massin	Tél. : 02/413 22 38	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : marie-helene.massin@cfwb.be	
Joëlle Bombaerts	Tél. : 02/413 22 43	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : joelle.bombaerts@cfwb.be	

Wallonie Bruxelles images

Juliette Duret	Tél. : 02/223 23 04	Fax : 02/218 34 24
	E-mail : wbimages@skynet.be	
Geneviève Kinet	Tél. : 02/223 23 04	Fax : 02/218 34 24
	E-mail : g.kinet@cgri.cfwb.be	

RACC

Guy Trifin	Tél. : 02/413 22 37	Fax : 02/413 20 68

SOMMAIRE

PROMOTION

Aides à la promotion P. 135
Subventions aux festivals en Communauté française P. 139
Envoi et vérification des copies des films de la Communauté française P. 140
Wallonie Bruxelles Images P. 141

DIFFUSION

Aides à la diffusion P. 144
Subventions aux salles en Communauté française P. 146
Subventions aux maisons de distribution P. 146
Association communautaire et Interprovinciale de Diffusion de l'Audiovisuel (AIDA) P. 149
Le réseau action culturelle cinéma (R.A.C.C.) P. 150

PUBLICATIONS - INFORMATIONS P. 151

Annexes :

Films de la Communauté française primés en 2002 P. 228
Circulation des films en festivals en 2002 P. 232
Sortie des films belges dans les salles en Europe P. 280
Films belges francophones sortis en Belgique et en France en 2002 P. 282

PROMOTION

Aides à la promotion (sélection dans les festivals à l'étranger)

Une production de long métrage, de court métrage ou de documentaire peut recevoir une aide à la promotion si sa production a été soutenue par la Commission de Sélection des Films de la Communauté française de Belgique. Les productions non retenues par la Commission de Sélection des Films peuvent à titre exceptionnel également bénéficier d'une aide à la promotion.

Les longs métrages (fictions, animations et documentaires)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection, ils peuvent bénéficier d'une aide d'un montant de 19.832,00 euros maximum pour les productions majoritaires belges francophones et de 7.437,00 euros pour les productions minoritaires belges francophones.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés dans un des festivals suivants :

Annecy	(02 - 07/06/2003)	Festival International du Film d'Animation
Berlin	(06 - 16/02/2003)	Internationale Filmfestspiele
Cannes	(14 - 25/05/2003)	Festival du Film
Karlovy Vary	(04 - 12/07/2003)	Festival International
Locarno	(août 2003)	Festival International
Mannheim	(nov. 2003)	Festival International
Mar del Plata	(06 - 15/03/2003)	Festival International de Cinéma
Montréal	(27/08 - 07/09/2003)	Festival des Films du Monde
Montréal	(09 - 19/10/03)	Festival International du Nouveau Cinéma et des nouveaux médias
Ouagadougou	(22/02 - 01/03/2003)	FESPACO
Pusan	(nov. 2003)	Festival International du Film
Rotterdam	(22/01 - 02/02/2003)	Festival International du Film
San Sebastian	(sept. 2003)	Festival International de Cinéma
Thessalonique	(nov. 2003)	Festival International du Film
Toronto	(04 - 13/09/2003)	Festival International du Film
Valladolid	(oct. 2003)	Semaine Internationale de Cinéma
Venise	(27/08 - 06/09/2003)	Mostra Internacionale de Cinema

Les courts métrages (fictions, animations et documentaires)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 1.240,00- euros à 3.719,00- euros peut être octroyée.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés en compétition soit dans l'un des festivals repris au point «Longs métrages», soit dans l'un des festivals suivants :

Aix-en-Provence	(déc. 2003)	Festival Tous Courts
Angers	(17 - 26/01/2003)	Festival Premiers Plans
Bilbao	(nov. 2003)	Festival International du Documentaire et du Court métrage
Brest	(nov. 2003)	Festival Européen du Film Court
Clermont-Ferrand	(31/01 - 08/02/2003)	Festival du Court métrage
Huesca	(05 - 14/06/2003)	Festival International du Court métrage
Kiev	(oct. 2003)	MOLODIST
Oberhausen	(01 - 06/05/2003)	Internationale Kurzfilmtage
Poitiers	(10 - 16/03/2003)	Rencontres Internationales Henri Langlois
Toronto	(juin 2003)	Wolrdwilde Short Film Festival
Uppsala	(oct. 2003)	Festival International du Court métrage
Vendôme	(déc. 2003)	Images en Région
Vila do Conde	(juillet 2003)	Festival International du Court métrage

Les documentaires de moyen métrage (film ou vidéo)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 1.240,00- euros à 3.719,00- euros peut être octroyée.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés en compétition soit dans l'un des festivals repris au point «Longs métrages», soit dans l'un des festivals suivants :

Amsterdam	(nov. 2003)	Festival International du Film Documentaire
Banff	(Oct. 2003)	Festival du Film
Berlin	(06 - 16/02/2003)	Internationale Filmfestspiele
Biarritz	(21 - 26/01/2003)	Festival International des Programmes Audiovisuels
Marseille	(juillet 2003)	Festival International du Documentaire
Nyon	(22 - 28/04/2002)	Visions du Réel
Paris	(07 - 16/03/2003)	Cinéma du Réel
Rotterdam	(22/01 - 02/02/2003)	Festival International du Film
Toronto	(25/04 - 04/05/03)	Festival International du Documentaire Hot Docs

Les films sur l'art

Sur présentation d'un projet de budget global et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, le film ou le vidéogramme peut bénéficier d'une aide allant de 1.984,00 euros à 3.719,00 euros.

Pour cela, ils doivent être retenus :
à la Biennale du Film sur l'Art de **Paris** ;
au Festival International du Film sur l'Art de **Montréal** (13 - 23/03/2003).

Liquidation

Les sommes allouées à l'aide à la promotion sont versées au producteur en deux tranches :

- la première d'un montant de 50 % du budget alloué sur présentation d'une première déclaration de créance;
- la seconde après la remise de l'ensemble des justificatifs de l'aide à la promotion et à la présentation d'une seconde déclaration de créance.

Dépenses éligibles

Les frais suivants sont pris en considération pour l'attribution de l'aide à la promotion. Les dépenses non reprises ci-dessous sont exclues du bénéfice de l'aide.

Publicité

- Conception et impression des affiches (tous formats)
- Photos d'exploitation
- DVD, Beta, spot 35 mm, spot TV et radio
- Pavés de presse
- Merchandising
- Pages internet
- Affichage
- Sous-titres néerlandais
- Invitations (conception et impression)

Presse

- Fiches techniques
- Dépliants
- Dossiers de presse
- CD
- Photos et dias

FILMS AIDES EN 2002

Courts métrages

La chambre noire de Jérusalem	Versus Production	Visions du Réel de Nyon	1.984,00 EUR
La Chanson-chanson	Benzine	Festival des Films du Monde de Montréal	925,00 EUR
Fate	PBC Pictures	Festival Européen du Film Court de Brest Festival Int. du Film docu. et Court de Bilbao Int. Filmfestspiele de Berlin	3.719,00 EUR
Frontières	Versus Production	Festival Int. de Locarno	3.719,00 EUR
Lisa	Polymorfilms	Festival Tous Courts d'Aix-en-Provence	2.000,00 EUR
Mireille et Lucien	Artémis Productions	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand	3.719,00 EUR
Muno	Versus Production	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand Festival Int. des Programmes Audiovisuels de Biarritz	3.719,00 EUR
Nuit de noces	Lux Fugit Film	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand	2.480,00 EUR
La parenthèse et le retour en Bohème	Cobra Films	Festival Int. du Documentaire d'Amsterdam	3.108,00 EUR
Premier amour	Dérives	Int. Filmfestspiele de Berlin	3.719,00 EUR
Square couine	La Boîte... Production	Festival Int. du Court métrage de Huesca	3.719,00 EUR
Tu devrais faire du cinéma	Nota Bene	Mostra Int. de Venise	3.719,00 EUR
Y.U.L.	Atelier Jeunes Cinéastes	Mostra Int. de Venise	1.500,00 EUR

Longs métrages

Carnages	Need Productions	Festival du Film de Cannes	7.437,00 EUR
De l'autre côté	Paradise Films	Festival du Film de Cannes	6.040,00 EUR
Le fils	Les Films du Fleuve	Festival du Film de Cannes	19.832,00 EUR
Iran sous le voile des apparences	Les Films de la Passerelle	Festival Int. du Documentaire d'Amsterdam	2.570,00 EUR
Pleure pas Germaine	Aligator Film	Festival des Films du Monde de Montréal Festival du Film de Cannes Festival Int. de Mannheim Int. Filmfestspiele de Berlin	19.832,00 EUR
Strass	Radowsky Films	Festival du Film de Cannes	13.270,00 EUR
Sur la pointe du cœur	Sokan	Visons du Réel de Nyon	3.321,76 EUR
Un honnête commerçant	Artémis Productions	Mostra Int. de Venise	19.832,00 EUR
Une part du ciel	Tarantula	Festival du Film de Cannes	19.832,00 EUR
		TOTAL	**149.996,76 EUR**

SUBVENTIONS AUX FESTIVALS EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel octroie des subventions de fonctionnement aux principaux festivals cinématographiques en Communauté française.

	En 2001	En 2002
Caméra aux Jeunes	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival du Film Fantastique	43.381,37 EUR	49.579,00 EUR
Festival du Dessin Animé	26.772,50 EUR	31.730,00 EUR
Média 10/10	12.394,68 EUR	12.395,00 EUR
FIFF Namur	49.578,70 EUR	49.579,00 EUR
Festival International Bruxelles	69.410,19 EUR	-
Festival du Film d'Amour de Mons	49.578,70 EUR	74.368,00 EUR
Festival du Film Indépendant	12.394,68 EUR	12.395,00 EUR
Festival du Film Européen de Virton	4.957,87 EUR	9.916,00 EUR
Festival Film Belge Moustier-sur-Sambre	7.436,81 EUR	7.437,00 EUR
Filmer à tout prix	34.705,09 EUR	34.705,00 EUR
Festival du Court Métrage de Bruxelles	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival Ecoles Cinéma de Huy (FIDEC)	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival du Film Méditerranéen	-	8.676,00 EUR
TOTAL	325.494,20 EUR	305.654,00 EUR

ENVOI ET VERIFICATION DES COPIES DES FILMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient également les producteurs et réalisateurs de films et vidéos sélectionnés dans les festivals internationaux par l'envoi des copies à l'étranger.

Les copies appartenant à la Communauté française sont réservées EXCLUSIVEMENT pour les manifestations cinématographiques. En ce qui concerne les courts métrages, elles ne le sont que pour les présentations de films en compétition.
Sont exclus les vitrines, expositions, rétrospectives, projections commerciales et privées, les ciné-clubs,...

La cellule de promotion est en contact avec plus de 300 festivals, dont les références complètes sont disponibles sur demande.

En l'an 2002, les frais d'envoi représentent un budget d'environ 33.185,90- euros (montant arrêté en date du 1er décembre 2002).

Procédure

Les copies sont expédiées sur présentation d'une demande écrite et/ou par fax du réalisateur et/ou du producteur en y annexant la demande officielle de sélection du Festival. Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel attire l'attention des producteurs sur les délais imposés par les transporteurs, les douanes et les festivals eux-mêmes. En effet, ceux-ci sont indépendants de la volonté de la Communauté française et rendent impossible l'envoi d'une même copie dans différents festivals dont les dates sont trop rapprochées.

Les copies de films envoyées via la Communauté française dans un festival doivent IMPERATIVEMENT revenir à la Communauté française (et ce pour toutes les formalités administratives d'expédition et/ou douanières).

La Communauté française de Belgique acceptant de gérer l'ensemble des copies circulant dans les festivals, il est INDISPENSABLE que le producteur et/ou le réalisateur indique clairement, et pour chaque production, le planning de circulation de son film par copie.

Vu le nombre croissant de films, seules les copies appartenant à la Communauté française sont vérifiées dans nos services. Quant aux autres, elles peuvent en faire l'objet si le producteur en fait la demande par écrit et en fonction des priorités du service.

En ce qui concerne les copies du CGRI mises à la disposition du producteur pour une expédition via la Communauté française, celles-ci devront systématiquement être retournées au CGRI pour une vérification avant d'être réexpédiées à une autre manifestation cinématographique.

CHAPITRE II

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITE

Contact:
Pascale JOYEUX

Tél. : 02/413.23.12
Fax : 02/413.20.68
E-mail : pascale.joyeux@cfwb.be

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITÉ.

POUR TOUS LES FILMS.

Ces subventions ont été octroyées jusque 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 (modifié le 21 décembre 1998 et le 18 décembre 2001), a changé cette appellation. Depuis lors, la Communauté française octroi des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs-scénaristes, distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par le dit arrêté (**dans les limites des crédits budgétaires**).

Le film doit avoir été reconnu par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française comme belge d'expression française et doit avoir les qualités culturelles et techniques jugées suffisantes. Le film doit toujours être présenté à la Commission du Film avec les génériques début et fin et dans un délai maximum de deux ans après le dernier jour de tournage. Seuls quatre films d'une même série pourront bénéficier de la subvention à la diffusion.

De plus, le film doit être projeté dans les salles cinématographiques publiques de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale dans la version identique à celle présentée lors de son passage devant la Commission du Film. Si une version différente est projetée, celle-ci doit obligatoirement être représentée et soumise à nouveau à un vote pour pouvoir bénéficier de la subvention.
Les projections effectuées plus de trois ans après la première sortie en distribution commerciale du film cessent de donner lieu à l'attribution de subventions.

Par année, un maximum de:
- deux épisodes d'une même série,
- deux films d'un même réalisateur,
- cinq films de court métrage d'un même producteur,
- dix films distribués par un même distributeur,

==>peut donner lieu à l'octroi des subventions.

La subvention à la diffusion ne peut dépasser, en aucun cas, le coût du film et en cas de coproduction, le montant de l'apport belge.

Ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions:
- les films publicitaires,
- les films commandés par les pouvoirs publics,
- les actualités.

POUR ÊTRE ADMIS AU BÉNÉFICE DE CES SUBVENTIONS, LES PRODUCTEURS DOIVENT FAIRE PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL UNE DÉCLARATION DE MISE EN CHANTIER RELATIVE AU FILM POUR LEQUEL LES SUBVENTIONS SONT DEMANDÉES ET PORTANT MENTION DU TYPE DE FILM, DE SON MÉTRAGE PRÉSUMÉ, DU SCÉNARIO, DU DEVIS DU FILM AINSI QUE DE LA DATE DU DÉBUT DE SA RÉALISATION; CETTE DÉCLARATION DOIT PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL **AVANT** LE DÉBUT DES PRISES DE VUE.

LONGS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe de (1.142.789,15 EUR - 111.550 EUR) x 40% = 412.495,66 EUR.

Si reconnaissance:
La subvention est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute réparti comme suit:
- 25% pour le producteur,
- 10% pour le distributeur.

Les montants sont alloués:
- au producteur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle majoritaire ou minoritaire reconnue comme belge;
- au distributeur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur un nouveau film ayant bénéficié d'une aide à la production émanant du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française ou reconnu comme belge d'expression française, à la condition que la somme reçue soit majorée de 50% par un apport propre du distributeur.

Le plafonnement des paiements est fixé comme suit:

--	de	0	à	50.000	spectateurs:	100%
--	de	50.001	à	100.000	spectateurs:	80%
--	de	100.001	à	200.000	spectateurs:	40%
--	de	200.001	à	400.000	spectateurs:	20%
--		+	de	400.000	spectateurs:	5%

Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention doivent être introduites par trimestre dans les trois mois qui suivent la fin de chaque trimestre (la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties).

Par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de long métrage sur l'exercice budgétaire suivant. Ce report pourra être effectué au maximum trois années consécutives. Au terme de ces trois années, la part non dépensée du solde reporté sera ajoutée au quota destiné aux films de court métrage.

COURTS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe de (1.142.789,15 EUR - 111.550 EUR) x 60% = 618.743,49 EUR.

Les courts métrages qui font partie d'une série commanditée ou coproduite à plus de 25% par une ou plusieurs télévisions, et dont les contrats ont été signés avant la présentation du film à la Commission du Film ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions.

Les films de court métrage présentés à la Commission du Film en 35 mm doivent avoir une longueur minimum de 160 mètres, les films présentés en 16 mm doivent avoir une longueur minimum de 65 mètres.

Si reconnaissance:
Pour les courts métrages, la subvention est plafonnée à un montant de 12.420 EUR pour un documentaire, 29.760 EUR pour une fiction et 42.150 EUR pour une animation de fiction.

Pour les films de court métrage, pour lesquels un contrat de distribution a été conclu et communiqué au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, la subvention est répartie entre le producteur et le distributeur.

Les parts du producteur et du distributeur sont respectivement fixées à une somme maximale de 50% du montant global de la subvention.

a) La part producteur de la subvention est allouée :
   - au film vu par au moins 5000 spectateurs dans au minimum 2 cinémas différents, endéans les 3 ans de sa première sortie en salle;
   - sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle reconnue comme belge. Ce réinvestissement doit se faire dans les trois ans et sera liquidé entièrement le 1er jour du tournage, dans le projet choisi par le producteur. Les crédits réservés, non liquidés après trois exercices, seront réinjectés dans le quota des subventions à la diffusion des courts métrages de l'exercice budgétaire suivant.

b) La part distributeur de la subvention est calculée sur base d' un montant équivalent à 3,5% du montant de la recette brute, qu'il s'agisse d'un documentaire, d'une fiction ou d'une animation de fiction. Par film, la période maximale de prise en considération pour le paiement de la subvention est de trois années, à partir de la première sortie en distribution commerciale du film.

En l'absence de contrat de distribution, la totalité de la subvention revient au producteur selon la ventilation et les modalités mentionnés ci-dessus.

Donne droit à la subvention, la projection d'un film reconnu comme belge d'expression française, qui fait partie d'un programme complet projeté dans une salle cinématographique publique de la Communauté française et de Bruxelles-Capitale, endéans les deux ans de sa reconnaissance.

Pour les courts métrages, la subvention est allouée selon l'ordre de priorité suivant:
- 1°. aux films reconnus après 1999,
- 2°. aux films reconnus entre 1995 et 1998,
- 3°. aux films reconnus avant 1995.

Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention peuvent être introduites une fois par an (avant le 31 mars de chaque année), la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties (si distributeur).

Si les crédits réservés aux films de court métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant.

PRIMES A LA QUALITÉ POUR LES COURTS MÉTRAGES.

Budget : enveloppe fixe de 111.550 EUR.

- 20% pour le(s) réalisateur(s);
- 20% pour le(s) auteur(s)-scénariste(s);
- 60% pour le producteur.

Primes entre 6.200 EUR et 24.800 EUR, répartition égalitaire entre les projets retenus.

Le nombre de films bénéficiaires est fixé par la Commission du Film, en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions.

Le reliquat éventuel est reporté sur l'enveloppe budgétaire suivante.

Un nouvel arrêté du Gouvernement de la Communauté française a été signé le 18 décembre 2001 et est d'application depuis le 1er janvier 2002. Le texte abroge l'arrêté du 21 décembre 1998, et prévoit des mesures transitoires pour les films reconnus avant le 1er janvier 2002. Ce texte est issu des travaux du Comité de Concertation, qui avait pour mission d'étudier les possibilités d'améliorer la procédure des subventions à la diffusion. Vous trouverez ce nouvel arrêté en annexe (pp 218-227); les principales modifications sont en caractères gras.

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN 2002

1. LONGS MÉTRAGES DE FICTION

LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE Dominique Cabrera	**Les Films du Fleuve** / RTBF Les Films Pelléas	B F
QUE FAISAIENT LES FEMMES PENDANT QUE L'HOMME MARCHAIT SUR LA LUNE Chris Vander Stappen	**Banana Films** / RTBF les films Vision 4 CAB Rendez-Vous	B CDN CH F
REGARDE-MOI Frédéric Sojcher	**Prima Vista** / RTBF Ciné,-Films	B F
PETITES MISÈRES Philippe Boon et Laurent Brandenbourger	**Artémis Productions** ADR Productions Samsa Film	B F L
STRASS Vincent Lannoo	**Radowsky Films**	B
UN HONNÊTE COMMERÇANT Philippe Blasband	**Artémis Productions** / RTBF Samsa Film	B L
PUTAIN DE VIE Beatriz Flores Silva	**Saga Film** / RTL-TVI BFS Avalon ICAIC	B U E C
AU-DELÀ DE GIBRALTAR M. Boucif et T. Barman	**Saga Film** / RTBF/Météores/Équipe	B
GANGSTERS Olivier Marchal	**Saga Film** / RTBF / Wallimage Ajoz Films	B F

2. LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRE

SUR LA POINTE DU COEUR Anne Levy-Morelle	**Sokan** Dune	B F
MADE IN THE U.S.A. Solveig Anspach	**Entre Chien et Loup** / RTBF Point du Jour	B F

3. COURTS MÉTRAGES DE FICTION

SÖFOR Güldem Durmaz	**Tabula Rasa**	B
HO! Samuel Lampaert	**Visu-L**	B
BOSNA AIRLINES Dominique Wittorski	**Polichinelle Productions** Petrouchka Films	B F
MAINTENANT Inès rabadan	**Need Productions**	B
LE CYCLE Christine Delmotte	**Nota Bene Productions**	B
DIVINES COMBINES Luc Bourgois	**To Do Today Productions**	B
MAMAMAN Iao Lethem	**Artémis Productions**	B
PÂQUES AU TISON Martine Doyen	**La Parti Production**	B
CAKE & CAKE 1 Jan Hammenecker	**Artémis Productions**	B
THE TWICE-A-MONTH GANG Hugues Hausman	**Polymorfilms**	B
CAKE & CAKE 2 Jan Hammenecker	**Artémis Productions**	B
LES GALETS Micha Wald	**To Do Today Productions** Ocelot Productions	B F

COMPTINE Damien Chemin	**Transat Productions**	B
NOUS NE SOMMES PAS LES DERNIERS Éric Lacroix	**Ambiances** / PBC Pictures / Le Bleu du Ciel	B
LE CADEAU DE LEAH Marc Goldstein	**Marc Goldstein**	B
LA PAILLE ET LA POUTRE Éric Lacroix	**Ambiances** / PBC Pictures / Zorn	B
MERCI Christine Rabette	**Artémis Productions**	B
TOGGELI Jara Malevez	**Médiadiffusion**	B
PLUS QUE DEUX Yves Cantraine	**Need Productions** / Le 109 Balthazar	B F
KORO Güldem Durmaz	**Polymorfilms**	B

4. COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION

AROUND THE RING Frédéric Hainaut	**Abracadabra Films**	B
PEINTURE ANIMÉE N°14 Jean-Claude Maes	**Les Films J-C-M**	B
FATE Pascal Adant	**PBC Pictures**	B
BOUM Pascal Adant	**Ambiances** / Sogny Films / Thème-six	B
LE PETIT THÉÂTRE MÉCANIQUE Atelier Zorobabel	**Zorobabel**	B
LA FEMME PAPILLON Virginie Bourdin	**La Boîte,... Productions**/Soil/Digital Les Films du Nord	B F
FOOT Willy Kempeneers	**Marc Levie Visuals**	B

5. COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

ISLA Sonia Pastecchia	**Saga Film**	B

6. PRIMES A LA QUALITÉ 2002

PRIMES DE 15.000,00 EUR

LA FEMME PAPILLON	La Boîte,... Productions	Virginie Bourdin	(A/R)*
KORO	Polymorfilms	Güldem Durmaz	(A/R)*
LE PETIT THÉÂTRE MÉCANIQUE	Zorobabel	Atelier Zorobabel	(A/R)*
BOUM	Ambiances	Pascal Adant	(A/R)*

* A = auteur
* R = réalisateur

SUBVENTIONS: LONGS MÉTRAGES
(PAIEMENTS À 96,72% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS		DISTRIBUTEURS	
ALEXIS FILMS			
ALI ZAOUA	6 568,04	CINÉART	2 627,22
ALICE IN WONDERLAND			
L'AMOUR EN SUSPENS	1 776,93	PAULINE PICTURES	710,78
ALIGATOR FILM			
PLEURE PAS GERMAINE	17 530,86	C.N.C.	7 012,34
ARTÉMIS PRODUCTIONS			
LES PORTES DE LA GLOIRE	84 234,20	FILMS DE L'ÉLYSÉE	33 693,66
UNE HIRONDELLE A FAIT ...	68 146,15	CINÉART	27 258,45
	152 380,35		
BANANA FILMS			
QUE FAISAIENT LES FEMMES ...	2 429,68	ALTERNATIVE FILMS	971,87
ENTRE CHIEN ET LOUP			
THOMAS EST AMOUREUX	11 154,49	CINÉART	4 461,79
K 2			
LE ROI DANSE	45 078,97	BELGA FILMS	18 031,57
LES FILMS DE LA PASSERELLE			
LE CAS PINOCHET	2 040,61	CINÉLIBRE	816,24
LES FILMS DU FLEUVE			
LA PROMESSE	503,65		
ROSETTA	71,22	CINÉART	28,51
LE LAIT DE LA TENDRESSE ...	11 734,51	»	4 693,79
LA DEVINIÈRE	180,67	CINÉLIBRE	72,26
LES SIESTES GRENADINE	365,60	»	146,23
	12 855,65		
MAN'S FILMS PRODUCTIONS			
NUAGES	2 780,52	PROGRÈS FILMS	1 112,20
NO MAN'S LAND	30 382,03	»	12 152,81
PRESQUE RIEN	7 522,16	BOOMERANG FACTORY	3 008,86
	40 684,71		

ODEC-KID CARTOONS			
KIRIKOU ET LA SORCIÈRE	432,92	PROGRÈS FILMS	173,16
PRIMA VISTA			
REGARDE-MOI	1 736,54	U.I.P.	694,87
PRODUCTIONS DU SABLIER			
WILD BLUE	119,83	PROGRÈS FILMS	47,92
	294 789,58		**117 714,50**

SUBVENTIONS: COURTS MÉTRAGES 2001
(PAIEMENTS À 46,37% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS		DISTRIBUTEURS	
ABRACADABRA FILMS			
LE BOUTON ROUGE	951,94		
LA TÉLÉVISION	3 545,35		
	4 497,29		
ALEXIS FILMS			
IRA (LA COLÈRE)	5 522,54	LE MARIGNAN	5 522,53
LES TROIS PETITS POPOTINS	1 270,15	»	1 270,14
LES PROFESSIONNELS	5 739,92	»	5 739,90
PALMYRA	5 713,28	»	5 713,25
LA MALÉDICTION DU DOKTOR ...	5 787,59	»	5 787,59
LE PAYS DE LA FLEUR NOIRE	506,57	»	506,57
	24 540,05		24 539,98
ASTROLABE FILMS			
MÉTAMORPHOSE	2 436,42	MAGIC FILMS	2 436,40
SYSTÈME D	743,01		
RADIO	3 287,84		
GENETICA	71,52		
	6 538,79		
FILMS ATHÉNA			
L'HORLOGE	871,40		
CAMÉRA ENFANTS ADMIS			
YOUSSOU, L'ENFANT D'EAU	1 180,79		
COURAGE MON AMOUR			
WALKING ON THE WILD SIDE	100,10	BOOMERANG FACTORY	100,10
DEUX SUR DEUX PRODUCTIONS			
UN PARFUM D'AMOUR FLOTTE .	6 892,33	MARC LEVIE VISUALS	6 892,33
LA RELAXATION DES LÉGUMES	1 381,88	»	1 381,88
LA LEÇON D'AGRONOMIE	555,78	»	555,75
	8 829,99		8 829,96
ESCAPADE FILMS PRODUCTIONS			
LES PIÈCES-A-TROUS	3 180,97		

EZECHIEL 47-9 FILMS			
LE DERNIER RÈVE	82,82	MARC LEVIE VISUALS	82,80
GANESHA			
LE RÉGIME DE RÉGINE	1 357,12	MAGIC FILMS	1 357,09
BAYAN BANA BAK BAYAN	6,35		
FÉLIX	40,63		
	1 404,10		
MARC GOLDSTEIN			
LA PORTE ENTR'OUVERTE	975,73	MARC LEVIE VISUALS	975,71
GRESSE FILMS			
ORINOCO	2 754,49		
BOULOU	8 139,76		
	10 894,25		
KOSMO PROD.			
LES AMAZONES	402,58	MAGIC FILMS	402,55
LA BOÎTE, ... PRODUCTIONS			
FRAGILE	5 245,01		
UNE NUIT DE CAFARD	474,89		
LES BALLONS NE REVIENNENT ...	2 460,79		
	8 180,69		
LES FILMS J.C. MAES			
FEMMES DE MARIN	403,55		
FEMMES DE MARIN	451,93	MAGIC FILMS	451,91
LE NOEUD DE CHAISE	211,80	»	211,78
	1 067,28		663,69
LES IMAGES			
LA FABRIQUE D'ANGES	398,29		
LES FILMS MAËLSTROM			
UNE FILLE DE JOIE	87,61	MARC LEVIE VISUALS	87,58
LIVING FILM			
ECHO	13,86	MARC LEVIE VISUALS	13,83
LUX FUGIT FILM			
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	1 301,96	NEMO FILMS	1 301,94

MAGIC FILMS

HANS ET ANNA	4 179,14
CERISE	5 880,73
VIRUS	6 768,16
LE DROMADAIRE ET L'ORYX	5 308,66
ARTHUR	3 440,91
ÇA VOLE PAS HAUT	14 883,20
LES BALTUS AU CIRQUE	17 431,50
ZIP ZAP	15 456,09
LE CROCODILE ET LE HÉRON	3 338,23
LA POMME NOIRE	3 583,23
DÉRAPAGES	13 520,09
SACRÉE POUBELLE	2 664,68
IL ÉTAIT 8 H 05	87,73
TURLUTUTU	108,45
L'INNOCENCE INTERDITE	2 375,04
QUELQUE CHOSE	772,46
JOYEUX NOËL	1 698,27
DANS L'OMBRE DES SAPINS	2 917,01
SCÈNES D'AMOUR EN BAVIÈRE	2 156,30
BALTHAZAR	5 810,50
OH NON	7 979,57
ANOUK ET LES AUTRES	769,66
	121 129,61

MARC LEVIE VISUALS

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE	328,46
SEINFOLIES	5 607,08
TEMPÈTE (PANIQUE) SUR COCOLAND	2 336,37
LA TORTUE BLEUE	988,15
ÉTAPE	7 753,14
L'ÉLÉPHANT ET LA GIRAFE	2 516,09
LE PHOQUE ET LE PÉLICAN	5 980,60
Y A QU'UN CHEVEU	1 760,39
ZOUM ZOUC	11 243,26
LES GRATOUILLETTES	6 252,32
LE LION ET L'AUTRUCHE	6 160,13
L'OURS BLANC ET LE MANCHOT	5 795,11
LE FOU EN BULLE	4 316,94
UN PEU DE SÉRIEUX QUE DIABLE	3 955,98
ILS ÉTAIENT SEPT PETITS ...	11 359,10
THE FORGOTTEN PLANET	19 816,09
6 HAÏKU 1	7 755,52
DU BONHEUR POUR TOUT DE SUITE	6 980,36
FACÉTIEUSE RIVIÈRE TUMULTUEUSE	3 369,29
6 HAÏKU 2	6 640,15

SANS TITRE	8 721,98
LE VIKING QUI CROYAIT QU'IL ÉTAIT .	3 563,89
PHALLOCTÈRE	6 994,32
LES MERVEILLEUSES AVENTURES DE ...	8 323,47
À DEMI-MOT	354,26
CARMELO	30 371,94
BOY	28 499,05
CORRESPONDANCE	1 432,75
LE COQ AU VIN	1 133,54
POLICHINELLA	17,65
MERCI CUPIDON	584,61
NIGHT ANGELS	39,64
IRA-DIATION	4 955,84
MATHILDE, LA FEMME DE PIERRE	3 083,08
LA BAGUE	10 268,49
DITES-LE AVEC LES MAINS	12 997,23
L'AMATEUR	2 683,65
JEUX DE MIROIR	4 751,65
L'INSOMNIE PASTORALE	6 242,85
HOME SWEET HOME	2 044,18
IN MORTEM	3 250,11
ROSITA	7 463,80
VIE ET MORT D'UN INSTANT ...	1 800,60
LE SOUFFLE DU VIOLON	6 790,80
AMPHYTRION 94	3 948,30
L'HOMME DU SUD	18 168,91
GLORIA IN EXCELSIS DÉO	5 455,96
PETITE FUGUE	877,10
HASSANE	27 678,75
IN VINO VERITAS	537,85
BANG BANG	351,46
	334 302,24

MERCURE PRODUCTION

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER	2 885,58

ODEC-KID CARTOONS

LE LIVRE MAGIQUE	3 944,83	MARC LEVIE VISUALS	3 944,80
LE FILET DE BETNOIR	594,85	»	594,85
LE PIANO ESPION DE MR WAR	2 064,21	»	2 064,21
LE PIÈGE	3 072,76	»	3 072,76
LE SOURICEAU	3 111,29	»	3 111,26
POUR QUELQUES MYRTILLES ...	168,94	»	168,94
LE FOU RIRE PERNICIEUX	396,95	»	396,95
LA GRANDE COURSE	8,13	»	8,13
	13 361,96		13 361,90

SHORT ATTACKS			
UN PASSÉ PAS SI SIMPLE	4 442,92	LE MARIGNAN	4 442,92
SOL ANGE FILMS			
TROIS HOMMES ET UN CHIEN	340,93	MARC LEVIE VISUALS	340,93
STUDIO KEMP			
L'HOMME À L'ÉCHARPE JAUNE	297,15		
NON D'UN CHIEN	3 658,61	MARC LEVIE VISUALS	3 658,61
YVAVENIR	339,59	»	339,56
	4 295,35		3 998,17
THÉÂTR'ACTIF			
MISTER MAC ABBÉ	157,24	MARC LEVIE VISUALS	157,24
T.M.R.			
BZZ	26,13	MAGIC FILMS	26,10
ZOROBABEL			
BARBE BLEUE	75,21		
	555 565,72		**63 118,89**

PRIMES À LA QUALITÉ: COURTS MÉTRAGES 2001 (PAIEMENTS À 100% SUR BUDGET 2002) (montants en EUR)

PRODUCTEURS (P) RÉALISATEURS (R) AUTEURS (A)	FILMS	MONTANTS
T.M.R PRODUCTIONS (P)	BZZ	6 693,13
Benoît Feroumont (A/R)		4 462,08
VERSUS PRODUCTION (P)	MUNO	6 693,13
Bouli Lanners (A/R)		3 346,56
Jean-François Lemaire (A)		1 115,52
MÉDIADIFFUSION (P)	TRIBU	6 693,13
Joachim Lafosse (A/R)		4 462,08
ZOROBABEL (P)	BARBE BLEUE	6 693,13
Atelier Zorobabel (A/R)		4 462,08
NEED PRODUCTIONS (P)	TOUS À TABLE	6 693,13
Ursula Meier (A/R)		4 462,08
LUX FUGIT FILMS (P)	NUIT DE NOCES	6 693,13
Olga Baillif (A/R)		4 462,08
DÉRIVES (P)	PREMIER AMOUR	6 693,13
Bernard Garant (A/R)		4 462,08
LES FILMS MAËLSTROM (P)	UNE FILLE DE JOIE	6 693,13
Olivier Van Malderghem (A/R)		4 462,08
ARTÉMIS PRODUCTIONS (P)	PETITS DÉSORDRES	6 693,13
Marie-Hélène Massin (A/R)		4 462,08
SOKAN (P)	LE TRÉSOR	6 693,13
Aïda Basile (A/R)		4 462,08
		111 552,09

Calendrier des réunions de la Commission du Film 2003.

Vous voudrez trouver ci-dessous le calendrier des prochaines réunions de la Commission du Film (Subventions à la Diffusion et Primes à la Qualité) pour l'année 2003, accompagné pour chacune d'elles, de la date limite de remise des dossiers.

Remise des dossiers	Réunion de la Commission du Film
Lundi 2 décembre 2002	Mardi 07 janvier 2003;
Lundi 6 janvier 2003	Mardi 11 février 2003;
Lundi 3 février 2003	Mardi 11 mars 2003;
Lundi 3 mars 2003	Mardi 8 avril 2003;
Lundi 7 avril 2003	Mardi 13 mai 2003;
Lundi 5 mai 2003	Mardi 10 juin 2003;
Lundi 2 juin 2003	Mardi 8 juillet 2003;
Lundi 4 août 2003	Mardi 9 septembre 2003;
Lundi 8 septembre 2003	Mardi 14 octobre 2003;
Lundi 13 octobre 2003	Mardi 18 novembre 2003;
Lundi 3 novembre 2003	Mardi 9 décembre 2003.
Lundi 8 décembre 2003	Mardi 13 janvier 2004.

Il est rappelé que les dossiers incomplets ou non remis dans les délais ne sont pas pris en considération.

CHAPITRE III

COPRODUCTIONS ENTRE LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS ET LES TELEVISIONS

(RTBF / RTL-TVI / Canal + / AB3)

Contacts :

RTBF :

Emmanuel ROLAND — Tél. : 02/413.22.31
Fax : 02/413.20.68
E-mail : emmanuel.roland@cfwb.be

RTL-TVI/Canal +/AB3 :

Eric Franssen — Tél. : 02/413.22.46
Fax : 02/413.30.50
E-mail : eric.franssen@cfwb.be

LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, cette dernière a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI et Canal + lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été conclus entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Dans la même perspective d'association des chaînes de télévision à la création audiovisuelle indépendante, le Gouvernement a signé en date du 6 avril 2001 une convention-cadre avec YTV (AB3). La convention précise que YTV s'engage à affecter à partir de 2002 un budget annuel d'au moins 545.365,75 EUR en coproduction, et d'au moins 396.629,64 EUR en commandes de programmes, ces montants étant adaptés à partir de mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne.

Le protocole d'accord qui concrétise la collaboration entre la chaîne et les professionnels a été adopté par l'ensemble des parties concernées le 28 mars 2002.

Depuis 1993, les **obligations des chaînes** s'élèvent aux montants suivants :

RTBF	1993 à 2002 :	Fonds spécial :	1.214.678,27 EUR	annuellement
	1994 :	Apport RTBF :	1.016.363,45 EUR	
	1995 :	Apport RTBF :	1.041.772,54 EUR	
	1996 :	Apport RTBF :	1.035.834,45 EUR	
	1997 :	Apport RTBF :	1.093.426,83 EUR	
	1998 :	Apport RTBF :	1.116.279,44 EUR	
	1999 :	Apport RTBF :	1.133.246,91 EUR	
	2000 :	Apport RTBF :	1.147.979,12 EUR	
	2001 :	Apport RTBF :	1.165.313,61 EUR	
	2002 :	Apport RTBF :	1.191.999,30 EUR	
CANAL+	1993 à 1997 :	Apport Canal + :	1.983.148,20 EUR	annuellement
	1998 à 2001 :	Apport Canal + :	2.107.094,96 EUR	annuellement
	2002 :	Apport Canal + :	2.107.094,96 EUR	
		(évolution négative du chiffre d'affaires tel que retenu)		

TVI	1993 :	Coproduction :	1.214.678,27 EUR (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1994 :	Coproduction :	1.214.678,27 EUR (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1995 :	Coproduction :	1.510.463,24 EUR (1,8% du chiffre d'affaires 1994)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1996 :	Coproduction :	1.752.774,48 EUR (2% du chiffre d'affaires 1995)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1997 :	Coproduction :	2.067.300,02 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1996)
		Commandes de programmes :	991.574,10 EUR
	1998 :	Coproduction :	2.086.413,72 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1997)
		Commandes de programmes :	1.062.967,43 EUR
	1999 :	Coproduction :	2.236.170,22 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1998)
		Commandes de programmes :	1.072.980,57 EUR
	2000 :	Coproduction :	2.384.823,59 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 1999)
		Commandes de programmes :	1.072.980,57 EUR
	2001 :	Coproduction :	2.489.011,57 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2000)
		Commandes de programmes :	1.226.382,52 EUR
	2002 :	Coproduction :	2.601.208,68 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2001)
		Commandes de programmes :	1.279.975,44 EUR
AB3	2001 :	Coproduction :	133.862,49 EUR (44.620,83 EUR x 3 mois d'activité)
		Commandes de programmes :	66.931,26 EUR (22.310,42 EUR x 3 mois d'activité)
	2002 :	Coproduction :	545.365,75 EUR
		Commandes de programmes :	396.629,64 EUR

Depuis 1993, **les apports des chaînes** ont été les suivants : (montants en EUR)

	RTBF (fonds spécial/ cash RTBF)	TVI (copro/commandes)	CANAL+	TOTAL
1993	1.212.199,34 (1)	2.206.252,37 (1.214678,27/991.574,10)	2.572.837,31	5.991.289,02
1994	2.342.465,60 (1.189.748,93/1.152.716,67)	2.134.161,56 (1.214.678,27/919.483,29)	1.499.745,91	5.976.373,07
1995	2.305.319,90 (1.213.550,36/1.091.769,54)	2.777.777,68 (1.582.554,05/1.195.223,64)	2.619.758,55	7.702.856,13
1996	2.483.479,16 (1.214.678,27/1.268.800,89)	3.452.021,27 (1.631.139,39/1.820.881,88)	2.163.242,84	8.098.743,28
1997	2.457.114,00 (1.214.678,27/1.242.435,73)	3.770.658,83 (2.131.884,31/1.638.774,51)	2.934.018,18	9.161.791,01
1998	2.482.511,59 (1.214.678,27/1.267.833,32)	3.363.009,38 (2.212.871,13/1.150.138,25)	1.966.663,28	7.812.184,25
1999	2.246.177,80 (1.220.875,61/1.025.302,19)	3.576.191,31 (2.169560,79/1.406.503,24)	4.980.994,00	10.803.363,12
2000	2.267.459,76 (1.218.396,67/1.049.063,09)	4.019.905,00 (2.346.985,00/1.672.920,00)	1.991.060,95	8.278.425,71
2001	2.912.933,01 (1.301.441,01/1.611.492,00)	4.673.325,62 (2.826.710,60/1.846.615,02)	2.267.926,30	9.854.184,93
TOTAL	**20.709.660,16** (11.000.246,73/9.709.413,43)	**29.973.303,03** (17.331.189,10/12.642.113,93)	**22.996.247,33**	**73.679.210,52**

(1) Fonds Spécial uniquement ; l'engagement cash RTBF a été alloué par la chaîne à partir de l'exercice 1994.

	RTBF	TVI	CANAL+	AB3 (copro/commandes)
2002	2.743.468,01 (2) (1.213.660,59/1.529.787,42)	4.525.689,57 (2) (2.587.519,70/1.938.169,87)	2.627.366,00 (3)	1.221.555,59 (2) (801.000,00/420.555,59)
			TOTAL :	11.118.079,17

(2) montants soumis à vérification
(3) déclaration provisoire de Canal +, sous réserve de compléments et de vérification

Apports annuels totaux des télévisions à la production indépendante (1993-2002)

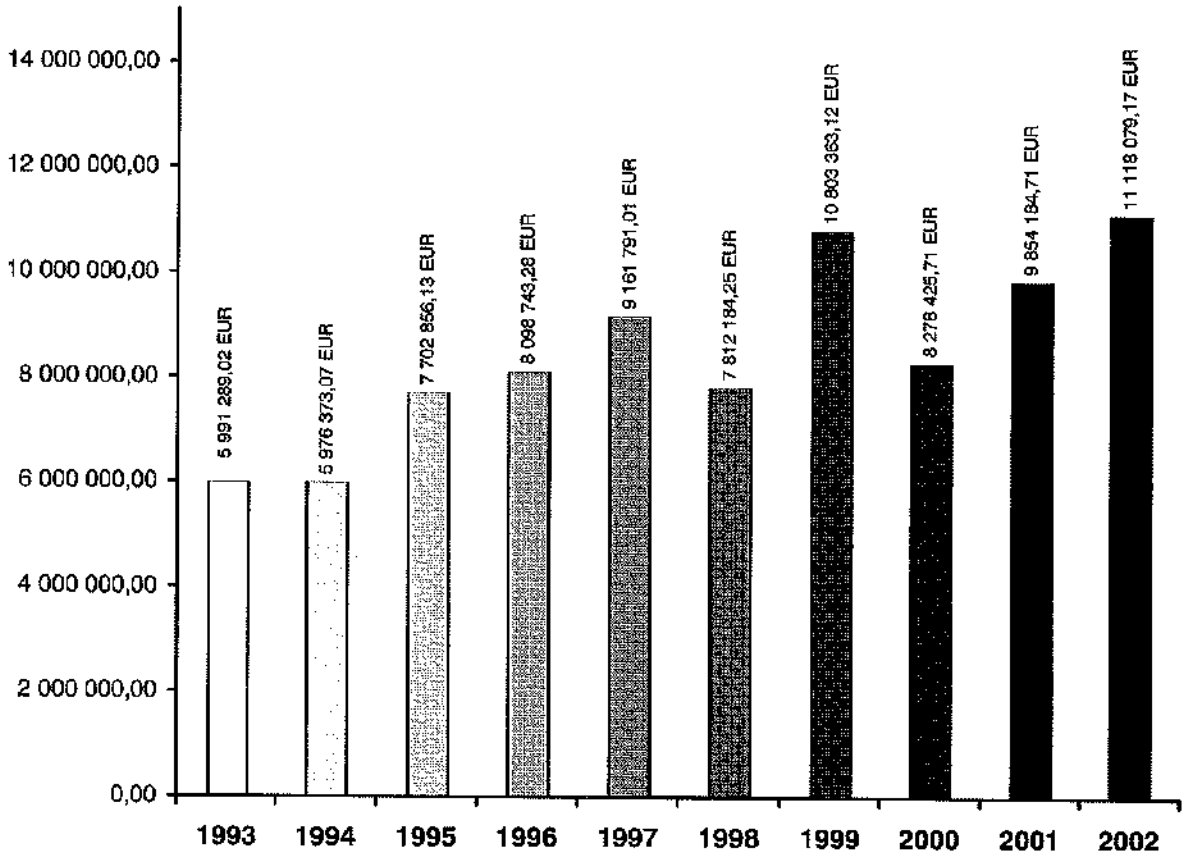

Apports annuels de la télévision à la production indépendante, par chaîne

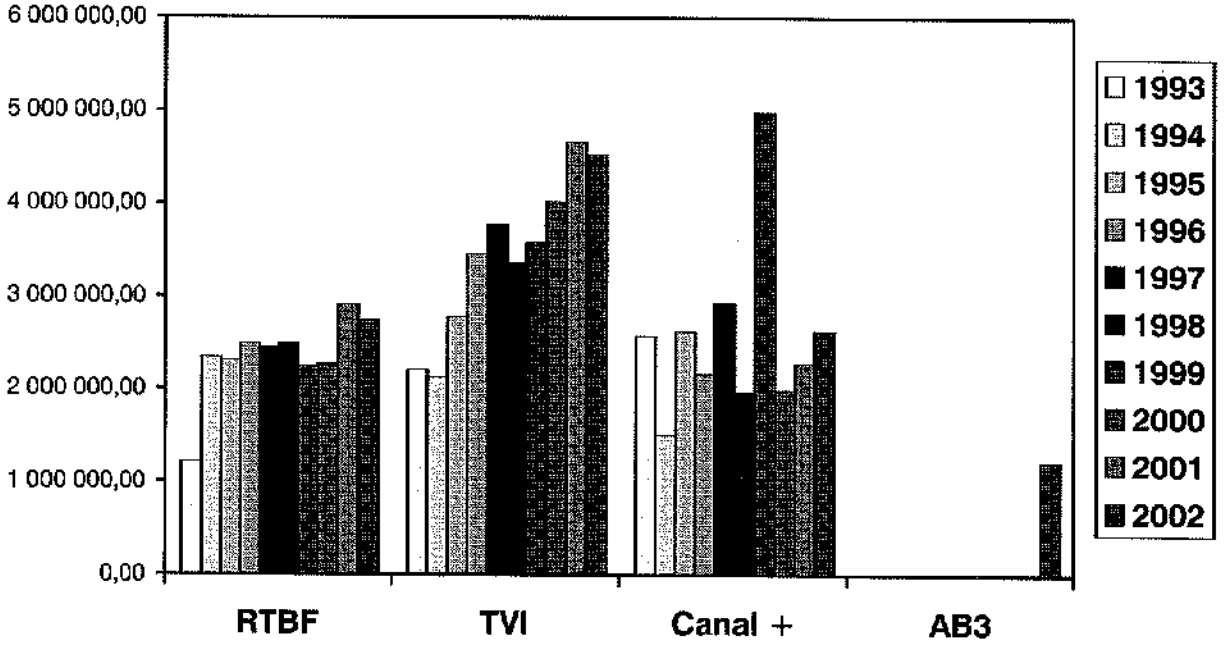

1. Convention entre la RTBF, les associations professionnelles et la Communauté française

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 1.214.678,27 EUR était versé au «fonds de création cinématographique et audiovisuelle». Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets depuis 1994.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'oeuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant minimum de 1.191.999,30 EUR en 2002.

Ces oeuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.
Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il a depuis lors régulièrement procédé à l'évaluation de l'application de la convention. Il s'est réuni trois fois en 2002.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Evolution de la répartition du budget de 1.214.678,27 EUR :
En 1993 :
a) 743.680,57 EUR pour la coproduction d'au moins 3 films de fiction cinématographique, avec un droit de tirage maximum de 371.840,29 EUR par film;
b) 148.736,11 EUR pour les documentaires (49.578,70 EUR maximum par projet);
c) 322.261,58 EUR pour des oeuvres télévisuelles de fiction (série, téléfilm et animation).

En 1994 :
a) 483.392,37 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 334.656,25 EUR pour les documentaires;
c) 198.314,82 EUR pour les téléfilms;
d) 198.314,82 EUR pour les animations de télévision.

En 1995 :
a) 532.971,08 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 272.682,88 EUR pour les documentaires;
c) 409.024,32 EUR pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1996 :
a) 421.418,99 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 272.682,88 EUR pour les documentaires + 24.913,30 EUR d'un projet de documentaire non abouti en 1995;
c) 520.576,40 EUR pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1997 :
a) 421.418,99 EUR pour les fictions cinématographiques;
b) 297.472,23 EUR pour les documentaires;
c) 495.787,05 EUR pour les téléfilms, séries et animations de télévision.

Une répartition identique a été adoptée pour les années 1998 et 1999 ; pour cette dernière année, 6.197,34 EUR non concrétisés pour un développement long métrage 97, ont été reportés sur le même créneau en 1999.

Pour l'année 2000, la répartition suivante avait été adoptée
a) Long métrage : 470.997,70 EUR;
b) Documentaire : 247.893,52 EUR;
c) Téléfilm : 495.787,05 EUR.

En 2001, cette répartition a été modifiée comme suit
a) Long métrage : 470.997,70 EUR;
b) Documentaire : 272.682,88 EUR;
c) Téléfilm : 470.997,70 EUR.

Une répartition identique a été adoptée pour l'exercice 2002.

L'année 1997 avait été l'occasion de la mise en place de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

En ce qui concerne les obligations 97, le Comité d'Accompagnement de la chaîne a conclu au respect de la convention, clôturée au quatrième trimestre de 98. Pour l'année 98, on a pu constater que le « retard « structurel d'engagement (dû au caractère des projets aidés, notamment des longs métrages qui nécessitent une très longue période de préparation avant la mise en production effective) a été quasiment comblé ; ce sont en effet presque trois-quarts des engagements qui ont été effectués au 31 décembre 98 pour cet exercice, contre à peine un tiers à la clôture théorique de l'exercice précédent.
L'année 1999 va plus loin dans ce sens, puisque plusieurs longs métrages importants en développement de coproduction se sont concrétisés dans une période de temps assez courte, avec le succès que l'on sait.

Le droit de tirage effectué par la chaîne pour le projet « Une petite fête «, de Chris Vander Stappen a été réparti sur deux exercices budgétaires : 32.226,16 EUR en 1999 et 73.128,59 EUR pour 2000.

En 2001, le Comité d'accompagnement a entériné la fin des travaux visant à une réforme du contrat-type passé entre la chaîne et le producteur indépendant, afin de s'adapter à l'évolution générale du paysage audiovisuel. Le **nouveau contrat-type** et ses modalités d'application ont été signés en date du **6 septembre 2001**.

L'enveloppe 2001 en long métrage a été complétée par un solde non utilisé en développement «Alice» (6.197,34 EUR) et par le solde du projet annulé «Le troisième étage» (80.565,40 EUR), pour atteindre un montant global de 557.760,43 EUR.
Il convient également de souligner le nouveau développement de l'engagement en documentaire, de sorte que 73.500,43 EUR avaient déjà été engagés sur l'exercice 2002, ainsi que l'importance de l'investissement en liquidités de la RTBF sur cet exercice 2001, soit 1.566.871, 16 EUR, ce qui a résorbé tout à fait le déficit de l'exercice précédent et a permis de présenter un boni, à l'aube de l'exercice 2002.

Pour l'année 2002, le dépassement de l'enveloppe disponible pour le documentaire s'est accentué, et a atteint 98.187,16 EUR. La chaine a dû prendre certaines mesures face à cette situation, comme la non-production de doubles formats et le recentrage de la coordination des productions de documentaires.
Certains projets de téléfilms et longs métrages étant encore en prévision au 31/12/2002, c'est sur ces deux enveloppes que sera affecté le dépassement constaté en documentaires; le rééquilibrage de la répartition financière par secteur sera réalisé en 2003.

Récapitulatif de l'apport cumulé Fonds Spécial et Cash RTBF

1993	1.212.199,34 EUR	
1994	2.342.465,60 EUR	
1995	2.305.319,90 EUR	
1996	2.483.479,16 EUR	
1997	2.457.114,00 EUR	
1998	2.482.511,59 EUR	
1999	2.246.177,80 EUR	
2000	2.267.459,76 EUR	
2001	2.912.933,01 EUR	
2002	2.743.468,01 EUR	(*)
TOTAL	**23.453.128,17 EUR**	(*)

(*) sous réserve de vérification

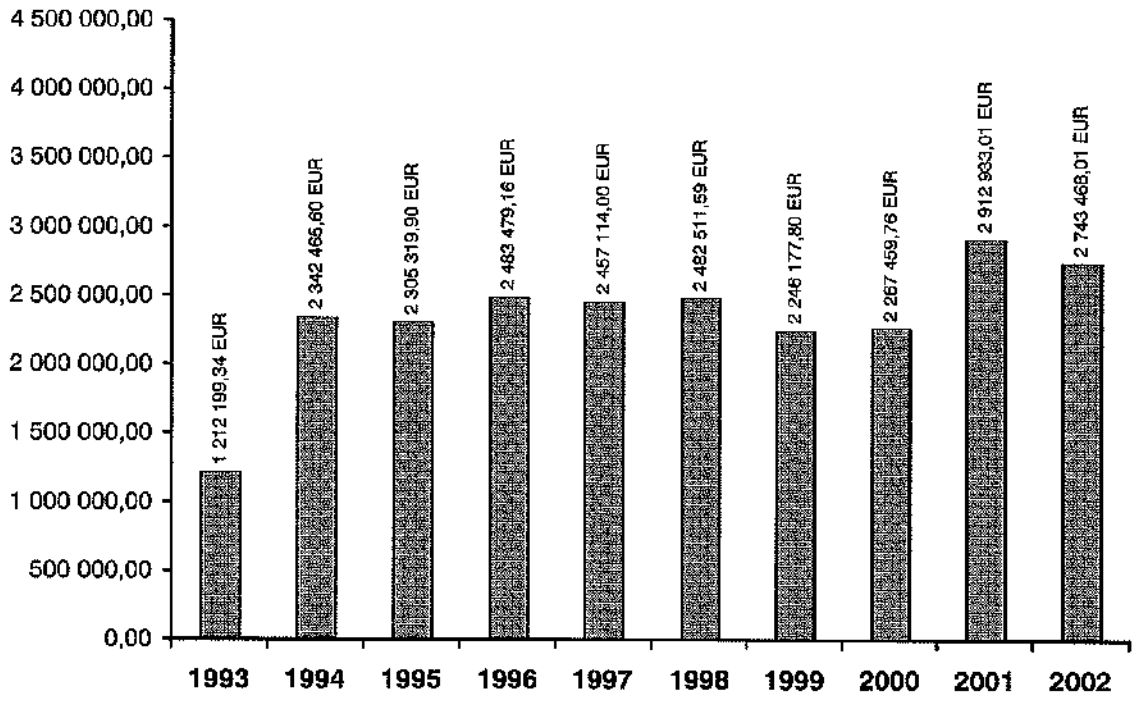

RTBF : apport global à la coproduction indépendante

sous réserve de vérification. (montants en EUR)

2001	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	557.760,43	239.464,99	168.071,81	193.356,95	600.893,75
Docu	272.682,88	353.291,46	743.048,89	/	1.096.340,35
Téléfilms	470.997,70	1.018.735,55	713.322,02	/	1.687.436,73
	1.301.441,01	1.611.492,00	1.624.442,72	193.356,95	3.429.291,67

2002	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	470.997,71	338.384,42	78.584,01	138.820,40	555.788,83
Docu	272.682,88	559.031,00	875.598,00	/	1.434.629,00
Téléfilms	470.000,00	632.372,00	214.281,00	/	846.653,00
	1.213.680,59	1.529.787,42	1.168.463,01	138.820,40	2.837.070,83

Récapitulatif des projets soutenus dans le cadre du Fonds Spécial

LONGS METRAGES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Vapeur	To Do Today	12.394,68 EUR
Le tango Rashevski	Entre chien et loup	74.368,06 EUR et 79.507,04 EUR en réinvestissement
Une part du ciel	Tarantula	49.578,70 EUR
Bistrot	Prod du Dragon	12.394,68 EUR
J'ai toujours voulu être une sainte	Artémis	61.973,39 EUR
Mille mois	Entre chien et loup	12.394,68 EUR
Camino	Novak Prod	12.394,68 EUR
25° en hiver	Man's Films	49.578,70 EUR et 560 EUR en réinvestissement
Meisje	K2	37.184,03 EUR en prévision
Le soleil assassiné	Les Films du Fleuve	61.973,38 EUR en prévision
Renée	Versus Production	61.973,38 EUR en prévision
La vraie vie	Versus Production	12.394,68 EUR en prévision
Trouble	To Do Today	12.394,68 EUR en prévision
	TOTAL :	**470.997,71 EUR**

TELEFILMS ET SERIES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
L'enfant de la lumière	Banana Film	50.000,00 EUR
Kadogo	Banana Film	50.000,00 EUR
Le choix de Macha	AT Prod	25.000,00 EUR
L'amant de mes rêves	Saga Film	25.000,00 EUR
Poil de carotte	Saga Film	25.000,00 EUR
La remise aux araignées	Banana Film	30.000,00 EUR
Les Thibault	Saga Film	50.000,00 EUR
La vie comme elle vient	AT Prod	25.000,00 EUR
La maison du Canal	Artémis	25.000,00 EUR en prévision
Maigret	Artémis	165.000,00 EUR en prévision
	TOTAL :	**470.000,00 EUR**

DOCUMENTAIRES 2002

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Un passeport hongrois (part 2)	Cobra Films	2.850,78 EUR
La nuit du coup d'état	Nord Films	4.957,87 EUR
Heureux séjour	Luna Blue	12.394,68 EUR
Sur les cendres du vieux monde	C.V.B	6.197,34 EUR
Une étoile et moi	Simple Prod	4.957,87 EUR
En attendant la révolution	Cobra Films	7.436,81 EUR
Aujourd'hui je suis en vie	Good and bad news	14.873,61 EUR
Sonora	Paradise Films	6.197,34 EUR
Elian show	Paradise Films	6.197,34 EUR
La grotte Cosquer	To Do Today	7.436,81 EUR
La comédie de Claude Volter	Blue in Green	9.915,74 EUR
Radio schizo	Iota Prod	7.436,81 EUR
Le destin de Caron	Dérives asbl	24.789,35 EUR
Racines lointaines	Cobra Film	12.394,68 EUR
Les hommes de Pâques	Aligator Film	12.394,68 EUR
Bruxelles (l'écume des villes)	Saga Film	12.394,68 EUR
La décomposition de l'âme	Image Création.com	12.394,68 EUR
Chants de simplification	Cobra Films	4.957,87 EUR
Rendez-vous à Houndodji	Films de la Passerelle	7.436,81 EUR
La raison du plus fort	CVB	7.436,81 EUR
Hard living kids	Kaos Films	9.915,74 EUR
The virgin diaries	Inti Films	9.916,00 EUR
L'argent raconté aux enfants	Komplot	7.436,80 EUR
Faure, un requiem	Alizé Prod	7.436,80 EUR
Echographie	Magellan	5.000,00 EUR
Une ville sous haute surveillance	AT Prod	7.436,80 EUR
Baudouin 1er	Inti Films	7.436,80 EUR
Sur les traces de la loutre	7 ï a	9.915,74 EUR
Femmes de Présidents	Sokan	5.000,00 EUR
Louis Chédid	Entre chien et Loup	10.000,00 EUR
Porto Marghera	Périscope	5.000,00 EUR
Ma grand-mère une héroïne (partie 1)	Z. Company	3.135,64 EUR
	TOTAL :	**272.682,88 EUR**

DOCUMENTAIRES 2003

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Ma grand-mère une héroïne (partie 2)	Z. Company	8.864,36 EUR
Tu seras communiste mon fils	Cobra	2.000,00 EUR
Victor et le policier	Memento	7.440,00 EUR
Saya, Djemal et Miriana	Dérives	14.874,00 EUR
Ramazan Gungor	G.S.A.R.A	2.000,00 EUR
Les prières du seigneur de la guerre	Dizzy Prod	10.000,00 EUR
Made in USA	Entre chien et Loup	7.436,80 EUR
La guerre des échecs	Films de la Passerelle	5.000,00 EUR
Milonga	Lux Fugit Film	2.000,00 EUR
Corps accords	Versus	1.000,00 EUR
Rencontre avec Mme A	Entre chien et loup	3.000,00 EUR
Hergé, Tintin et moi	Périscope	5.625,00 EUR
Ce n'est pas votre chanson	Périscope	4.500,00 EUR
Le fils d'Ana	Novak Prod	4.500,00 EUR en prévision
Frontières	Paradise Films	6.197,00 EUR en prévision
Tempolis	MGV Prod	3.750,00 EUR en prévision
Kinshasa, l'écume des villes	Saga Film	10.000,00 EUR en prévision
	TOTAL :	**98.187,16 EUR**

2. RTL-TVI

Le 17 août 1994 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la chaîne privée TVI et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF, UPPT et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de TVI, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante en Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant fixé pour 1993 à 1.214.678,30 EUR (équivalent à 1,6% du chiffre d'affaires publicitaire de TVI) et pour les années suivantes à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire de TVI (1,6% en 1994 ; 1,8% en 1995 ; 2% en 1996 ; 2,2% pour 1997 et les années ultérieures). D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 991.574,10 EUR. Ce dernier montant est indexé, à partir du 1er janvier 1998, au prorata du chiffre d'affaires de la chaîne, conformément à la nouvelle convention globale du 6 janvier 1997 conclue entre TVI et la Communauté française.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux coproductions, les montants sont versés par TVI en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. TVI peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par TVI au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Les montants concernés ne peuvent être affectés à des achats de droits de diffusion. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux commandes de programmes, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive. TVI s'est engagé à lancer des appels d'offres à cette fin. Un maximum de 50% de l'engagement en commandes de programmes peut être constitué par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations techniques de TVI, pour autant que les devis de TVI soient égaux ou inférieurs à ceux d'autres prestataires de services.

Durant l'année 1997, le Gouvernement a conclu avec TVI une nouvelle convention liée au renouvellement pour 9 ans de son autorisation d'exploiter une télévision privée en Communauté française.
La nouvelle convention a confirmé le dispositif prévu dans le protocole d'accord.

Elle a en particulier arrêté comme mécanisme pluriannuel pour déterminer le montant d'obligation, le taux de 2,2% du chiffre d'affaires.
Elle a toutefois complété les obligations en matière de commandes de programmes (991.574,10 EUR) par un mécanisme de progressivité en lien avec le chiffre d'affaires, dont la première adaptation intervient pour le calcul des obligations de l'année 1998.
Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement réunit les représentants du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias, de la Commission de Sélection des Films, des associations professionnelles signataires et de TVI.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Récapitulatif des apports de RTL-TVi en coproduction et commande de programmes

1993	2.206.252,37 EUR	
1994	2.134.161,56 EUR	
1995	2.777.777,68 EUR	
1996	3.452.021,27 EUR	
1997	3.770.658,83 EUR	
1998	3.363.009,38 EUR	
1999	3.576.191,31 EUR	
2000	4.019.905,00 EUR	
2001	4.673.325,62 EUR	(1)
2002	4.525.689,57 EUR	(1)
TOTAL	**34.498.992,60 EUR**	(1)

(1) Montants soumis à vérification.

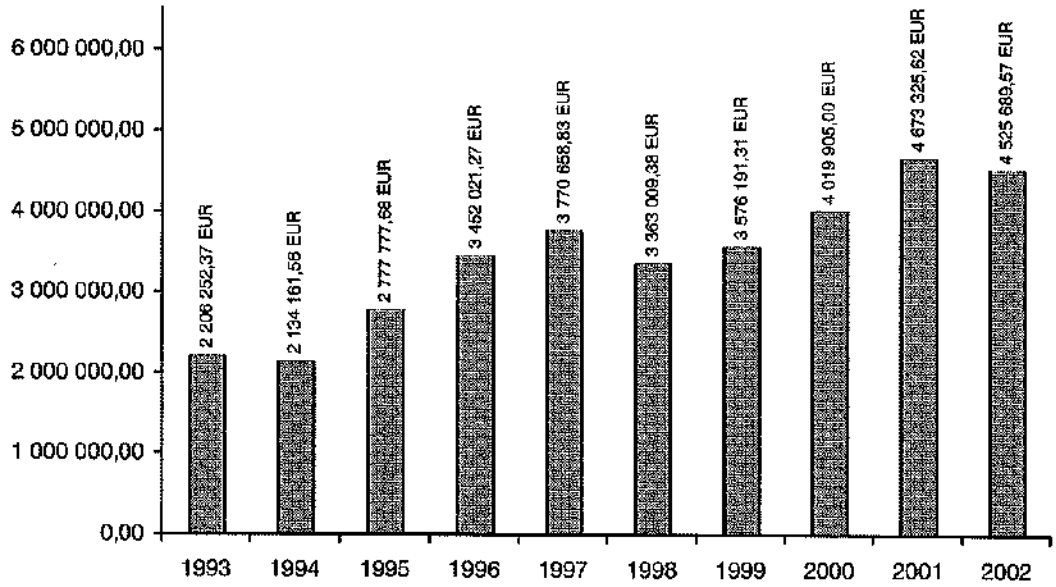

Pour l'année 2002, les engagements exécutés par TVI ont été les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 2.486.933,91 EUR, résultant d'un montant de base 2002 de 2.601.208,68 EUR (2,2% du chiffre d'affaires 2001) diminué d'un montant de 114.274,77 EUR correspondant au report d'excédent admissible de 5% de l'obligation de base 2001 (l'excédent total pour l'exercice 2001 s'élève à 139.064,12 EUR).

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Un homme par hasard de Edouard Molinaro	AT Production	520.576,40 EUR
Papa, maman s'ront jamais grands de Jean-Louis Bertucelli	K2	260.288,20 EUR
La maison des enfants de Aline Issermann	K2	260.288,20 EUR
Le grand patron	Artémis Productions	520.576,40 EUR
Zoum	Mars Entertainment	260.288,20 EUR
Pas vu, pas pris	Mars Entertainment	260.288,20 EUR
Everest en direct (Mont Cook) de Henri de Gerlache	Elize Production	25.000,00 EUR
«Président Ferrare» et «La fuite du temps»	Mars Entertainment	480.214,10 EUR
	TOTAL COPRODUCTIONS	**2.587.519,70 EUR**

Ces engagements ont été soit déclarés par TVi - et soumis prochainement à évaluation - soit admis par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de vérification des retombées en Communauté française pour certains d'entre eux, et des contrats définitifs et de leur conformité avec le protocole d'accord pour d'autres.

Conformément au prescrit du protocole d'accord, les montants excédentaires admis par le comité d'accompagnement par rapport à l'obligation de base pourront faire l'objet d'un report (5% de l'obligation de base maximum) sur l'exercice suivant et/ou venir en déduction d'un manquement en matière de commandes de programmes.

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 1.218.656,31 EUR, résultant du montant d'obligation de base 2001 de 1.226.382,52 EUR, indexé au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de TVI constaté entre les années 1999 et 2000 (soit une progression de 4,37 %), soit 1.279.975,44 EUR diminué d'un montant de 61.319,13 EUR correspondant au report d'excédent admissible constaté sur l'exercice 2001.

Les engagements déclarés par TVI sont les suivants :

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Enquêtes	Key News/Cheyenne	252.176,30 EUR
Souriez vous êtes filmés	Key News/Newscom	234.115,30 EUR
Mediapub	Key News	59.167,20 EUR
Rien de personnel	Key News	176.000,00 EUR
Si c'était vous	Newscom/Key News	393.356,96 EUR
Main à la patte	Newscom	380.366,77 EUR
Moteurs	Newscom/Unicap	303.425,22 EUR
Zoom	Zoom	95.933,00 EUR
Live Club	Tempo Allegro	43.629.12 EUR
	TOTAL :	**1.938.169,87 EUR**

Ces engagements ont été déclarés par TVI et doivent être encore soumis à évaluation par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

3. Canal +

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + Belgique pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + de droit français. Elle garantit la bonne exécution de la convention avec Canal + Belgique, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française par des interventions en coproduction pour un montant annuel de 1.983.148,20 EUR.

Un avenant entré en vigueur le 22 janvier 1991 a également élargi ce type d'intervention aux pré-achats.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de Canal + Belgique intervenue en avril 1998, la convention entre le Gouvernement de la Communauté française et Canal + de droit français a été prorogée à dater du 1er janvier 1998 pour une durée de neuf ans, par avenant à cette convention signé le 20 avril 1998.

A cette occasion, le montant d'obligation minimum a été porté à 2.375.613,04 EUR, tandis qu'un mécanisme de progressivité de l'investissement en lien avec le chiffre d'affaires de Canal + Belgique a été instauré avec prise d'effet au 1er janvier 2001.

En matière de contrôle, le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des engagements de Canal+.
Cette analyse est effectuée sur deux bases : lorsque les projets sont soutenus par le Centre du Cinéma, le respect des critères est vérifié au sein des dossiers existants ; dans les autres cas, la vérification des engagements est menée sur la base d'échanges directs de documents avec la chaîne et les producteurs indépendants concernés.

Au sein du Comité de Concertation est organisée annuellement une rencontre d'information quant à l'évaluation de ces obligations.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le relevé des engagements de Canal + depuis 1993.

	Canal +	
1993	2.572.837,31 EUR	
1994	1.499.745,91 EUR	
1995	2.619.758,55 EUR	
1996	2.163.242,84 EUR	
1997	2.934.018,18 EUR	
1998	1.966.663,28 EUR	
1999	4.980.994,00 EUR	
2000	1.991.060,95 EUR	
2001	2.267.926,30 EUR	
2002	2.627.366,00 EUR	(1)
TOTAL	**25.623.613,33 EUR**	(1)

(1) Montants soumis à vérification

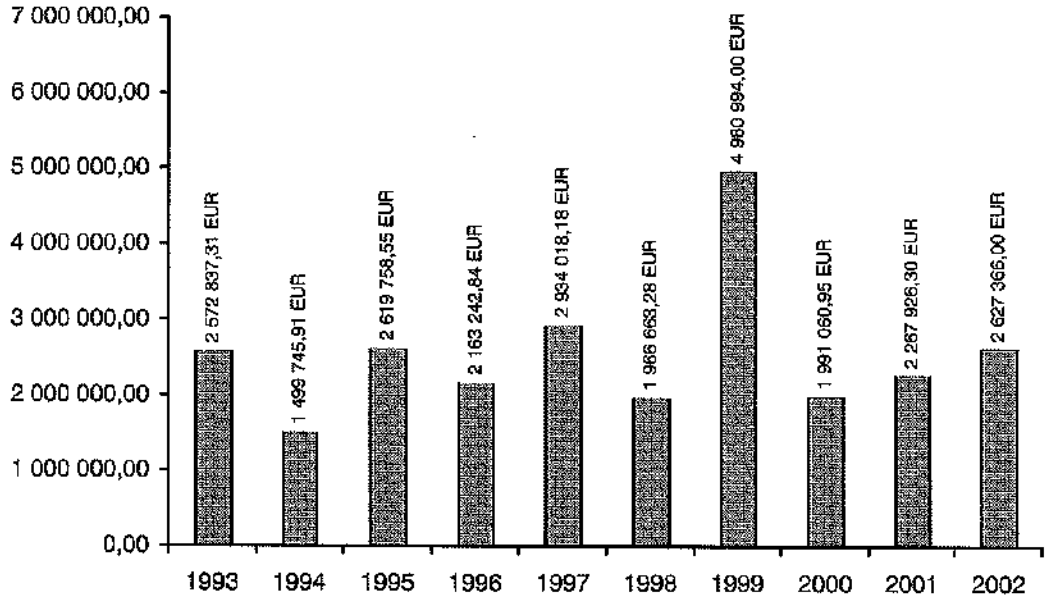

Pour l'année **2002**, voici l'inventaire des productions qui ont été préachetées ou coproduites par Canal + France. Les montants mentionnés sont les engagements de Canal+ dans les coproductions, calculés en fonction de la part belge, selon la méthode de calcul fixée par l'avenant à la convention.

Les montants de l'exercice 2002 apparaissant ci-après constituent une déclaration non définitive de Canal +.

En effet, ils doivent être complétés par les engagements pris par Canal + dans les programmes audiovisuels.

25° EN HIVER
Producteur belge : Man's Films — 228.673,00 EUR
Réalisateur : Stéphane Vuillet

ANIMAL
Producteur belge : Versus Productions — 76.224,00 EUR
Réalisateur : Pierre-Erwan Guillaume

AVANT L'OUBLI
Producteur belge : Versus Productions — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Augustin Burger

LE BRUIT, L'ODEUR ET QUELQUES ÉTOILES
Producteur belge : Nota Bene — 19.056,00 EUR
Réalisateur : Eric Pittard

DEPUIS QU'OTAR EST PARTI
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Julie Bertucelli

GANGSTERS
Producteur belge : Saga Film — 182.939,00 EUR
Réalisateur : Olivier Marchal

JEUX D'ENFANTS
Producteur belge : Artémis Productions — 274.408,00 EUR
Réalisateur : Yann Samuel

MILLE MOIS
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 30.490,00 EUR
Réalisateur : Faouzi Bensaïdi

ORGANISATION
Producteur belge : Les Films de l'Etang — 60.980,00 EUR
Réalisateur : Jean-Marc Moutout

LA PART MANQUANTE
Producteur belge : K2 — 304.898,00 EUR
Réalisateur : Benoît Mariage

PAS SI GRAVE
Producteur belge : Saga Film — 121.959,00 EUR
Réalisateur : Bernard Rapp

RENÉE
Producteur belge : Versus Productions — 182.939,00 EUR
Réalisateur : Catherine Corsini

LE SOLEIL ASSASSINÉ
Producteur belge : Les Films du Fleuve — 121.959,00 EUR
Réalisateur : Abdelkrim Bahloul

STORMY WEATHER
Producteur belge : Les Films du Fleuve — 91.469,00 EUR
Réalisateur : Solveig Anspach

LE TANGO RASHEVSKI
Producteur belge : Entre Chien et Loup — 457.347,00 EUR
Réalisateur : Sam Garbarski

UNE PART DU CIEL
Producteur belge : Tarantula — 228.674,00 EUR
Réalisateur : Bénédicte Liénard

WILD SIDE
Producteur belge : Y.C. Aligator Film — 62.413,00 EUR
Réalisateur : Sébastien Lifshitz

Soit un total de 2.627.366,00 EUR pour une obligation de 2.107.095,00 EUR sous réserve de l'évaluation.

4. AB3

Le 28 mars 2002 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la société anonyme YTV et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de AB3, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante dans la Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant minimum fixé à 545.365,75 EUR. Ce montant est indexé, à partir du 1er mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne. D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 386.629,64 EUR. Ce montant est indexé, à partir du 1er mars 2005, au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de la chaîne.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux coproductions, l'apport de la chaîne est destiné à contribuer à la coproduction d'œuvres de fiction cinématographique ou télévisuelle (téléfilms, séries, animations) ou d'œuvres documentaires. Un minimum de 40% de l'engagement en coproduction doit être consacré à des œuvres de fiction cinématographique et des œuvres documentaires.

Les montants sont versés par AB3 en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. AB3 peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris soit directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, soit sous forme de pré-achats, soit sous forme de soutiens à l'écriture, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par AB3 au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux commandes de programmes, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive.

De manière exceptionnelle pour l'exercice 2001, les obligations en matière de coproduction et de commandes de programmes sont additionnées à celles de l'exercice 2002.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement réunit les représentants du Service général de l'audiovisuel et des multimédias, de la Commission de sélection des films, des associations professionnelles signataires et de AB3.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Pour les années 2001 (trois mois d'activité) et 2002, les engagements exécutés par AB3 sont les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par AB3 s'élève à 679.228,24 EUR, résultant d'un montant de base 2002 de 545.365,75 EUR auquel s'ajoute 133.862,49 EUR pour les trois mois d'activité en 2001.

AB3 déclare avoir pris des engagements dans les projets suivants :

Wild Side de Sébastien Lifshitz Produit par Aligator Film	109.000,00 EUR
Le monde vivant de Eugène Green Produit par Les Films du Fleuve	59.000,00 EUR
Stormy weather de Solveigh Anspach Produit par Les Films du Fleuve	50.000,00 EUR
Ne meurs pas Produit par AT Productions	408.000,00 EUR
Le soleil assassiné de Abdelkrim Bahloul Produit par Les Films du Fleuvre	100.000,00 EUR
Le tango Rashevski de Sam Garbarski Produit par Entre Chien et Loup	75.000,00 EUR
TOTAL COPRODUCTION	**801.000,00 EUR**

Ces engagements seront soumis prochainement à évaluation par le groupe d'agrément et le Comité d'accompagnement.

Conformément au prescrit du protocole d'accord, les montants excédentaires admis par le Comité d'accompagnement à l'obligation de base pourront faire l'objet d'un report (5% de l'obligation de base maximum) sur l'exercice suivant et/ou venir en déduction d'un manquement en matière de commandes de programmes.

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par AB3 s'élève à 463.560,90 EUR, résultant du montant d'obligation de base 2002 de 396.629,64 EUR auquel s'ajoute un montant de 66.931,26 EUR correspondant aux trois mois d'activité en 2001.

Les engagements admis par le comité d'accompagnement sont les suivants :

Explosif Produit par Keynews TV	240.000,00 EUR
Starmag Produit par Keynews TV	128.000,00 EUR
Showbiz Produit par Keynews TV	1.000,00 EUR
Ecoute et gagne Produit par Ledwin Productions	39.656,70 EUR
Diane by night Produit par Tourne Sol Production	5.949,45 EUR
Belgique dernière - émission 3 Produit par Tourne Sol Production	5.949,44 EUR
TOTAL COMMANDES	**420.555,59 EUR**

On observe un manquement de 43.005,00 EUR par rapport à l'obligation de base. Ce manquement pourra toutefois être compensé par un excédent admis par le Comité d'accompagnement en matière de coproduction.

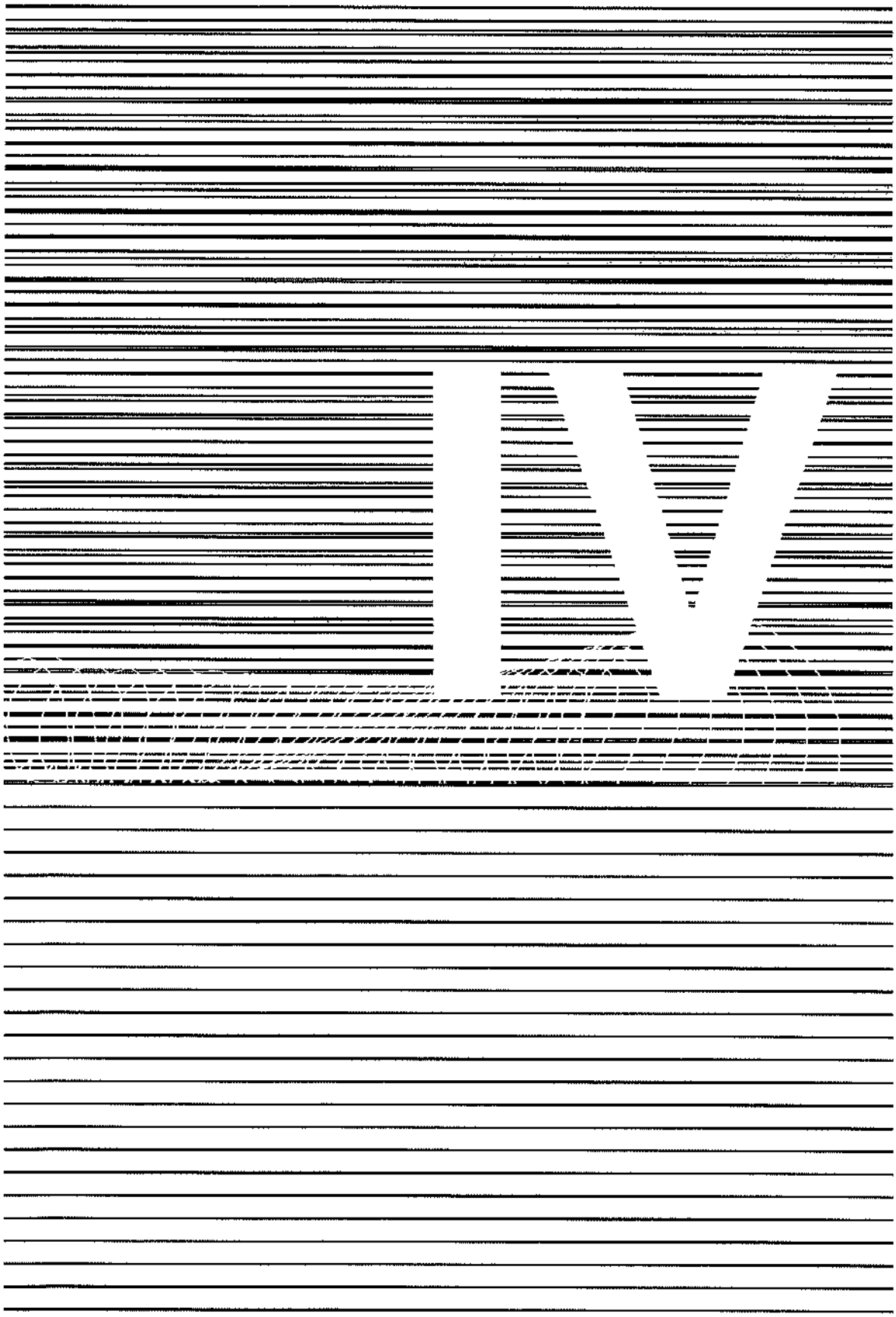

CHAPITRE IV

ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET ATELIERS D'ECOLES

Contact:
Serge MEURANT

Tél. : 02/413.22.39
Fax : 02/413.20.68
E-mail : serge.meurant@cfwb.be

LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLES

Afin d'encourager la création cinématographique et audiovisuelle, la Communauté française soutient, depuis la fin des années septante, d'une part, des **ateliers d'accueil** qui coproduisent, promeuvent et distribuent des œuvres de création, en priorité des premières œuvres, et, d'autre part, des **ateliers de production** qui réalisent leurs projets propres (documentaires, animation, courts métrages de fiction, expérimentation).

Par ailleurs, trois **ateliers d'école**, rattachés à l'INSAS, à l'IAD et à la Cambre, sont liés à la Communauté française par des conventions particulières. Ces ateliers ont pour objectif la production des travaux de fin d'études de leurs étudiants.

1. Réglementation des ateliers d'accueil et de production

Les règles de reconnaissance et de subventionnement des ateliers d'accueil et de production sont définies dans **l'arrêté de l'Exécutif du 26 juillet 1990**.

L'Exécutif ne peut reconnaître que deux **ateliers d'accueil**, l'un en région bruxelloise et l'autre en région wallonne. Il s'agit du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP) à Liège. Les deux structures sont ouvertes à l'ensemble des réalisateurs et des producteurs de la Communauté française.

Dix **ateliers de production** sont actuellement reconnus : l'Atelier Alfred, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !), Caméra Enfants Admis, le Centre de création, formation et diffusion multimédia, le Centre de Promotion Culturelle (CPC), le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), le Centre libéral d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Clara), le Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Gsara), Dérives et Graphoui.

Pour être agréés, les ateliers d'accueil et de production doivent répondre à 5 critères:

a) être une personne morale;
b) promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
c) privilégier les premières œuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française;
d) valoriser et développer le patrimoine culturel de la Communauté française;
e) développer l'ensemble des activités susmentionnées en Communauté française, et veiller à développer celles-ci à un niveau belge et international;
f) satisfaire aux critères définis ci-dessus depuis trois ans au moins.

Les ateliers peuvent conclure des accords de coproduction ou de diffusion avec la RTBF, des chaînes étrangères ou des chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française. Ils peuvent également coproduire avec le secteur associatif, être reconnus à ce titre par le secteur de l'Education Permanente ou des Centres créatifs.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre, consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

Au niveau des subventions, l'arrêté prévoit une aide dans les frais de fonctionnement et dans les frais de personnel, une aide en matière d'investissement et d'acquisition de matériel audiovisuel ainsi qu'à l'ensemble des activités de production, de promotion et de diffusion des films.

2. Subventions octroyées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

1. Aides en liquidités

1. Ateliers d'accueil	1999	2000	2001	2002
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	200.397,13	200.397,13	200.397,13	200.397,13
Wallonie Image Production	200.397,13	200.397,13	200.397,13	200.397,13
Total	400.794,26	400.794,26	400.794,26	400.794,26

2. Ateliers de production	1999	2000	2001	2002
AJC	64.452,32	69.410,19	69.410,19	69.410,19
Atelier Alfred	42.141,90	37.184,03	37.184,03	39.663,00
Caméra Enfants Admis	44.620,83	44.620,83	44.620,83	44.620,83
Centre Multimédia/ Atelier cinéma	79.375,51	79.375,51	79.375,51	79.375,51
Centre Vidéo de Bruxelles	57.015,51	57.015,51	57.015,51	57.015,51
Clara	17.352,55	29.747,22	29.747,22	29.747,22
CPC	38.547,44	26.152,77	26.152,77	26.152,77
Dérives	69.410,19	69.410,19	69.410,19	69.410,19
Graphoui	49.578,70	49.578,70	49.578,70	49.578,70
Gsara	37.184,03	37.184,03	37.184,03	37.184,03
Total	499.678,98	499.678,98	499.678,98	499.678,98

3. Ateliers d'école	1999	2000	2001	2002
La Cambre	29.747,22	29.747,22	29.747,22	29.747,22
IAD	73.475,64	73.475,64	73.475,64	73.475,64
INSAS	73.475,64	73.475,64	73.475,64	73.475,64
Total	176.698,50	176.698,50	176.698,50	176.698,50
Total général	1.077.171,74	1.077.171,74	1.077.171,74	1.079.650,71

2. Aides en matériel

En plus des aides en liquidité, les ateliers d'accueil et de production reçoivent, en prêt, du matériel mis à leur disposition par la Communauté française.

1. Ateliers d'accueil	1999	2000	2001	2002*
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	38.718,71	34.711,17	23.336,30	54.144,57
Wallonie Image Production	41.532,90 avec Dérives	45.675,27 avec Dérives	29.496,16	65.283,56 avec Dérives
Total	80.251,16	80.386,44	52.832,46	119.428,13

2. Ateliers de production	1999	2000	2001	2002
AJC	25.557,70	19.191,17	21.690,68	8.944,98
Atelier Alfred		3.250,28		5.657,96
Caméra Enfants Admis	9.415,42	10.478,34	16.094,39	8.364,92
Centre Multimédia/ Atelier cinéma	18.532,69	12.198,32	7.436,81	8.409,67
Centre Vidéo de Bruxelles	29.891,17	36.556,56	12.394,68	23.417,95
Clara	12.000,60		10.738,13	
CPC		9.528,75		1.500,00
Dérives	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP
Graphoui			18.592,01	9.562,52
Gsara		11.867,68	6.944,49	22.066,00
Total	95.397,56	103.071,10	93.891,19	87.924,00
Total général	175.649,20	183.457,54	146.723,65	207.352,13

** Pour 2002, les chiffres présentés sont provisoires, arrêtés au 15/12/02.*

3. LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLES : SUIVI DE L'EVALUATION

En 2002, un **expert indépendant**, Monsieur Henri Roanne-Rosenblatt, désigné par le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel ,a rédigé un rapport d'évaluation des ateliers d'accueil, de production et des ateliers d'écoles de la Communauté française dont les conclusions ont été rendues publiques lors de la Xe édition de **Filmer à tout prix**.
Elles font l'objet d'un travail de réflexion au sein du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel afin de proposer au Ministre de nouvelles orientations conformes à l'évolution actuelle des ateliers. Celui-ci devrait aboutir à des recommandations concrètes en début d'année 2003.

Cette évaluation , poursuivie en collaboration avec l'observateur de la Communauté française, met en lumière certaines lignes générales de cette évolution.

Les ateliers d' accueil et de production sont le fruit d'une politique cohérente et à long terme de soutien à la production, et surtout à celle de premières œuvres, développée par la Communauté française de Belgique depuis plus de vingt ans.
Ils constituent une structure de recherche et de développement en même temps qu' une étape intermédiaire entre les écoles de cinéma et la vie professionnelle.
La diversité de leurs démarches, la multiplicité des expériences qu'ils ont développées ont permis de forger un outil unique en Europe.
Les ateliers jouent un rôle important dans la production des films documentaires en Communauté française.
Ils ont participé, en tant que producteurs ou coproducteurs, à la réalisation de plus de 50% du volume horaire total des documentaires produits ces 5 dernières années.
Le statut d'ASBL des ateliers, leur mode de fonctionnement, le large recours aux statuts spéciaux d'emploi et au bénévolat, le temps que cela permet de consacrer au suivi des projets ont un effet démultiplicateur considérable des crédits mis à leur disposition par la Communauté française.

Les ateliers d'accueil ont effectué en 2002 un travail de clarification de leurs missions, en revisitant la notion d'atelier et en redéfinissant celle du documentaire de création. Ils ont réaffirmé la priorité donnée aux missions d'accueil, de développement et d'accompagnement des projets.

Les ateliers d'aide à la production ont manifesté en 2002 un dynamisme soutenu dans le domaine de la production documentaire et du cinéma d'animation, en privilégiant notamment les premières oeuvres.
L'AJC ! a développé avec davantage de succès encore sa politique de production de films «low ou no budget», dans des genres extrêmement divers allant de l'expérimental au documentaire, du court au long métrage.
D'autres ateliers ont enfin poursuivi des démarches permettant à des individus ou à des groupes sans moyens d'expression de se former aux techniques de l'audiovisuel et d'atteindre des résultats de qualité quasi professionnelle, grâce à l'encadrement de réalisateurs et de techniciens professionnels.

Les efforts des ateliers d'accueil et de production pour assurer une meilleure visibilité à leurs productions et de façon plus générale à leurs activités se sont concrétisés en 2002, par l'organisation de premières visions, par la présence des ateliers dans les festivals belges et étrangers avec une importante sélection de leurs films. Les collaborations nombreuses avec les télévisions témoignent d'une dynamique ininterrompue.

L'aide en matériel.

Le matériel mis à disposition des ateliers par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel revêt une importance croissante en regard, d'une part, de budgets non indexés et de l'augmentation constante du nombre des demandes, d'autre part, de l'évolution des technologies et du type de demandes qu'elle suscite. Le nombre de demandes d'aide à la postproduction ou à la finition est en constante augmentation, aussi bien dans les ateliers d'accueil que dans les ateliers de production.

L'emploi.

En date du 31 décembre 2001, l'emploi dans le secteur des ateliers de production et d'accueil représentait 77 postes à temps plein, répartis entre 91 personnes.
Même si le personnel des ateliers semble connaître une relative stabilité, celle-ci dépend cependant presque entièrement des aides publiques à l'emploi.
Seuls 15% des emplois sont , en effet , rémunérés sur fonds propres .
Même si le Plan Prime est le mode de subvention le plus courant dans les ateliers de la région wallonne, l'aide publique à l'Emploi la plus présente reste sans nul doute le «Fonds Budgétaire Interdépartemental de la promotion de l'Emploi» (FBIE).

L'association des ateliers, l'AAPA.

Les ateliers se sont regroupés en novembre 2000 en une association de fait, l'AAPA. Celle-ci exerce plusieurs rôles. Elle constitue une plate-forme de réflexion sur les problématiques abordées jusqu'alors par chacun de ceux-ci isolément : la définition d'une philosophie commune, la coordination du matériel dont disposent les ateliers, la situation de l'emploi et l'appartenance des ateliers au secteur non-marchand, l'archivage, etc.
Pour la seconde fois, une bourse d'aide à l'écriture et au développement a été attribuée; cette année elle a été décernée dans le cadre de Filmer à Tout Prix, en novembre 2002 à Madame Yaël André pour son projet «Dames à chats» .
82 dossiers ont été soumis au jury de la bourse. Ce qui témoigne de la pertinence de cette initiative de soutien à la création.

4. PRODUCTIONS TERMINEES EN 2002

4.1. Ateliers d'accueil

Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles

Le chemin de la patate douce de Philippe Simon
Documentaire/Beta SP/64'/couleur
Coproduction : CBA/Underworld/Philippe Simon et Johan Van den Eynde

L'homme à moitié dégelé de Daniel De Valck et Anne Deligne
Documentaire/Beta SP/52'/couleur
Coproduction : CBA/Cobra Films/RTBF Carré Noir/MCF (Fonds TV)/ADR Productions (Fr)

Heureux séjour de Marta Bergman
Documentaire/DV Cam/56'/couleur
Coproduction : CBA/Luna Blue Film/RTBF/VPRO/VRT/Canal+ Belg/Marta Bergman

Echographie de Thomas de Thier
Essai documentaire/Beta dig/44'/couleur
Coproduction : CBA/Magellan Production & Consulting sprl/RTBF Carré Noir/Yenta Production/Image+/Cosip/MCF (Fonds TV)

Chants de simplification de Renaud De Putter
Essai - *1ère oeuvre*/Beta dig/40'/couleur
Coproduction : CBA/Le Bureau des Arts asbl/Cobra Films (codélégué)/MCF (Fonds TV)/Fondation Spes/RTBF (Fonds spécial)/RTBF Carré Noir

L'occupation des sols de Marie-Françoise Plissart
Documentaire - *1ère œuvre*/Beta dig/26'/c
Coproduction : CBA/Michel de Wouters Productions/MCF (Fonds TV)/Arte Belgique/ RTBF

Parle de Anne Closset
Documentaire -*1ère œuvre*/Beta dig/56'/c
Coproduction : CBA/Athanor/Gsara

La décomposition de l'âme de Nina Toussaint et Massimo Iannetta
Long métrage documentaire/Film/60 & 80'/couleur
Support tournage : S16
Finition : Beta dig et éventuellement 35mm
Coproduction : CBA/Image Création.com/RTBF/MCF (Fonds TV)/NDR Arte/Filmförderung Hamburg/Lichtfilm (Köln-Allemagne)

IRAN- sous le voile des apparences de Thierry Michel
Film/90'/35mm/couleur
Coproduction : CBA/Les Films de la Passerelle/MCF/RTBF/VRT/RTBF (Fonds spécial)/DGCI/RAI Italie/YLY Finlande/Media Distribution/ Eurimage/Films d'Ici France/CNC/Arte France

Hubert Nyssen, portrait en 13 fragments de Marie Mandy
Essai documentaire/Video/52'/c
Support tournage : Beta SP - Finition : Beta Dig
Coproduction : CBA/Saga Film/MCF (Fonds TV)/France 3 Méditerranée/ CNC/Conseil général des Bouches du Rhône (Fr)/Procirep

Une leçon de tolérance de Roger Beeckmans
Documentaire/Béta dig./54'/couleur
Coproduction : CBA/Image Création.com/RTBF/MCF (Fonds TV)/DGCI/ Commune de Schaerbeek

Saya et Mira de Jasna Krajinovic
Documentaire - *1ère œuvre*/Video/52'/couleur
Coproduction : CBA/Dérives/Arte (Fr)/RTBF Fonds Spécial/Agat Films (Fr)

Léon Frédéric de Claude François
Film/7'/couleur
Support tournage : S16 - Finition : 35mm
Coproduction : CBA/PBC Pictures/MCF (Fonds TV)/Ambiances asbl/RTBF Carré Noir/Thème Six asbl

Nosotros de Diego Martinez-Vignatti
Documentaire/Béta dig /52'/couleur
Coproduction : CBA/Lux Fugit Film/MCF/RTBF

A l'ombre d'une mémoire de Mustafa Balci
Documentaire/Beta dig /52'/couleur
Coproduction : CBA/Gsara/MCF Fonds TV/RTBF/auteur-réalisateur

De sable et de ciment de Jorge Leon
Essai - *1ère oeuvre*/Beta Dig/60'/couleur
Coproduction : CBA/Novak prod/MCF(Fonds TV)/RTBF (Fonds spécial)/participations techniciens/Coto de Caza/Lichtpunt/COM 4HD (Espagne)/TVE

Benjamin de Katrin Libert
Documentaire - *1ère oeuvre*/Beta Dig/52 & 80'/couleur
Aide à la finition
Coproduction : CBA/Tabula Rasa/participations diverses

Derrière la forêt d'Ulrike Knorr
Essai - *1ère oeuvre*/DV Cam/52'/couleur
Coproduction : CBA/Laterna Magica/Ulrike Knorr/participation mixage

Les passagers de l'Alsace de Rob Rombout
Documentaire/Video/52'/couleur
Coproduction : CBA/Good & Bad News/France 3 Alsace/RTBF/MCF (Fonds TV)/ Meilleur des Mondes Productions (Fr)

Wallonie Images Productions

A mon père de Sylvia Rezsek
Vidéo documentaire - *1ère œuvre*/Béta digit 16/9/29'/Couleur
Coproduction : Dérives/W.I.P. /collaborateurs/Province du Hainaut/RTBF

Aux frontières de Danielle Arbid
Documentaire/Béta digit. 16/9/59'/Couleur
Coproduction : Versus Production/W.I.P/Belgique/M.C.F./ARTE France/RTBF (Fonds spécial)/DGCI/VRT/France/ Movimento Production/ Procirep/CNC/DG8

Feu ma mère de Sandrine Dryvers et Thierry Tirtiaux
Long métrage documentaire *1ère œuvre*/Béta digit. 16/9/80'/Couleur
Coproduction : Dérives/W.I.P/MCF/ARTE/RTBF.

Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
Long métrage - 16 mm - 210' - Couleur et N.& B.
Coproduction:Dovfilm/W.I.P./MCF/RTBF/ARTE/RTBF/Quality Film (Hongrie)
L'homme de Pâques de Thomas Lavachery
Vidéo documentaire - Beta Digital - 59' - Couleur et N. & B.
Coproduction : Y.C. Aligator Film/W.I.P./RTBF (Fonds spécial)/Canal+ Belgique/ Triangle 7/MCF/ Fonds Henri Storck
Le Krone : l'Autriche entre les lignes de Nathalie Borgers
Vidéo documentaire/Beta digit. 4/3 - 57'20''/Couleur
Coproduction : Entre Chien et Loup/W.I.P./M.C.F./ARTE Belgique/RTBF/Les Films de la Greluche/Artline Films/ Planète/ COSIP/ PROCIREP/Navigator Films Produktion Bundeskanzleramt/Wienerfund
Racines lointaines de Pierre-Yves Vandeweerd
Long métrage documentaire/Beta digital/70'/Couleur
Coproduction : Cobra Films/W.I.P./M.C.F./RTBF (Fonds spécial)/AGCD/Province de Namur/Gsara/Twins
Radio schizo de Karin Rondia
Vidéo documentaire/Beta digit. 16/9/54'23''/Couleur
Coproduction : Iota production /W.I.P./MCF (Fonds TV)/RTBF (Fonds spécial)/Gsara/Triangle 7/
Tatas de Boris Van Gils et Lucille Reyboz
Vidéo documentaire - Beta digit. - 52' - Couleur
Coproduction : Lux Fugit Films/W.I.P. /MCF/RTBF/Marcel Productions
Terres de confusion de Paola Stévenne
Vidéo documentaire - Beta digit. - 59'55'' - Couleur
Coproduction : Iota production/W.I.P./MCF/RTBF/ARTE/Festival des Arts/droits d'auteur/réalisateur

4.2. Ateliers de production

Atelier Graphoui

7 plasticiens en mouvement de Tania Nasielski
Vidéos d'artistes/miniDV, Betacam SP/47'
Quel est votre proche, quel est votre lointain de Jacques Faton et Sébastien Pirotte
Documentaire/Betacam SP/31'
Moi aussi je suis jeune - de Danser Danzon de Joanna Pinxteren
Documentaire/BetacamSP/53'
Toi, a une image près de Yvann Drion-Van Antwerpen
Documentaire/Betacam SP/26'

Atelier Jeunes Cinéastes !

Y.U.L. de Comes Chahbazian
12'/fiction
A suivre de Comes Chahbazian
4'48/fiction
Untitled de Comes Chahbazian
1'/fiction
Convives de M. Gaumy
(co-production avec le CVB)
Héron City de F. Guillaume
(co-production avec le CVB)
Quai Zéro de A. Falgueres
7' /fiction
Le passage de la porte de J-M. Buchet
2'40/expérimental
Sans-titre-Drames brefs de Isabelle Henry
7'38/expérimental
SOB de Lionel-Mwe-di-Malila
12 fois plus ou moins 2' sketches
Tilawin de Nora Bohjar
11'15/documentaire

Caméra Enfants Admis

La nuit animée
3'42 - réalisation par les élèves du cours du soir, d'une bande annonce animée.
Je me fais mon cinéma
5' - une compilation d'exercices réalisés par des enfants de 9 à 12 ans.
Dessins animés
6' - réalisé par 48 enfants âgés de 9 à 12 ans dans le cadre du Festival du Dessin Animé de Bruxelles.
Disparu
12' - réalisé par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Liège.
10 courts métrages sur le thème de la disparition.
Tombe dans la tombe
5' - réalisé par 12 enfants de 9 à 12 ans, dans le cadre d'un stafe sur le thème de la disparition.
Se jeter dans la grotte du loup
réalisé par des élèves de l'Ecole communale de Chiff d'Or.
L'eau pour tous
8' - réalisé par des enfants de 6ème année primaire.
En attendant le bus
7' - réalisé par des adolescents de Gesves.
Permis d'animer
9' - réalisé par 18 enfants de 8 à 12 ans dans le cadre d'un stage d'été.
La peur bleue de la vie
17'40 - réalisé par 10 enfants du service d'hémato-oncologie de la Clinique de l'Espérance et 21 enfants de l'Ecole communale de Richelle. Regards d'enfants sur la maladie grave.
Le cabinet de curiosité
17' - reportage sur des animations proposées dans le cadre des Journées du Patrimoine de Bruxelles.

C'est mon droixhe
9' - réalisé par 10 enfants de 7 à 12 ans de l'Atelier Créatif de Droixhe, sur la thématique de la «réhabilitation» de leur quartier.

Un monde pour Tom
9' - réalisé par 18 enfants de 9 à 13 ans dans le cadre d'un projet sur le dialogue des cultures.
coproduction : RTBF Liège

Pour te parler de nous de Jean-Luc Slock
13' - documentaire - Regards d'enfants sur la diversité culturelle.
coproduction : Wallonie Image Production

Des efforts minuscules pour te parler du monde
18 enfants composent un livre.

Dégâts, défis
7'30 - réalisé par 11 enfants de 10 à 12 ans. Dans le cadre d'un projet sur l'égalité Homme/Femme.
Coproduction : Echevinat de la Jeunesse et des Relations interculturelles de la Ville de Liège

Centre de promotion culturelle

Vivre Brabant Verte - réalisation collective
3 x 5'
Production : Limite Limite, RenovaS, Wijkpartenariaat, RISO et CPC

Chronique d'un village de Joël A. Stevens
32'
Production : CPC

Une gomme pour la dette
25'
Production : Solidarité Mondiale/CPC

Centre Multimédia

La voix humaine de Mireille Lambert
Reportage/DV CAM/12'

Chambre jaune de Bruno Forzani et Hélène Cattet
Fiction/DV CAM/8'15

No TV de Hélène Cattet
Fiction/DV CAM/11'

Av. Goghen de Vincent Dupont
Document/ DV CAM/10'

Casting de Jean-Philippe Martin
Fiction/ DV CAM/10'

A day in the life of the office de Ron Mukherjee
Reportage/ DV CAM/12'

Sans titre de Ken Gorgun
Document/ DV CAM/10'

Kevin TV de Vincent Massin
Fiction/ DV CAM/5 fois 3'

Un silence de mort de Moustafa Belbacha
Fiction/16mm/11'

Pas encore connu à cette date de Gilles Remiche
Reportage/ DV CAM/52'

Les sorcières de Salem de Mireille Lambert
Reportage/ DV CAM/30'

Le bonheur des uns de Vincent Dupont
Fiction/ DV CAM/6'
Le paquebot d'Astrid Mertens
Fiction/S8/12'
La proie du monde de Steve Sprumont
Fiction/ DV/40'
Fragments de Christian De Coninck
Fiction/ DV CAM/12'
Fishtrip de Hugues Hausman
Fiction/ DV CAM/6'
Within the walls de Christian De Coninck
Fiction/ DV CAM/10'
L'éternel instant de Peter Kravanja
Document poétique/ DV CAM/25'
Après d'avoir quittée... de Jeroem Janss
Fiction/ DV CAM/10'
CPAS Réinsertion de Ron Mukherjee
Document créatif/ DV CAM/20'
El Duende de Mireille Lambert
Document/ DV CAM/25'
Requiem in pace de Vincent Massin
Fiction/ DV CAM/6'
L'homme sans cerveau de Bruno Forzani
Fiction/ DV CAM/12'

Centre Vidéo de Bruxelles

Au Sud des 35 heures de Marcel Wynands
Producteurs : CVB
Documentaire/ Beta SP /30'
2001, espace de solidarité - série de 5 courts métrages
1. **Après** de Mélanie Bertrand - 13' - Beta SP
2. **Convives** de Marie Gaumy et Michaël Lheureux - 30' - Beta SP
3. **Héron City** de Frédéric Guillaume - 31' - Beta SP
4. **Chaînes de garde** de Nicolas Torres Correia - 25' - Beta SP
5. **Interface** de Aya Tanaka - 14' - Beta SP

Producteur : Centre Vidéo de Bruxelles
Documentaire
La raison du plus fort de Patric Jean
Producteur : Centre Vidéo de Bruxelles
Coproducteurs : CVB - Lapsus (FR) - ARTE France - RTBF (Télévision belge) - Lichtpunt WIP - Epeios Productions
Documentaire/Beta SP /30'
Femmes en noir de Marcel Wynands
Documentaire/ Beta SP / 26'
Producteur : CVB

Clara

La surprise-partie de Benjamin Labrique
Fiction - *1ère œuvre*/Betacam SP/13'
La libraventure au Vietnam
Digital 8 - 60'
OGM - BEST
5 vidéogrammes : 5'10 - 6'37 - 7'35 - 6'29 - 8'56 - Betacam SP
Au pays des fruits rouges
Collection 2002 de Pascaline Vangrieten - Betacam SP - 4'25»
La cuisine des anges
DVCAM - 1 h 45'13
Eurociné
Betacam SP - 11'37

OUPS
DVCAM - 28'

Dérives

Un homme parmi tant d'autres.... et pourtant de Sylvia Rezseck
1ère œuvre - documentaire/DV Cam/26'
Coproduction : Dérives/WIP/RTBF/Province du Hainaut
Feu ma mère de Sandrine Dryvers
Long métrage documentaire/DV Cam/90'
Coproduction : Dérives/WIP/MCFB/RTBF/ARTE
Saya et Mira de Jasna Krajinovic
1ère œuvre - documentaire/DV Cam/52'
Coproduction : Dérives/MCF (Fonds TV)/RTBF/CBA/ARTE France/Agat Film
Le Destin de Caron de Isabelle Christiaens et Jean-François Bastin
Documentaire/DV Cam/90'
Coproduction : Dérives/MCF/RTBF (Fonds Spécial)

Gsara

Carnet de notes à deux voix de F. Fichefet et R. Essefiani,
Long métrage documentaire, Betacam SP, 78', Belgique
L'exil de la terre de N. Touijé
Documentaire, Betacam SP, 26', Tunisie
Larguez les amarres de André Colinet
Documentaire, Betacam SP, 59', Belgique
Les passagers de l'Alsace de R. Rombout
Documentaire, Betacam digital, 52', Belgique
Parle de Anne Closset
Documentaire, Betacam SP, 56', (mixage-son)
Coproduction : Althanor/CBA/Atelier de production du GSARA
Temps d'hiver de Marie André
Long métrage documentaire, 16mm,72', (mixage son)
Couples en résidence de Gérard Preszow
Documentaire, Betacam SP, 66'
A l'ombre d'une mémoire de Moustafa Balci
Documentaire, Betacam digital, 55', Belgique

4.3. Ateliers d'écoles

Atelier de production de La Cambre *

Crash story de Mathieu Gilmaire - 52"
Polak le petit inuit deBenoît Gréant - 1'15
Folle poursuite !!! de Juan Pablo Contreras Rivas - 1'30
Gourmandise de Sarah Ungaro - 1'30
Crash test de Judith Vermassen - 2'37
Out of fuel de Jean-Jacques Chen - 3'30
Ok ! alors de Renaud Taelemans - 3'10
Di-Ethinka de Ludovic Berardo - 5'
Vanille ou chocolat de Mathieu Brisebras - 4'58
Arêtes de Delphine Hermans - 4'35
L'héritier de Delphine Hermans - 2'40
Le dernier soir de Michel Lefevre - 9'40
Petit de Louise-Marie Colon - 3'30
MCXVI de Graziella Petrini - 1'30
Duel de Laura Leeson - 2'30
Yvette de Laurence Demaret - 4'
Bloc de Laurence Demaret - 4'
La petite robe à pois de Caroline Vejux - 6'
In lux perpétua de Philippe Nickels - 4'35
Petit poème mécanique de Christine Polis - 4'45

** Travaux d'élèves réalisés en 16mm et diffusés en Beta SP*

Atelier de réalisation de recherche expérimentale cinéma-vidéo (INSAS)

Washington, Bruxelles-Kinshasa de Fabian Hannaert
Documentaire/Vidéo/47'
Chemins de novembre de Sébastien Verkindere
Fiction/16mm/12'
Vues de Frédric De Beul
Fiction/16mm/15'30
Pelé de Frédéric Aron
Fiction/16mm/15'30
Quand on est mort on ne respire plus de Bernard Bellefroid
Fiction/16mm/20'50

Mediadiffusion - IAD

Toggeli de Jara Malevez - 16mm - 16'14"
Belgi'x vs Atomi'x de Dominique Reding - 16mm - 15'30"
C'est l'histoire de... de François Toussaint - 16mm - 8'02"
L'âge selon Elise de Agnès de Ryckel - vidéo - 10'50"
Derrière le voile de Florence de Ville - vidéo - 11'08"
L'impossible échappée de Stéphane Papet - vidéo - 13'10"
Brûleurs de frontières de Mouhssine El Badaoui - vidéo - 24'30"

X-Film de Gilles de Voghel - vidéo - 18'48"
Un pied dans la tombe d'Antoine Bours - fiction - vidéo - 16'30"
Corps sans issue d'Alexandre Kalogeropoulos - vidéo - 15'24"
Feux de décembre de Françoise Installé - vidéo - 12'15"
Fietsman d'Adrien Maigre - vidéo - 11'
La corne du diable de Valérie Brassine - vidéo - 14'
Craps et voltige d'Eric Pecher - fiction - vidéo - 2'20"
Moonwalker de D. Brisé, B. Soussi et S. Van Loock - vidéo - 3'24"

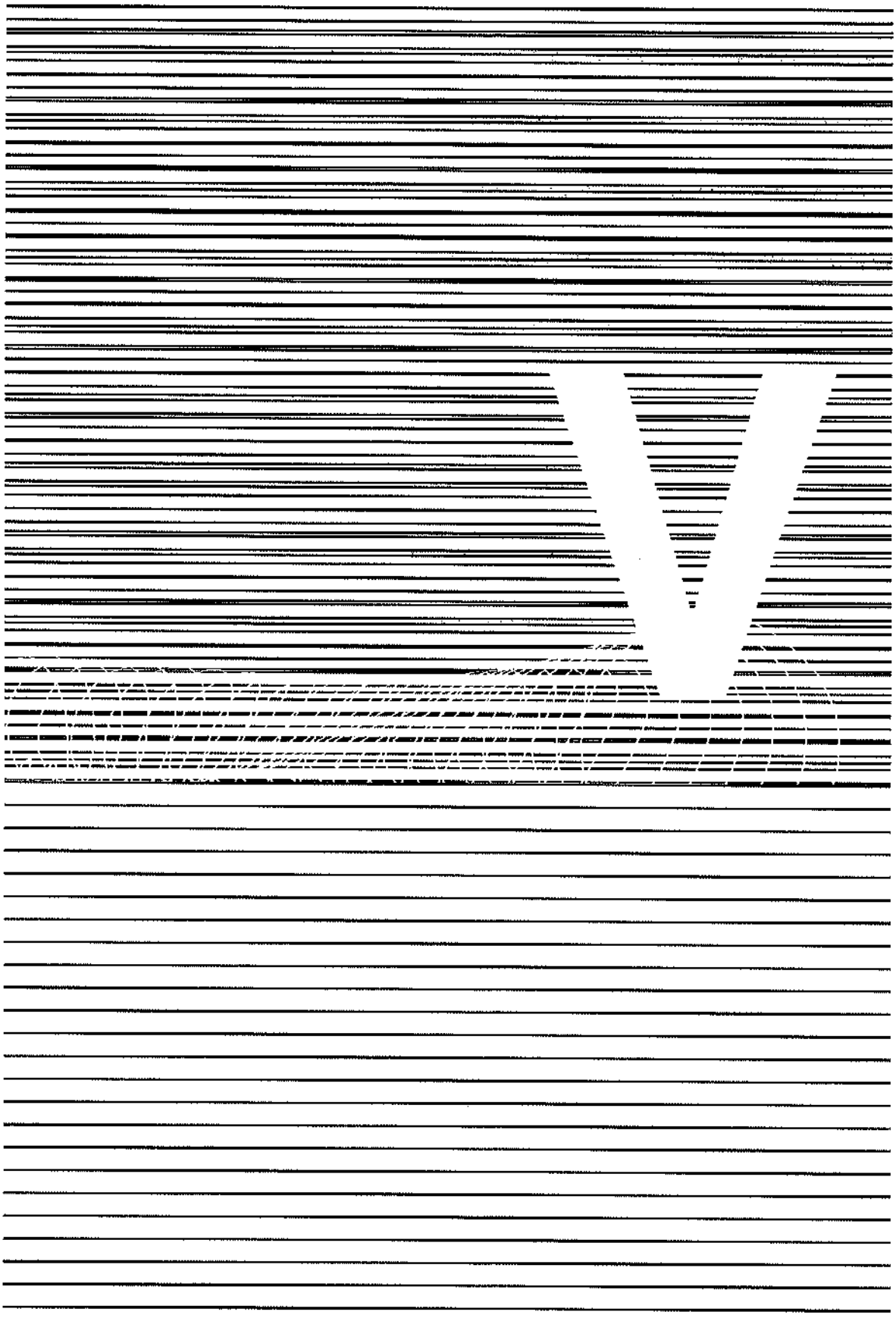

CHAPITRE V

PROMOTION ET DIFFUSION

Contacts :

Diffusion et promotion :

Claude Leclercq	Tél. : 02/413 22 29	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : nathalie.baudine@cfwb.be	
Thierry Vandersanden	Tél. : 02/413 22 44	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : thierry.vandersanden@cfwb.be	

Envoi et vérification des copies :

Nathalie Baudine	Tél. : 02/413 22 28	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : nathalie.baudine@cfwb.be	
Daniel Taminiaux	Tél. : 02/413 22 41	Fax : 02/413 20 68

Publications - Informations :

Marie-Hélène Massin	Tél. : 02/413 22 38	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : marie-helene.massin@cfwb.be	
Joëlle Bombaerts	Tél. : 02/413 22 43	Fax : 02/413 20 68
	E-mail : joelle.bombaerts@cfwb.be	

Wallonie Bruxelles images

Juliette Duret	Tél. : 02/223 23 04	Fax : 02/218 34 24
	E-mail : wbimages@skynet.be	
Geneviève Kinet	Tél. : 02/223 23 04	Fax : 02/218 34 24
	E-mail : g.kinet@cgri.cfwb.be	

RACC

Guy Trifin	Tél. : 02/413 22 37	Fax : 02/413 20 68

SOMMAIRE

PROMOTION

Aides à la promotion P. 135
Subventions aux festivals en Communauté française P. 139
Envoi et vérification des copies des films de la Communauté française P. 140
Wallonie Bruxelles Images P. 141

DIFFUSION

Aides à la diffusion P. 144
Subventions aux salles en Communauté française P. 146
Subventions aux maisons de distribution P. 146
Association communautaire et Interprovinciale de Diffusion de l'Audiovisuel (AIDA) P. 149
Le réseau action culturelle cinéma (R.A.C.C.) P. 150

PUBLICATIONS - INFORMATIONS P. 151

Annexes :

Films de la Communauté française primés en 2002 P. 228
Circulation des films en festivals en 2002 P. 232
Sortie des films belges dans les salles en Europe P. 280
Films belges francophones sortis en Belgique et en France en 2002 P. 282

PROMOTION

Aides à la promotion (sélection dans les festivals à l'étranger)

Une production de long métrage, de court métrage ou de documentaire peut recevoir une aide à la promotion si sa production a été soutenue par la Commission de Sélection des Films de la Communauté française de Belgique. Les productions non retenues par la Commission de Sélection des Films peuvent à titre exceptionnel également bénéficier d'une aide à la promotion.

Les longs métrages (fictions, animations et documentaires)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection, ils peuvent bénéficier d'une aide d'un montant de 19.832,00 euros maximum pour les productions majoritaires belges francophones et de 7.437,00 euros pour les productions minoritaires belges francophones.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés dans un des festivals suivants :

Annecy	(02 - 07/06/2003)	Festival International du Film d'Animation
Berlin	(06 - 16/02/2003)	Internationale Filmfestspiele
Cannes	(14 - 25/05/2003)	Festival du Film
Karlovy Vary	(04 - 12/07/2003)	Festival International
Locarno	(août 2003)	Festival International
Mannheim	(nov. 2003)	Festival International
Mar del Plata	(06 - 15/03/2003)	Festival International de Cinéma
Montréal	(27/08 - 07/09/2003)	Festival des Films du Monde
Montréal	(09 - 19/10/03)	Festival International du Nouveau Cinéma et des nouveaux médias
Ouagadougou	(22/02 - 01/03/2003)	FESPACO
Pusan	(nov. 2003)	Festival International du Film
Rotterdam	(22/01 - 02/02/2003)	Festival International du Film
San Sebastian	(sept. 2003)	Festival International de Cinéma
Thessalonique	(nov. 2003)	Festival International du Film
Toronto	(04 - 13/09/2003)	Festival International du Film
Valladolid	(oct. 2003)	Semaine Internationale de Cinéma
Venise	(27/08 - 06/09/2003)	Mostra Internacionale de Cinema

Les courts métrages (fictions, animations et documentaires)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 1.240,00- euros à 3.719,00- euros peut être octroyée.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés en compétition soit dans l'un des festivals repris au point «Longs métrages», soit dans l'un des festivals suivants :

Aix-en-Provence	(déc. 2003)	Festival Tous Courts
Angers	(17 - 26/01/2003)	Festival Premiers Plans
Bilbao	(nov. 2003)	Festival International du Documentaire et du Court métrage
Brest	(nov. 2003)	Festival Européen du Film Court
Clermont-Ferrand	(31/01 - 08/02/2003)	Festival du Court métrage
Huesca	(05 - 14/06/2003)	Festival International du Court métrage
Kiev	(oct. 2003)	MOLODIST
Oberhausen	(01 - 06/05/2003)	Internationale Kurzfilmtage
Poitiers	(10 - 16/03/2003)	Rencontres Internationales Henri Langlois
Toronto	(juin 2003)	Wolrdwilde Short Film Festival
Uppsala	(oct. 2003)	Festival International du Court métrage
Vendôme	(déc. 2003)	Images en Région
Vila do Conde	(juillet 2003)	Festival International du Court métrage

Les documentaires de moyen métrage (film ou vidéo)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 1.240,00- euros à 3.719,00- euros peut être octroyée.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés en compétition soit dans l'un des festivals repris au point «Longs métrages», soit dans l'un des festivals suivants :

Amsterdam	(nov. 2003)	Festival International du Film Documentaire
Banff	(Oct. 2003)	Festival du Film
Berlin	(06 - 16/02/2003)	Internationale Filmfestspiele
Biarritz	(21 - 26/01/2003)	Festival International des Programmes Audiovisuels
Marseille	(juillet 2003)	Festival International du Documentaire
Nyon	(22 - 28/04/2002)	Visions du Réel
Paris	(07 - 16/03/2003)	Cinéma du Réel
Rotterdam	(22/01 - 02/02/2003)	Festival International du Film
Toronto	(25/04 - 04/05/03)	Festival International du Documentaire Hot Docs

Les films sur l'art

Sur présentation d'un projet de budget global et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, le film ou le vidéogramme peut bénéficier d'une aide allant de 1.984,00 euros à 3.719,00 euros.

Pour cela, ils doivent être retenus :
à la Biennale du Film sur l'Art de **Paris** ;
au Festival International du Film sur l'Art de **Montréal** (13 - 23/03/2003).

Liquidation

Les sommes allouées à l'aide à la promotion sont versées au producteur en deux tranches :

- la première d'un montant de 50 % du budget alloué sur présentation d'une première déclaration de créance;
- la seconde après la remise de l'ensemble des justificatifs de l'aide à la promotion et à la présentation d'une seconde déclaration de créance.

Dépenses éligibles

Les frais suivants sont pris en considération pour l'attribution de l'aide à la promotion. Les dépenses non reprises ci-dessous sont exclues du bénéfice de l'aide.

Publicité

- Conception et impression des affiches (tous formats)
- Photos d'exploitation
- DVD, Beta, spot 35 mm, spot TV et radio
- Pavés de presse
- Merchandising
- Pages internet
- Affichage
- Sous-titres néerlandais
- Invitations (conception et impression)

Presse

- Fiches techniques
- Dépliants
- Dossiers de presse
- CD
- Photos et dias

FILMS AIDES EN 2002

Courts métrages

La chambre noire de Jérusalem	Versus Production	Visions du Réel de Nyon	1.984,00 EUR
La Chanson-chanson	Benzine	Festival des Films du Monde de Montréal	925,00 EUR
Fate	PBC Pictures	Festival Européen du Film Court de Brest Festival Int. du Film docu. et Court de Bilbao Int. Filmfestspiele de Berlin	3.719,00 EUR
Frontières	Versus Production	Festival Int. de Locarno	3.719,00 EUR
Lisa	Polymorfilms	Festival Tous Courts d'Aix-en-Provence	2.000,00 EUR
Mireille et Lucien	Artémis Productions	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand	3.719,00 EUR
Muno	Versus Production	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand Festival Int. des Programmes Audiovisuels de Biarritz	3.719,00 EUR
Nuit de noces	Lux Fugit Film	Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand	2.480,00 EUR
La parenthèse et le retour en Bohème	Cobra Films	Festival Int. du Documentaire d'Amsterdam	3.108,00 EUR
Premier amour	Dérives	Int. Filmfestspiele de Berlin	3.719,00 EUR
Square couine	La Boîte... Production	Festival Int. du Court métrage de Huesca	3.719,00 EUR
Tu devrais faire du cinéma	Nota Bene	Mostra Int. de Venise	3.719,00 EUR
Y.U.L.	Atelier Jeunes Cinéastes	Mostra Int. de Venise	1.500,00 EUR

Longs métrages

Carnages	Need Productions	Festival du Film de Cannes	7.437,00 EUR
De l'autre côté	Paradise Films	Festival du Film de Cannes	6.040,00 EUR
Le fils	Les Films du Fleuve	Festival du Film de Cannes	19.832,00 EUR
Iran sous le voile des apparences	Les Films de la Passerelle	Festival Int. du Documentaire d'Amsterdam	2.570,00 EUR
Pleure pas Germaine	Aligator Film	Festival des Films du Monde de Montréal Festival du Film de Cannes Festival Int. de Mannheim Int. Filmfestspiele de Berlin	19.832,00 EUR
Strass	Radowsky Films	Festival du Film de Cannes	13.270,00 EUR
Sur la pointe du cœur	Sokan	Visons du Réel de Nyon	3.321,76 EUR
Un honnête commerçant	Artémis Productions	Mostra Int. de Venise	19.832,00 EUR
Une part du ciel	Tarantula	Festival du Film de Cannes	19.832,00 EUR
		TOTAL	**149.996,76 EUR**

SUBVENTIONS AUX FESTIVALS EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel octroie des subventions de fonctionnement aux principaux festivals cinématographiques en Communauté française.

	En 2001	En 2002
Caméra aux Jeunes	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival du Film Fantastique	43.381,37 EUR	49.579,00 EUR
Festival du Dessin Animé	26.772,50 EUR	31.730,00 EUR
Média 10/10	12.394,68 EUR	12.395,00 EUR
FIFF Namur	49.578,70 EUR	49.579,00 EUR
Festival International Bruxelles	69.410,19 EUR	-
Festival du Film d'Amour de Mons	49.578,70 EUR	74.368,00 EUR
Festival du Film Indépendant	12.394,68 EUR	12.395,00 EUR
Festival du Film Européen de Virton	4.957,87 EUR	9.916,00 EUR
Festival Film Belge Moustier-sur-Sambre	7.436,81 EUR	7.437,00 EUR
Filmer à tout prix	34.705,09 EUR	34.705,00 EUR
Festival du Court Métrage de Bruxelles	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival Ecoles Cinéma de Huy (FIDEC)	4.957,87 EUR	4.958,00 EUR
Festival du Film Méditerranéen	-	8.676,00 EUR
TOTAL	325.494,20 EUR	305.654,00 EUR

ENVOI ET VERIFICATION DES COPIES DES FILMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient également les producteurs et réalisateurs de films et vidéos sélectionnés dans les festivals internationaux par l'envoi des copies à l'étranger.

Les copies appartenant à la Communauté française sont réservées EXCLUSIVEMENT pour les manifestations cinématographiques. En ce qui concerne les courts métrages, elles ne le sont que pour les présentations de films en compétition.
Sont exclus les vitrines, expositions, rétrospectives, projections commerciales et privées, les ciné-clubs,...

La cellule de promotion est en contact avec plus de 300 festivals, dont les références complètes sont disponibles sur demande.

En l'an 2002, les frais d'envoi représentent un budget d'environ 33.185,90- euros (montant arrêté en date du 1er décembre 2002).

Procédure

Les copies sont expédiées sur présentation d'une demande écrite et/ou par fax du réalisateur et/ou du producteur en y annexant la demande officielle de sélection du Festival. Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel attire l'attention des producteurs sur les délais imposés par les transporteurs, les douanes et les festivals eux-mêmes. En effet, ceux-ci sont indépendants de la volonté de la Communauté française et rendent impossible l'envoi d'une même copie dans différents festivals dont les dates sont trop rapprochées.

Les copies de films envoyées via la Communauté française dans un festival doivent IMPERATIVEMENT revenir à la Communauté française (et ce pour toutes les formalités administratives d'expédition et/ou douanières).

La Communauté française de Belgique acceptant de gérer l'ensemble des copies circulant dans les festivals, il est INDISPENSABLE que le producteur et/ou le réalisateur indique clairement, et pour chaque production, le planning de circulation de son film par copie.

Vu le nombre croissant de films, seules les copies appartenant à la Communauté française sont vérifiées dans nos services. Quant aux autres, elles peuvent en faire l'objet si le producteur en fait la demande par écrit et en fonction des priorités du service.

En ce qui concerne les copies du CGRI mises à la disposition du producteur pour une expédition via la Communauté française, celles-ci devront systématiquement être retournées au CGRI pour une vérification avant d'être réexpédiées à une autre manifestation cinématographique.

WALLONIE BRUXELLES IMAGES

Wallonie Bruxelles Images (WBI), structure cogérée et cofinancée par le Ministère de la Communauté française et le Commissariat Général aux Relations Internationales, assure la promotion des productions de la Communauté française de Belgique sur les marchés et festivals à l'étranger. Pour offrir la plus grande visibilité des productions audiovisuelles belges, WBI collabore régulièrement avec la RTBF ainsi qu'avec Flanders Images qui est son homologue en Communauté flamande.

En 2002, WBI a maintenu toutes ses présences habituelles et a même investi la première édition du **TV FORUM Europe** (du 18 au 21 février) - Barcelone - marché réservé exclusivement à la commercialisation des droits pour la télévision d'œuvres européennes (programmes de TV, formats, films, multimédias) - stand commun avec la RTBF - présence de 5 sociétés (dont 4 sociétés de production). WBI a également organisé six stands ombrelles dans différents marchés de télévision et de film : **NATPE** (du 21 au 24 janvier) - Marché international de Télévision - Las Vegas - stand commun de 18m² avec la RTBF pour la 2ème édition ; **MILIA** (du 4 au 8 février) - Marché International des Contenus interactifs - Cannes - stand de 120 m² - le MILIA est organisé avec la collaboration de l'AWEX et la Région de Bruxelles Capitale ; **MIPTV** (du 15 au 19 avril) - Marché International des Programmes de Télévision - Cannes - stand de 80 m² ; **MIFA** (du 5 au 8 juin) - Marché International du Film d'Animation - Annecy - stand de 16 m² ; **Sunny-Side of the Doc** (du 26 au 29 juin) - Marché du film documentaire - Marseille - stand de 10 m² ; **MIPCOM** (du 7 au 11 octobre) - Marché International des Programmes de Télévision - Cannes - stand de 80 m².

Au niveau de la **fréquentation des sociétés** dans les différents marchés repris ci-dessus, on notera une légère diminution ou une stagnation du nombre des sociétés participantes au NATPE (4 sociétés en 2002 contre 5 en 2001), au MIPTV (21 sociétés en 2002 contre 24 en 2001 et 22 en 2000), au MIFA (8 sociétés en 2002 contre 9 en 2001 et 7 en 2000) et au MIPCOM (20 sociétés en 2002 contre 19 en 2001 et 22 en 2000) et une augmentation des sociétés participantes au Sunny-Side of the Docs (16 sociétés en 2002 contre 11 en 2001 et 8 en 2000) et au MILIA (44 sociétés en 2002 contre 37 en 2001 et 32 en 2000).

WBI a été présent sur les deux places commerciales les plus importantes pour le long métrage que sont Berlin et Cannes. La présence de WBI au **Marché Européen du Film de Berlin** se fait en étroite collaboration avec Flanders Image (location commune d'un stand de 15 m²). Cinq films belges francophones et trois coproductions belges ont eu des projections dans le cadre du Marché du film. Au **Marché International du Film de Cannes**, WBI et Flanders Image ont réitéré leur association autour de la 2ème édition du Pavillon Belge (stand de 68m² dans l'Espace Riviera). Pour ces deux marchés de film, WBI rembourse 50% des coûts de projections moyennant un rapport de fréquentation des projections par le vendeur ou par le producteur du film.

WBI est membre actif de **European Film Promotion** (EFP), organe de promotion des films européens, basé à Hambourg. Actuellement, EFP compte 21 membres actifs en provenance des principaux pays européens. EFP organise, en collaboration avec ses membres, des activités ponctuelles telles que Shooting Stars au Festival de Berlin, Producers on the move au Festival de Cannes, une ombrelle de promotion au Festival de Toronto, une présence au Festival de Pusan (Corée) ainsi que d'autres activités secondaires dans certains festivals comme Karlovy Vary ou des marchés comme l'AFM (Los Angeles). En 2002, WBI a participé aux trois principales activités organisées par EFP : Shooting Stars (avec Jérémie Renier), Producers' on the move (avec Joseph Rouschop) et à l'ombrelle de promotion au Festival de Toronto.

Depuis avril, WBI fait partie du réseau **EuroDistribution** mis en place par TV France International. Ce réseau informel réunit des institutions (WBI, les institutions exportatrices italiennes et espagnoles, etc), des télévisions (TV France International, la RTBF, la télévision suisse,...) et des sociétés privées (Trust Film, Chrysalis, etc) actives et présentes dans les principaux marchés télévisuels.
L'objectif de celui-ci est de se tenir mutuellement informés de nos présences à l'étranger ainsi que de nos points de vue par rapport aux différents marchés tenus de par le monde.

Comme l'année passée, **WBI a publié** en 2002 un guide de l'audiovisuel, un guide des sociétés multimédia et trois lettres d'information (WBINFO).

WBI a continué de mettre au point les différentes **bases de données professionnelles** de courriels. Ces bases de données se répartissent pour la Belgique, entre producteurs, association et organismes, festivals, distributeurs, institutions culturelles belges ; et pour l'étranger, entre festivals de documentaires, festivals de long métrages, agents de ventes/exportateurs, distributeurs.

WBI, en collaboration avec Flanders Image, continue sa politique **d'accueil de programmateurs de festivals** de documentaires et de télévision et a accueilli cette année Mr. Jean Perret pour le Festival Visions du réel de Nyon, Mme Brenet et Mr. Rehm pour le Festival documentaire de Marseille, Mr. Olivier Pradervant, programmateur de courts métrages pour le Festival Cinéma Tout Ecran de Genève, Mrs. Adriek Van Nieuwenhuyzen du Festival International du Film Documentaire d'Amsterdam (IDFA) et enfin Mr. Jean-Michel Ausseil du Festival International des Programmes Audiovisuels de Biarritz.
L'accueil de ces programmateurs se concrétise par l'organisation de rencontres avec les professionnels impliqués et le visionnement par WBI des films proposés par les producteurs.

Depuis deux ans, WBI est partenaire actif du Marché de coproduction **No Borders**.
Ce marché de coproduction établi à New York et visant à rapprocher les producteurs indépendants européens et américains, permet chaque année d'ouvrir l'appel d'offre aux producteurs belges. Un des projets proposés par la Belgique y a été retenu cette année : il s'agit du projet présenté par la toute jeune société de production NOVAK et par son producteur Olivier Dubois.

En 2002, WBI a étroitement collaboré avec le CGRI à l'organisation de l'événement de cinéma belge intitulé «**Transcendent Realism : New and Old cinema from Belgium**» qui s'est déroulé au Lincoln Film Center de New York en novembre 2002. WBI a initié le contact avec le Lincoln Film Center (Mr. Richard Pena et Kent Jones) ainsi qu'avec Lucius Barre (notre coordinateur sur place), et s'est chargé de la communication interne avec les professionnels belges et a assuré une présence sur place.

WBI a également entamé une collaboration avec les **Cologne Screenings** en permettant aux producteurs belges d'inscrire gratuitement des programmes dans la vidéothèque.

WBI a entamé une nouvelle collaboration avec le programme **Immersion Europe 2002** proposé et organisé par Téléfilm Canada (bureau de Paris) en collaboration avec Vision in Motion. Immersion est un forum annuel de financement des coproductions pour le long métrage entre le Canada et l'Europe, spécialement conçu pour répondre aux besoins des deux industries. Il s'agit d'un événement unique, offrant aux producteurs canadiens et européens une occasion privilégiée de rencontrer les acteurs des deux industries cinématographiques.
Le rôle de WBI a été d'aiguiller les organisateurs sur les différents intervenants financiers dans la production de longs métrages, d'informer les producteurs belges et d'organiser les différentes rencontres. Cette année, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la CFWB, WBI et Wallimage étaient partenaires et deux de nos producteurs y ont été présents : Joseph Rouschop (Tarantula) et Jacques-Henri Bronckart (Versus Production).

Attention : nouvelle adresse : Wallonie Bruxelles Images, 18 place Flagey, 1050 Bruxelles.

DIFFUSION

Aides à la diffusion (sortie en salles commerciales en Belgique)

Peuvent bénéficier d'une aide à la diffusion :

Les longs métrages majoritaires et minoritaires de fiction et les documentaires soutenus par la Commission de Sélection et/ou par le Fonds Spécial de la RTBF, à condition qu'ils sortent dans le circuit des salles commerciales en Belgique.

Le distributeur doit introduire à l'Administration :
- un projet de budget comprenant tous les frais ayant trait à la sortie du film;
- un plan de diffusion dans les salles commerciales de Belgique.

Les sommes allouées diffèrent suivant qu'il s'agit d'un long métrage majoritaire (maximum 19.832,00 euros) ou minoritaire (maximum 7.437,00 euros).

Les longs métrages reconnus comme belges mais qui n'ont pas été soutenus par la Commission de Sélection et/ou par le Fonds spécial de la RTBF peuvent à titre exceptionnel également bénéficier d'une aide à la diffusion.

Les sommes allouées sont versées, au distributeur, en deux tranches :
- la première d'un montant de 50 % du budget alloué sur présentation d'une première déclaration de créance;
- la seconde après la remise de l'ensemble des justificatifs de l'aide à la diffusion et sur présentation d'une seconde déclaration de créance.

Les courts métrages de fiction, d'animation, les courts et moyens métrages documentaires ne bénéficient pas de l'aide à la diffusion.

Dépenses éligibles

Les frais suivants sont prix en considération pour l'attribution de l'aide à la diffusion. Les dépenses non reprises ci-dessous sont exclues du bénéfice de l'aide.

Publicité

Conception et impression des affiches (tous formats)
Photos d'exploitation
DVD, Beta, spot 35 mm, spot TV et radio
Pavés de presse
Merchandising
Pages internet
Affichages
Sous-titres néerlandais
Invitations (conception et impression)

Presse

Fiches techniques
Dépliants
Dossiers de presse
CD
Photos et dias

Copies

Tirage copies
Vérification et stockage copies

Remarque : les copies dont le tirage aura été valorisé dans le cadre de l'aide à la diffusion devront pouvoir être mises gracieusement à disposition de la Communauté française de Belgique pour des présentations dans des manifestations soutenues par cette dernière.

FILMS AIDES EN 2002

Arbres	Cobra Films	11.160,00 EUR
Au-delà de Gibraltar	Saga Film/Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Carnages	Cinéart	7.437,00 EUR
Le fils	Cinéart	19.832,00 EUR
Hop	Paradiso Filmed Entertainment	19.832,00 EUR
Iran sous le voile des apparences	Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Petites misères	Cinélibre	19.832,00 EUR
Putain de vie	Saga Film/Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Strass	Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Sur la pointe du cœur	Sokan	19.832,00 EUR
Le troisième œil	Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Une part du ciel	Imagine Film Distribution	19.832,00 EUR
Un honnête commerçant	Cinélibre	19.832,00 EUR
	TOTAL	**236.749,00 EUR**

SUBVENTIONS AUX SALLES EN COMMUNAUTE FRANCAISE

	En 2001		En 2002	
Actor's Studio	17.352,55 EUR		17.353,00 EUR	
Arenberg Galeries	99.157,41 EUR		99.157,00 EUR	
Forum Namur	24.789,35 EUR		24.789,00 EUR	
Nova Bruxelles	12.394,68 EUR		12.395,00 EUR	
Le Parc Charleroi	30.986,69 EUR	(*)	30.986,00 EUR	(*)
Le Parc-Churchill Liège	49.578,70 EUR		49.579,00 EUR	
Plaza Art Mons	61.973,38 EUR	(**)	37.184,00 EUR	
TOTAL	296.232,76 EUR		271.443,00 EUR	

(*) dont 6.197,00- euros pour l'organisation de la manifestation «Un été au ciné».
(**) dont 24.789,35- euros à titre exceptionnel.

SUBVENTIONS AUX MAISONS DE DISTRIBUTION

	En 2001	En 2002
Alternative Films	-	5.570,00 EUR
Cinélibre/Cinéart	76.846,99 EUR	61.312,00 EUR
CNC	19.831,48 EUR	25.326,00 EUR
Films de l'Elysée	-	15.954,00 EUR
Progrès	37.184,03 EUR	35.616,00 EUR
TOTAL	133.862,50 EUR	143.778,00 EUR

En 2002, les aides aux distributeurs ont été établies sur base d'un nouveau système conçu à la demande du Ministre de l'Audiovisuel par l'Administration et approuvé par le Comité de Concertation le 20 juin 2002. Ce système fonctionne comme suit :

Conditions minimales pour pouvoir demander un soutien

Le soutien est réservé aux distributeurs belges indépendants dont le siège social ou au moins un établissement stable est situé en Communauté française Wallonie Bruxelles.
Pour pouvoir demander le soutien, le distributeur doit avoir distribué au minimum 5 longs métrages (plus de 60 minutes) en première sortie dans les salles commerciales belges. En outre, il doit avoir distribué un minimum de 50 % de films Art et Essai.
Pour la classification Art et Essai, est retenue la classification française de l'AFCAE (Association Française du Cinéma Art et Essai) consultable sur www.art-et-essai.org.

Critères

Pourcentage de films «Art et Essai» distribués et nombre de films «Art et Essai» distribués.
Le soutien ne peut être octroyé qu'aux distributeurs ayant sorti au minimum 50% de films classés «Art et Essai».
Qualité du travail de distribution (publicité, promotion, sous-titrage, diffusion nationale,...),
Nombre de spectateurs des films «Art et Essai»,
Nombre de copies par film,
Nombre de spectateurs pour les films belges «Art et Essai»,
Nombre de copies par film belge «Art et Essai»,
Distribution en Belgique, et principalement en Wallonie et à Bruxelles,
Collaboration avec le réseau de salles «Art et Essai» (valorisation des sorties de films «Art et Essai» dans les salles soutenues par la Communauté française),
Actions particulières en faveur du cinéma d'auteurs.

Candidatures

Un courrier est envoyé à l'ensemble des distributeurs belges indépendants au début de l'année, leur expliquant le nouveau système et leur proposant de soumettre leurs demandes avant le 1er mars.

Analyse et proposition de l'Administration à la Commission

Sur base des critères repris ci-dessus, l'Administration analyse et synthétise les dossiers reçus. Elle émet également une proposition de soutien d'après un calcul automatique sur base de quatre enveloppes budgétaires :

- répartition au prorata des entrées des films Art et Essai entre les distributeurs éligibles sortant plus de 90% de films Art et Essai ;
- répartition au prorata des entrées des films Art et Essai entre les distributeurs éligibles sortant entre 50 et 89% de films Art et Essai ;
- 20.000,00 euros répartis entre les distributeurs éligibles au prorata des entrées des films belges «Art et Essai» ;
- 20.000,00 euros répartis entre les distributeurs éligibles au prorata du nombre de copies émises pour les films belges «Art et Essai».

Les enveloppes budgétaires 1 et 2 disposent globalement d'un montant de 78.778,00 euros. Afin que la répartition entre ces deux enveloppes reste valable au cours des années, quelle que soit la situation, celle-ci s'effectue comme suit : chaque distributeur éligible ayant distribué plus de 90% de films « Art et Essai « vaut 1,5 point, tandis que tout distributeur éligible ayant distribué entre 50 et 89% de films « Art et Essai « vaut 1 point. L'administration fait la liste des points, et divise le budget disponible (78.778,00 euros) par le nombre de points pour le répartir en deux enveloppes. En 2002, il y a deux distributeurs de la première catégorie (soit 3 points) et trois distributeurs de la seconde (soit trois points également). Le budget a donc été réparti moitié-moitié entre les deux enveloppes.
Le nombre d'entrées valorisées dans ce système automatique de soutien est limité à un maximum de 200.000 entrées par film.

Commission

La commission est composée de :

- Le Secrétaire général de la Communauté française ou son représentant ;
- Un représentant du Ministre ayant l'audiovisuel dans ses attributions ;
- L'Attaché pour la promotion cinématographique du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Le responsable du RACC du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Un représentant de la FCB (Fédération des Cinémas de Belgique) ;
- Un représentant de l'APPCB (Association Professionnelle de la Presse Cinématographique Belge) ;
- Un représentant de l'UCC (Union des Critiques de Cinéma) ;
- Deux représentants de l'UPFF (Union des Producteurs de Films Francophones) ;
- Deux représentants de Pro Spere (Fédération des professionnels de la création et de la production audiovisuelle).

Elle est chargée de proposer au Ministre de l'Audiovisuel une répartition motivée des subsides entre les différents demandeurs, sur base des critères objectifs présenté&s ci-dessus, mais aussi sur base d'une analyse du travail effectué par les distributeurs.

Pour ce faire, il lui est proposé de tout d'abord répartir l'enveloppe de 25.000,00 euros réservée à une analyse qualitative du travail des distributeurs. Ensuite, la commission peut revenir sur la proposition de l'Administration sur base d'un système d'attribution automatique, en motivant ses décisions. En 2002, la Commission n'a pas souhaité modifier les résultats obtenus par l'application des critères automatiques.

Décision

La proposition de répartition des subsides est soumise au Ministre de l'Audiovisuel qui décide de l'octroi effectif des aides.

AIDA

L'association Communautaire et Interprovinciale de Diffusion de l'Audiovisuel est une asbl composée notamment de représentants des Provinces du Hainaut, du Luxembourg et de Namur, ainsi que de la Communauté française. Elle se présente sous forme de société de services dans le domaine du cinéma non-marchand.

Le *cinébus* est son principal outil de diffusion pour desservir les localités dépourvues de toute infrastructure cinématographique.

Aida répond aux demandes d'utilisateurs qui souhaitent établir une programmation de films soit dans le cadre d'une école, d'un ciné-club, d'une manifestation.

Travaillant essentiellement avec les Provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, l'association propose sa salle de cinéma itinérante et son programme, principalement aux écoles éloignées en vue de leur permettre d'accéder à des films de qualité permettant un développement critique ou pédagogique ainsi qu'une réflexion sur le cinéma contemporain. Dans ce cadre, l'association prévoit également un encadrement pédagogique (dossiers pédagogiques, animations).

Parallèlement, le cinébus répond également aux demandes de partenaires culturels et est présent dans différentes manifestations en Belgique et à l'étranger.

LE RESEAU ACTION CULTURELLE CINEMA (R.A.C.C.)

Créé en 1973, à l'initiative du Ministère de la Communauté française, Direction de l'Audiovisuel, et de la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, Service Audiovisuel, le réseau d'action culturelle-cinéma - RACC- n'a cessé de développer ses activités dans le domaine de la diffusion des films à destination des utilisateurs culturels.

Le RACC constitue un organe de prospection, de sélection et d'information.

Ses objectifs sont :

* donner une possibilité de diffusion plus large à des films contemporains, belges ou étrangers, peu exploités commercialement en Belgique;
* apporter à des cercles de plus en plus larges d'utilisateurs culturels des films de qualité, développant une capacité de réflexion critique à partir des réalités économiques, sociales, culturelles et politiques;
* favoriser la diffusion des films aidés par la Communauté française ainsi que des courts métrages belges francophones.

Le champ d'application

Le principe de l'aide consiste en une intervention financière dans les frais de location pour les films sélectionnés, pour les formats 35 mm/16 mm et vidéocassettes.

Associations pouvant bénéficier des subventions

Les organisations, mouvements, groupes conventionnés, maisons de la culture, foyers culturels, maisons de jeunes, ciné-clubs (y compris ciné-clubs scolaires).

Catalogue

Chaque année, un catalogue reprenant la liste des films sélectionnés par le RACC est édité (+/- 1.000 titres). Ce catalogue comprend en outre les feuillets de la plupart des films sélectionnés durant l'année de son édition (+/- une centaine de titres).

Budget

RACC Bruxelles : 17.352,55 EUR attribué et géré par la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)
RACC Wallonie : 24.789,35 EUR attribué et géré par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

Utilisateurs en Wallonie

+/- 60 utilisateurs/an (de la projection occasionnelle dans une école de province jusqu'aux principaux ciné-clubs de Wallonie : Ath, Mons, Tournai, Huy, Dinant,...) couvrant +/- 1.000 projections/an.

PUBLICATIONS - INFORMATIONS

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a également pour mission d'informer ses différents partenaires institutionnels et les professionnels en Belgique et à l'étranger sur les missions du Centre, de même que sur les productions de la Communauté française de Belgique :

* par l'édition de l'**Annuaire de l'Audiovisuel**, la référence du marché audiovisuel en Communauté française : évolution technologique, économique, sociale et culturelle. Complété par le Répertoire professionnel, coédité avec Edimedi@.

* par l'édition annuelle de 3 catalogues :
  - «**Le court en dit long**» qui reprend l'ensemble des productions de films et vidéos de fiction et d'animation réalisées en Communauté française et d'une durée inférieure à 60'. (sortie en janvier)
  - «**Le catalogue de documentaires**» qui reprend l'ensemble des productions et co-productions de documentaires (films et vidéos) réalisés en Communauté française. Ils sont répertoriés suivant les durées : les courts métrages, les 52' et les longs métrages (sortie en juin)
  - «**De long en large**» qui reprend les productions de longs métrages de fiction et d'animation aidées par la Commission de Sélection de même que les Téléfilms soutenus par une télévision de la Communauté française via un producteur indépendant.
  Une rubrique est consacrée aux films en cours de production . (sortie pour le Festival de Cannes)

En 2002, le Centre a édité un ouvrage : «**1990-2000. De long en large**» , il reprend l'ensemble des longs métrages de fiction et d'animation essentiellement aidés par la Commission de Sélection entre 1990 et 2000 et donne un aperçu chronologique de 10 années de production dans la Communauté française de Belgique.

En complément de l'édition des catalogues, des listes reprenant des informations sur les films aidés par la Commission de Sélection dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire sont disponibles après chaque session de la Commission auprès du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

* par l'édition annuelle du «**Bilan de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles**»
  Il comporte l'analyse de la situation de la production, de la diffusion et de la promotion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles et des aides octroyées en Communautés française.

Par ailleurs, un «**Guide des Festivals en Belgique et à l'étranger**» est disponible sur demande au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

En 2002, à l'occasion de la 10ième édition de Filmer à tout prix, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a édité une étude-bilan sur «**le documentaire en Communauté française 1995-2001**».

* par la mise à jour du site du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias / Centre du cinéma et de l'audiovisuel, à l'adresse *www.cfwb.be/av*
  Il se compose actuellement:
  - d'une présentation générale du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias et de ses départements, ainsi que des organismes connexes tels que le Media Desk et Wallonie Bruxelles Image;
  - des actualités du Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias;
  - d'une base de données des productions audiovisuelles et cinématographiques «Cinékiosque» aidées par la Commission de Sélection depuis 1995. On trouve dans cette base de données tous les longs métrages, courts métrages, documentaires et téléfilms aidés. Pour chacun d'eux : le synopsis, la fiche technique illustrée d'une photo et d'une adresse de contact. Elle est complétée par une présentation et une filmographie de chaque réalisateur ;
  - d'une base de données des professionnels de l'image et du son, dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et des médias (la Médiabase).

Depuis l'automne 2000, une convention entre la Communauté française et l'asbl Cinergie (*www.cinergie.be*) a été signée dans le but d'élaborer progressivement un site commun sur les données et contenus en matière de promotion du cinéma.

* par l'achat d'espaces publicitaires
  - en fonction des sélections de films aidés par le Centre du Cinéma dans les Festivals de 1ère catégorie;
  - en fonction de la présence de la Communauté française sur des marchés ou festivals internationaux;
  - en fonction de la nomination de films aidés par le Centre du Cinéma dans le cadre d'événements ponctuels comme l'attribution des «César» ou des «Oscar»;
  - à l'occasion de l'organisation de certaines semaines de cinéma belge (New York, Londres).
  - dans des magazines professionnels ; le Film français, Ecran Total, Variety... et dans les catalogues de festivals comme Cannes, Berlin, Montréal... ainsi que dans les catalogues de nombreux festivals organisés en Communauté française.

Dans certains cas et selon les budgets disponibles, le Centre du Cinéma intervient dans la réalisation de cartes postales dans le cadre de ses présences en Belgique et à l'étranger dans les festivals de 1ère catégorie.

Des «promoreels» sont réalisés et présentés sur les marchés internationaux ou dans le cadre de manifestations cinématographiques.

Une brochure d'information a été éditée par le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias. Elle décrit l'ensemble des champs d'intervention du Service.

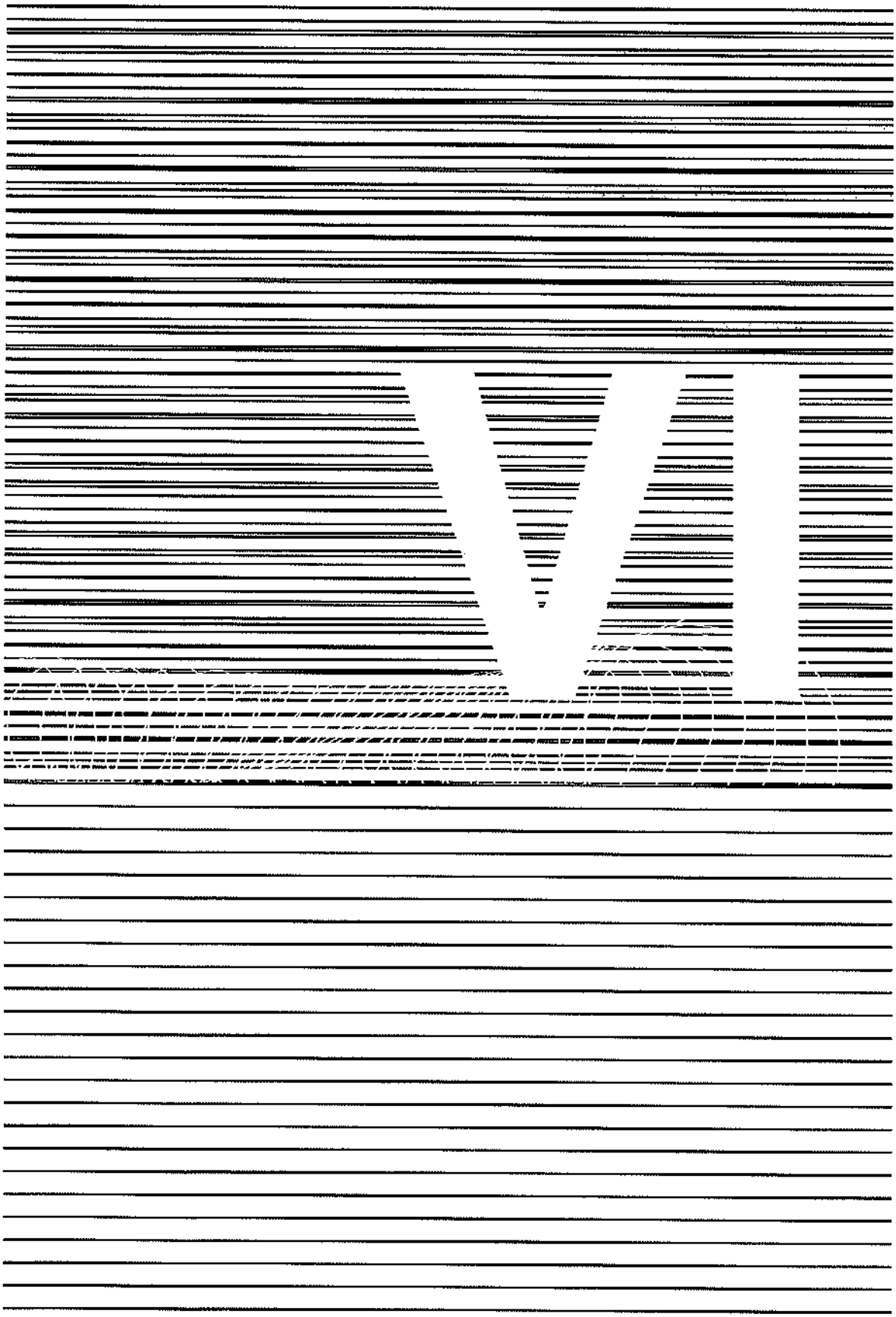

CHAPITRE VI

AIDES EUROPEENNES

MEDIA
EURIMAGES

Le Programme MEDIA

Entré en vigueur en janvier 2001, le Programme MEDIA Plus (2001-2005) a pris le relais des programmes antérieurs de la Commission européenne visant à renforcer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne. Doté d'un budget de 400 millions d'euros, MEDIA intervient à la fois en amont et en aval de la production: en cofinançant la formation continue des professionnels, le développement de projets de production (films, téléfilms, documentaires, animations et multimédias), la distribution et la promotion des oeuvres européennes.

MEDIA Formation

MEDIA Formation apporte une aide financière aux organismes de formation professionnelle résolument orientés vers le marché européen. Une cinquantaine d'initiatives européennes de formation sont ainsi proposées aux professionnels, touchant essentiellement aux nouvelles technologies, à la gestion commerciale et financière ainsi qu'à l'écriture de scénarios.

Parmi celles-ci, Cartoon coordonne depuis Bruxelles un réseau de 10 écoles et 39 studios d'animation offrant des formations théoriques et pratiques pour animateurs, ainsi que des Masters sur la création, le financement et les nouvelles technologies.

EAVE (Les Entrepreneurs de l'Audiovisuel Européen) poursuit ses cycles de formation au développement et packaging de projets, dorénavant complétés par des séminaires sur la distribution, les stratégies de production et les nouveaux marchés, ainsi que des séminaires destinés aux professionnels du secteur financier.

Enfin, la Cinémathèque royale coordonne une série de séminaires ARCHIMEDIA, destinés aux professionnels des archives.

En partenariat avec la Communauté française, le programme EURODOC-SCRIPT, destiné aux auteurs et réalisateurs afin de leur permettre de finaliser un projet de documentaire d'ambition internationale, a par ailleurs organisé une session à Bruxelles dans le cadre du festival Filmer à tout prix. Elle comptait 17 participants dont 4 Belges.

MEDIA Développement

MEDIA soutient le développement des œuvres de fiction, documentaire, animation et multimédia. Les aides se concentrent soit sur des projets présentés isolément, soit sur des programmes de production comportant plusieurs projets («slate funding»). Dorénavant, il n'est plus demandé de rembourser les soutiens obtenus, mais de les réinvestir dans le développement d'une ou plusieurs productions.

A ce jour quelque 444 projets européens ont été soutenus, à concurrence de 27,13 millions d'euros : 99 documentaires, 92 fictions, 35 animations, 25 projets multimédia et 190 paquets de projets.

En 2002, une aide au développement de 555.000,00 EUR a été accordée à 7 projets isolés et trois paquets de projets d'initiative belge :

* *Sambora*, long métrage d'animation de Vincent Lavachery et Pierre Penneman, produit par YC Aligator ;
* *An Italian Story* (titre provisoire), long métrage documentaire de Thierry Michel produit par Les Films de la Passerelle ;
* *Des Pays Noirs à la Mer Noire*, documentaire de Léon Michaux et Jean-Claude Riga sur les traces de George Simenon (Nord Films) ;
* *Belhorizon*, long métrage de Inès Rabadan produit par Need Productions ;
* *Eloignez vos tentes et rapprochez vos cœurs*, documentaire de Monique Quintart pour Lux Fugit Film ;
* *Anyway the wind blows*, long métrage de Tom Barman pour Corridor ;
* *The Muslim and the Baroness*, documentaire de Katerina Cizek produit par Wild Heart Productions.

Les trois sociétés belges bénéficiant d'un soutien à moyen terme, dans le cadre du Slate funding, sont :

* Saga Film
* Wajnbrosse Productions, pour des séries de courts de fiction et d'animation;
* la société flamande DFJ (ex-Stupid Sudios) pour des projets d'animation et de documentaire.

Croissance et audiovisuel : i2i Audiovisuel

MEDIA Plus a également mis en place cette année un nouveau mécanisme destiné aux sociétés de production indépendantes qui disposent d'un crédit de financement auprès d'un établissement bancaire et financier partenaire de la Banque européenne d'investissement (BEI) au titre de l'initiative i2i Audiovisuel. Cette subvention couvre une partie des frais financiers encourus par le producteur essentiellement pour les assurances et la « garantie de bonne fin « d'un budget de production. Elle est également disponible pour les sociétés bénéficiant d'un slate funding et qui ont contracté un crédit de financement des créances professionnelles pour réaliser leur projet.

MEDIA Distribution

Le secteur de la distribution en salles bénéficie de deux mécanismes : le soutien sélectif, pour les sorties de films dans au moins trois territoires, et le soutien automatique qui offre aux distributeurs une aide proportionnelle aux entrées réalisées au cours de l'année antérieure.

En 2002, l'aide sélective a porté sur 274 campagnes de sortie pour 72 films, soit une aide totale de 11,7 millions d'euros. Pour la Belgique, l'aide s'est élevée à 271.000,00 EUR portant sur 14 sorties réalisées par 6 distributeurs :

* Cinéart pour *Gosford Park*, *Lucky Break*, *Bloody Sunday*, *Lucia y el sexo*, *All or Nothing* et *The Sea* ;
* ABC Distribution pour *Mostly Martha*, *Satin rouge*, *The Samsara* ;
* Progrès Film pour *Swing* ;
* CNC pour *l'Ultimo bacio* et *L'homme sans passé* ;
* Kinepolis Film Distribution pour *Crush* ;
* Nord Film pour *Prop & Berta*.

Une aide de 36.000,00 EUR a également soutenu la distribution de *No Man's Land* en Finlande et en Suède tandis que *Le Fils* des frères Dardenne a pu être distribué en France, Espagne, Finlande, Italie, Norvège, Suède et au Royaume-Uni grâce à une aide de 337.000 euros.

Par ailleurs, le système automatique a ouvert à 7 distributeurs belges l'accès à une aide de plus d'un million d'euros à réinvestir avant la fin octobre 2002.

A noter que MEDIA s'est également doté d'un mécanisme de *soutien aux agents de vente* internationale, sous la forme de subventions que les mandataires de ventes doivent réinvestir dans des minima garantis ou des frais de commercialisation et de promotion de nouveaux films européens.

Le soutien à la diffusion TV est quant à lui destiné aux producteurs européens dont les projets engagent au moins deux diffuseurs européens de zones linguistiques différentes. Le soutien prend désormais la forme d'une subvention et le dossier doit être déposé avant tournage.

Ce mécanisme a profité à ce jour à 113 projets télévisuels (79 documentaires, 18 fictions et 15 projets d'animation) pour près de 17,8 millions d'euros. Parmi eux, douze projets belges financés à hauteur de 1,16 millions d'euros :

* *La décomposition de l'âme* (D) de Image Création.com ;
* *Kaleidoscope* (D) de Wajnbrosse Productions ;
* *Panique au village* (A) de La Parti Production ;
* *Iran sous le voile des apparences* (D) Les Films de la Passerelle ;
* *Heim, Ins Reich* (D) de Les Films de la Mémoire ;
* *Gowap* (A) de Odec Kid Cartoons ;
* *Les taureaux de l'Amazone*,(D) produit par Clap D'Ort Films ;
* *This is not your song*, (D)de Periscope Productions ;
* *Les batailles de l'Or vert*, (D)produit par Simple Productions ;
* *Le petit passeur*, (D)de Simple Productions ;
* *Les origines du sida*, (D) de Peter Chappell, produit par Les Films de la Passerelle
* *Des Pays Noirs à la Mer Noire*,(D) documentaire de Léon Michaux et Jean-Claude Riga sur les traces de George Simenon (Nord Films).

Dupuis Audiovisuel (France) bénéficie par ailleurs d'un soutien de 500.000,00 EUR pour la production de la série d'animation Kid Paddle (52 x 13'), coproduite avec la RTBF, M6, Canal J et la société canadienne Spectra.

MEDIA Promotion

MEDIA soutient les festivals (cinéma et programmes audiovisuels consacrés aux nouvelles technologies de l'image) ainsi que les actions et les réseaux de coopération entre différentes manifestations.

En 2002, 50 festivals ont été sélectionnés pour recevoir une aide globale de 1,07 millions d'euros. Parmi eux 4 festivals organisés en Belgique :

* Festival du Film de Flandre de Gand (10.000,00 EUR) ;
* Festival du Film européen de Bruxelles (10.000,00 EUR) ;
* Anima 2003 - Festival du film d'animation de Bruxelles (30.000,00 EUR) ;
* Festival international du Film d'Amour de Mons (20.000,00 EUR).

Un soutien porte également sur l'organisation d'actions et d'événements facilitant la promotion et l'accès aux marchés des productions européennes.

En 2002, cela concernait 44 actions de ce type pour un soutien global de 5,6 millions d'euros. Les initiatives organisées au départ de la Belgique étaient :

* Le Forum Cartoon et le Cartoon Movie coordonnés par Cartoon ;
* La conférence PEVE (Perspectives européennes de la vidéo) ;
* Les Eurêka Screenings (Eurêka Audiovisuel) ;
* La semaine du patrimoine cinématographique européen (Cinedays) coordonnée par l'Association des cinémathèques européennes.

Réseaux de salles

MEDIA apporte son soutien aux salles de cinéma favorisant la circulation des films européens, à travers le réseau Europa Cinémas. Le réseau coordonne près de 1200 écrans dans 266 villes d'une cinquantaine de pays ; le cinéma européen y représente 61% de la programmation et 58% de la fréquentation.

En Belgique, le réseau compte 15 cinémas et 45 salles : le Cartoon's à Anvers, le Cinéma Lumière à Bruges, l'Actor's Studio, l'Arenberg Galeries et le Vendôme à Bruxelles, Le Parc et le Paradiso à Charleroi, le Sphinx et le Studio Skoop et le Limelight Filmhuis à Gand, le Studio à Louvain, le Churchill et Le Parc à Liège, le Plaza Art à Mons et le Cinéma Forum à Namur.

En 2002, le Prix Europa Cinémas a par ailleurs été attribué au Churchill et au Parc à Liège pour la qualité et la diversité de leur programmation et leur politique d'animation en direction du jeune public. Le Parc de Charleroi quant à lui a été récompensé par le Prix Euro Kids, décerné par Media Salles pour son action en direction des enfants.

Projets pilotes

MEDIA Plus a enfin lancé un appel à proposition visant à encourager le développement d'un certain nombre de Projets Pilotes axés sur la valorisation des archives de programmes audiovisuels européens, la numérisation, les chaînes thématiques et les services en ligne avancés.

Pour renseignement et documentation :

Thierry LECLERCQ
MEDIA Desk Belgique - Communauté française *
Boulevard Léopold II, 44
B-1080 Bruxelles
Tél. :32 2 413 22 45 - Fax : 32 2 413 20 68
E-mail : mediadesk.belgique@cfwb.be
Site internet : www.cfwb.be/mediadesk

* Bureau d'information et de documentation sur la politique audiovisuelle européenne et plus particulièrement sur les actions du Programme MEDIA, mis en place conjointement par la Communauté française et la Commission européenne. Il publie notamment une lettre d'information bimensuelle et offre un accès à toute l'information via Internet.

EURIMAGES

Eurimages est le fonds européen du Conseil de l'Europe pour le soutien à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation de longs métrages et de documentaires européens.
Créé en 1988 sur la base d'un **Accord partiel intergouvernemental**, Eurimages compte à ce jour **28 Etats membres**, dont les contributions constituent l'essentiel des ressources du Fonds : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie (depuis le 01/01/2003), République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie. Le Fonds est dirigé par un **Comité de direction** au sein duquel chaque Etat membre désigne un représentant.

Trois **programmes** d'aide ont été développés dans le cadre d'Eurimages : une aide à la **coproduction**, une aide à la **distribution**, et une aide aux **salles**.
Parmi ceux-ci, le programme d'aide à la production constitue le plus important en termes d'investissements financiers, puisque environ 90% du budget annuel lui est consacré.

Afin d'adapter de manière pragmatique ses objectifs et ses règlements à l'évolution du paysage audiovisuel européen, le Fonds Eurimages a fondamentalement réformé au **premier janvier 2000** son programme d'aide à la production, en divisant ses ressources en **deux guichets** : l'un consacré aux films ayant un vrai **potentiel de circulation**, l'autre aux films reflétant la **diversité culturelle du cinéma européen**, cela afin d'éviter de placer des œuvres très différentes dans des situations de compétition identiques, rendant l'évaluation comparative difficile.
Un autre changement important a été la suppression de l'obligation de présenter les projets sous forme de coproduction tripartite, par l'ouverture généralisée aux **bipartites** (deux coproducteurs de deux pays différents au lieu de trois) ; cela a nettement contribué à renforcer le caractère effectif de la coopération internationale prévue dans le programme.

Enfin, la **procédure d'instruction** des dossiers, le **rôle du secrétariat** et le **fonctionnement du Comité** lui-même ont été repensés, et ces travaux de réforme vont être concrétisés dans le courant de l'année 2003 : un **groupe de travail «coproduction»**, composé de six délégués des Etats membres (en alternance) et du Président, sera chargé de préparer le travail décisionnel du Comité, par une analyse approfondie des dossiers, préalable à la séance plénière.
Ce groupe fonctionnera à titre expérimental pour la première fois lors de la session de février 2003.
Deux autres groupes de travail seront réunis à moyen terme, l'un pour étudier la **vocation générale du Fonds**, l'autre pour évaluer ses **règles de fonctionnement**.

Il faut souligner que tous les renseignements nécessaires à l'introduction d'une demande d'aide pour chaque programme d'Eurimages, sont disponibles sur le site Internet du Fonds, à l'adresse suivante : **http://culture.coe.int/Eurimages**

En 2002, 8 films produits ou coproduits par la Belgique ont bénéficié d'une aide : 1 au premier guichet et 7 au second guichet.

Les projets mentionnés avec * ont fait l'objet d'une aide de la part de la Commission de Sélection des Films ou ont été déposés auprès de celle-ci et avec # ont fait l'objet d'une aide du Fonds spécial RTBF.

GUICHET 1 : MAJORITAIRE

*	**«DE FEM BENSPAEND»**		Documentaire	
	Réalisateurs :	Jörgen Leth et Lars Von trier (Danemark)		
	Producteur :	Zentropa Real Aps (Danemark)		(50%)
	Coproducteur :	Wajnbrosse Productions (Belgique)		(50%)
	Montant de l'aide :	**220.000,00 EUR**		

GUICHET 2 : MAJORITAIRES

# *	**«25° EN HIVER»**		Film de fiction	
	Réalisateur :	Stéphane Vuillet (France)		
	Producteur :	Man's Films (Belgique)		(68%)
	Coproducteur :	Lancelot Films (France)		(32%)
	Montant de l'aide :	**170.000,00 EUR**		
	«ELEKTRA»		Film de fiction	
	Réalisateur :	Rudolf Mestdagh (Belgique)		
	Producteur :	Cosmo Kino (Belgique)		(60%)
	Coproducteurs :	Schmidtz Katze (Allemagne)		(21%)
		Ijswater Films (Hollande)		(19%)
	Montant de l'aide :	**330.000,00 EUR**		

GUICHET 2 : MINORITAIRES

#	**«HERGE AND HIS UNIVERSE»**		Documentaire	
	Réalisateur :	Anders Ostergaard (Danemark)		
	Producteur :	Angel Films/Production (Danemark)		(56%)
	Coproducteurs :	Dune (France)		(22%)
		Periscope Productions (Belgique)		(22%)
	Montant de l'aide :	**175.000,00 EUR**		

*	**«LE PRIX DE RESTER UN HOMME»**	Documentaire	
	Réalisateur :	Jean-Pierre Liedo (France)	
	Producteur :	Maha Productions (France)	(67%)
	Coproducteurs :	Tarantula Belgique (Belgique)	(22%)
		Naouel Productions (Algérie)	(11%)
	Montant de l'aide :	**70.000,00 EUR**	
#	**«MON VOYAGE D'HIVER»**	Film de fiction	
	Réalisateur :	Vincent Dieutre (France)	
	Producteur :	Les Films de la Croisade (France)	(80%)
	Coproducteur :	Simple Production (Belgique)	(20%)
	Montant de l'aide :	**150.000,00 EUR**	
	«DEDALES»	Film de fiction	
	Réalisateur :	René Manzor (France)	
	Producteur :	Playtime (France)	(80%)
	Coproducteur :	Alexis Films (Belgique)	(20%)
	Montant de l'aide :	**274.780,00 EUR**	
*	**«DEPUIS QU'OTAR EST PARTI»**	Film de fiction	
	Réalisatrice :	Julie Bertuccelli (France)	
	Producteur :	Les Films du Poisson (France)	(80%)
	Coproducteur :	Entre Chien et Loup (Belgique)	(20%)
	Montant de l'aide :	**230.000,00 EUR**	

Contact EURIMAGES : Emmanuel Roland

Tél. : 02/413.22.31
Fax : 02/413.20.68
E-mail : emmanuel.roland@cfwb.be

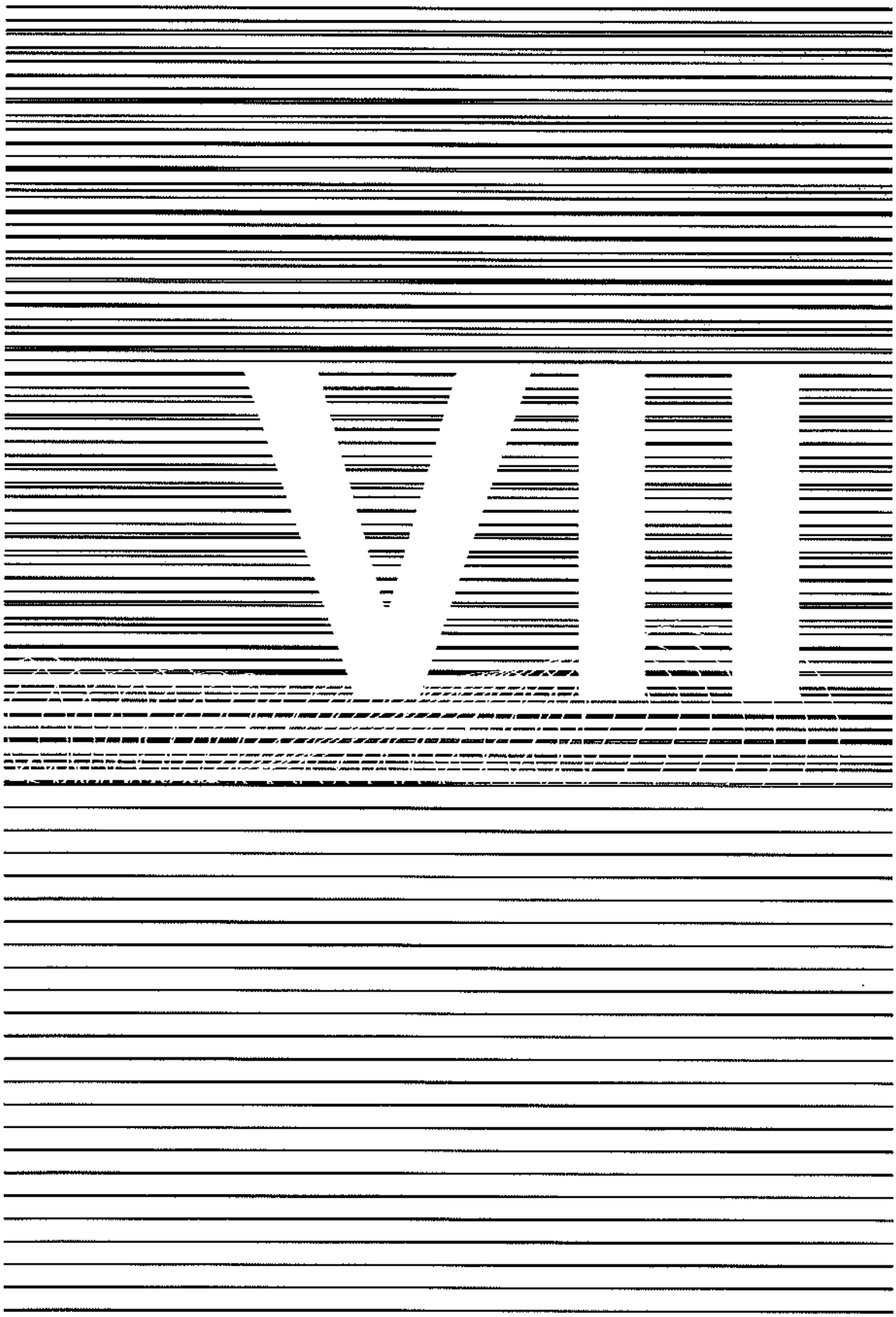

CHAPITRE VII

COMITE DE CONCERTATION DU CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

COMITE DE CONCERTATION DU CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 09 juillet 1996, le Comité de Concertation a pour mission de remettre à la demande du Ministre ayant l'audiovisuel dans ses attributions des avis sur toute question de politique relative à la production et à la diffusion cinématographiques et audiovisuelles.

Le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel s'est réuni à seize reprises en 2002, dont six fois en séance plénière et dix fois en groupe de travail.

Les travaux du Comité ont abouti cette année aux résultats suivants :

- Représentation des associations professionnelles au sein du Comité : lors de la séance plénière du 19 décembre 2002, un accord est intervenu au sein du Comité de Concertation, pour tenir compte de l'évolution de l'organisation de la profession.
  Il est donc proposé au Ministre de revoir la composition du Comité de la manière suivante :
  * l'ASCO (Association des Comédiens) va être invitée au titre d'expert pour toute question la concernant ;
  * la fédération Prospere va être représentée par quatre membres effectifs et quatre membres suppléants, avec une répartition interne comprenant deux membres de l'ARRF (Association des Réalisateurs et Réalisatrices de Films) et deux membres de l'ASA (Association des Scénaristes de l'Audiovisuel) comme membres effectifs, et un membre de la SACD, la SCAM, la SABAM et l'Atelier de Création sonore et radiophonique comme membre suppléant.
  * Le pôle production du Comité recevra un membre effectif et un suppléant supplémentaires, issus de l'ARPF.DOC (Association des Réalisateurs - Producteurs de films documentaires).
- AB3 : deux consultations sur l'élaboration et la finalisation du Protocole d'accord AB3 / Associations professionnelles / Communauté française, relatif aux engagements de la chaîne en coproduction et en commande de programmes.
- L'évaluation des relations entre les producteurs indépendants et les organismes de télévision RTBF, Canal +, Tvi et AB3, au regard des obligations des chaînes en matière de coproduction et commande de programmes pour l'exercice 2001 et pour partie de l'exercice 2002.

- L'élaboration d'un avis relatif à l'instauration d'un troisième collège au sein de la Commission de Sélection des Films, basé essentiellement sur les points suivants :
  * recevabilité d'une troisième œuvre ou suivante d'un réalisateur belge ;
  * examen d'une aide à la production de long métrage de fiction majoritaire belge ;
  * budget global de la production : au moins 2.500.000,00 EUR ;
  * seuil de financement confirmé au dépôt du dossier, hors toute forme de participation : 30% ;
  * barème d'aide : 620.000,00 EUR.
- Le statut de l'exploitation «Art et Essai» : une réflexion à partir d'une proposition de la FCB visant à renégocier globalement le pourcentage à rétrocéder aux distributeurs pour la «location des films», afin de garantir la pérennité des petites salles face aux multiplexes.
- L'évolution des textes régissant les obligations des chaînes en matière de production : une consultation relative à la possibilité de prévoir un versement forfaitaire des contributions des chaînes au Centre du Cinéma, en lieu et place du choix de l'opérateur pour ses engagements en coproductions.
- Une réforme du système d'aide aux distributeurs «Art et Essai», scindé en deux soutiens :
  * automatique, au prorata des entrées réalisées par leurs films «Art et Essai» ;
  * analytique, sur la base du travail des distributeurs en faveur du cinéma «Art et Essai», sur avis d'une commission interprofessionnelle.
- Un avis sur le Multimédia visant à proposer un ensemble de mesures nécessaire pour impulser une dynamique de soutien à la création de projets multimédias.
  Ont été proposés :
  * une définition du champ d'activité multimédias ;
  * différents types d'aide et leurs modalités d'organisation ;
  * l'organisation d'une Commission de Sélection spécifique ;
  * une enveloppe budgétaire annuelle de 800.000,00 EUR ;
  * l'organisation d'une structure d'accueil complémentaire au régime d'aide sélective, chargée entre autres :
    - d'encourager la création multimédia, en ce compris l'expérimentation ;
    - d'encadrer les jeunes professionnels ;
    - de promouvoir les œuvres ;
    - de développer des initiatives en matière d'éducation et de formation au multimédia.
- Le tax shelter : une consultation sur la procédure d'agréation des œuvres par la Communauté française et sur le principe de structure de médiation entre les investisseurs et les producteurs, ainsi qu'un suivi régulier de l'état d'avancement de l'application de la loi.

- Commission d'accompagnement des ateliers : un projet d'avis relatif à l'évaluation des ateliers d'accueil, de production et d'écoles, axé entre autres sur les recommandations suivantes :
  * mieux centrer les objectifs et missions sur la notion d'atelier dans ses dimensions de laboratoire et d'expérimentation ;
  * remettre à jour l'ensemble des arrêtés et conventions les régissant ;
  * mieux définir les rôles respectifs des ateliers d'accueil et de la Commission de Sélection des Films ;
  * poursuivre la politique de prêt de matériel par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, y compris la maintenance.
- L'élaboration d'un projet d'avis sur l'avant-projet de décret relatif à l'emploi dans le secteur socio-culturel.
- La carte d'abonnement illimité UGC : un échange de vues suite à la mise en place de la carte en date du 27 novembre 2002.
- Commission de Sélection des Films : une réflexion sur le rôle et les priorités de la Commission, ceci en raison des difficultés croissantes de fonctionnement, dues à l'écart de plus en plus important entre le nombre de projets et les moyens budgétaires. Cette réflexion a été conclue sur la nécessité d'une recherche plus approfondie sur le financement de l'audiovisuel, qui sera un dossier prioritaire en 2003.

Il convient de souligner que dans le cadre de l'accord de coopération passé entre la Communauté française et la Région Wallonne en date du 21 mars 2000, et plus particulièrement son chapitre n°3 consacré aux «entreprises culturelles», une coopération croisée a été mise en place en 2001 entre le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et le Fonds Wallimage de la Région Wallonne.

Le Comité de Concertation était composé en 2002 de :

Monsieur Henry Ingberg	Secrétaire Général (Président)

Effectifs :

Monsieur Frédéric Young	Prospere
Monsieur Willy Perelsztejn	Prospere
Monsieur Arnaud Demuynck	Prospere
Monsieur Olivier Bronckart	UPFF
Monsieur Eric Van Beuren	UPFF
Monsieur Patrick Quinet	UPFF
Madame Aurélie Mahieu	ABDF
Madame Eliane du Bois	ABDF
Monsieur Christian Mesnil	APERAM
Monsieur Thierry Abel	FCB

Suppléants :

Monsieur Jean-Pierre Berckmans	Prospere
Monsieur Serge Dzwonek	Prospere
Madame Catherine Géoris	Prospere
Monsieur Dominique Janne	UPFF
Madame Nicole Labouverie	UPFF
Madame Rosanne Van Haesebrouck	UPFF
Madame Grace Winter	ABDF
Madame Anny Schmit	ABDF
Monsieur Philippe Hesmans	APERAM
Monsieur Guy Morlion	FCB
Monsieur André Cadet	FCB

Experts :

Monsieur Antoine Drzymala	Cabinet du Ministre de l'Audiovisuel
Monsieur Ives Swennen	RTBF
Monsieur Christian Loiseau	Canal +
Monsieur Jérome de Béthune	RTL-TVI
Madame Suzy Collard	Télévisions locales et communautaires
Monsieur Tom Galant	Télévisions locales et communautaires
Monsieur Jules Houard	Télévisions locales et communautaires
Madame Kathleen de Béthune	CBA
Madame Christine Pireaux	WIP
Monsieur Alain Tabart	Idea - Télédistributeurs de la Région de langue française
Monsieur Dominique van Roy	Inatel - Télédistributeurs de la Région de langue française
Madame Marion Hänsel	Commission de Sélection des Films
Madame Martine Barbé	Commission de Sélection des Films
Monsieur Thierry Vandersanden	Commission du Film
Monsieur Philippe Reynaert	Wallimage

Secrétariat du Comité de Concertation :
Emmanuel Roland — Tél. : 02/413.22.31

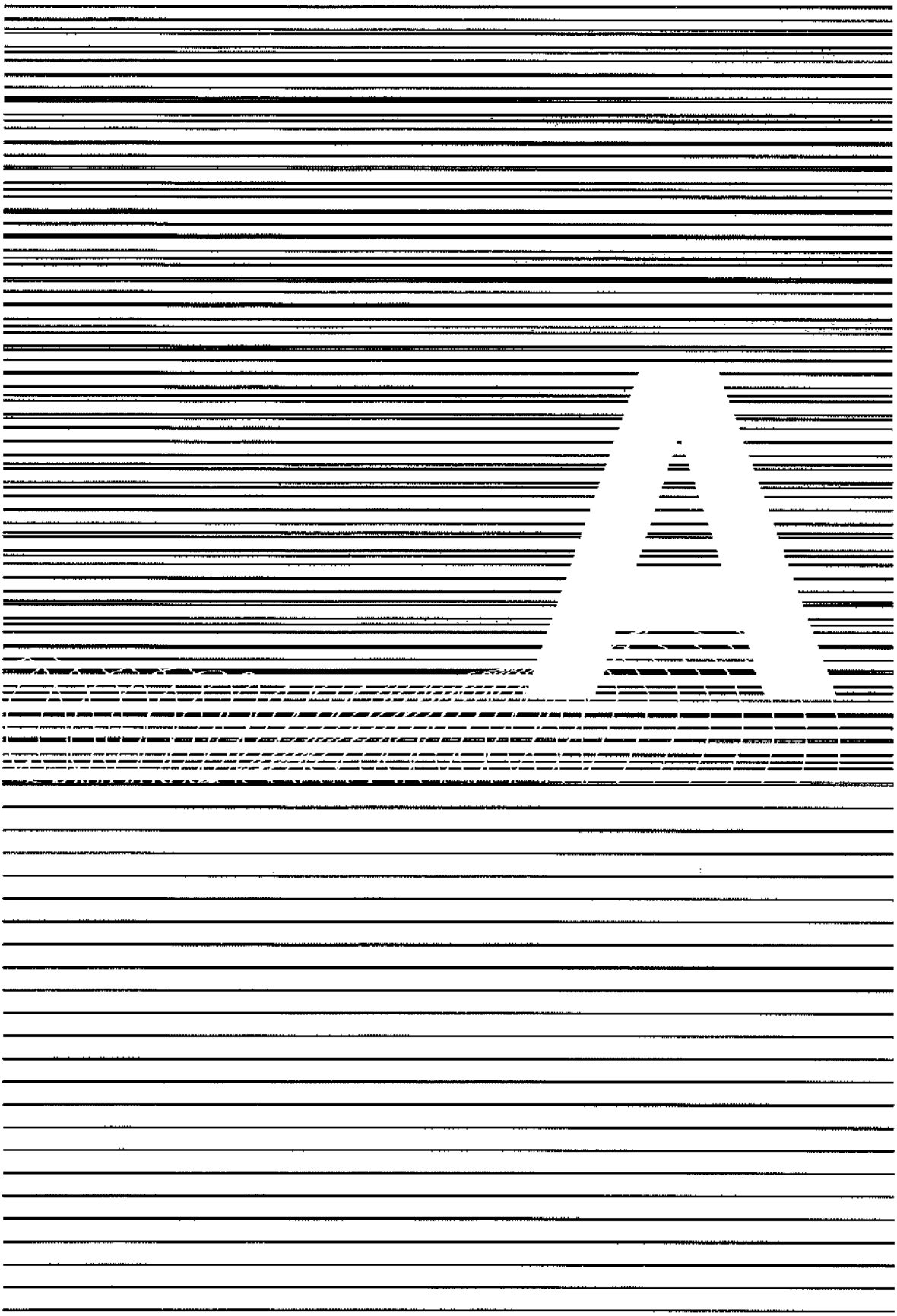

ANNEXES

DOCUMENTS A FOURNIR

Rappel des documents à fournir à l'introduction d'une demande d'aide à la production

* Note d'intention d'auteur(s) et de la production;
* Traitement du scénario;
* Continuité dialoguée;
* Fiche n°1 - Responsable(s) et aide(s) demandée(s) :
* Fiche n°2 - Généralités :
  1 - Producteur délégué
  2 - Coproducteur(s)
  3 - Producteur exécutif
  4 - Réalisateur
  5 - Support et format
  6 - Lieux et nombre de jours de tournage
  7 - Laboratoire image
  8 - Montage
  9 - Studio sonorisation
  10 - Statuts de la société;
* Fiche n°3 - Techniciens (postes, noms, nationalité);
* Fiche n°4 - Interprètes (rôles principaux, secondaires, figuration);
* Fiche n°5 - Devis récapitulatif;
* Fiche n°5 bis - Devis détaillé;
* Fiche n°6 - Plan de financement;
* Fiche n°7 - Plan de répartition des cessions.
* le cas échéant, une déclaration des recettes générées non seulement dans le cadre d'aides sélectives antérieures mais aussi dans celui de la convention passée entre la Communauté française, la RTBF et les producteurs indépendants (Fonds spécial).
* le cas échéant, une attestation des droits d'adaptation cinématographique.
* Coordonnées bancaires

Remarque : le formulaire-type est disponible à l'Administration.

MONTANTS D'AIDES (Maxima)

1. A la production ou à la finition de courts ou moyens métrages

- 42.500 EUR pour les courts ou moyens métrages en 35mm
- 37.500 EUR pour les courts ou moyens métrages en 16mm
- 50.000 EUR pour les courts ou moyens métrages d'animation

2. A la production de longs métrages

a) Productions majoritaires :
- 1er collège : 375.000 EUR
- 2ème collège : 500.000 EUR
- 3ème collège : 620.000 EUR

b) Productions minoritaires :
- 150.000 EUR pour les coproductions minoritaires belges

3. A la finition de longs métrages majoritaires belges

- 75.000 EUR

4. A l'écriture d'un long métrage de fiction ou d'un téléfilm

- Aide de base : 12.500 EUR pour 6 mois de travail;
- Aides supplémentaires éventuelles :
  - pour la coscénarisation
  - droits d'adaptation (frais d'option)
  - documentation

  Elles se déterminent sur devis.

5. Au développement d'un documentaire de création

- 3.750 EUR

6. A la production de téléfilms de fiction

- 300.000 EUR pour les majoritaires d'au moins 50' ;
- 150.000 EUR pour les minoritaires d'au moins 50' ;
- 150.000 EUR pour les animations d'au moins 26' en production majoritaire belge;
- 75.000 EUR pour les animations d'au moins 26' en production minoritaire belge.

7. A la production de programmes télévisuels

- 75.000 EUR.

8. A la production d'une collection télévisuelle

- 75.000 EUR par oeuvre de 26 minutes et plus,
- 150.000 EUR par oeuvre de 52 minutes et plus,
- 150.000 EUR pour les réalisations en animation.

FONCTIONNEMENT DU GROUPE D'AGREMENT

Tout projet de long métrage, de téléfilm de fiction ou de programme télévisuel fait l'objet d'un examen dont la finalité est de vérifier sa viabilité technique et financière : il s'agit de l'agrément.

A) Procédure concernant les longs métrages et les téléfilms.

1. Le projet ayant reçu une promesse d'aide de la Commission de Sélection est soumis, dans un délai de douze mois à dater de la notification de la décision ministérielle, au premier examen du groupe d'agrément, appelé agrément provisoire : y sont notamment examinés : les listes des responsables, des techniciens et interprètes pressentis, les devis et plan de financement provisoires, les lettres d'estimations chiffrées d'intervention des partenaires, les contrats-types des différentes équipes, les projets d'assurance.

   Si la viabilité du projet est avérée et si aucune modification majeure n'a été apportée au dossier de production initialement soumis à la Commission de Sélection des films, l'agrément provisoire est obtenu; le groupe d'agrément transmet son rapport à la Commission, pour information. Le projet peut ensuite être présenté à l'agrément définitif (point 2).

   Si le projet est viable mais que des modifications ont été apportées au dossier, celui-ci doit être représenté à la Commission de Sélection pour confirmation de la promesse d'aide. Celle-ci se fera, à vote secret, sur la base du rapport du groupe d'agrément et permettra, en cas d'avis positif, d'obtenir l'agrément provisoire. Une audition du demandeur d'aide peut être souhaitée.

2. Le projet peut alors être proposé au groupe d'agrément, dans un délai de douze mois, pour le deuxième examen appelé agrément définitif : toutes les données présentées comme provisoires lors du premier examen doivent être ici finalisées : essentiellement plan de financement et devis fermes, contrats des interprètes, techniciens, de coproduction et d'assurance signés. A l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat avec le producteur.

B) Procédure concernant les programmes télévisuels.

La procédure d'examen dans le cadre d'un programme télévisuel peut ne comporter qu'une seule phase.
Le délai de présentation d'un programme télévisuel est également de douze mois à dater de la notification officielle de la promesse d'aide au producteur.
En plus des types de documents déjà cités pour les longs métrages, le groupe d'agrément vérifie, dans ce cas, la participation d'une ou plusieurs chaînes de télévision, à hauteur de 15 (quinze) % minimum du budget global de production.

C) Remarque.

Les promesses d'aide relatives aux projets qui n'ont pas obtenu l'un ou l'autre agrément dans les délais prescrits sont automatiquement annulées.

REMARQUES IMPORTANTES

1) Dans les deux cas A et B, et au plus tard à la réception de la notification d'aide, le producteur est invité à fournir à l'Administration un relevé d'identité bancaire reprenant les coordonnées précises de la maison de production ainsi que le numéro de compte sur lequel devrait être liquidée l'aide accordée, après passage(s) de l'agrément.

2) De même, chaque producteur présentant un projet à l'agrément doit remettre à l'Administration une copie des derniers comptes annuels tels que déposés légalement au siège de la Banque Nationale de Belgique qui correspond au greffe du Tribunal de Commerce où l'entreprise de production est immatriculée.

   De plus, pour ces entreprises commerciales ainsi que celles dont c'est le premier exercice, il est demandé une situation comptable (une copie de la balance des comptes de la comptabilité, du bilan et du compte de résultat) qui ne date pas de plus de trois mois au moment du dépôt du dossier au secrétariat du groupe d'agrément.
   En ce qui concerne les ASBL, une situation comptable de l'année écoulée accompagnée du Bilan est nécessaire à l'examen technique.

3) Enfin, il est souligné que les documents relatifs au passage de l'agrément définitif pour les longs métrages (dernières données techniques, artistiques et financières), tout comme ceux qui concernent les projets télévisuels, doivent être présentés à l'Administration de l'Audiovisuel au plus tard trente (30) jours avant le début des prises de vues.

4) Le producteur vient personnellement présenter son projet aux membres du groupe d'agrément. Le calendrier des réunions est fixé annuellement; celui-

ci est disponible sur le site internet de la Communauté française (www.cfwb.be/av).
L'ordre du jour détaillé est envoyé aux intéressés une dizaine de jours avant chaque réunion.

Composition

Administration
Pascale JOYEUX, Véronique PACCO, Emmanuel ROLAND

Inspection des Finances
Marianne ZEEGERS

Organisations syndicales
Jacques BOURGAUX, Michel HENDRICKX

Expertise
Tom COENE

Le groupe d'agrément s'est réuni à onze reprises en 2002, et a étudié septante-quatre dossiers.

Renseignements complémentaires : Emmanuel ROLAND,
Secrétariat du groupe d'agrément
Tél. : 02/413.22.31

Conditions générales des contrats d'aide à la production

(cinéma - oeuvre télévisuelle)

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
Communauté française de Belgique

CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE

CONTRAT D'AIDE A LA PRODUCTION

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 - GENERALITES

Il est de convention expresse que le producteur se conforme aux exigences légales ou conventionnelles en matière de rémunération, d'horaire de travail et d'avantages divers en ce qui concerne le personnel employé ou ouvrier qu'il engage en cours d'élaboration du FILM ou du TELEFILM.

ARTICLE 2 - DROITS D'AUTEUR

Il appartient au producteur d'acquérir les droits nécessaires à la production du FILM ou du TELEFILM auprès des auteurs ou co-auteurs, en vue d'obtenir leur autorisation de tirer de leur oeuvre un FILM ou un TELEFILM, d'en faire une production cinématographique ou télévisuelle et de le distribuer tant en version originale qu'en langue étrangère.

Le producteur fera en sorte que la concession ou cession de droits qu'il aura obtenue, conformément à l'alinéa qui précède, soit d'une durée permettant une pleine exploitation du produit, à partir du tirage de la première copie standard du FILM ou du TELEFILM.

ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION

1. Le scénario de référence pour le tournage est communiqué en deux exemplaires à la Communauté française, avant le début des prises de vues.
2. Il en est de même de la distribution des rôles, de la composition de l'équipe technique, du devis avant tournage et du plan de financement.
3. Toute modification substantielle apportée aux documents visés aux points 1 et 2 ci-avant devra être communiquée à la Communauté française immédiatement. La Communauté française pourra marquer son opposition dûment motivée au plus tard dans les quinze jours de la réception de la modification.
4. Le FILM ou le TELEFILM sera présenté à la Communauté française pour vision avant toute projection publique, et ce sans préjudice des délais de livraison prévus à l'article A des conditions particulières de la présente convention.

ARTICLE 4 - AIDE FINANCIERE - BUDGET

Le montant de l'aide de la Communauté française mentionnée à l'article B des conditions particulières de la présente convention sera remboursé par une participation à l'ensemble des recettes nettes du FILM ou du TELEFILM obtenues par la diffusion du FILM ou du TELEFILM tant en Belgique qu'à l'étranger selon les modalités prévues ci-après.
Aucune restriction d'aucune sorte ne peut être apportée à ce principe par quelque contrat ou clause contracté ou signé par le producteur avant ou après signature du contrat d'aide à la production.

ARTICLE 5 - DEFINTION RECETTES NETTES

Par recette nettes, il y a lieu d'entendre :

A. BELGIQUE
Les sommes revenant au producteur belge signataire provenant en aval de la cession des droits et de la distribution et/ou de la vente de tous les droits sur le FILM ou le TELEFILM, après déduction des charges définitivement engagées provenant :

1. de la commission de distribution;
2. du coût du tirage des copies, des interpositifs, des contretypes du FILM ou du TELEFILM, du film-annonce, du sous-titrage en langue néerlandaise, des frais de contrôle et des droits d'exécution publique des oeuvres des auteurs;
3. des frais publicitaires de lancement et de promotion du FILM ou du TELEFILM supportés par le producteur :
   - tels qu'ils résultent du contrat de distribution et des comptes d'exploitation;
   - tels qu'engagés, de façon générale, par le producteur dans le cadre d'un budget de promotion, à condition qu'il ait été communiqué préalablement à la Communauté française;
4. des taxes payées aux pouvoirs publics pour l'exploitation du FILM ou du TELEFILM par le producteur et, de façon générale, les charges de l'exploitation se retrouvant sur le bordereau de distribution, tels que le coût de présentation aux organismes de contrôle, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du FILM ou du TELEFILM, les frais de transports afférents à l'ensemble de l'opération, et de façon générale, toute la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
5. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur) occasionnés au producteur par le FILM ou le TELEFILM, tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteur, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteur(s), bailleurs de fonds et, de façon générale, tous litiges quelconques concernant le FILM ou le TELEFILM, pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui serait avancée ou payée par le producteur, sauf s'il est établi que ces condamnations sont la conséquence d'une faute lourde ou dol du producteur;
6. en ce qui concerne les films uniquement, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du FILM et de ses utilisations, fixés à un pourcentage de 0,80 % de la recette brute salle.

B. ETRANGER

Les recettes réservées au producteur belge et revenant à celui-ci.

Les sommes provenant de la cession des droits de la distribution et/ou de la vente de tous droits sur le FILM ou le TELEFILM, après déduction des charges définitivement engagées, provenant :

1. de la commission de vente décomptée au taux fixé dans les contrats sans toutefois que ces taux puissent excéder :
   - 20 % pour les ventes - cinéma
   - 35 % pour les ventes - télévision;

   Si la Commission est plus importante que précisée, elle est soumise à l'accord du groupe d'agrément.
2. de la Commission de distribution;
3. du coût du tirage des copies, des contretypes du film-annonce, des frais de doublage, du sous-titrage, de présentation aux organismes de censure et de contrôle, des taxes, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du FILM ou du TELEFILM et de ses utilisations, les frais de transports afférents à l'ensemble des actes et opérations énumérées ci-avant, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du FILM ou du TELEFILM pour la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
4. des frais publicitaires du producteur pour le lancement du FILM ou du TELEFILM;
5. des impôts indirects, droits d'entrée et de sortie payés aux Pouvoirs publics par le producteur pour l'exploitation, la cession de toutes ou parties des droits, le transport du FILM ou du TELEFILM;
6. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur), occasionnés au producteur par le FILM ou le TELEFILM tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteurs, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fourniseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteurs, bailleurs de fonds et, de façon générale, tout litige quelconque concernant le FILM ou le TELEFILM pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui seraient avancés ou payés par le producteur, sauf faute lourde ou dol du producteur;Le pourcentage revenant aux films de complément de programme ne pourra excéder 7 % (sept pour cent) de la recette brute "distributeur" réalisée par l'ensemble du programme complet.

ARTICLE 6 - REMBOURSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

La part de la Communauté française est calculée au prorata de sa mise dans la part du producteur belge signataire du contrat et reprise au plan de financement et au plan de répartition des recettes acceptés par les parties et figurant en annexe.

Le remboursement de la part de la Communauté française se fait au premier franc des recettes nettes part producteur à hauteur de 200% et selon les modalités suivantes :

- 50% de la part de la Communauté française jusqu'à un plafond de 100%
- au-delà des 100%, 25% de la mise jusqu'à un plafond de 200%.

ARTICLE 7 - COMMUNICATION ET PAIEMENT DES RECETTES

Pendant la première année de diffusion, le producteur communiquera tous les six mois, c'est à dire le 31 janvier et le 31 juillet, à la Communauté française un relevé mentionnant séparément et en détail :

a) les montants qui lui reviennent;
b) les sommes réellement perçues;
c) les dépenses qui lui incombent;
d) les montants des factures contestées;
e) les copies des contrats de vente et de distribution;
f) le paiement effectif des participations et des rémunérations différées des techniciens, vedettes et interprètes.

Après la première année, le producteur communiquera cette information le 31 janvier de chaque année.

A défaut de communiquer cette information au plus tard aux dates indiquées et après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet dans les 15 jours ouvrables, le producteur sera déchu de tous ses droits sur le présent contrat, l'aide financière accordée (sous déduction des sommes remboursées) devenant exigible dans sa totalité.

Les montants remboursés par le producteur au rythme de ses rentrées - au moins semestriellement pour les 28/2 et 31/8 de chaque année au plus tard et après communication des renseignements prévus dans le présent article - doivent être versés au compte n° 091-2111020-38.

ARTICLE 8 - CONTROLE

1. Une comptabilité relative au FILM ou au TELEFILM sera tenue par le producteur durant toute la durée des droits de celui-ci sur le FILM ou le TELEFILM.
2. La Communauté française peut, à tout moment, faire contrôler les conditions de distribution du FILM ou du TELEFILM visé par la convention particulière d'aide à la production. Le producteur est tenu de présenter sur simple requête des fonctionnaires ou experts mandatés à cet effet, tous les livres, registres et dossiers concernant les recettes et dépenses qui ont uniquement trait à l'exécution de cette convention.

3. La Communauté française peut demander au producteur de communiquer à tout moment le bilan et le compte de résultats de la société qu'il représente.

ARTICLE 9 - ARRET DU TOURNAGE

1. En cas d'arrêt des activités pour cause de force majeure (grève, insurrection, intempéries prolongées, empêchant tournage extérieur, incendie), l'ensemble des délais d'exécution est prorogé pour la durée de l'arrêt. Chaque cas de force majeure et la date de la reprise du travail doivent être portés par lettre recommandée, à la connaissance de la Communauté française.
2. Si un arrêt des activités pour cause de faute du producteur devait durer plus de trois mois, la Communauté française, après mise en demeure adressée au producteur de reprendre ses activités, restée sans réponse dans les quinze jours, a le droit de résilier la présente convention dans les conditions de l'article 17 ci-après.

ARTICLE 10 - DEPOT DU NEGATIF

Le matériel de tirage sera entreposé dans un lieu approprié désigné de commun accord entre les parties.

ARTICLE 11 - ASSURANCES

1. Le producteur du FILM ou du TELEFILM souscrit une assurance tous risques qui couvre le négatif original et la bande sonore dès le premier jour des prises de vue jusqu'à la livraison de la copie à la Communauté française. Il transmettra, au plus tard 15 jours après le début des prises de vue, une copie de cette police d'assurance à la Communauté française, avec preuve de l'acquittement des primes, ou accords de crédits dûment signés.
2. Le producteur doit, en outre, se conformer à la législation belge et aux accords internationaux en matière d'assurance, d'accidents du travail et sur le chemin du et vers le travail, pour ce qui concerne les travailleurs du film soumis à la législation belge.
3. En outre, il doit couvrir, au cours de la période des prises de vues, sa responsabilité civile à l'égard des tiers, en cas d'accidents corporels et/ou matériels, y compris ceux provoqués par incendie ou explosion. La Communauté française ne peut être tenue, en aucun cas, pour responsable de ces accidents.
4. La Communauté française paie la prime d'assurance pour la valeur négatif contre tous les risques du tirage des copies destinées à la Communauté française.

ARTICLE 12 - ACCES AUX ATELIERS, LABORATOIRES ...

1. Un délégué de la Communauté française pourra avoir accès aux ateliers, laboratoires, studios, etc... à n'importe quel moment. Toutefois, le producteur devra en être averti afin de lui permettre de faire accompagner ledit délégué par une personne de son choix.

2. Le producteur et ses collaborateurs seront, par ailleurs, tenus de fournir à la Communauté française ou à son délégué tous les renseignements requis de quelqu'ordre qu'ils soient ou susceptibles de permettre ou de faciliter le contrôle de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 13 - COPIE - DISTRIBUTION NON COMMERCIALE

1. Le producteur s'engage à livrer à la Communauté française :
   a) trois exemplaires du matériel de promotion : affiche, dépliant, photo, bande sonore (CD), etc...;
   b) deux copies strictement neuves du FILM ou du TELEFILM : une sur support standard d'exploitation (16 ou 35mm pour les films, Betacam pour les téléfilms) une autre sur support vidéo (Betacam, U-Matic ou VHS), immédiatement après achèvement du FILM ou du TELEFILM et, au plus tard, dans les six mois de cet achèvement;
   c) aux frais de la Communauté française et au tarif en vigueur, des copies supplémentaires sur le support que la Communauté française juge utile en fonction des droits acquis et définis par le présent contrat ainsi que tout le matériel de promotion complémentaire.
2. La Communauté française ne pourra toutefois présenter le FILM ou le TELEFILM que dans le cadre d'activités non lucratives patronnées par la Communauté française à l'occasion de la promotion de la culture belge de langue française en Belgique, à l'étranger, avec l'accord écrit du producteur. Le désaccord éventuel du producteur devra être motivé.

ARTICLE 14 - FESTIVALS INTERNATIONAUX

Le producteur accepte, dès à présent, si la demande lui en est faite par écrit par la Communauté française, de présenter le FILM ou le TELEFILM à des Festivals internationaux ou à la Maison Wallonie-Bruxelles à Paris, à moins que l'époque ou le lieu du festival considéré ne soient contraires aux intérêts légitimes du/des producteur(s) et du réalisateur.

ARTICLE 15 - MARCHES

1. Le producteur accepte que la Communauté française présente le FILM ou le TELEFILM à l'occasion de Marchés du film tels que Monte-Carlo, Cannes, Berlin, etc...
2. Cette présentation se fera à travers la structure de WALLONIE-BRUXELLES-IMAGES. Il est cependant entendu que sauf accord particulier du producteur, Wallonie-Bruxelles-Images ne négociera pas de ventes proprement dites, mais mettra en rapport les acquéreurs éventuels avec le producteur ou ses mandants.

3. Dans cette optique, le producteur mettra à la disposition de la Communauté française les moyens déjà cités, c'est-à-dire :
   a) - le film ou des extraits de celui-ci (selon le cas) sur support pellicule ou vidéo;
   N.B. : S'il y a un vendeur international qui est responsable des ventes, la structure Wallonie-Bruxelles-Images ne montrera que des extraits du film, et de toutes manières en accord avec ce vendeur s'il est présent au marché.
   b) - la bande annonce du film;
   c) - les photos;
   d) - les dépliants;
   e) - les affiches.

ARTICLE 16 - PUBLICITE

1. Le nom de la Communauté française de Belgique sera cité de la façon suivante : "produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, et des télédistributeurs wallons", au même titre que le producteur ou co-producteur éventuel, dans des caractères identiques, à l'occasion de toute publicité (tant en Belgique que dans le pays du co-producteur éventuel), de lancement de diffusion ou de promotion du FILM ou du TELEFILM.
2. Cette publicité est requise, en particulier, sur les génériques de début et de fin du FILM ou du TELEFILM, sur les affiches et les placards, dans les communications diffusées dans les journaux corporatifs, hebdomadaires et quotidiens, dans le "press book" ainsi que sur les cartes d'invitation aux projections de lancement, les dossiers de "presse" des conférences de presse, dans les interviews des réalisateurs et producteurs et ce tant en Belgique que dans l'éventuel pays co-producteur.
3. Le producteur s'engage à proposer cette clause de publicité à toutes les firmes qui distribueront et éditeront le FILM ou le TELEFILM dans les autres pays.

ARTICLE 17 - ANNULATION DE LA CONVENTION

Sans préjudice de toute action en dommages et intérêts et, sauf cas de force majeure, le remboursement des avances accordées par la Communauté française devient exigible de plein droit, 15 jours ouvrables après mise en demeure du producteur, par pli recommandé, et ce,

- outre, d'une part, les cas déjà prévus dans la convention, à savoir :
  a) si les justifications et renseignements fournis par le producteur et les déclarations faites aux termes de la présente convention s'avèrent faux en tout ou en partie;
  b) si les droits consentis à la Communauté française par la présente convention sont primés par d'autres droits précédemment accordés ou sont remis en cause par des actes ultérieurs;

c) si le producteur ne respecte pas les engagements qu'il a pris quant aux délais d'exécution prévus à l'article 3;

- d'autre part :
  1. si la déclaration des recettes visées par l'article 7 ci-avant n'est pas faite dans les délais prescrits;
  2. si les contrats de distribution et de vente en Belgique et à l'étranger laissent apparaître des montants nettement inférieurs à la cotation d'usage du film belge sauf justification acceptée par la Communauté française.

Tant que la situation n'est pas régularisée, aucun dossier du producteur ne sera pris en considération.

ARTICLE 18 - CORRESPONDANCE - RELATIONS COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias est chargé de la mise en oeuvre de ce contrat et est compétent en la matière.

Toute correspondance doit être envoyée au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias, 4ème étage, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

La livraison des copies sera effectuée à cette même adresse.

Productions aidées par la Communauté française de Belgique depuis 1990

LONGS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINES

En 1990

- Monsieur	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Impasse de la Vignette	Anne-Marie Etienne	(Keytsman Production)
- Babylone	Manu Bonmariage	(Azimut Production)
- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Boom Boom	Rosa Verges	(Lamy Films)
- Tumultes	Bertrand Van Effenterre	(Paradise Films)
- Babel (1ère partie)	Boris Lehman	(Paradise Films)
- La veillée	Samy Pavel	(Keytsman Production)
- Un type bien	Laurent Benegui	(Keytsman Production)
- Bandini	Dominique Deruddere	(Dusk Motion Picture)

En 1991

- Hors la vie	Maroun Bagdadi	(Lamy Films)
- Toto le héros	Jaco Van Dormael	(Iblis Films)
- Nuit et Jour	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Blanval	Michel Mees	(Zenab Films et RTBF)
- L'année de l'Eveil	Gérard Corbiau	(K2)
- Krapatchouk	Enrique Gabriel Lipschutz	(Keytsman Production)
- Sur la terre comme au ciel	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Sans un cri	Jeanne Labrune	(Zenab Films)

En 1992

- Les sept péchés capitaux	Collectif de réalisation	(A.A. Les films belges)
- Pardon Cupidon	Marie Mandy	(Amazone Films)
- Abracadabra	Harry Cleven	(P.D.G. and Partners)
- Aline	Carole Laganière	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Parfois trop d'amour	Lucas Belvaux	(Films de la Drève)
- C'est arrivé près de chez vous	Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde	(Artistes Anonymes)
- Babel (2ème partie)	Boris Lehman	(Dovfilms)
- La Sévillane	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Daens	Stijn Coninx	(Favourite Films)
- Je pense à vous	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Dérives s.c.)

En 1993

- Marie	Marian Handwerker	(Saga Film)
- Just friends	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Le fils du requin	Agnès Merlet	(Saga Film)
- Faut-il aimer Mathilde ?	Edwin Bailey	(Paradise Films)
- Je m'appelle Victor	Guy Jacques	(PDG and Partners)

- L'instinct de l'ange	Richard Dembo	(Zénab)
- L'ordre du jour	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Métisse	Mathieu Kassovitz	(Nomad Films)
- Le Moulin de Daudet	Samy Pavel	(Keystman Production)
- L'Escadron	Juliusz Macholski	(Keystman Production)
- Mina Tannenbaum	Martine Dugowson	(Les Films de l'Etang)

En 1994

- Taxandria	Raoul Servais	(Iblis Films)
- Farinelli	Gérard Corbiau	(K2)
- Dieu sait quoi	Jean-Daniel Pollet	(Film 18)
- Hey stranger	Peter Woditsch	(Sophimages)
- Le joueur de violon	Charlie Van Damme	(PDG and Partners)
- Loin des barbares	Liria Bégéja	(Prima Vista)
- La partie d'échecs	Yves Hanchar	(Les Films de l'Etang)
- Tango Tango	Frans Buyens	(Films Lyda)
- La vie sexuelle des belges	Jan Bucquoy	(Transatlantic Films)

En 1995

- A perte de vue	Emile Degelin	(Simple Production)
- Between the devil and the deep blue sea	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Black Dju	Pol Cruchten	(Saga Film)
- Bye - Bye	Karim Dridi	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Conte des trois diamants	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Ilheu de contenda	Léao Lopes	(Saga Film)
- Le nez au vent	Dominique Guerrier	(Man's Films)
- Made in Belgium	Paul Geens et Marc Lobet	(Salammbo)
- Un bruit qui rend fou	Dimitri Declercq et Alain Robbe-Grillet	(Nomad Films)
- Un divan à New York	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Un été à la Goulette	Férid Boughedir	(Lamy Films)

En 1996

- Le huitième jour	Jaco Van Dormael	(Home Made Films)
- La promesse	Jean-Pierre et Luc Dardenne	(Les Films du Fleuve)
- Salut cousin !	Merzak Allouache	(Artémis Productions)
- C'est pour la bonne cause	Jacques Fansten	(DDD 1867)
- La sicilia	Luc Pien	(Entre chien et loup)
- C'est la tangente que je préfère	Charlotte Silvera	(Banana Films)
- Camping Cosmos	Jan Bucquoy	(Transatlantic Films)

En 1997

- Attaville	Gérald Caldéron	(Image Création)	
- Clandestins	Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff	(Morgane Films)	
- Combat de fauves	Benoît Lamy	(Lamy Films)	
- Elles	Luis Galvao Teles	(Artémis Productions)	
- Gaston's War	Robbe De Hert	(Era Films)	
- Licht	Stijn Coninx	(Favourite Films)	
- Ma vie en rose	Alain Berliner	(WFE)	
- Peccato	Manuel Gomez	(Alexis Films)	
- Pour toujours	Eric Pauwels	(Atelier Ulrike)	
- Un beau soir après la guerre	Rithy Panh	(CMC)	(Eurimages)
- Barracuda	Philippe Haim	(Era Films)	(Eurimages)
- Ca ne se refuse pas	Eric Woreth	(Saga Film)	(Eurimages)
- The Commissioner	Georges Sluizer	(Saga Film)	(Eurimages)
- Isla Negra	Cecilia Bartolome	(Era Films)	(Eurimages)
- O Testamento do Senhor Napumoceno	Francisco Maniso	(Cobra Films)	(Eurimages)
- Le plaisir et ses petits tracas	Nicolas Boukhrief	(Artémis Productions)	(Eurimages)

En 1998

- Max et Bobo	Frédéric Fonteyne	(Artémis Productions)
- Pièce d'identité	Mweze Ngangura	(Films du Sud)
- La patinoire	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- The Quarry	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Les Exclus (Chacun pour soi)	Bruno Bontzolakis	(La Boîte,...Production)
- Train de vie	Radu Mihaileanu	(ZI A Production)
- Guerre dans le Haut-Pays	Francis Reusser	(Saga Film)
- La capitale du monde	Eric Barbier	(Les Films de l'Etang)
- Je suis vivante et je vous aime	Roger Kahane	(To do Today)
- Vivre au paradis	Bourlem Guerdjou	(WFE)
- Kirikou et la sorcière	Michel Ocelot	(Odec Kid Cartoons)
- Le Nain rouge	Yvan Lemoine	(AA Les Films belges)

En 1999

- Le Ballon	Dany Deprez	(Escapade)
- Mobutu, Roi du Zaïre	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Un spécialiste	Eyal Sivan	(Image Création)
- Le dernier plan	Benoît Peeters	(Les Piérides)
- Les convoyeurs attendent	Benoît Mariage	(K2)
- Un hiver au bout du monde	Can Togay	(Magellan Production)
- Rosetta	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Films du Fleuve)

- Une liaison pornographique	Frédéric Fonteyne	(Artémis Productions)
- Pourquoi se marier le jour de la fin du monde	Harry Cleven	(Artémis Productions)
- Les Siestes grenadine	Mahmoud Ben Mahmoud	(Films du Fleuve)
- Petite conversation familiale	Hélène Lapiower	(Paradise Films)

En 2000

- Le pressentiment	Alex Stockman	(Corridor)
- Presque rien	Sébastien Lifshitz	(Man's Films)
- Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?	Chris Vander Stappen	(Banana Films)
- Ali Zaoua	Nabil Ayouch	(Alexis Films)
- Le roi danse	Gérard Corbiau	(K2)
- Pleure pas Germaine	Alain de Halleux	(Aligator Film)
- Thomas est amoureux	Pierre-Paul Renders	(Entre Chien et Loup)
- Lumumba	Raoul Peck	(Entre Chien et Loup)
- L'amour en suspens	Herman Van Eyken	(Alice in Wonderland)
- Osveta	Jan Hintjens	(Aligator Film)
- En vacances	Yves Hanchar	(Les Films de l'Etang)
- Fragments de vie	François L. Woukoache	(PBC Pictures)
- Princesses	Sylvie Verheyde	(Artémis Productions)
- Regarde-moi	Frédéric Sojcher	(Prima Vista)
- Wild Blue	Thierry Knauff	(Productions du Sablier)
- La devinière	Benoît Dervaux	(Les Films du Fleuve)

En 2001

- No man's land	Danis Tanovic	(Man's Films)
- Pauline et Paulette	Lieven Debrauwer	(K2)
- Petites misères	Philippe Boon et Laurent Brandenbourger	(Artémis Productions)
- Le cas Pinochet	Patricio Guzman	(Films de la Passerelle)
- Le lait de la tendresse humaine	Dominique Cabrera	(Films du Fleuve)
- Made in USA	Solveigh Anspach	(Entre chien et loup)
- Au-delà de Gibraltar	Taylan Barman et Mourad Boucif	(Saga Film)
- Nuages	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Putain de vie (En la puta vida)	Beatriz Flores Silva	(Saga Film)
- Le troisième œil	Christophe Fraipont	(Saga Film)
- Le tube	Peter Entell	(Kaos Films)
- Sur la pointe du cœur	Anne Levy-Morelle	(Sokan)
- Nous ne sommes plus morts	François Woukoache	(PBC Pictures)
- Villa des Roses	Frank Van Passel	(Favourite Films)
- Bent Keltoum	Mehdi Charef	(To Do Today)

En 2002

- Le fils	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Films du Fleuve)
- Iran, sous le voile des apparences	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Quand tu descendras du ciel	Eric Guirado	(Need Productions)
- Le bruit, l'odeur et quelques étoiles	Eric Pittard	(Nota Bene)
- Carnages	Delphine Gleize	(Need Productions)
- Un honnête commerçant	Philippe Blasband	(Artémis Productions)
- Hop !	Dominique Standaert	(Exécutive Productions)
- Une part du ciel	Bénédicte Liénard	(Tarantula Belgique)
- Science Fiction	Dany Deprez	(Man's Films)
- Un couple épatant (trilogie 1)	Lucas Belvaux	(Entre Chien et Loup)
- Cavale (trilogie 2)	Lucas Belvaux	(Entre Chien et Loup)
- Après la vie (trilogie 3)	Lucas Belvaux	(Entre Chien et Loup)

COURTS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINES

En 1990

- La mort d'un roi fou	G. Lejeune et Cl. Renard	
- Casino	G. Bauwens	(Banana Split)
- Portrait d'actrice	P. Iratni	(Films du Chatelain)
- Week-End	S. Carpiaux	(Banana Split)
- Le plongeoir	B. Emsens	(Prima Vista)
- Petit conte nègre	T. Boriello	(AJC)
- Cambriole	L. Jaoui	(AJC)
- Zipo	Ch. Fraipont	(Ze Films)
- Téléphone sans film	J.L. Goossens et D. Verbeek	(Producktion Team)
- Les pierres du mal	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les clous de Roselie	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les effaceurs	G. Frydman	(Alfred)
- Ainsi va l'amour	L. Van Keerbergen	(Fiction SC)
- Encolure 42	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Invidia	M. Gomez	(MGV)

En 1991

- Anton Webern	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- Un peu de fièvre	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Films)
- Le jour du chat	A. Berliner	(A.J.C.)
- Erps Kwerps	J.C. Adelin	(Les Films de l'Etang)
- Demain est un autre jour	D. Catti	(Man's Films)
- Margot et le Génie	B. Thiriart	(F3)
- La nuit les poissons sont rouges	Zl. Rousseva	(Irezumi)
- Je t'aime comme un fou	Th. de Thier	(A.J.C.)
- Deux ramoneurs chez une cantatrice	Michel Cauléa	(A.J.C.)
- Pensées et visions d'une tête coupée	O. Smolders	(Scarabée)
- Eperdument oui	N. Borgeat	(A.J.C.)
- La philosophie dans le boudoir	O. Smolders	(Scarabée)
- La sensation	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Films)
- Viva Belgica	F. Dumont	(A.J.C.)
- Sirène	H. Cleven	(A.J.C.)

En 1992

- La noyée de la roche noire	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le Musée	B. Emsens	(Prima Vista)
- Superbia	M. Gomez	(M.G.V.)
- La découverte inattendue	F. Schuiten et B. Peeters	(Urbicande)
- Belles manières	Sisto Nigro	(Dérives)
- Grillages	J-R Hardy	(Essel Films)
- Heureux comme avec une femme	J. Finster	(Amafilm)
- Le rire de Simon	G. Lefèvre	(Saga Films)
- Café bleu	Th. Barbier	(A.J.C.)
- W.C.	Ph. Blasband	(Comme un essaim)
- Cerise	E. Visneyl	(Graphoui)
- Et voilà le travail	S. Olivier	(Comme un essaim)
- Le jardin d'Eden	J. Frey	(Le train des rêves)
- Le concert	S. Brunett	(Prima Vista)

En 1993

- Le voleur de cirque	S. Aubier et V. Patar	(Pic Pic André)
- Cave Canem	M. Rutsaert et A. Mortelmans	(Graphoui)
- Moï den O	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Film)
- Ceux du hasard	A. Chandelle	(AJC)
- La dame dans le tram	J-P Laroche	(Nota Bene)
- The motorcycle girl	S. Carpiaux	(To do Today)
- Bob le déplorable	F. Fonteyne	(Artémis Media)
- Le trieur	P. Boon et L. Brandenbourger	(Alexis Films)
- Rose	A. Berliner	(W.F.E.)
- Camion	T. Cheysson	(Simple Production)
- Le coq au vin	C. Reichert	(Saga Films)
- Correspondance	D. Wittorski	(Polichinelle)
- Balthazar	C. Fraipont	(Ze Films)
- De retour	G. Cioni	(Qwazi Qwazi Film)
- Mon papa d'Amérique	D. Hiquet	(Oeuvre 7)
- Pêcheurs à cheval	M-A Roudil	(Qwazi Qwazi Film)
- Shadow Boxing	S. Streker	(Saga Film)
- Le rêve de l'autre	Nacho Carranza	(Salammbo)
- Gbanga-Tita	T. Knauff	(Productions du Sablier)

En 1994

- Le pendule de Madame Foucault	J-M Vervoort	(Pandora productions)
- Merci Cupidon	Abel et Gordon	(Courage mon amour)
- Centaur Blues	D. Hermans	(Banana Split)
- La méprise	P. Elhem	(Alexis Films)
- Bonjour	G. Malandrin	(A.J.C.)
- Léon G	A. Chandelle et J-F Schlicklin	(Saga Films)
- Ombres et Lumières	S. Brunett	(Prima Vista)
- Le petit rouge	M. Gomez	(Alexis Films & MGV)
- Caisse express	T. de Thier	(A.J.C.)
- Etrangetés du soir	C. Montondo	(Lux Fugit Film)
- L'insaisissable	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Paul (un portrait)	J. Warnant	(A.J.C.)
- Procession et caetera	E. Ledune	(A.J.C.)
- Cérémonie	Y. Cantraine	(A.J.C.)
- Herman le gangster	M. Doyen	(A.J.C.)
- Violette	A. Stockman	(A.J.C.)
- Luc et Marie, le film	P. Boon et L. Brandenbourger	(Artémis Productions)
- John	G. Mersch	(Artémis Productions)
- Seul au sommet	T. Dory	(Mona Lisa Films)
- Babiroussa	V. Patar	(Pic Pic Production)
- Charles et Félicien	C. François	(Salammbo)

En 1995

- Dans l'ombre des sapins	Vincent Merveille	(Entre chien et loup)
- L'insoupçonnable univers de Josiane	Martine Doyen	(Alexis Films)
- La lune trouble	Jean-Charles L'ami	(To Do Today)
- La petite graine	Michel Vereecken	(Nota Bene)
- Le réveil	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Les enfants modèles	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- Mathilde, la femme de Pierre	Stéphan Streker	(MG Productions/ Let's Go Productions)
- Nicky the stripper	Marco Laguna	(Arizona Films/ MG Productions)
- Sarajevo	Stjepan Mihaljevic	(Graphoui)
- Scènes d'amour en Bavière	Serge Elleinstein	(Z.I. & A)
- Snuff Movie	Olivier Van Hoofstadt	(Arizona Films)
- Vroum, Vroum	Frédéric Sojcher	(Les Films du Possible)
- Vacance	Inès Rabadan	(A.J.C.)
- La comédie qui pleure	Sandrine Willems	(Lux Fugit Film)
- Bruegel est japonais	Marc Lobet	(Salammbo)

En 1996

- Arn et Lena	Denis Delcampe	(Need Productions)
- Ira	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- L'insomnie pastorale	Cécilia Marreiros-Marum	(Lux Fugit Film)
- La soupe sans lard	Willy Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le temps d'un soufflé	Kita Bauchet	(Lux Fugit Film)
- Une chambre pour la nuit	Philippe Elhem	(Alexis Films)
- Une dernière vision d'Hugo Van Der Goes	Dominique Lohlé	(Lux Fugit Film)
- Jeux de miroir	Tania Botéva-Malo	(Sol Ange)
- La bague	Samy Brunett	(Blue in Green)
- Ne vous inquiétez pas, Marie-Thérèse	Alain Brunard	(To Do Today)

En 1997

- Anouk et les autres	Alexandra Milgrom	(Banana Films)
- La carte postale	Vivian Gofette	(K2)
- C'est l'amour qui passe	Aurélien Bodinaux	(Escapade Production)
- Doucement	Jacques Decrop	(Artémis Productions)
- Dix formules pour conjurer le diable	Jan Vromman	(Les Films du Tournesol)
- Des routes	Elie Rabinovitch et Stéphane Manzone	(Art Symbols Productions)
- Eau	Dominique Standaert	(Executive Production)
- Fragile	Daniel Wiroth	(La Boîte... Productions)
- In mortem	Daniel Cooreman	(Alexis Films))
- La trajectoire oblique	Dominique Lohlé	(La Boîte... Productions)
- Rosita	Dominique Abel et Fiona Gordon	(Courage mon Amour)
- Palmyra	Tatiana de Perlinghi	(Alexis Films)
- Les Professionnels	Daniel Cooreman	(Alexis Films)
- Noël au balcon	Martine Doyen	(Artémis Productions)
- Le signaleur	Benoît Mariage	(K2)

En 1998

- Moon	Dirk Hendrik et Matthew Stokes	(Maquette asbl)
- Le ballon de rouge (Fragile)	Daniel Wiroth	(La Boîte ,...Production)
- Vie et mort d'un instant d'ivresse	Lydia Vereecke	(La Boîte ,...Production)
- Ketchup	Manu Coeman et Yvan Goldschmidt	(Double Act Productions)
- Les Baltus au cirque	Stéphane Aubier	(Pic Pic André Prod.)
- La fête des mères	Chris Vander Stappen	(Banana Films)

- Pas de stress	Jean-Luc Goossens	(Banana Films)
- Tempus Fugit	Stéphane Carpiaux	(Banana Films)
- Ma vie avec Baptiste	Yves cantraine	(Need Productions)
- Surveiller les tortues	Inès Rabadan	(Need Productions)
- Flux et reflux (Des heures sans sommeil)	Ursula Meier	(AJC)
- Big Samuel	Bernard Declercq	(Filma Non Troppo)
- Les pièces à trous	Pierrot de Heusch	(Escapade)
- Papillons de nuit	Raoul Servais	(Anagram)
- L'homme du Sud	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- Le chevalier bleu (Arthur)	Guione Leroy	(Keen)
- J'adore le cinéma	Vincent Lanoo-Bourton	(To do today)
- No problemo	Thierry Dory	(Did Guibbels Films)
- Le film dont vous êtes le héros	Pascal Rocteur	(SAB)
- Amphitryon 94	Patrice Bauduinet	(PBC Pictures)
- Le sourire des femmes	Stéphane Vuillet	(Alexis Films)
- Cha cha cha	Philippe Blasband	(Artémis Production)
- La tendresse sur pattes	Sandrine Willems	(Les Piérides)
- Mort à Vignole	Olivier Smolders	(Les Films du Scarabée)
- Le souffle du violon	Michèle Douffet	(Tandem Productions)
- La dinde	Sam Garbaski	(Entre chien et loup)
- Tout baigne	Frédéric Cordier et Michel Van Houcke	(Keystman Production)

En 1999

- Alter égaux	Sandrine Dryvers	(Latitudes Prod.)
- Victor, coiffeur pour hommes	Gil Bauwens	(Banana Films)
- La nuit, tous les chats sont gris	Micha Wald	(Latitudes Prod.)
- Une nuit de cafard	Jacques Donjean	(La Boîte... Prod.)
- Le planeur	Yves Cantraine	(Need Prod.)
- Quatrième palier	Marie Anne Thunissen	(Tarantula)
- Chronique d'un amour qui dure	Jamel Mokni	(A bout de souffle Prod.)
- Travellinckx	Philippe Lanners	(Latitudes Prod.)
- Le régime de Régine	Patrick Antoine	(Ganesha)
- Enfance	Frédérique Dolphijn	(Eloïse Production)
- La fête du printemps	Coralie Pastor	(Banana Films)
- La promenade de Peter Aerts	Marie-Eve de Grave	(Nota Bene)
- Stand up	Jean-Charles L'Ami	(Kamalalam)
- Quand on est amoureux, c'est merveilleux	Fabrice du Welz	(Todo Films)
- Pic Pic André Shoow "4-1"	Vincent Patar et Stéphane Aubier	(Pic Pic André Prod.)

- Echo	Frédéric Roullier-Gall	(Living Film)
- Les 3 petits popotins	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- Divines combines	Luc Bourgois	(To do Today)
- L'héritier	Philippe De Pierpont	(Dérives)
- L'ange et la marionnette	Eric Figon	(Arizona)
- Dago Cassandra	Mark Lagoon	(Sismik)
- Violette au travail	Kita Bauchet	(La Boîte... Prod.)
- Les ballons ne reviennent jamais	Cécilia Marreiros Marum	(La Boîte... Prod.)
- Petite sœur	Catherine Clarinval	(La Boîte... Prod.)
- La ligne	Jean-Philippe Luxen	(Abracadabra)
- Les belles salades	Johan Knudsen	(SAB)
- Bonne Année	Jean-Philippe Laroche	(Nota Bene)

En 2000

- La télévision	Marc-Olivier Picron	(Abracadabra)
- Chambre froide	Olivier Masset-Depasse	(Alexis Films)
- Walking on the wild side	Dominique Abel Fiona Gordon	(Courage mon amour)
- Joyeux Noël Rachid	Sam Garbarski	(Entre Chien et Loup)
- Le dernier Rêve	Emmanuel Jespers	(Ezechiel 47#9)
- Lynda et Nadia	Yasmine Kassari	(Les Films de la Drève)
- Félix	Jean-Henri Compère	(Ganesha)
- Le centre du monde	Vivian Goffette	(K2)
- L'écluse	Arnaud Demuynck	(La Boîte,... Productions)
- La bonne mesure des distances	Maurice Amaraggi	(Lux Fugit Film)
- Smiley	David No	(Need Productions)
- Tango Scalpel	Raphaël Dethier	(Need Productions)
- Tous à table	Ursula Meier	(Need Productions)
- Dans le noir	Catherine Libert	(Nota Bene)
- Marco	Fabian Aubry	(Pauline Picture)
- Bon appétit	Jean-Luc Fonck et Patrice Bauduinet	(PBC Pictures)
- Horrible	Jean-Marie Buchet	(PBC Pictures)
- Vie rêvée	Alfredo Diaz Perez	(Qwazi Qwazi Films)
- Deux héros et l'infini	Jean-Claude Adelin	(Tarantula)
- Le fruit défendu	Joël Warnant	(Versus Productions)
- Baby sitting	Isabelle Bocken	(WFE)
- Bzz	Benoît Feroumont	(TMR Productions)
- La fabrique d'ange	Eva Visnyei	(Les images asbl)
- Traces	Patric Jean	(Saga Film)
- Raconte	Guillaume Malandrin	(La Parti Production)
- L'arbre au chien pendu	Olivier Van Malderghem	(Les Films Maelström)
- Barbe Bleue	Collectif	(Zorobabel)

En 2001

- Le trésor	Aïda Basile	(Sokan)
- Soför	Güldem Durmaz	(Tabula Rasa)
- Bayan Bana Bak Bayan	Eric Ledune	(Ganesha)
- Bosna Airlines	Dominique Wittorski	(Polichinelle Productions)
- Boum	Pascal Adant	(Ambiances asbl)
- Nous ne sommes pas les derniers	Eric Lacroix	(Ambiances asbl)
- La grimace	Jacques Donjean	(Versus Production)
- Le vieux chaperon noir	Manuel Gomez	(MGV Productions)
- Muno	Bouli Lanners	(Versus Production)
- Nuit de noces	Olga Baillif	(Lux Fugit Film)
- Petits désordres	Marie-Hélène Massin	(Artémis Productions)
- Une belle journée	Frédérique Dolphijn	(Artémis Productions)
- Vozar	Milena Bochet	(Need Productions)
- Square couine	Fabrice Luang-Vija	(La Boîte...Productions)
- Il était 8h05	Willy Kempeneers	(Magic Films)
- Turlututu	Willy Kempeneers	(Magic Films)
- Le cycle	Christine Delmotte	(Nota Bene)
- Pâques au tison	Martine Doyen	(La Parti Production)
- Isla	Sonia Pastecchia	(Saga Film)
- Pierre	Laurent Van Lancker	(Polymorfilms)
- Premier amour	Bernard Garant	(Dérives)
- Un portrait	Philippe Murgier	(Kaos Films)

En 2002

- Une fille de joie	Olivier Van Malderghem	(Les Films Maelstrom)
- Ho ! Camarades	Samuel Lampaert	(Visu-I)
- Around the ring	Frédéric Hainaut	(Abracadabra Films)
- Maintenant	Inès Rabadan	(Need Productions)
- Fate	Pascal Adant	(PBC Pictures)
- Lisa	Daniel Cooreman	(Polymorfilms)
- Plus que deux	Yves Cantraine	(Need Productions)
- Les galets	Micha Wald	(To do today)
- Tu devrais faire du cinéma	Michel Vereecken	(Nota Bene)
- Comptine	Damien Chemin	(Transat Films)
- Mamaman	Iao Lethem	(Artemis Productions)
- Same Player shoot again	Jean Berthier	(Polichinelle)
- The twice-a month gang	Hughes Hausman	(Polymorfilms)
- Merci	Christine Rabette	(Artémis Productions)
- La paille et la poutre	Eric Lacroix	(Ambiances)
- Coup de vieux	Serge Simon	(Parrallèles Productions)
- Koro	Güldem Durmaz	(Polymorfilms)
- Die Fantastische Nacht	United Blaireaux	(La Parti Production)
- La femme papillon	Virginie Bourdin	(La Boîte ...Productions)
- La croisade des légumes	Michel Bertiaux	(Bertiaux et Marcfilm)
- Chaque jour est un jour du mois d'août	Nathalie André	(One Move Productions)
- Living apart together	Nicole Van Goethem	(Nomad Films)
- Le portrait ovale	Marc J. Ghens	(PBC Pictures)
- Une journée ordinaire	Claude François	(PBC Pictures)
- La résurrection de Marcel	Philippe Esmenard	(Alexis Films)

TELEFILMS, PILOTES ET SERIES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET TERMINES

En 1990

- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- A Fleur de Terre (doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Je suis fou, je suis sot, je suis méchant - Auto-portrait de James Ensor	Luc de Heusch	(Simple Production) (Film sur l'art)
- Bleu Marine	Jean-Claude Riga	(Saga Films)
- A la recherche du lieu de ma naissance	Boris Lehman	(Dovfilm)
- Sauve qui peut la nuit	Série télévisuelle Collectif	(Centre Vidéo Bruxelles)
- Survivre à Shangaï (doc.)	Diane Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Enetroïka	Gérard Martin	(Parallèles Production)
- Frissons noirs	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Georges Rémi dit Hergé	Benoît Peeters	(Casterman)
- Nord Express	Rob Rombout	(Paradise Films)
- Polochon	Raymond Burlet	(Kid Cartoons)
- Premier amour	Marie André	(Parallèles Production)
- Belgique Kitch	Richard Olivier	(Olivier Films)

En 1991

- Jeux d'enfants (Doc.)	J.P. Novak	(Parallèles Production)
- Les bouteilles à la mer (Doc.)	François Ducat	(A.J.C.)
- Nylon Blues (Doc.)	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Les murs de sable (Doc.)	Giorgio Serafini	(Zénab)
- Mopiopio, le souffle d'Angola (Doc.)	Zézé Gamboa	(Saga Films)
- Portrait de groupe avec lunette (Doc.)	Eva Houdova	(Paradise Films)
- Monsieur Almaniak (Série)	Marc-Henri Wajnberg	(Parallèles Production)
- On ne vit qu'une fois (Doc.)	Miel Van Hoogenbemt	(C.B.A.)
- Rêves et Silences (Doc.)	Omar Al Qattan	(Sourat Films)
- Assouan, un haut barrage sur le Nil (Doc.)	Borhane Alaouie	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Le voltigeur des baleines (Doc.)	Etienne Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Les rives du fleuve (Fict.)	Eric Pauwels	(Ulrike asbl)
- Les Amants d'assises (Doc.)	Manu Bonmariage	(WIP)

En 1992

- Femmes d'Alger (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Avec de l'Italie qui descendrait l'Escaut (Glit-it Alieni) (Doc.)	Loredana Bianconi	(Parallèles Production)
- Les petites choses qui font la vie (Doc.)	Bénédicte Liénard	(Verchendor)
- Assia Djebar, entre ombre et lumière (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Zaïre, le cycle du serpent (Doc)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Zoolympiques (Série)	Picha	(Pils Films/Aligator)
- Mizike Mama (Doc.)	Violaine de Villers	(Morgane Films)
- Confessions d'une loge (Doc.)	Emmanuel Kamanda	(Artémis Media)
- Le chemin des aigles (Doc.)	Francis Dumont	(Saga Films)
- Tango ya ba Wendo (Doc.)	Mirko Popovitch	(A.J.C.)
- Marcourt ou la mémoire secrète (Doc.)	Francis Dujardin André Dartevelle	(Dérives sc)
- Photo de classes (Doc.)	Litsa Boudalika	(C.V.B.)
- Transatlantique - Queen Elizabeth II (Doc.)	Rob Rombout	(Nota Bene)
- La souris péremptoire (Doc.)	Monique Quintart	(Cobra Films)

En 1993

- Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo (Doc.)	L. Houari et M. Hallouche	(Gsara)
- Mozart Requiem (opera HD)	J. Correa	(Cobra Films)
- Kira (Doc.)	M. André	(Paradise Films)
- Sottovoce (Doc. Fic.)	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Film)
- Ligeti (Doc.)	M. Follin	(Production du Sablier)
- Les derniers Johnnies (Doc.)	J-L Cohen	(Salammbo)
- Chewing-gum (Doc.)	F. Levie	(Sofidoc)
- Les fous du roi (Doc.)	R. Olivier	(Olivier Films)
- Guadalupe Santa Cruz (Doc.)	A. Romus	(Dérives)
- La tête à l'envers (Doc.)	V. de Villers	(Paradise Films)
- Nés parmi les animaux sauvages (Doc.)	E. Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Entre nous deux Beyrouth (Doc.)	D. Al Joundi	(Bright Sight Ent.)
- Bruxelles, mise en pièces (Série)	M. Van Hoogenbemt	(C.V.B.)
- L'homme qui marche	Ph.de Pierpont	(Dérives sc)
- Plus haut que 1000 étoiles (Doc.)	Luc Jabon	(Dérives sc.)

- Gilles Ehrmann et la photographie (Doc.)	Patrick Van Antwerpen et B. Haché	(Onyx Product.)
- Chroniques d'un village Tzotzil (Doc.)	Thierry Zéno	(Zéno Films)
- Souris-souris (animat.)	Vincent Montluc	(Sofidoc)
- La chasse aux loups (Doc.)	Zlatina Rousseva	(Sativa Films)
- Petit Cyclone I et II (Doc.)	Michel Mees	(Salammbo)

En 1994

- Zoocup	Picha	(Pils Films)
- Comme un air de retour	Loredana Bianconi	(Paradise Films)
- Le chagrin des belges	Claude Goretta	(Kunst & Kino)
- Mortelle amitié	Teff Erhat	(Escapade)
- Souvenirs d'Anvers	Marc Lobet	(Saga Film)
- Bichoraï	P. de Pierpont	(Dérives)
- Chants de femmes	R. Olivier	(Olivier Films)
- L'espoir pour mémoire	J. Amat	(Films de la mémoire)
- L'homme qui marche au-dessus des arbres	M. Urbain	(Wannabee)
- John Cassavetes	R. Mestdagh	(Amalgam)
- La sainteté Stéphane (1961-1986)	G. Preszow	(Cobra Films)
- Les derniers colons	T. Michel	(Films de la Passerelle)
- Françoise Dolto	A. De Mezamat, F. Manceaux et E. Coronel	(Productions du Sablier)
- Les grandes dames du Strip-tease	F. Levie	(Sofidoc)
- Le jeu des figures	C. François	(Saga Films)
- L'île noire	R. Rombout	(Nota Bene)
- Gigi et Monica	B. Dervaux	(Dérives)
- Rien de réel	M. Jakar	(Parallèles Productions)
- Rue de l'abondance	M-H. Massin	(Saga Films)
- Marchienne de vie	R. Olivier	(Olivier Films)
- Fin de siècle	M. Watelet et S. Zaleski	(Paradise Films)
- Love Sonnets	T. De Mey	(Eroïca ASBL)

En 1995

- Fanny se fait un sang d'encre	A. de Halleux	(Aligator Films)
- Les vacances de Maigret	P. Joassin	(Artémis Films)
- Asientos	F. Woukoache	(PBC Pictures)
- Back to the roots	N. Fritz	(Salammbo)
- Baka	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- Clara et Jeremy	F. Hernandez	(Wajnbrosse)
- Algérie, le vol du lion	P. Delattre	(Laura Production)
- Le dossier B.	W. Leguebe	(Saga Film)

- Leçon de vie	B. Lehman	(Dovfilm)
- Toute une vie sur les traces de Belà Bartok	P. Eeckman	(Salammbo)
- Mon pays au matin calme	K. Dehane	(C.B.A.)
- Que tout disparaisse	M. Poutte	(Lux Fugit Film)
- Rhodes nostalgie	D. Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Les amis du plaisir, trente ans après	L. De Heusch	(Simple Production)
- William Z	P. Iratni	(To Do Today)
- J'ai eu dur !	G. Frydman	(Atelier Alfred)
- De bouche à oreille (pilote)	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Film)

En 1996

- Quai n°1	André Buytaers	(Saga Film)
- Les maîtres de l'orge	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- Alice Guy, pionnière du cinéma	Florida Sadki	(Films de la Passerelle)
- Autour de la mort d'un cochon	Bénédicte Emsens	(Paradise Films)
- Noctam-Bulle. La BD a cent ans	Diane Perelsztejn	(Films de la mémoire)
- Bestiaire	Michel Urbain	(Wannabee)
- Le bourgmestre a dit	Marie-Hélène Massin	(Nota Bene)
- Chants de sable et d'étoiles	Nicolas Klotz	(Productions du Sablier)
- Les chercheurs d'or du Liptako	Roch Tran	(ASAP Production)
- Donka, radioscopie d'un hôpital africain	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Ecole 27	Szymon Zaleski et Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- Femmes-Machines	Marie Anne Thunissen	(Films de la Passerelle)
- Gardes de nuit	Bernard Declercq et Yvan Petit	(Filma Non Troppo)
- Les gens de Migdal	Miel Van Hoogenbemt	(Entre chien et loup)
- Gigi, Monica et Bianca	Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux	(Dérives)
- Grandeur et miniature de la Bosnie Herzégovine	Emmanuel Jespers	(To do Today)
- Jean Ziegler, le bonheur d'être suisse	Ana Ruiz	(Morgane Films)
- Maîtresses	Marie-France Collard	(Latitudes Production)
- Marcel Moreau	Michel Jakar	(Kamalalam)
- Moi, Tarzan	François Christophe	(Deep Focus Film)
- Retour en patagonie	Nacho Carranza	(Salammbo)
- Le rêve de Gabriel	Anne Levy-Morelle	(Saga Film)
- Revivre	Violaine de Villers	(Saga Film)

- Rosas danst Rosas	Thierry Demey	(Sophimages)
- La route des zébus	Bernard Crutzen	(Parallèles Production)
- Les rues de Liège - Balade à deux temps (1956-1996)	Georges Yu	(Latitudes Production)
- Les sauveurs de cloches	Didier Hill-Derive	(JFB Productions)
- Tableau avec chutes	Claudio Pazienza	(Qwazi Qwazi Films)
- La vie intérieure	Eddy Géradon-Luycks	(Parallèles Production)

En 1997

- Anak Kelana	Jean-Claude Riga	(Latitudes Productions)
- Le défilé des toiles	Gilles Brenta et Claude François	(Les trois petits cochons)
- Diluvio	Patricio Lagos	(Blue Art)
- Divine carcasse	Dominique Loreau	(Underworld)
- Do you remember revolution	Loredana Bianconi	(Dérives)
- Mémoires d'une princesse hindoue	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Les mésanges aux boucles grises	Anne Deligne et Daniel Devalck	(Cobra Films)
- Narcisse aux chiens	Marie André	(Latitudes Productions)
- Peaux de chagrin	Richard Olivier	(Olivier Films)
- Raymond la science	David Mileikowski	(Milly Films)
- Rostov Luanda	Abderrahmane Sissako	(Morgane Films)
- Savoir pourquoi, weten warom	Frans Buyens et Lydia Chagoll	(Pour un Sourire d'enfant)
- Têtes aux murs	Bénédicte Liénard	(Films du Tournesol)
- La voix de Sofia	Philippe Cornet	(Nota Bene)
- Une danse le temps d'une chanson	collectif	(Qwazi Qwazi Films)
- Ya Basta ! Le cri des sans-visage	Thierry Zéno	(Zéno Films)
- Des murs ou des oreilles	Valérie Vanhoutvinck	(Artémis Productions)
- Evgueni Khaldei, photographe sous Staline	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Al-Qantara	Frédéric Fichefet	(Artémis Productions)
- Le Pantalon	Yves Boisset	(Prima Vista)
- Le dernier amour d'un casanova	Jean-Claude Adelin	(Iris Production)
- Un jour, mon prince viendra	Marta Bergman	(Artémis Productions)
- Joyeux Noël, petit Moonky	A. Moons et P. Urbain	(Odec Kid Cartoons)
- Sem Terra	Jean Timmerman	(Alexis Films)
- Un Noël pas comme les autres	Nancy Franck, Marco Paulo et Didier Verbeeck	(Silence)
- Maigret et l'inspecteur cadavre	Pierre Joassin	(Artémis Productions)
- La Mère	Michel Jakar	(Entre chien et loup)

En 1998

- Conservatoire	Jean-Philippe Laroche	(Nota Bene)
- Le musée royal de l'Afrique Centrale	Luc Bourgois	(To do today)
- Polders	Claudio Serughetti	(Vivi Films)
- Loco Lucho	Mary Jimenez	(CBA)
- Haïku	Eric Ledune	(Ganesha)
- Post mortem	Fabrice Georges	(La Boîte Productions)
- Le grand bac à sable (Les gens pressés sont déjà morts)	Thomas de Thier	(La Boîte Productions)
- La terre pure (Le départ)	Damien de Pierpont	(Saga Film)
- Punk Picnic	Sandrine Dryvers	(Latitudes Production)
- D'Auschwitz à Jérusalem	Michel Mees	(Les Films de la Mémoire)
- Black metal	Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- Go Greyhound	Nathalie Borgers et Jennifer Levy-Lunt	(Sokan)
- Une vie rêvée, Hubert Grooteclaes (C'est net même si c'est flou)	André Romus	(Dérives)
- Mata Hari	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Le petit bout du monde	Xavier Lukomski	(Cobra Film)
- La trace	Allun de Halleux et Olivier Pulinckx	(L'indien Production)
- Petites filles	Marie-Hélène Massin	(Nota Bene)
- Les maîtres de l'orge	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- Papa est monté au ciel	Jacques Renard	(Entre chien et loup)
- Laura (Mon père des jours pairs)	André Chandelle	(Saga Film)
- Tous les papa ne font pas pipi debout	Dominique Baron	(Banana Films)
- Le Jour de l'Eléphant	Valéry Gaillard	(Films de la Passerelle)
- Le Glaive brisé	Alain Marcoen	(Latitudes Production)
- Le Cahier noir de Zinaïda Gyppius	Zlatina Rousseva	(Solaris Films)
- State of dogs	Peter Brosens et Dorjkhandyn Turmunkh	(Point of view)

En 1999

- Sur la piste du crime	Alain Dhenaut	(To do Today)
- Danube	Annick Leroy	(Cobra)
- La Ballade de Sam	Philippe Cornet	(Sokan)
- La tentative de l'impossible	Pierre Sterckx et Bernard Crutzen	(Parallèles Prod.)
- Le Silence des Anges	Olivier Mille	(Productions du Sablier)
- Musiques de table	Thierry De Mey	(Sophimages)

- Algérie, des enfants parlent	Kamal Dehane	(Simple Production)
- Entre Flore et Thalie	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Sud	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Les enfants du Borinage	Patric Jean	(CVB)
- Abo, une femme du Congo	Mamadou Djim Kola	(Regards croisés)
- Pardevant notaire	Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau	(Cobra Films)
- Le petit château	Karine de Villers	(Simple Production)
- Boma-Tervuren, le voyage	Francis Dujardin	(Cobra Films)
- Vers des rêves impossibles	Chris Vermorcken	(Sofidoc)
- Les oranges vertes du Libéria	Zlatina Rousseva	(Solaris Film)
- La momie perdue	Alexandre Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Eurêka, j'ai encore tout faux !	Olivier Appart et Philippe Truffault	(Sokan)
- Demain est un autre jour	Miel Van Hoogenbemt	(Saga Film)
- Les fantômes de Victoria	Ronnie Ramirez	(Nota Bene)
- Le mur de Taniperla	Dominique Berger	(Saga Film)
- Le vent de Mogador	Violaine De Villers	(Saga Film)
- Hathor et Marie, Reines des cieux	Lieve Bellefroid	(Parallèles Prod.)
- Une sirène dans la nuit	Luc Boland	(Banana Films)
- Les enfants du jour	Harry Cleven	(To do Today)

En 2000

- L'Atelier	Inès Rabadan	(Need Productions)
- A l'école de la Providence	Gérard Preszow	(Dérives asbl)
- Cent jours au Béguinage	Christophe Van Coppenolle et Roman Poznanski	(CVB)
- Ce tant bizarre monsieur Rops	Thierry Zéno	(Zéno Films)
- En vie	Manuel Poutte	(Lux Fugit Film)
- Les enfants du Gunung	Jean-Claude Riga	(Latitudes Production)
- Kazungu le métis	Georges Kamanayo	(Simple Production)
- La Mission de Victor Martin	Didier Roten	(Les Films de la Mémoire)
- Oscar Niemeyer	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Ouvrières du monde	Marie-France Collard	(Latitudes Production)
- Quand les hommes pleurent	Yasmine Kassari	(Les Films de la Drève)
- Seule avec la guerre	Danielle Arbid	(Versus Productions)
- Les taxis	Valérie Vanhoutvinck	(Artémis Productions)
- Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès	Belkacem Hadjadj	(Films de la Passerelle))
- Un monde sans père, ni mari	Eric Blavier et Thomas Lavachery	(Aligator Film)

- Maigret la croqueuse de diamants	André Chandelle	(Artémis Productions)
- Madeleine au Paradis	Marie Mandy	(Amazone Films)
- Oreana	Koen Reynaerts	(Neuroplanet)
- Les enquêtes de Prudence Petitpas	Pierre Urbain et Eric Berthier	(Odec Kid Cartoons)
- Arthur Masson	Gérald Frydman	(Sofidoc)
- Optimum	Henri Colomer	(Versus Productions)
- Lettre d'un cinéaste à sa fille	Eric Pauwels	(Atelier Ulrike)
- Garry Kasparov, le fou devenu roi	Joël Calmettes	(Saga Film)
- Billy the Cat	Jean-Pierre Jacquet	(Odec Kid Cartoons)

En 2001

- La ruche	Valérie Vanhoutvinck	(Artémis Productions)
- Nana	Edouard Molinaro	(Art & cinéma)
- Maigret, le charretier de la Providence	André Chandelle	(Artémis Productions)
- Chris Joris, d'une musique à l'autre	Zack Khalfi	(Artémis Productions)
- Comme je la vois	Karine de Villers	(Simple Production)
- Filmer le désir, le désir de filmer	Marie Mandy	(Saga Film)
- Arbres	Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau	(Cobra Films)
- La ville invisible	Philippe de Pierpont	(Dérives)
- Les silences de Spilliaert	Wilbur Leguebe	(To Do Today)
- Madame Fuks et sa fille	Philippe Cornet	(Entre chien et loup)
- Pèlerinages	Oranne Mounition et Fransi de Villar Dille	(Simple Production)
- Chercheurs entre rêve et réalité	Samy Brunett	(Blue in Green)
- L'homme à moitié dégelé	Anne Deligne et Daniel De Valck	(Cobra Films)
- La parenthèse et le retour en Bohême	Eva Houdova	(Cobra Films)
- Histoire de ma vie racontée par mes photographies	Boris Lehman	(Dovfilm)
- Ninos	José-Luis Penafuerte	(Entre chien et loup)
- Miss in dreams	Miel Van Hoogenbemt	(Entre chien et loup)
- Cinéma soleil	Jean-paul De Zaetijd	(Did Guibbels)
- Baria et le grand mariage	Manu Bonmariage	(Nota Bene)
- Les mille et une voix	Mahmoud Ben Mahmoud	(Productions du Sablier)
- Gao rang	Claude Grunspan	(Saga Film)
- Robert Fortune et le voleur de thé	Diane Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Blues road movie	Louis Mouchet et Michel Hughes	(Tam Tam Film)

- La chambre noire de Jérusalem	Akram Safadi	(Versus Production)
- Dette d'amour	Christian Faure	(To Do Today)
- La fabuleuse histoire des objets : drôle de tram	Vitold Grand Henry	(Sokan)
- Pascaline	Benoît Dervaux	(Dérives)
- Papillon et Mamillon	Daniel Bron	(Did Guibbels)
- Les voyages extraordinaires de Jules Verne	Armando Ferreira	(Sofidoc)

En 2002

- Heureux séjour	Martha Bergman	(Luna Blue Film)
- C'est notre Pays pour toujours	Marie-Hélène Massin	(Artémis Productions)
- De l'autre côté	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Libre circulation	Jean-Marc Moutout	(Need Productions)
- Terres de confusion	Paola Stevenne	(Iota Production)
- Bruxelles, l'écume des villes	I. Christiaens et J.F. Bastin	(Saga Film)
- Sida, une histoire de l'Azt	D.Henry et V.Detours	(Good and bad news)
- L'occupation des sols	Marie-Françoise Plissart	(Michel de Wouters Prod)
- Chants de simplification	Renaud de Putter	(Cobra Films)
- Radio Schizo	Karin Rondia	(Iota Production)
- Feu ma mère	S. Dryvers et T. Tirtiaux	(Dérives)
- Le Krone : l'Autriche entre les lignes	Nathalie Borgers	(Entre Chien et Loup)
- Racines lointaines	P.-Y. Vandeweerd	(Cobra Films)
- Hubert Nyssen Portrait en 22 fragments	Marie Mandy	(Saga Film)
- Des épaules solides	Ursula Meier	(Need Productions)
- La décomposition de l'âme	Nina Toussaint et Massimo Ianetta	(Image Création)
- Je vous haime	I. Christiaens et J.F. Bastin	(Dérives)
- La raison du plus fort	Patric Jean	(CVB)
- A l'ombre d'une mémoire	Mustafa Balci	(Gsara)
- Milonga, le cœur du labyrinthe	Diego Martinez	(Lux Fugit Film)
- Volter ne m'intéresse pas	Jérôme Le Maire	(Blue in Green)
- Aux frontières	Danielle Arbid	(Versus Production)
- La chaîne sans fin	Claude François	(Versus Production)
- Kaléidoscope, regards sur un cadre de vie	Collection	(Wajnbrosse Productions)
- Les passagers de l'Alsace	Rob Rombout	(Good and bad news)

Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 2002 par catégorie de projets

(Commission de Sélection)

TABLEAU DES LIQUIDATIONS PAR CATEGORIE DE PROJETS

Depuis 1990, l'Administration établit annuellement un récapitulatif des liquidations financières intervenues en faveur de projets soutenus par la Commission de Sélection des Films.

D'une façon assez logique, si l'on considère l'aide institutionnelle comme un levier permettant l'amorce du financement des co-productions audiovisuelles, il arrive fréquemment que la promesse d'aide accordée au cours d'une année ne se concrétise que l'année suivante, voire au-delà, selon les aléas de la production.

D'autre part, les aides à la production sont attribuées par tranches, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Les montants repris ci-après ne peuvent donc pas être répartis sur des produits spécifiques, à l'intérieur de chaque catégorie.

Ce tableau n'en constitue pas moins un précieux indicateur quant à la réalité de l'investissement communautaire dans la production.

1990

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	3.357.710,36 EUR	76,08
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	137.580,91 EUR	3,12
Courts métrages (production)	543.432,18 EUR	12,31
Produits télévisuels (production)	374.534,02 EUR	8,49
TOTAL :	4.413.257,47 EUR	100,00

1991

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	2.664.062,13 EUR	71,11
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	129.896,21 EUR	3,47
Courts métrages (production)	516.114,32 EUR	13,78
Produits télévisuels (production)	436.094,29 EUR	11,64
TOTAL :	3.746.166,95 EUR	100,00

1992

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	2.384.239,92 EUR	61,89
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	58.254,98 EUR	1,51
Courts métrages (production)	525.580,75 EUR	13,64
Produits télévisuels (production)	884.360,15 EUR	22,96
TOTAL:	3.852.435,80 EUR	100,00

1993

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	1.741.774,27 EUR	42,70
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	284.864,37 EUR	6,98
Courts métrages (production)	804.525,67 EUR	19,72
Produits télévisuels (production)	1.247.920,79 EUR	30,60
TOTAL :	4.079.085,10 EUR	100,00

1994

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	2.322.328,51 EUR	49,74
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	203.520,58 EUR	4,36
Courts métrages (production)	685.673,49 EUR	14,69
Produits télévisuels (production)	1.457.670,94 EUR	31,21
TOTAL :	4.669.193,52 EUR	100,00

1995

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	2.824.003,03 EUR	59,29
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	212.370,38 EUR	4,46
Courts métrages (production)	536.317,64 EUR	11,26
Produits télévisuels (production)	1.190.087,23 EUR	24,99
TOTAL :	4.762.778,28 EUR	100

1996

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages (production)	1.774.613,72 EUR	43,57
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	84.903,53 EUR	2,08
Courts métrages (production)	474.840,05 EUR	11,66
Produits télévisuels (production)	1.738.450,02 EUR	42,69
TOTAL :	4.072.807,32 EUR	100

1997

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	2.402.481,41 EUR	51,25
Ecriture	156.172,92 EUR	3,33
Courts métrages	769.238,40 EUR	16,41
Produits télévisuels	1.359.919,09 EUR	29,01
TOTAL :	4.687.811,82 EUR	100

1998

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	1.873.294,68 EUR	42,06
Ecriture	116.509,96 EUR	2,62
Courts métrages	1.001.303,92 EUR	22,48
Produits télévisuels	1.462.261,93 EUR	32,84
TOTAL :	4.453.370,49 EUR	100

1999

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	2.956.773,56 EUR	53,77
Ecriture	124.690,44 EUR	2,27
Courts métrages	910.388,55 EUR	16,55
Produits télévisuels	1.507.180,24 EUR	27,41
TOTAL :	5.499.032,79 EUR	100

2000

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	2.309.099,18 EUR	49,10
Ecriture	154.933,45 EUR	03,29
Courts métrages	1.123.368,20 EUR	23,87
Produits télévisuels	1.117.070,20 EUR	23,74
TOTAL :	4.704.471,03 EUR	100

2001

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	3.514.250,16 EUR	53,57
Ecriture	148.736,11 EUR	2,27
Courts métrages	952.444,11 EUR	14,52
Produits télévisuels	1.944.712,31 EUR	29,64
TOTAL :	6.560.142,69 EUR	100

2002

	MONTANT	POURCENTAGE
Longs métrages	3.137.759,86 EUR	56,11
Ecriture	161.552,12 EUR	2,89
Courts métrages	956.552,47 EUR	17,11
Produits télévisuels	1.335.646,61 EUR	23,89
TOTAL :	5.591.511,06 EUR	100

Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2002 par catégorie de projets

(Fonds Spécial)

Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2002, par catégorie de projets, dans le cadre du Fonds spécial RTBF/Associations professionnelles/Communauté française de Belgique.

Pour rappel, la liquidation des aides intervenant dans le cadre du Fonds spécial (convention du 2 mars 1994) est effectuée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, conformément à l'exercice, par la RTBF, de son droit de tirage au bénéfice des projets qu'elle sélectionne.

Les montants repris ci-dessous correspondent aux versements réalisés par année et par créneau, suivant l'évolution des productions.

	Montant	Pourcentage
1994		
Longs métrages	274.046,29 EUR	50,70
Téléfilms/Séries	245.414,59 EUR	45,40
Documentaires	20.823,06 EUR	3,90
	540.283,94 EUR	100,00
1995		
Longs métrages	653.695,22 EUR	44,20
Téléfilms/Séries	525.906,11 EUR	35,50
Documentaires	299.798,71 EUR	20,30
	1.479.400,04 EUR	100,00
1996		
Longs métrages	571.394,57 EUR	36,30
Téléfilms/Séries	597.671,29 EUR	38,00
Documentaires	403.130,65 EUR	25,70
	1.572.196,51 EUR	100,00
1997		
Longs métrages	480.870,60 EUR	42,00
Téléfilms/Séries	312.841,63 EUR	27,32
Documentaires	351.389,07 EUR	30,68
	1.145.101,30 EUR	100,00

1998

Longs métrages	564.371,03 EUR	39,33
Téléfilms/Séries	593.209,20 EUR	41,33
Documentaires	277.640,75 EUR	19,34
	1.435.220,98 EUR	100,00

1999

Longs métrages	560.436,98 EUR	42,17
Téléfilms/Séries	557.760,43 EUR	41,97
Documentaires	210.833,44 EUR	15,16
	1.329.030,86 EUR	100,00

2000

Longs métrages	369.981,09 EUR	28,24
Téléfilms/Séries	566.436,70 EUR	43,23
Documentaires	373.823,44 EUR	28,53
	1.310.241,23 EUR	100,00

2001

Longs métrages	192.117,48 EUR	19,63
Téléfilms/Séries	254.090,86 EUR	25,96
Documentaires	532.599,24 EUR	54,41
	978.807,58 EUR	100,00

2002

Longs métrages	945.639,92 EUR	48,58
Téléfilms/Séries	633.248,26 EUR	32,53
Documentaires	367.816,11 EUR	18,89
	1.946.704,29 EUR	100,00

ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE MODIFIANT L'ARRETE ROYAL DU 22 JUIN 1967 TENDANT A PROMOUVOIR LA CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE D'EXPRESSION FRANÇAISE.

Le Gouvernement de la Communauté française;

- Vu le décret du 22 décembre 1994 portant diverses mesures en matière d'Audiovisuel et d'Enseignement;

- Vu l'arrêté royal du 22 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française tel que modifié par les arrêtés royaux des 17 février 1976 et 24 mars 1978 et les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995, 25 mars 1996 **et 21 décembre 1998**;

- Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juillet 1996 portant création du Comité de concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, tel que modifié le 18 septembre 1996;

- Vu l'avis positif du Comité de concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel;

- Vu les lois sur le Conseil d'Etat coordonnées le 12 janvier 1973 et notamment l'article 3, § 1er. modifié par les lois des 9 août 1980, 16 juin 1989 et 4 juillet 1989;

- Vu l'urgence telle que motivée ci-dessous;

- Considérant la nécessité de voir la Communauté française encourager l'art cinématographique et audiovisuel en général et la diffusion d'œuvre de court métrage contemporaine en particulier;

- Considérant le manque d'adéquation des mesures actuellement en vigueur en regard des nécessités du secteur;

- Considérant que le Comité de concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, composé des représentants des milieux professionnels intéressés, a remis à l'unanimité un avis positif sur le présent arrêté;

- Considérant l'urgence de l'adoption du présent arrêté eu égard au laps de temps nécessaire à la mise en place des mesures indispensables à son fonctionnement ainsi qu'au contexte spécifique de production d'une œuvre cinématographique;

- Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 2001;

- Sur proposition du Ministre, chargé de l'Audiovisuel;

ARRETE

Article 1er.
Le titre II de l'arrêté royal du 22 juin 1967 est modifié comme suit:

«Titre II: MESURES D'INCITATION A LA DIFFUSION DE FILMS BELGES D'EXPRESSION FRANÇAISE.

CHAPITRE I: GENERALITES.

Article 19.
§ 1er. Dans les limites des crédits budgétaires, une subvention à la diffusion et une prime à la qualité peuvent être octroyées aux producteurs et aux distributeurs de films belges d'expression française moyennant respect des conditions fixées à l'article 20.
§ 2. Ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions:

1°. Les films publicitaires, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet une publicité manifeste en faveur d'un produit, d'un service, d'une marque ou d'une firme commerciale et industrielle;

2°. Les films commandés par les pouvoirs publics ou les organismes visés par l'article 1er de la loi du 16 mars 1954, à l'exception des films dont la distribution commerciale est laissée au producteur;

3°. **Les courts métrages qui font partie d'une série commanditée ou coproduite à plus de 25% par une ou plusieurs télévisions, et dont les contrats ont été signés avant la présentation du film à la Commission du Film;**

4°. Les films d'actualités.

Article 20.

Pour être admis au bénéfice des subventions, les producteurs doivent remplir les conditions suivantes:

1°. Faire parvenir au **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** une déclaration de mise en chantier relative au film pour lequel les subventions sont demandées et portant mention de l'espèce du film, de son métrage présumé, du scénario, du devis du film ainsi que de la date du début de sa réalisation; cette déclaration doit parvenir au **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** avant le début des prises de vues; après réalisation le producteur est tenu de fournir le prix de revient détaillé de son film, ainsi que les documents annexés;

2°. Le film doit avoir été reconnu par **le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** comme belge d'expression française, conformément à l'article **22 et doit avoir les qualités culturelles et techniques jugées suffisantes. Le film doit toujours être présenté à la Commission du Film avec les génériques début et fin et dans un délai maximum de deux ans après le dernier jour de tournage. Seuls quatre films d'une même série pourront bénéficier de la subvention à la diffusion.**

De plus, le film doit être projeté dans les salles cinématographiques publiques de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale dans la version identique à celle présentée lors de son passage devant la Commission du Film. Si une version différente est projetée, celle-ci doit obligatoirement être représentée et soumise à nouveau à un vote pour pouvoir bénéficier de la subvention;

3°. Les films de court métrage présentés à la Commission du Film en 35 mm doivent avoir une longueur minimum de 160 mètres, les films présentés en 16 mm doivent avoir une longueur minimum de 65 mètres.

Article 21.

Par année:

1°. Un maximum de deux épisodes d'une même série peut donner lieu à l'octroi des subventions;

2°. Un maximum de deux films d'un même réalisateur peut être reconnu;

3°. Un maximum de 5 films de court métrage peut être reconnu par producteur;

4°. Un maximum de 10 films peut être admis par distributeur.

Article 22.

Sont reconnus comme belges d'expression française au sens de l'article 20, 2°., les films qui répondent aux conditions suivantes:

1°. Avoir été réalisés en version originale française. Ils peuvent néanmoins comporter une part de dialogues en d'autres langues; cette part ne peut excéder le quart de la durée totale du film, sauf dérogation accordée par le Ministre en ce qui concerne les longs métrages;

2°. Avoir bénéficié d'une aide sélective à la production émanant du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**; en cas d'aide conjointe du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** et de la Communauté flamande, l'aide du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** doit être prépondérante;

3°. Au cas où il n'y a pas eu d'aide sélective, les films sont reconnus comme belges s'ils ont été coproduits conformément aux accords internationaux en vigueur ou s'ils réunissent au moins dix points attribués selon les critères suivants:

a) trois points sont attribués au film dont le réalisateur est belge d'expression française;

b) deux points sont attribués au film dont le rôle principal est tenu par un acteur belge d'expression française;

c) deux points sont attribués au film dont le producteur délégué est belge d'expression française;

d) un point est attribué au film dont le scénario est une adaptation d'une œuvre écrite par un auteur se rattachant aux lettres belges de langue française;

e) un point est attribué au film dont le scénariste est belge d'expression française;

f) un point est attribué au film dont le compositeur de musique est belge d'expression française;

g) un point est attribué au film dont le directeur de la photographie est belge d'expression française;

h) un point est attribué au film dont l'ingénieur du son est belge d'expression française;

i) un point est attribué au film dont le chef décorateur est belge d'expression française;

j) un point est attribué au film dont le chef monteur est belge d'expression française.

4°. 50% au moins des émoluments et des frais remboursables payés à l'ensemble des personnes qui ont prêté une collaboration intellectuelle, artistique ou technique à la réalisation du film doivent l'être à des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne.
Un certificat de nationalité belge valant attestation auprès des autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne peut être délivré en application de l'article 11 de la directive du 15 octobre 1963 du Conseil de la C.E.E. et aux conditions prévues par cette directive.

CHAPITRE II: LA SUBVENTION A LA DIFFUSION.

Article 23.

§ 1er. La subvention à la diffusion ne peut dépasser, en aucun cas, le coût du film **et en cas de coproduction, le montant de l'apport belge.**

Pour les courts métrages, la subvention est, en outre, plafonnée à un montant de 12.420 EUR pour un documentaire, 29.760 EUR pour une fiction et 42.150 EUR pour une animation de fiction.

§ 2. Pour les films de long métrage, c'est-à-dire pour les films de 1600 mètres et plus **(en 35 mm)**:

la subvention est fixée à un montant équivalent à 35% du montant de la recette brute répartis comme suit: 25% au producteur, 10% au distributeur.
Les montants sont alloués:

- au producteur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle majoritaire ou minoritaire reconnue comme belge;

- au distributeur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur un nouveau film **ayant bénéficié d'une aide à la production émanant du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française ou reconnu comme belge d'expression française en vertu de l'article 22, 3°.**, à la condition que la somme reçue soit majorée de 50% par un apport propre du distributeur.

§ 3. Pour les films de court métrage, c'est-à-dire pour des films compris entre 160 mètres et 1600 mètres (en 35 mm):

1°. Pour les films de court métrage, pour lesquels un contrat de distribution a été conclu et communiqué au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, la subvention est répartie entre le producteur et le distributeur.
Les parts du producteur et du distributeur sont respectivement fixées à une somme maximale de 50% du montant global de la subvention telle que définie au § 1er. du présent article.

a) La part producteur de la subvention est allouée:

- au film vu par au moins 5000 spectateurs dans au minimum 2 cinémas différents, endéans les 3 ans de sa première sortie en salle;

- sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle reconnue comme belge. Ce réinvestissement doit se faire dans les trois ans et sera liquidé entièrement le 1er jour du tournage, dans le projet choisi par le producteur. Les crédits réservés, non liquidés après trois exercices, seront réinjectés dans le quota des subventions à la diffusion des courts métrages de l'exercice budgétaire suivant.

b) La part distributeur de la subvention est calculée sur base d' un montant équivalent à 3,5% du montant de la recette brute, qu'il s'agisse d'un documentaire, d'une fiction ou d'une animation de fiction.

Par film, la période maximale de prise en considération pour le paiement de la subvention est de trois années, à partir de la première sortie en distribution commerciale du film.

Par recette brute, il faut entendre la recette produite par le programme dont le film fait partie;

2°. En l'absence de contrat de distribution, la totalité de la subvention revient au producteur selon la ventilation et les modalités mentionnées au point 1°. du présent article.

<u>Article 24</u>.

§ 1er. En ce qui concerne les films de court métrage:

donne droit à la subvention, la projection d'un film reconnu comme belge d'expression française au sens de l'article 20, 2°., qui fait partie d'un programme complet projeté dans une salle cinématographique publique **de la Communauté française et de Bruxelles-Capitale, endéans les deux ans de sa reconnaissance.**
Par programme complet, il faut entendre un programme de cinéma composé d'un film de long métrage accompagné d'un court métrage.
Par dérogation à l'alinéa précédent, le programme complet peut être composé de sept courts métrages au moins et de douze courts métrages au plus.

§ 2. En ce qui concerne les films de long métrage:

la subvention est accordée conformément à l'alinéa 1, § 2. de l'article 23, selon une échelle d'attribution des aides établie comme suit:

de 0 à 50.000 spectateurs, une aide de 100% est accordée;
de 50.001 à 100.000 spectateurs, une aide de 80% est accordée;
de 100.001 à 200.000 spectateurs, une aide de 40% est accordée;
de 200.001 à 400.000 spectateurs, une aide de 20% est accordée;
Au-delà de 400.000 spectateurs, une aide de 5% est accordée.

Article 25.

§ 1er. Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention doivent être introduites par trimestre dans les trois mois qui suivent la fin de chaque trimestre. **Pour les courts métrages, les demandes peuvent être introduites une fois par an (avant le 31 mars de chaque année)**.

Ces dispositions sont applicables aux films alors même qu'ils n'ont pas encore été soumis à la Commission du Film visée à l'article 30.

§ 2. Il appartient au producteur ou distributeur d'approvisionner l'exploitant de salles en bordereaux, disponibles auprès du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**, sur lesquels l'exploitant déclarera, dans les 8 jours suivant la dernière projection hebdomadaire, la recette brute réalisée au cours des séances où il a projeté un film reconnu comme belge d'expression française. **L'exploitant** transmettra l'original du document au **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** et une copie au Ministère des Finances.

L'exploitant en conservera une copie jusqu'au 31 décembre de l'année suivante et en délivrera trois autres au producteur ou au distributeur. Le producteur **ou le distributeur** joindra l'une d'elle à sa demande qui se présentera comme un relevé, ventilé par cinéma, des recettes brutes réunies par ses films au cours du trimestre. Cette demande est datée et signée et portera la mention » certifiée sincère et véritable à la somme de ... » suivie du montant total en toutes lettres.

La demande de subvention doit être établie **sur base d'une déclaration de créance**, en quatre exemplaires et accompagnée d'un exemplaire des bordereaux **ventilés sur une liste récapitulative fournie en quatre exemplaires**. Les bordereaux doivent être datés et signés. Ils ne peuvent être raturés.

§ 3. Toute déclaration frauduleuse entraînera la déchéance de la demande pour le film qui en a fait l'objet, sans préjudice de l'application des sanctions pénales.

En outre, le Ministre peut, par décision motivée, retirer pour l'avenir le bénéfice des subventions au producteur qui aurait fait des déclarations fausses.

Avant de prendre sa décision, le Ministre notifie à l'intéressé les faits qui peuvent justifier le retrait de subventions.

Dans les quinze jours à dater de cette notification, l'intéressé peut faire parvenir au Ministre une note justificative.

Dès l'expiration du délai visé à l'alinéa précédent, le Ministre peut prendre la décision de retrait.

Article 26.

Sont seules prises en considération pour le calcul de la subvention, les projections postérieures à la date de l'introduction de la demande de reconnaissance du film comme production belge d'expression française.

L'attribution des subventions a lieu à la fin de l'exercice budgétaire suivant.

Les projections effectuées plus de **trois** ans après la première sortie en distribution commerciale du film cessent de donner lieu à l'attribution de subventions.

CHAPITRE III: LA PRIME A LA QUALITE.

Article 27.

En plus de la subvention à la diffusion visée aux articles 23 et 24, les films de court métrage reconnus comme belge d'expression française, au sens de l'article 20, 2°., peuvent bénéficier d'une prime à la qualité.

Article 28.

§ 1er. Un montant annuel de 111.550 EUR est réservé aux primes à la qualité. Le solde éventuel est reporté sur l'exercice budgétaire suivant.

§ 2. Le nombre de films bénéficiaires est fixé par la Commission du Film en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions.

§ 3. Les primes sont réparties également entre les productions retenues et leur montant est compris entre 6.200 EUR et 24.800 EUR selon le nombre de films bénéficiaires.

Article 29.

Les primes à la qualité sont réparties entre le(s) réalisateur(s), le producteur délégué et l'(es) auteur(s) scénariste(s) à raison de 20% pour le(s) premier(s), de 60% pour le second et de 20% pour le(s) troisième(s).

CHAPITRE IV: LA COMMISSION DU FILM.

Article 30.

Il est institué une Commission du Film composée:

1°. D'un Président et un Président suppléant, nommés parmi le personnel du Centre du **Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**;

2°. De quatre membres effectifs et quatre membres suppléants représentant le secteur audiovisuel;

3°. De trois membres effectifs et trois membres suppléants nommés au sein du personnel du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**.

Les Présidents et les membres sont nommés par le Gouvernement pour une durée de quatre ans.

Les membres de la Commission du Film sont seuls juges de la catégorie dans laquelle le film présenté sera admis.

Tout membre qui quitte la Commission est remplacé dans les trois mois qui suivent. Le nouveau membre achève le mandat de son prédécesseur.

Tout membre effectif qui ne peut assister à une réunion **avertit le secrétariat le plus tôt possible**.

Le Secrétariat de la Commission est assuré par le **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française.**

Article 31.

La Commission du Film propose son règlement d'ordre intérieur au Ministre.

Article 32.

La Commission du Film donne son avis au Ministre dans les cas prévus aux articles 20, 23, 24 et 27. Le Ministre peut, sur avis de cette commission, refuser la subvention à la diffusion pour les films qui ne possèdent pas les qualités culturelles **et techniques** jugées suffisantes.

Article 33.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française délivre au producteur du film reconnu comme belge d'expression française une lettre d'identification indiquant le titre et le numéro d'ordre du film.
Cette lettre d'identification ou un duplicata de celle-ci doit accompagner toute copie du Film.

CHAPITRE V: DISPOSITIONS FINALES.

Article 34.

Les agents désignés par le Gouvernement de la Communauté française sont habilités à vérifier les demandes introduites par les producteurs de films belges.
A cette fin, ils peuvent se faire produire toutes pièces, documents ou livres et rechercher tous renseignements utiles à l'accomplissement de leur mission auprès des producteurs de films et auprès des exploitants de salles.
Cette habilitation inclut, pour le service exerçant ce contrôle, le droit d'imposer à tout producteur belge sollicitant une subvention de produire dans les locaux du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française** les pièces comptables propres à clarifier la situation en cas de litige dans le calcul du montant d'une subvention à charge du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**. La non présentation des pièces dans l'année budgétaire en cours sera considérée comme une renonciation, de la part du producteur, à la subvention sollicitée.

Article 35.

Les subventions et les primes visées aux articles 23, 24 et 27 sont allouées dans les limites des crédits budgétaires inscrits à cette fin au budget du **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française**.

Un maximum de 40% des crédits, diminués du montant destiné aux primes à la qualité, est réservé aux subventions à la diffusion des films de long métrage.

Par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de long métrage sur l'exercice budgétaire suivant. Ce report pourra être effectué au maximum trois années consécutives. Au terme de ces trois années, la part non dépensée du solde reporté sera ajoutée au quota destiné aux films de court métrage.

Si les crédits réservés aux films de court métrage ne sont pas épuisés, le solde complétera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant.

Article 36.

Tous les deux ans, à dater de l'entrée en vigueur du présent arrêté, la Commission visée au chapitre IV présente au Ministre un rapport permettant d'évaluer l'octroi des subventions et des primes à la qualité. Ce rapport est transmis au Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française.

CHAPITRE VI: MESURE TRANSITOIRE POUR LES COURTS METRAGES.

Article 37.

Pour les courts métrages, la subvention visée aux articles 23 et 24 est allouée selon l'ordre de priorité suivant:

1°. Aux films reconnus après 1999;
2°. Aux films reconnus entre 1995 et 1998;
3°. Aux films reconnus avant 1995 ».

Article 2: MESURES TRANSITOIRES.

§ 1er. Le présent arrêté s'applique aux courts métrages reconnus mais non distribués avant son entrée en vigueur.

§ 2. Pour les courts métrages reconnus mais non distribués avant l'entrée en vigueur du présent arrêté, le délai de distribution de 2 ans visé à l'article 24, § 1er. de l'arrêté royal
du 27 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française, tel que modifié par le présent arrêté, commence à courir à partir de son entrée en vigueur.

§ 3. Le présent arrêté s'applique aux courts métrages d'animation de fiction reconnus avant l'année 2003 et ayant un métrage entre 120 et 160 mètres.

Article 3.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2002.

Article 4.

Le Ministre qui a l'audiovisuel dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18/12/2001

Par le Gouvernement de la Communauté française,
Le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel,

Richard MILLER.

FILMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PRIMES EN 2002

Courts métrages

Around the ring de Frédéric Hainaut
Grand Prix de la Communauté française au Festival du Dessin animé de Bruxelles
Boum de Pascal Adant
Prix Rotary Club au Festival Court métrage de Stains
La Chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Prix UIP au Festival du Film de Gand
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Prix «Image» pour la meilleure photographie à Média 10/10 de Namur
Prix du meilleur court au Festival de Houston
Prix du meilleur court métrage au Festival International de Birmingham
Mention honorable au Festival de New Haven
Prix de la meilleure image au «Saguaro» de Phoenix
Koro de Güldem Durmaz
Prix du jury au Festival Indépendant de Bruxelles
Maintenant de Inès Rabadan
Prix du meilleur scénario à Média 10/10 de Namur
Grand Prix au Festival National du Film Indépendant de Bruxelles
Grand Prix au Festival Cours sur sour de Falicon
Mamaman de Iao Lethem
Prix du meilleur court métrage de la SABAM au FIFF de Namur
Mention du Jury à Média 10/10 de Namur
Merci de Christine Rabette
Prix spécial du Jury à Média 10/10 de Namur
Muno de Bouli Lanners
Prix spécial du Jury au Festival Court Métrage de Charleroi
Prix du meilleur court métrage au Festival de Courts métrages de Belo Horizonte
Prix de la fiction au Festival du Film et de la Vidéo de Saarbrücken
Mention spéciale au Festival du Film de Tampere
Prix du jury au Festival d'Alès
Prix du court métrage Nord/Sud au Festival Vues d'Afrique de Montréal
Prix du meilleur court métrage au Festival de SaarLorLux
N'oublie pas de Damien Desmarchelier
Prix du meilleur documentaire au FIDEC de Huy
Prix du meilleur film belge au FIDEC de Huy
Nuit de noces de Olga Baillif
Grand prix du jury au Festival Premiers Plans d'Angers
Prix UIP au Festival Premiers Plans d'Angers
Prix du meilleur court métrage de la CFB au FIFF de Namur
Pâques au tison de Martine Doyen
Prix Spécial du Jury au Festival Court Métrage de Clermont-Ferrand
Prix de la photo au Festival du Court métrage de Bruxelles
Grand Prix à Média 10/10 de Namur
Prix du meilleur court métrage de fiction à Média 10/10 de Namur

La peau de l'ours de Alexis Vokaer
Prix Cinergie au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Mention du Jury à Média 10/10 de Namur
Premier amour de Bernard Garant
Prix Primaire au Festival du Film Court francophone de Vaulx-en-Velin
Un portrait de Philippe Murgier
Prix spécial du Jury au Festival Court Métrage de Charleroi
Prix de Canal + au Festival du Court métrage de Bruxelles
Prix spécial du jury au Festival d'Alès
Prix du public au Festival de Vélizy
Prix de la Région au Festival Court métrage de Villeurbanne
Same player, shoot again de Jean Berthier
Prix d'interprétation masculine à JP. Comart au Festival CinéFête de Contis
Prix Beaumarchais-SACD du meilleur scénario au Festival Court 18 de Paris
Mention spéciale du jury à JP. Comart au Festival Jean Carmet de Moulins
Mention spéciale du jury à C. Chebli au Festival Jean Carmet de Moulins
Prix Coup de cœur du jury au Festival du Film de St Paul Trois Châteaux
Prix Coup de cœur du jury jeunesse au Festival du Film de St Paul Trois Châteaux
Söfor de Güldem Dürmaz
Prix du jury au Festival Indépendant de Bruxelles
Square Couine de Fabrice Luang-Vija
Prix de la RTBF au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
Prix du meilleur court métrage d'animation à Média 10/10 de Namur
La surprise de Jean-Luc Slock
Prix du meilleur scénario au Caméra aux Jeunes de Bruxelles
Colombe d'or au Premier Clap Européen de Multimédia d'Anjou
Tous à table de Ursula Meier
Grand prix du Jury au Festival du Court Métrage de Charleroi
Prix de la Mise en Scène aux Rencontres Internationales de court métrage de St Benoît
Tribu de Joachim Lafosse
Prix de la Communauté française au Festival du Court métrage de Bruxelles
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Prix du meilleur scénario au Festival National du Film Indépendant de Bruxelles
Une araignée au plafond de Graziella Petrini
Prix de la SACD au Festival du Dessin animé de Bruxelles
Une belle journée de Frédérique Dolphijn
Grand Prix au Festival du Film au Féminin de Bordeaux
Ours d'Or au Festival Der Nationen de Ebensee
Variation trucidaire de Delphine Hermans
Prix de la SACD au Festival du Dessin animé de Bruxelles
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
Grand Prix du Festival du Film Court francophone de Vaulx-en-Velin

Longs métrages

Ali Zaoua de Nabil Ayouch
Prix CIFEJ au Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (Grèce)
Prix du public au Festival Black Movie de Genève
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Prix du Public au Festival du Film d'Amour de Mons
Prix d'interprétation Masculine au Festival du Film de Rabbat
Prix de la meilleure interprétation masculine au Festival International du Film d'Alexandrie
Prix du meilleur second rôle au Festival International du Film d'Alexandrie
Prix de la réalisation pour la meilleure première œuvre au Festival International du Film d'Alexandrie
Prix du public au Festival Jean Carmet de Moulins
Bent Keltoum de Medhi Charef
Prix Kodak au Festival du Film d'Amour de Mons
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Prix d'interprétation masculine à Olivier Gourmet au Festival de Cannes
Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
Prix de la Communauté française au Festival Filmer à tout prix de Bruxelles
No man's land de Danis Tanovic
Prix du public Canal + au Festival du Cinéma de Rotterdam
César de la meilleure première œuvre de fiction
Prix Moussignac du meilleur film étranger par le Syndicat français de la critique
Prix du public au Festival International du Film francophone de Bratislava
Prix Média 2002 de l'Union européenne à Danis Tanovic
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
Prix de la meilleure image au Festival du Film de New York
Strass de Vincent Lannoo
Grand prix du jury au Festival Premiers Plans d'Angers
Prix laser vidéo titres au Festival Premiers Plans d'Angers
Prix Ciné cinémas au Festival Premiers Plans d'Angers
Prix Spécial du Jury au Festival International du Film francophone de Bratislava
Prix du meilleur long métrage au Festival International du Cinéma nouvelle génération de Lyon
Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders
Prix du meilleur film fantastique européen - Méliès d'Or

Documentaires

Arbres de Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau
Médaille de Bronze du meilleur documentaire URTI au Festival de télévision de Monte-Carlo

Brook par Brook de Simon Brook
Prix Théâtre au Festival International du Film d'Art de l'Unesco à Paris

La décomposition de l'âme de Nina Toussaint et Massimo Ianetta
Mention au Festival Filmer à tout prix de Bruxelles

Iran sous le voile des apparences de Thierry Michel
Grand Prix du «Documentaire de création européen» à Strasbourg

Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès de Belkacem Hadjadj
Prix du meilleur programme exprimant les enjeux euro-méditerranées

CIRCULATION DES FILMS EN FESTIVALS EN 2002

AFRIQUE

Afrique du Sud

Cape Town - Festival du Film
Arbres de Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau
Durban - Festival du Film
Arbres de Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau

Cameroun

Ecrans Noirs
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger

Egypte

Alexandrie - Festival International du Film
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Le Caire - Festival International du Film
Pleure pas Germaine de Alain de Halleux

Maroc

Khouribga - Festival du Cinéma africain
Fragments de vie de François Woukoache
Marrakech - Festival International du Film
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Les galets de Michal Wald
Rabbat - Festival International du Film
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman

AMERIQUE

Brésil

Belo Horizonte - Festival International du court métrage
Bosna Airlines de Dominique Wittorski
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Maintenant de Inès Rabadan
Muno de Bouli Lanners

Belo Horizonte - Festival International du court
Goldframe de Raoul Servais
Around the ring de Frédéric Hainaut
Youssou l'enfant d'eau de Jean-Luc Slock
Sao Paulo - Festival International du Film
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Sao Paulo - Festival International du Film Documentaire
Le tube de Peter Entel

Canada

Abitibi-Témiscamingue - Festival International du Film
Coup de vieux de Serge Simon
Montréal - Festival des Films du Monde
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Un honnête commerçant de Philippe Blasband
Montréal - Festival Vues d'Afrique
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Ottawa - Festival du Film Européen
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Toronto - Festival International du Court métrage
Les ballons en reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Echo de Frédéric Roullier-Gall
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
Toronto - Festival du Film
Une part du ciel de Bénédicte Liénard

Etats-Unis

Chicago - Festival International du Film
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Chicago - Festival International du Film pour Enfants
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Chicago - Festival du Film Européen
Nuages de Marion Hänsel
Los Angeles - Festival du Court métrage
Boum de Pascal Adant
Raconte de Guillaume Malandrin
Manchester - Festival du Film
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Minneapolis - Festival International du Film
Strass de Vincent Lannoo
New York - Festival du Film
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

New York - Festival International du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Palm Springs - Festival du Court métrage
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Rhode Island - Festival International du Film
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Santa Clarita - Festival International du Film de Famille
Tabernacle de Louise-Marie Colon
Sarasota - Festival du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Seattle - Festival
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Washington - Festival International du Film
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Woods Hole - Festival du Film
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem

Mexique

Monterrey - Festival International de Cinéma et Vidéo
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
L'arbre au chien pendu de Olivier Van Malderghem

Uruguay

Montevideo - Festival International du Film
Nuages de Marion Hänsel
Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Ismaël de Rudy Barichello

ASIE

Inde

Calcutta - Forum International du nouveau cinéma
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
Kerala - Festival International du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Kolkata - Festival du Film
Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

Japon

Hiroshima - Festival International d'Animation
Panique au village de Vincent Patar et Stéphane Aubier
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Boum de Pascal Adant

Tokyo- Festival du Film africain
Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Philippines

Manille - Festival International du Film
Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
No man's land de Danis Tanovic
Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne

EUROPE

Allemagne

Bamberg - Festival du Film Court
Tous à table de Ursula Meier
Berlin - Festival International du court métrage
Fate de Pascal Adant
Muno de Bouli Lanners
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Berlin - Festival International du Film
Le 3ème œil de Christophe Fraipont
Premier amour de Bernard Garant
Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
Cologne - Festival du Court métrage
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Comptine de Damien Chemin
Fragile de Daniel Wiroth
Maintenant de Inès Rabadan
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Nuit de noces de Olga Baillif
Söfor de Güldem Durmaz
Dresden - Festival International du Film
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Hambourg - Festival International du court métrage
Bob le déplorable de Frédéric Fonteyne
Fragile de Daniel Wiroth
Gbanga Tita de Thierry Knauff
Le réveil de Marc-Henri Wajnberg
Le signaleur de Benoît Mariage
Luc et Marie de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Vil de Manuel Gomez
Hildesheim - Festival
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Mannheim - Festival International du Film
Maintenant de Inès Rabadan

Munich - Festival International du Film d'Ecoles
Tribu de Joachim Lafosse
Marche arrière de Laurent Montastruc
1ère session - Atelier de la Cambre
Lumière sur une étoile - Atelier de la Cambre
Roc j'écoute - Atelier de la Cambre
Osnabrück - Festival du Film
Around the ring de Frédéric Hainaut
Regensburg - Festival du court métrage
Mamaman de Iao Lethem
Saarbrücken - Festival du Film et de la Vidéo
Muno de Bouli Lanners
Abracadabra de Harry Cleven
Around the ring de Frédéric Hainaut
Barbe bleue - collectif
Bayan Bak Bana Bayan de Eric Ledune
Boum de Pascal Adant
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Ismaël de Rudy Barichello
Jour de chance de Frédéric Ledoux
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
L'amour en suspens de Herman Van Eyken
Premier amour de Bernard Garant
Tribu de Joachim Lafosse
Seule avec la guerre de Danielle Arbid
Stuttgart - Filmwinter
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Tous à table de Ursula Meier
Stuttgart - Festival International du Film d'Animation
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Sulzbach-Rosenberg - Festival International du court métrage
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Tubingen - Festival International du Film Francophone
Pâques au tison de Martine Doyen
No man's land de Danis Tanovic
Wunsiedel - Festival International du Film
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem

Autriche

Vienne - Festival du Film
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger

Belgique

Bruxelles - Festival du Dessin Animé
Il était 8h05 de Willy Kempeneers
Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers
Square couine de Fabrice Luang-Vija
La peau de l'ours de Alexis Vokaer
Variation trucidaire de Delphine Hermans
Une araignée au plafond de Graziella Hermans

Bruxelles - Festival du Cinéma d'Espagne et d'Amérique latine
Putain de vie de Béatriz Flores

Bruxelles - Festival du Court Métrage
WC de Philippe Blasband
Pas de C4 pour Daniel Daniel de Belvaux, Bonzel et Poelvoorde
Maintenant de Inès Rabadan
Un portrait de Philippe Murgier
Comptine de Damien Chemin
Mamaman de Iao Lethem
Tribu de Joachim Lafosse
Pâques au tison de Martine Doyen
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Boum de Pascal Adant
Sans titre de Manuel Gomez
Barbe bleue - collectif
Paulette de Louise-Marie Colon
Chocolat chaud de Vincent Lavachery
Bayan Bak Bana Bayan de Eric Ledune
Studeni 1992 Sarajevo de Stjepan Mihaljevica
Premier amour de Bernard Garant
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
J'adore le cinéma de Vincent Lannoo
Sœurs de Marie Gaumy

Bruxelles - Festival International du Film Indépendant
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Boum de Pascal Adant
Nous ne sommes pas les derniers de Eric Lacroix
Maintenant de Inès Rabadan
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Söfor de Güldem Durmaz
Koro de Güldem Durmaz
Around the ring de Frédéric Hainaut

Bruxelles - Filmer à tout prix
De l'autre côté de Chantal Akerman
Isla de Sonia Pastecchia
A l'ombre de la mémoire de Mustapha Balci

Alors quoi ? de Frédéric Mercier
Carnet de notes à deux voix de Frédéric Fichefet et Rajae Essefiani
Heureux séjour de Marta Bergman
Grenzsteine de Ulrike Knorr
L'argent raconté aux enfants et à leurs parents de Claudio Pazienza
La décomposition de l'âme de Nina Toussaint et Massimo Iannetta
La ville invisible de Philippe de Pierpont
Lever de drapeau papou filmé par un otage de Philippe Simon et Johan Van den Eynden
Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
L'homme à moitié dégelé de Anne Deligne et Daniel De Valck
L'occupation des sols de Marie-France Plissart
Parle de Anne Closset
Terres de confusion de Paola Stévenne

Bruxelles - Festival du cinéma méditerranéen
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Aux frontières de Danielle Arbid
Ben Barka : l'équation marocaine de Simone Bitton
Carnet de notes à deux voix de Frédéric Fichefet et Rajae Essefiani
C'est notre pays pour toujours de Marie-Hélène Massin
Femmes de la Medina de Dalila Ennadre
Feu ma mère de Sandrine Drijvers
Femme taxi à Sidi Bel-Abbès de Belkacem Hadjadj
La fille de Keltoum de Mehdi Charef
No man's land de Danis Tanovic

Charleroi - Festival Courts Métrages
Ismaël de Rudy Barichello
Muno de Bouli Lanners
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Le fruit défendu de Joël Warnant
Félix de Jean-Henri Compère
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Enfance de Frédérique Dolphijn
Les enfants modèles de Stéphan Xhrouet
Les merveilleuses aventures de Sire Aimant de Ferraille de Marc Urlus
Paulette de Louise-Marie Colon
Youssou l'enfant d'eau de Jean-Luc Slock
Scherzi d'Angelo de Herman Van Eyken
Premier amour de Bernard Garant
Zip Zap de Willy Kempeneers
La petite graine de Michel Vereecken
Bosna Airlines de Dominique Wittorski
Comptine de Damien Chemin
Boum de Pascal Adant
Bayan Bak Bana Bayan de Eric Ledune
Pâques au tison de Martine Doyen
Un portrait de Philippe Murgier

Gand - Festival du Film
Hop de Dominique Standaert
Carnages de Dephine Gleize
De l'autre côté de Chantal Akerman
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Mamaman de Iao Lethem
Fate de Pascal Adant
Around the ring de Frédéric Hainaut
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Les galets de Michal Wald
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Muno de Bouli Lanners
Nuit de noces de Olga Baillif
Le vieux chaperon noir de Manuel Gomez
Huy - Festival International des Ecoles de Cinéma
Elle de Vincent Bruno
N'oublie pas de Damien Desmarchelier
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Leuven - Festival du Court métrage
Mamaman de Iao Lethem
Mons - Festival International du Film d'Amour
Le pressentiment de Alex Stockman
L'amour en suspens de Herman Van Eyken
Regarde-moi de Frédéric Sojcher
Nuages de Marion Hänsel
No man's land de Danis Tanovic
En vacances de Yves Hanchar
Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
Au-delà de Gibraltar de Taylan Barman et Mourad Boucif
Baria et le grand mariage de Manu Bonmariage
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Moustier-sur-Sambre - Festival du Cinéma belge
L'homme à l'écharpe jaune de Willy Kempeneers
Premier amour de Bernard Garant
Boum de Pascal Adant
Tintin et le temple du soleil d'après Hergé
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Comptine de Damien Chemin
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Nuit de noces de Olga Baillif
Le roi danse de Gérard Corbiau
L'arbre au chien pendu de Olivier Van Malderghem
Une fille de joie de Olivier van Malderghem
Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ? de Chris Vander Stappen
Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders
Le trésor de Aïda Basile

Une belle journée de Frédérique Dolphijn
Une hirondelle a fait le printemps de Christian Carion
Tous à table de Ursula Meier
Turlututu de Willy Kempeneers
No man's land de Danis Tanovic

Namur - Média 10/10
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Les galets de Michal Wald
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Merci de Christine Rabette
Maintenant de Inès Rabadan
Mamaman de Iao Lethem
La paille et la poutre de Eric Lacroix
Pâques au tison de Martine Doyen
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Same player shoot again de Jean Berthier
Söfor de Güldam Durmaz
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Un portrait de Philippe Murgier
L'aveugle de Jean-Marc Vervoort
La luxure de Frédéric Guillaume

Namur - Festival International du Film Francophone
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Aux frontières de Danielle Arbid
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Iran sous le voile des apparences de Thierry Michel
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Maintenant de Inès Rabadan
Mamaman de Iao Lethem
No man's land de Danis Tanovic
Nuages de Marion Hänsel
Nuit de noces de Olga Baillif
L'occupation des sols de Marie-Françoise Plissart
Racines lointaines de Pierre-Yves Vanderweld
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Plus que deux de Yves Cantraine
Same player shoot again de Jean Berthier
Sur la pointe du cœur de Anne Levy-Morelle
Le 3ème œil de Christophe Fraipont
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem

Virton - Festival du Film Européen
Putain de vie de Béatriz Flores
Une part du ciel de Bénédicte Liénard
Strass de Vincent Lannoo
Hop de Dominique Standaert
Carnages de Delphine Gleize

Croatie

Split - Festival International du Nouveau Film
Strass de Vincent Lannoo

Danemark

Odense - Festival du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert

Espagne

Alcala de Henares - Festival du Cinéma
La récompense de Gring-Gallet de Vincent Lavachery
Arthur de Guionne Leroy
Histoire d'un soldat inconnu de Henri Storck
Almeria - Festival International du court métrage
Une belle journée de Frédérique Dolphijn
Barcelone - Festival du Cinéma Indépendant
Plus que deux de Yves Cantraine
Bilbao - Festival International du Documentaire et du Court métrage
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Les galets de Michal Wald
Fate de Pascal Adant
Bayan Bak Bana Bayan de Eric Ledune
Elche - Festival International du Film indépendant
Around the ring de Frédéric Hainaut
Huesca - Festival International du Court métrage
No man's land de Danis Tanovic
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Le réveil de Marc-Henri Wajnberg
Sortie de bain de Florence Henrard
Madrid - AniMadrid
La surprise de Jean-Luc Slock
Ourense - Festival International du cinéma indépendant
Maintenant de Inès Rabadan
Reus - Festival Européen de courts métrages
L'ange et la marionnette de Eric Figon
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
San Sebastian - Festival International du Film
Une part du ciel de Bénédicte Liénard

Valence - Cinema Jove
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert

Finlande

Tampere - Festival du Film
Bayan Bak Bana Bayan de Eric Ledune

France

Aix-en-Provence - Rencontres Cinématographiques
Mort à Vignole de Olivier Smolders
Lisa de Daniel Cooreman
Maintenant de Inès Rabadan
Seuls de Thierry Knauff
Le trieur de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
Le songe d'Isaac de Ursula Meier
Sortie de bain de Florence Henrard
Le signaleur de Benoît Mariage
Travellinckx de Bouli Lanners
Alès - Festival du Cinéma Itinérances
Muno de Bouli Lanners
Un portrait de Philippe Murgier
Les mille & une voix de Mahmoud Ben Mahmoud
Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne
C'est arrivé près de chez vous de Belvaux, Bonzel et Poelvoorde
Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
Les mini-cakes de Jan Hammenecker
Pas de C4 pour Daniel Daniel de Belvaux, Bonzel et Poelvoorde
Le signaleur de Benoît Mariage
Amiens - Festival International du Film
Around the ring de Frédéric Hainaut
Carnet de notes à deux voix de Frédéric Fichefet et Rajae Essefiani
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Crucy-fiction de Daniel Wiroth
La dame dans le tram de Jean-Philippe Laroche
Fate de Pascal Adant
Lisa de Daniel Cooreman
Mamaman de Iao Lethem
Maintenant de Inès Rabadan
Nous ne sommes pas les derniers de Eric Lacroix
Pâques au tison de Martine Doyen
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Plus que deux de Yves Cantraine
Premier amour de Bernard Garant
Quand tu descendras du ciel de Eric Guirado

Le réveil de Marc-Henri Wajnberg
Sortie de bain de Florence Henrard
Un honnête commerçant de Philippe Blasband
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Le vieux chaperon noir de Manuel Gomez

Angers - Festival Premiers Plans
Nuit de noces de Olga Baillif
Strass de Vincent Lannoo
Tij de Vincent Bierrewaerts
Tribu de Joachim Lafosse

Aubagne - Festival International du Film
Pâques au tisón de Martine Doyen
Bosna Airlines de Dominique Wittorski

Avernes - Festival Jean Carmet
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman

Biarritz - Festival International de Programmes Audiovisuels
Muno de Bouli Lanners
Tribu de Joachim Lafosse

Bordeaux - Festival International du Cinéma au Féminin
Une belle journée de Frédérique Dolphijn

Brest - Festival Européen du court métrage
Tous à table de Ursula Meier
Surveillez les tortues de Ursula Meier
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Fate de Pascal Adant
La carte postale de Vivian Goffette
Comptine de Damien Chemin
Les enfants du Borinage de Patric Jean

Cannes - Rencontres cinématographiques
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman

Cannes - Festival du Film
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Muno de Bouli Lanners
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
De l'autre côté de Chantal Akerman
Une part du ciel de Bénédicte Liénard
Carnages de Delphine Gleize
Premier amour de Bernard Garant
Le tube de Peter Entell

Clermont-Ferrand - Festival International de Court Métrage
Muno de Bouli Lanners
Mireille et Lucien de Philippe Blasband

Contis - Ciné Fête
Square couine de Fabrice Luang-Vija

Créteil - Festival International de Films de Femmes
Le trésor de Aïda Basile

Epinal - Nuit du court métrage
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Essonne - Festival du Cinéma Européen
Un honnête commerçant de Philippe Blasband
Fameck - Festival du Film Arabe
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Ferney-Voltaire - Journées du cinéma africain
Hop de Dominique Standaert
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Gardanne - Festival Cinématographique d'Automne
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Une part du ciel de Bénédicte Liénard
La Ciotat - Festival des Scénaristes
Noël au balcon de Martine Doyen
La Ciotat - Festival International du court métrage
Ismaël de Rudy Barichello
Muno de Bouli Lanners
Nuit de noces de Olga Baillif
Les 7 péchés capitaux - collectif
Tribu de Joachim Lafosse
Lama - Festival Européen du Cinéma
Muno de Bouli Lanners
Marseille - Festival International du Documentaire
Histoire de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman
Arbres de Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau
Murs - Rencontres autour du court métrage
Premier amour de Bernard Garant
Horrible de Jean-Marie Buchet
Comptine de Damien Chemin
Homard, champagne et ravioli de Jean-Philippe Luxen
Nancy - Festival du Film Court
Maintenant de Inès Rabadan
Nevers - De Nevers à l'aube
Les mini-cakes de Jan Hammenecker
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Nuit de noces de Olga Baillif
Pantin - Festival Côté Court
Bzz de Benoît Féroumont
Paris - Rencontres Internationales Henri Langlois
Tabernacle de Louise-Marie Colon
El vento de Vincent Bierrewaerts
Petite sotte de Luc Otter
Sortie de bain de Florence Henrard

Paris - Quinzaine du cinéma francophone
Le 3ème œil de Christophe Fraipont
Hop de Dominique Standaert
La fille de Keltoum de Medhi Charef
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Paris - Biennale des cinémas arabes
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Carnet de notes à deux voix de Frédéric Fichefet et Rajae Essefiani
Paris - Le court en dit long
Maintenant de Inès Rabadan
Fate de Pascal Adant
Same player shoot again de Jean Berthier
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Les petits papiers de Benoît Lamy
Méli-Mélo de Gérard Corbiau
1,28m au-dessus du niveau de la mer de Yvan Le Moine
Homard, champagne et ravioli de Jean-Philippe Luxen
Le songe d'Isaac de Ursula Meier
Un veau pleurait, la nuit de John Shank
Les 7 péchés capitaux - collectif
Mamaman de Iao Lethem
Jour de chance de Frédéric Ledouc
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Le trésor de Aïda Basile
Around the ring de Frédéric Hainaut
Pâques au tison de Martine Doyen
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Comptine de Damien Chemin
Nuit de noces de Olga Baillif
Bosna airlines de Dominique Wittorski
Tribu de Joachim Lafosse
Strass de Vincent Lannoo
Courts métrages de l'Atelier de la Cambre et de l'IAD
Rennes - Festival du cinéma Jeune et Tout public
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marrum
Ismaël de Rudy Barichello
Nuit de noces de Olga Baillif
Premier amour de Bernard Garant
Ali Zaoua de Nabil Ayouch
Rouen - Festival du cinéma nordique
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Saint-Benoît - Rencontres internationales du court métrage
Petits désordres de Marie-Hélène Massin

Saint-Jean-de-Luz - Festival du Film
Un honnête commerçant de Philippe Blasband
Sainte-Affrique - Festival du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Sainte-Anne - Rencontre Internationale du Court Métrage
Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
Premier amour de Bernard Garant
Tous à table de Ursula Meier
Tribu de Joachim Lafosse
Muno de Bouli Lanners
Boum de Pascal Adant
Un passé pas si simple de Gaëtan de Deken
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Les merveilleuses aventures de Sire Aimant de Ferraille de Marc Urlus
Sainte-Foy-lès-Lyon - Caravane des cinémas d'Afrique
La vie est belle de Benoît Lamy
Lumumba de Raoul Peck
Sainte-Livrade - Festival du Film
Maintenant de Inès Rabadan
Stains - Festival du court métrage pour jeune public
Boum de Pascal Adant
Strasbourg - Festival du Film Européen
Iran sous le voile des apparences de Thierry Michel
Strasbourg - Journée Européenne du Cinéma et de l'Audiovisuel
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Muno de Bouli Lanners
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Toulouse - Festival Rio Garonne
Putain de vie de Béatriz Flores
Valenciennes - Festival International du Film
Petits désordres de Marie-Hélène Massin
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Vaulx-en-Velin - Festival du Film court francophone
Bosna Airlines de Dominique Wittorski
La fabrique d'anges de Eva Visnyei
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
Baby-sitting de Isabelle Backen
Tous à table de Ursula Meier
Marco de Fabian Aubry
Boum de Pascal Adant
Premier amour de Bernard Garant
Vendôme - Images en Région
Around the ring de Frédéric Hainaut
Same player shoot again de Jean Berthier
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Maintenant de Inès Rabadan

Premier amour de Bernard Garant
Quand tu descendras du ciel de Eric Guirado
Carnages de Delphine Gleize
Villefranche-sur-Saône - Rencontres du Cinéma en Beaujolais
Hop de Dominique Standaert
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Une part du ciel de Bénédicte Liénard
Le fils de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Strass de Vincent Lannoo
Une fille de joie de Olivier Van Malderghem
Jour de chance de Frédéric Ledoux
Pardevant notaire de Marc-Antoine Roudil
Villeurbanne - Reflets du cinéma ibérique et latino-américain
Putain de vie de Béatriz Flores
Villeurbanne - Festival du Film Court
La chanson-chanson de Xavier Diskeuve
Comptine de Damien Chemin

Grèce

Athènes - Festival International du Film
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Athènes - Festival International du Film
Youssou l'enfant d'eau de Jean-Luc Slock
Drama - Festival International du court métrage
Isla de Sonia Pastechia
Tribu de Joachim Lafosse
Larissa - Festival Méditerranéen du Film
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
L'ange et la marionnette de Eric Figon
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse

Hollande

Amsterdam - Festival International du Documentaire
Aux frontières de Danielle Arbid
Iran sous le voile des apparences de Thierry Michel

Hongrie

Györ - Mediawave
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert

Irlande

Cork - Festival du Film
Maintenant de Inès Rabadan
Derry - Festival du Film de Foyle
Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Islande

Reykjavik - Festival du Court métrage
Around the ring de Frédéric Hainaut

Italie

Arcipelago - Festival International du court métrage
Tribu de Joachim Lafosse
Histoire d'un soldat inconnu de Henri Storck
Crucy-fiction de Daniel Wiroth
Bra - Festival Européen du court métrage
L'arbre au chien pendu de Olivier Van Malderghem
Imola - Festival International du court métrage
Mamaman de Iao Lethem
Milan - Festival du Film
Around the ring de Frédéric Hainaut
Montecatini - Festival du Court métrage
Tous à table de Ursula Meier
Square couine de Fabrice Luang-Vija
Rome - Festival du Film Européen
Around the ring de Frédéric Hainaut
Rome - Festival MedFilm
Carnet de notes à deux voix de Frédéric Fichefet et Raja Essefiani
C'est notre pays pour toujours de Marie-Hélène Massin
Ismaël de Rudi Barichello
Salerne -Festival du Film de Giffoni
Muno de Bouli Lanners
Boum de Pascal Adant
Trieste - Festival Maremetraggio
Tous à table de Ursula Meier
Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
Venise - Mostra Internazionale
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Un honnête commerçant de Philippe Blasband

Norvège

Oslo - Festival du Court métrage
Muno de Bouli Lanners

Pologne

Torùn - Festival du Film Européen
Pleure pas Germaine de Alain de Halleux

Portugal

Algarve - Festival International du Cinéma
Ho ! Camarades de Samuel Lampaert
Muno de Bouli Lanners
Avanca - Rencontres Internationales de Cinéma
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken
Espinho - Festival International du Film d'Animation
Around the ring de Frédéric Hainaut

Roumanie

Bucarest - Festival International du Court métrage DAKINO
Un portrait de Philippe Murgier

Royaume Uni

Bristol - Festival du Court métrage
Muno de Bouli Lanners
Plus que deux de Yves Cantraine
Edinbourg - Festival International du Film
Strass de Vincent Lannoo
Leeds - Festival International du Film
Pâques au tison de Martine Doyen
Maintenant de Inès Rabadan
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Londres - Festival du Film Turque
Koro de Güldem Durmaz
Söfor de Güldem Durmaz
Londres - Festival du Film
Une part du ciel de Bénédicte Liénard

Russie

Saint-Petersbourg - Message to Man
Söfor de Güldem Durmaz
Sochi - Festival International du Film
Le 3ème œil de Christophe Fraipont

Slovaquie

Bratislava - Festival International du Film Francophone
Strass de Vincent Lannoo
Nuages de Marion Hänsel
No man's land de Danis Tanovic
Petites misères de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger

Suède

Göteborg - Festival du Film
Une femme taxi de Sidi Bel-Abbès de Belkacem Hadjadj
Mölnbo - Festival du Film
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
Stockholm - Festival International du Film
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
Uppsala - Festival International du Court métrage
Crucy-fiction de Daniel Wiroth
Tribu de Joachim Lafosse

Suisse

Fribourg - Festival International du Film
Au-delà de Gibraltar de Taylan Barman et Mourad Boucif
Genève - Festival Blackmovie
Mille & une voix de Mahmoud Ben Mahmoud
Genève - Festival International du Film et de la Télévision
Lisa de Daniel Cooreman
Nyon - Visions du Réel
Sur la pointe du cœur de Anne Levy-Morelle
Gosses de Rio de Thierry Michel
Winterthur - Festival International du court métrage
Mamaman de Iao Lethem

Tchéquie

Karlovy Vary - Festival International du Film
Sur la pointe de cœur de Anne Levy-Morelle
Prague - Ekofilm
Youssou l'enfant d'eau de Jean-Luc Slock
Zlin - Festival International du Film pour enfants
Around the ring de Frédéric Hainaut

Tunisie

Semaine du Cinéma belge
Le roi danse de Gérard Corbiau
Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders
Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman
Carthage - Journées cinématographiques
Le 3ème œil de Christophe Fraipont
Au-delà de Gibraltar de Mourad Boucif et Taylan Barman

Turquie

Ankara - Festival de Films Européens
Mireille et Lucien de Philippe Blasband
Raconte de Guillaume Malandrin
Istanbul - Festival du Film
Harpya de Raoul Servais
Scarabus de Gérald Frydman
Lis tes ratures de Guy Pirotte
Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers
L'encadré de Manuel Gomez
Lili et le loup de Florence Henrard
Arthur de Guionne Leroy
Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
Bzz de Benoît Féroumont

OCEANIE

Australie

Brisbane - Festival International du Film d'Animation
Le phare de Jean-Luc Slock

Résultats économiques des productions

Longs métrages

Sont repris uniquement les films qui ont conclu un contrat "nouvelle formule" fin 93 (remboursement au premier franc).

(1) Sortie = sortie en salle à Bruxelles.

(2) Titre = titre de sortie en français.

(3) Maison de production.

(4) Intervention de la Communauté française en milliers de francs dans le cadre des aides sélectives.

(5) Budget global du film (en milliers de francs) tel qu'il figure dans le contrat signé dans le cadre des aides sélectives.

(6) Entrées = entrées à Bruxelles arrêtées au 30.06.2002 (Source : Moniteur du Film).

(7) Récupérations = sommes versées à la Communauté française à la date du 30.06.2002 (en application du contrat au 31.01.2002.)

Remarque : le peu de renseignement est tributaire du fait que dans la majorité des cas, les derniers relevés datent du 31.01.2002.

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF (4)	Budget global (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
22.12.93	Metisse	Nomad Films	29 747,22	2 143 907,15	4.378	1 247,28
26.01.94	La vie sexuelle des belges	Transatlantic Films	123 946,76	674 245,60	8.521	7 456,59
25.05.94	Le Moulin de Daudet	Alain Keystman Productions	123 946,76	1 902 582,80	1.683	néant
15.06.94	Le joueur de violon	PDG	271 567,36	3 867 138,99	10.203	pas de réponse
04.12.94	Farinelli	K2	594 944,46	8 941 618,60	124.428	84 981,86
21.06.95	Li	Man's Films	495 787,05	2 563 566,10	5.469	17 750,00
23.08.95	Le nez au vent	Man's Films	371 840,29	1 935 998,85	1.580	627,96
13.09.95	Loin des barbares	Prima Vista	193 356,95	2 535 231,87	117	Néant
27.09.95	Bye Bye	C.M.C.	37 184,03	2 416 961,87	3.007	Néant
15.11.95	Toi l'étranger	Orphéus Production	334 656,26	1 933 569,49	440	pas de réponse
07.02.96	Conte des trois diamants	Sourat Films	123 946,76	1 054 836,53	1.257	2 891,68
21.02.96	Un divan à New York	Paradise Films	495 787,05	8 919 209,02	35.324	3 620,19
28.02.96	A perte de vue	Simple Production	401 587,51	1 383 791,23	108	41,34
16.05.96	Le Huitième jour	Home Made Films	619 733,81	9 147 271,06	158.113	248 995,76
10.06.96	Camping Cosmos	Transatlantic Films	371 840,29	1 165 297,88	7.904	Néant
09.10.96	La Promesse	Les Films du Fleuve	371 840,29	1 452 507,32	19.054	44 573,12
09.10.96	Un été à la Goulette	Lamy Films	89 241,67	2 286 817,77	6.858	Néant
08.01.97	Salut cousin	Artémis Production	49 578,70	2 173 803,11	2.086	316,91
22.01.97	La Sicilia	Entre chien et loup	114 031,02	2 107 094,96	918	Néant
05.02.97	C'est pour la bonne cause	D.D.D. 1867	61 973,38	4 157 174,41	1.745	Néant
20.05.97	J'ai eu dur	Atelier Alfred	168 567,60	410 462,10	212	produit télévisuel
28.05.97	La guerre de Gaston	Era Films	14 873,61	2 206 252,37	4.146	pas de réponse
28.05.97	Ma vie en rose	W.F.E.	371 840,29	3 123 458,41	30.284	88 119,06
11.06.97	Le rêve de Gabriel	Saga Film	30 986,69	444 002,09	14.353	produit télévisuel
08.10.97	Combat de fauve	Lamy Films SPRL	557 760,43	3 098 669,06	1.257	Néant
05.11.97	Elles	Artémis Productions	99 157,41	3 569 666,76	2.456	1 589,99
07.01.98	Où reste la lumière/Licht	Favourite Films	148 736,11	4 462 083,45	10.026	2 215,99
06.05.98	Attaville/Le monde des clônes	Image Création	61 973,38	1 430 841,42	998	
09.09.98	The Quarry	Man's Films Production	322 261,58	2 441 751,22	1.023	1 153,62
07.10.98	Le nain rouge	A.A. Les films belges	495 787,05	2 227 472,06	408	
21.10.98	Max et Bobo	Artémis Production	223 104,17	1 053 869,74	1.148	
25.11.98	Train de vie	7 T a	148 36,11	4 898 698,31	3.605	93,63
17.02.99	La Patinoire	Les Films de l'étang	371 840,29	3 718 402,87	1.882	2 662,30
10.03.99	Chacun pour soi / Les exclus	La Boîte Production	148 736,11	1 086 095,90	71	
17.03.99	Vivre au paradis	W.F.E.	74 368,06	2 232 950,50	1.888	
24.03.99	C'est la tangente que je préfère	Banana Films	89 241,67	2 495 866,38	109	
31.03.99	Kirikou et la sorcière	Odec Kid Cartoons	198 314,82	3 106 452,92	22.074	Litige

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF (4)	Budget globa (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
19.05.99	Pièces d'identité	Films Sud sprl	297 472,23	997 622,70	736	
19.05.99	Les convoyeurs attendent	K2 SA	337 754,93	2 651 692,25	34.455	21 303,99
02.06.99	Mobutu, roi du Zaïre	Les Films de la Passerelle	111 552,09	904 018,11	12.191	Néant
23.06.99	Le Ballon / De Bal	Escapade Films Production	66 931,25	2 428 042,71	136	
30.06.99	Un spécialiste/Dans la cage de verre	Image création SA	61 973,38	1 828 611,37	692	
22.09.99	Rosetta	Les Films du Fleuve	421 418,99	1 963 143,19	47.191	172 280,29
06.10.99	Une liaison pornographique	Artémis Productions	458 603,02	2 888 331,40	40.748	96 309,98
14.06.00	Pourquoi se marier le jour de l a fin du monde	Artémis Productions	325 979,99	723 849,09	231	
28.06.00	La devinière	Les Films du Fleuve	129 425,21	483 615,48	703	
09.08.00	Les siestes grenadines	Les Films du Fleuve	185 920,14	1 88 823,22	4.093	
31.08.00	A l'école de la providence	Dérives	40 902,43	244 894,01	87	
27.09.00	Lumumba	Entre Chien et Loup	148 736,11	3 776 038,12	7.273	
11.10.00	Le dernier plan	Les Piérides SPRL	337 754,93	577 393,60	143	Néant
25.10.00	Princesses	CMC	136 341,44	2 286 817,77	46	
15.11.00	Wild blue	Production du Sablier	178 483,34	803 943,49	766	
06.12.00	Le roi danse	K2	495 787,05	19 521 739	53.114	292,99
24.01.01	Thomas est amoureux	Entre Chien et Loup	247 893,52	1 068 272,36	5.209	
07.02.01	Pleure pas Germaine	Aligator Films	399 108,57	2 439 173,13	3.114	1 639,33
21.02.01	Le préssentiment	Corridor	148 736,11	843 432,93	455	
02.05.01	Presque rien	Man's Films Production	148 736,11	1 605 730,31	2.849	2 748,36
02.05.01	Ali Zaoua	Alexis Films	148 736,11	2 103 748,40	2.916	
09.05.01	Regarde-moi	Prima Vista	371 840,29	1 195 689,63	478	5,76
30.05.01	L'amour en suspens	Alice in Wonderland	34 333,25	2 015 448,72	832	
27.06.01	Pauline et Paulette	K2	148 736,11	2 332 182,28	13.797	13 207,76
12.09.01	En vacance	Les Films de l'étang	470 997,70	3 123 458,41	175	
03.10.01	Le lait de la tendresse humaine	Les Films du Fleuve	148 736,11	2 533 592,10	3.029	
10.10.01	No man's land	Man's Films	198 314,82	1 897 572,60	23.528	8 984,70
17.10.01	Nuages	Man's Films	198 314,82	1 464 403,50	1.330	
14.11.01	Le cas Pinochet	Les Films de la Passerelle	58 998,66	767 935,20	1.071	
28.11.01	Que faisaient les femmes	Banana Films	214 427,90	2 731 042,96	1.012	
09.01.02	Made in the USA	Entre Chien et Loup	44 620,83	588 299,92	495	
30.01.02	Sur la pointe du coeur	Sokan	198 314,82	618 959,86	3.728	
27.02.02	Villa des roses	Favourite Films	148 736,11	3 834 961,71	1.706	
13.03.02	Petites misères	Artémis Productions	355 107,47	3 052 838,95	2.322	
13.03.02	Au-delà de Gibraltar	Saga Films	309 866,91	774 322,89	14.947	

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF (4)	Budget global (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
10.04.02	Putain de vie	Saga Films	216 782,89	1 866 697,70	1.580	
Pas sorti	Dieu sait quoi	Films 18	16 608,87	991 574,10	-	Néant
Pas sorti	Black Dju	Saga Films	148 736,11	2 327 472,30	-	5 501,70
Pas sorti	Pour toujours	Ulrike	148 736,11	312 271,47	-	Néant
Pas sorti	Un hiver au bout du monde	Magellan Production	81 804,86	1 089 516,83		
Pas sorti	Guerre dans le haut pays	Saga Film	123 946,76	2 974 722,30		
Pas sorti	Une conversation familiale	Paradise Films	247 89,35	170 352,43		
Pas sorti	Le troisième oeil	Saga Films	309 866,91	1 068 416,10		
Pas sorti	Le tube	Kaos Films	99 157,41	589 677,71		
Pas sorti	Nous ne sommes pas morts	PBC Pictures	23 549,88	183 708,91		

Résultats économiques des productions

Produits télévisuels

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
A fleur de terre	89	49 578,70	315 989,88	Films de la Passerelle	10 177,71	1 577,54	
A part le tarama	02	30 000,00					
Abo, une femme du Congo	97	39 662,96	0,00				
Agnès le tigre de bambou	94	37 184,03	123 946,76	Escapade	Pas de recettes		
Airliners	94	19 831,48	0,00	Max le Producteur	Ecriture		
A la recherche du lieu de ma naissance	90	30 986,69	123 946,76	Dovfilm	-8 629,25		
L'Algérie avant tout	95	34 705,09	217 576,15	Laura B Production	4 367,61	383,44	
Alice Guy, pionnière du cinéma	96	6 841,86	142 538,78	Les Films de la Passerelle	Pas de recettes		
Al-Qantara	96	24 789,35	177 045,56	Artémis Production	-269,61		
Les amis du plaisir, 30 ans après	94	49 578,70	252 380,40	Simple Production	1 630,05	302,28	
A nous deux, satan!	95	123 946,76	1 338 625,03	Saga Films	Annulé		
A quoi sert un bourgmestre	95	26 772,50	181 557,22	Nota Bene S.C.	-963,69		
L'arbre, cet inconnu	00	61 973,38	492 134,21	Cobra Films			
Arenes/arteres	01	37 184,03	0,00				
Arracher les masques	94	52 057,64	343 406,90	Morgane Film			
Arthur Masson, un Pagnol belge	98	29 747,22	107 660,16	Sofidoc	Pas de recettes		
Arum	96	12 394,68	0,00	To do Today	Ecriture		
Asientos	94	37 184,03	222 831,49	PBC Picture	-66,91		
Assia Djebar/Femmes d'Alger	91	29 747,22	275 360,13	CBA	29 445,73	3 518,35	11,85
Assouan	90	30 986,69	287 556,49	C.M.C.	1 735,25	208,23	
L'Atelier	99	29 747,22	109 097,94	Need Production	-1 712,42		
L'aube du passé/Rêves et Silences	91	37 184,03	190 878,01	Sindibad	2 292,02	418,05	
Au coeur du mal/Dans la nuit froide	93	223 104,17	0,00	Abandonné			
Aujourd'hui, je suis en vie	01	49 578,70	294 509,56	Good and bad news			
Autopsie d'un hôpital africain/Donka	95	61 973,38	439 738,32	Les Films de la Passerelle	36 400,04	4 364,29	
Autour de la mort d'un cochon	94	37 184,03	122 261,09	Paradise Films	579,72	176,30	Rec. demandée
Avec ou sans voile	92	24 789,35	70 699,23	Gsara	1 407,71		Rec. demandée

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Avion volé	02	37 184,00					
A vol d'oiseau/Sottovoce	92	37 184,03	381 334,61	Qwazi Qwazi Films	Pas de recettes		
Avril à la croisée des étoiles/Oréana	00	148 736,11	769 064,87	Neuroplanet Belgium sa			
Baka	92/95	59 494,45	830 740,78	Les Productions du Sablier	-6 440,00		
La ballade de Sam	98	30 986,69	123 773,24	Sokan	7 573,05	946,63	
Le bas côté	94	12 394,68	0,00				
Bestiaire	95/96	123 946,76	744 225,94	Solaris Films			à récupérer
Bichoraï/Birobezo, le prince de la rue	93	35 944,56	167 526,44	Société Dérives ASBL	2 123,80	357,83	
Billy le chat	93/94/99	495 787,05	5 808 194,86	Sofidoc	7 720,35	461,21	
Black métal	97	49 578,70	150 099,53	Paradise Films	Pas de recettes		
Boma-Tervuren, le voyage	98	42 141,90	145 141,66	Cobra Films	7 255,89	1 065,90	
Les bouteilles à la mer	90	19 831,48	77 243,62	Atelier Jeunes Cinéastes	163,19	41,95	
Brazza-Brazzaville	92	35 275,25	0,00	Annulé			
Brêves du vieux/Le dernier amour de Casanova	95	21 864,21	152 826,36	Iris Productions	Bilan déposé		
Bruxelles mise à pièce	91	37 184,03	193 431,32	Centre vidéo Bruxelles	56,32	12,39	
Bruxelles sauve qui peut la nuit	90	37 184,03	156 445,60	Centre vidéo Bruxelles	1 691,44	380,99	
Le cahier noir	95	45 860,30	228 161,20	Solaris Films			
Cantique des pierres	89	49 578,70	399 728,31	Sindibad	36 723,04	4 427,45	
Ce tant bizarre Monsieur Rops	98	42 141,90	150 421,79	Zeno Films	-2 497,68		
Cent jours au béguinage	99	24 789,35	0,00				
Le chagrin des belges	93	297 472,23	5 651 972,36	Art et Cinéma	NOS prioritaire		
La chaîne sans fin	01	49 578,70					
Chants de sable et d'étoiles	96	37 184,03	617 155,72	Production du Sablier	3 354,09	593,70	
Chants de simplification	01	24 789,35	108 086,44	Cobra Films			
La chasse aux loups	92	37 184,03	200 421,91	Sativa Productions	5 463,90		à récupérer
Le chemin des aigles	91	24 789,35	101 636,35	Saga Films	2 066,09	503,92	
Les chercheurs d'or du Liptako	95	32 226,16	145 662,24	ASAP Production	3 197,83	359,77	Faillite

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Chercheurs entre rêve et réalité	99	49 578,70	144 670,66	Les Films de la Passerelle			
Chewing-gum	92	59 494,45	361 949,34	Sofidoc	18 092,93	5 947,11	
Les chiens ne font pas des chats/ Eureka, j'ai ...	98	148 736,11	1 687 683,91	Sokan	Pas de recettes		
Chris Joris	00	49 578,70	69 147,72	Artémis Production			
Cinéma soleil	99	45 860,30	134 383,53	Did Guibbels Films	Pas de recettes		
Cirque plume	93	33 465,63	0,00	Annulé			
Clara et Jérémy	95	27 268,29	333 268,05	Wajnbrosse	1 367,23	85,57	
La comédie de Claude Volter	01	49 578,70					
Comme je la vois	00	49 578,70	127 836,81	Simple Production			
Comme un air de retour/Le café de l'Europe	93	247 893,52	596 878,03	Paradise Films	Pas de recettes		
Le commissaire et les petits princes	92	24 789,35	0,00	Abandonné			
Les compagnons secrets/Anak Kelana		37 184,03	244 423,02	Latitudes Productions	-6 737,30		
Confession d'une loge	91	24 789,35	61 601,54	Artemis Média S.C.	448,87	172,63	7,98
Conservatoire	96	37 184,03	165 121,88	Nota Bene	-297,32		
Les contes domestiques/La vie intérieure	93	37 184,03	239 018,94	Parallèles Productions	1 373,83	213,76	
Le contrat de Rudy/A Dimanche	00	48 835,02	218 542,93	Dérives			
La convocation	02	12 500,00		To do today	Ecriture		
Le corps et son image	98	48 339,24	0,00				
Danube/Vers la mer	95	30 986,69	141 547,20	Cobra Films	Pas de recettes		
Darling Darling	90	30 986,69	0,00	Annulé			
D'Auschwitz à Jérusalem	97	47 843,45	191 547,33	Les films de la mémoire	-11 215,50		
De bouche à oreille	90	29 747,22	84 506,90	Qwazi Qwazi Films	Pas de recettes		
Décagonie - Peccato	94	136 341,44	440 110,16	Alexis Films	-12 421,75	128,28	
La décomposition de l'âme	01	61 973,38	0,00				
De l'indifférence	95	37 184,03	0,00	Annulé			
Délit d'obéissance	00	49 578,70	195 109,28	Iota Production			

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récuperat. versées	Récuperat. à recevoir
Demain est un autre jour	98	37 184,03	99 157,41	Saga Films	-1 226,35		
De pourquoi à pourquoi pas/La ruche	00	17 352,55	49 553,92	Artémis Production			
Les derniers colons	93 et 94	61 973,38	410 933,10	Les Films de la Passerelle	19 548,34	2 871,25	
Les derniers johnnies	92	24 789,35	119 410,31	Escapade	Pas de recettes		
Le destin de Caron	01	34 407,62					
Des enfants parlent	97	40 654,54	246 356,58	Simple Production	548,90	26,39	18,96
Des épaules solides	02	123 940,00					
D'est	91	61 973,38	615 073,41	Paradise Films	1 242,99	60,88	249,91
Le destin des Steenfort	98	297 472,23	5 986 355,94	Y.C. Aligator Films	Pas de recettes		
Diluvio	94	19 831,48	163 708,68	Blue Art SPRL	956,15	59,27	
La disparition des toiles/Le défilé des toiles	95	37 184,03	147 818,91	Les trois petits cochons	1 939,58	396,94	
Le dossier Brusel	94	66 931,25	307 189,66	Saga Films	-1 023,68		
Douro, O Desenlace	95	32 077,42	0,00	Annulé			
Ecce Homo	99	12 394,68	0,00	K2	Ecriture		
Ecole 27	95	34 209,31	267 576,27	Paradise Films	3 042,27	777,91	
L'écume des villes	01	48 339,24	0,00				
Enetroïka	90	24 789,35	143 778,24	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
Les enfants de la guerre	99	44 620,83	159 750,15	Entre Chien et Loup			
Les enfants du Borinage	98	24 789,35	129 152,53	Centre vidéo Bruxelles	24 665,12	2 453,88	
Les enfants du Gunung	98	49 578,70	147 719,75	Latitudes Productions			
Les enfants du jour	95/98	247 893,52	1 459 324,39	To do today	771,94		243,47
En guerre/En vie	99	37 184,03	127 665,17	Lux Fugit Film	Pas de recettes		
Les enquêtes de Prudence Petit Pas	99	123 946,76	0,00				
Entre deux ... Beyrouth	94	35 894,98	175 012,83	Bright Sight Entertainment	30 938,13		Rec. demandée
Entre Flore et Thalie	98	47 099,77	189 415,44	Sofidoc	1 804,79	226,15	
L'espoir pour mémoire	93	24 789,35	443 208,83	Les films de la mémoire	213,96	59,92	
Etat des chiens	95	19 186,96	499 579,82	Point of view	?		Rec. demandée

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
L'Etoile du Sud	98	148 736,11	683 715,13	Sofidoc			
Evgueni Khaldei	96	29 747,22	287 110,28	Wajnbrosse	17 638,76	1 631,61	
L'exil et le royaume, Daniel Frasnay	02	42 142,00					
La fabuleuse histoire du tram	00	74 368,06	0,00				
Fanny/Sang d'encre	95	123 946,76	912 000,28	Aligator Film	Pas de recettes		
Les fantômes de Victoria	98	49 578,70	233 763,59	Nota Bene	951,30	99,87	
La fée du bois du lac	95	131 383,57	892 416,69	Iris Productions	Annulé		
Femmes de 25 ans	92	22 310,42	0,00	Annulé			
Femmes de présidents	02	46 000,00					
Femmes machines	95	39 662,96	264 338,00	Sokan SPRL	5 209,66	669,51	
Feu ma mère	01	37 184,03	188 200,76	Dérives asbl			
Filmer le désir, le désir de filmer	00	74 368,06	302 629,98	Saga Film	-522,93		
Le fils d'Ana	01	49 578,70					
Fin de siècle	94	34 705,09	204 561,74	Paradise Films	30 633,96	4 884,64	445,17
Les fous du roi	93	37 184,03	141 299,31	Société Olivier Films	2 224,10	833,77	
Françoise Dolto	93	37 184,03	793 259,28	Les Productions du Sablier	8 437,42	336,19	
Frontière	99	49 578,70	0,00				
Frontières	01	39 662,96					
Gao rang (riz brûlé)	99	34 705,09	186 515,09	Saga Film	-66,19		
Gardes de nuit	95	14 377,82	57 189,04	Filma non troppo	1 850,95	475,51	
Garry Kasparov, le fou devenu roi	99	14 824,03	265 940,17	Saga Film	-314,33		
Les gens de Migdal	95	49 578,70	343 208,59	Entre Chien et Loup	13 704,72	310,02	
Les gens d'ici/La Belgiq Kitsch	89	43 381,37	121 467,83	Société Olivier Films	1 373,03	494,30	
Georges Remi dit Hergé	89	6 197,34	54 536,58	Casterman	2 743,04	1 466,07	
Gilles Ehrman	90	29 747,22	91 076,08	Onyx Productions	Pas de recettes		
Le Glaive brisé	98	42 141,90	152 231,41	Latitudes Productions	-262,10		
Gli it alieni/Avec de l'Italie	91	19 831,48	81 061,18	Parallèles productions S.C.	Pas de recettes		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Go Greyhound	97	37 184,03	220 550,87	Sokan SPRL	2 231,04	189,14	
Le grand bac à sable	97	27 268,29	93 059,23	La Boîte ... Productions	-1 386,87		
Le grand mariage	99	49 578,70	372 812,82	Nota Bene			
Les grandes dames du strip-tease	95	19 831,48	255 330,33	Sofidoc	-15 257,85		
Grandeur et miniature en Bosnie	94	30 986,69	122 558,56	To do today	2 847,11	257,54	359,89
Guadalupe Santa Cruz	93	49 950,55	224 294,06	Société Dérives ASBL	977,42	205,31	
La guerre après la guerre/Seule avec la guerre	99	37 184,03	277 492,01	Versus Production	-1 655,85		
Haiku	96	49 578,70	129 078,16	Hey Joe ! Productions	-3 484,76		
Hathor et Marie reines des cieux	98	33 465,63	143 084,14	Parallèles Productions	Pas de recettes		
Histoire de ma vie racontée par mes photographes	96	69 410,19	0,00				
Histoire de machines à laver	91	14 873,61	47 099,77	SPRL Verchendor	Pas de recettes		
Histoires d'Amérique	89	49 578,70	701 142,05	Paradise Films	227,71		
L'homme à moitié dégelé	00	24 789,35	121 040,78	Cobra Films			
L'homme qui marche au-dessus des arbres	94	21 070,95	0,00	Annulé			
L'homme qui marche	91	29 747,22	123 103,92	Dérives ASBL	8 366,41	1 896,39	
L'homme qui voulait classer le monde	00	49 578,70	0,00				
Les hommes de Pâques	00	49 578,70	10 276 666,08	Aligotor Film			
Hubert Nyssen, portrait en 12 fragments	01	29 747,22	0,00				
Identité particulière/C'est notre pays pour toujours	01	37 184,03	118 614,70	Artémis Productions			
L'île noire	94	66 931,25	347 720,25	Nota Bene	608,53	507,29	
L'île ou dormait : «L'âge d'or»	02	62 500,00					
Ilheu de Contenda	93	148 736,11	2 082 305,61	Saga Film	1 377,74	491,85	
Images de mères	93	37 184,03	0,00	Annulé			
James Ensor	89	74 368,06	458 603,02	Simple Production	8 496,82	1 676,23	23,85
Le jeu des figures	93	97 917,94	195 315,31	Saga Films	-1 858,98		
Jeux d'enfants	89	29 747,22	121 467,83	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
John Cassavetes	94	14 873,61	90 530,72	Cosmo-Kino SPRL	2 071,84	425,34	

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récuperat. versées	Récuperat. à recevoir
Le jour de l'éléphant	98	7 436,81	0,00				
Joyeux Noël, petit Moonky	97	159 891,32	599 902,33	Odec Kid Cartoons	9 794,99	2 331,22	
Jojo et Paco	90	49 578,70	0,00	Annulé			
Julia, 40 ans, 1m60/Un jour mon prince viendra	95	33 465,63	178 582,50	Artémis Productions	3 726,63	346,98	
Kaléidoscope	02	150 000,00					
Kazungu, le métis	99	44 620,83	223 947,01	Simple Production	4 172,33	515,17	
Kira/Le fil des jours	92	61 973,38	152 826,36	Paradise Films	Pas de recettes		
Le kröne, le vrai élu de l'Autriche ?	01	52 057,64					
Laura/Mon père des jours pairs	97	99 157,41	1 426 230,61	Saga Films	-24,79		
Leçon de vie	93	148 736,11	297 472,23	Dovfilm	Pas de recettes		
Lettre d'un cinéaste à sa fille	98	37 184,03	105 850,54	Atelier Ulrike	-427,94		
Libre circulation	00	111 552,09	1 143 037,00	Need Productions	-703,97		
Ligetti	92	14 873,61	445 241,56	Les productions du Sablier	5 564,91	187,13	
Little America	93	47 099,77	0,00	Annulé			
Loco Lucho	96	37 184,03	173 500,68	CBA	-4 253,11		
Les maîtres de l'orge/Les Steenfort	96	297 472,23	4 939 328,06	Y.C. Aligator	1 777,55	138,65	
Mac's, naissance d'un musée	02	49 578,00					
Madame Fuks et sa fille	00	30 986,69	128 160,95	Entre Chien et Loup			
Madeleine et la terreur... /Madeleine au paradis	97	18 839,91	117 749,42	Luna Blue Film	Pas de recettes		
Maigret, le charretier de la providence	00	148 736,11	1 629 528,58	Artémis Productions			
Maigret et l'inspecteur cadavre	97	148 736,11	1 485 501,95	Artémis Productions			
Maîtresses	95	39 662,96	172 211,63	Latitudes Productions	4 465,58	526,60	99,63
Marcel Moreau	95	37 184,03	181 953,85	Kamalalam	10 568,20	1 038,85	
Marcourt	91	24 789,35	117 129,69	Dérives ASBL	7 485,54	1 579,45	
Mata Hari	97	24 789,35	285 969,97	Sofidoc	15 164,10	1 107,98	32,50
Les mayas de San Pedro	92	14 873,61	394 249,86	Zéno Films	voir Village Tzotzile		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Méli Melo	92	39 662,96	0,00	Annulé			
Mémoires d'une princesse hindoue	96	29 747,22	212 667,85	Sofidoc	25 396,17	1 769,14	122,73
Mendeleiev	95	49 578,70	0,00	Annulé			
Mensonges et faux secrets/Que tout disparaisse	95	19 831,48	148 736,11	Lux Fugit Film	105,26	14,03	
La mère	96	24 789,35	312 469,79	Entre Chien et Loup	Pas de recettes		
Mes entretiens filmés	98	24 789,35	117 972,53	Dovfilm	Pas de recettes		
Mésanges aux boucles grises	94	23 549,88	121 988,40	Cobra Films	2 870,95	385,35	
Mille et une voix	99	44 620,83	540 450,79	Les productions du Sablier	593,00	163,00	
Milonga, le cœur du labyrinthe	01	61 973,38					
Le miraculé de l'Everest	93	34 705,09	0,00	Abandonné			
Miss In dreams	00	24 789,35	142 796,66	Entre Chien et Loup			
La mission de Victor Martin	99	37 184,03	166 212,61	Les Films de la Mémoire	-1 046,93		
Moi Tarzan	96	11 774,94	0,00	Annulé			
La Momie perdue	99	37 184,03	274 071,08	Wajnbrosse productions SPRL	5 870,19	236,75	290,88
Mon enfant, ma sœur, songe à la douleur	02	24 789,00					
Monsieur Almaniak	90	74 368,06	2 003 971,25	Wajnbrosse productions SPRL	13 176,80	2 601,86	428,67
Monsieur Martin	89	61 973,38	0,00	Annulé			
Mont-sur-Marchienne/Marchienne de vie	92	37 184,03	153 520,46	Société Olivier Films	2 175,27	551,22	
Mopio pio	90	29 747,22	247 893,52	Saga Films	-8 382,17		
Mozart Requiem	92	29 747,22	881 633,32	Cobra Films	2 182,03	92,02	
Mundele	91	37 184,03	0,00	Abandonné			
Le Mur de Taniperla	99	37 184,03	105 057,28	Saga Film	1 142,84	202,28	
Les murs de sables	90	29 747,22	188 076,82	Zenab SPRL	10 930,42	2 308,01	
Les murs ont des oreilles	96	37 184,03	108 998,78	Artémis Productions	5 736,98	928,01	
Le musée royal de l'Afrique centrale	96	49 578,70	197 100,14	To do today	718,47	89,27	
Musiques de table	97	42 141,90	76 326,42	Sophimages SPRL			
Le mystère Paul	98	14 873,61	0,00				

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Nana	00	297 472,23	2 809 811,32	Art et cinéma			
Les Naxi	98	49 578,70	177 466,97	Aligator Films	17 079,76	3 017,99	-
Né parmi les animaux sauvages	94	74 368,06	0,00		69 618,75	8 834,61	
Night shop A4	00	99 157,41	0,00				
Noctambule	95	30 986,69	216 658,94	Les Films de la Mémoire	-2 578,79		
Nord Express	90	24 789,35	247 893,52	Paradise Films	17 970,22	1 615,05	
Nostalgie d'une voix perdue	93	49 578,70	304 909,04	K2	5 840,52	484,28	29,10
Les nouveaux belges/Rue de l'Abondance	93	40 406,64	123 054,35	Saga Film	3 767,09	706,35	
Nylons Blues	89	41 522,17	325 707,30	S.A. Sofidoc	22 973,76	7 463,63	462,12
L'obligation de Marjorie	99	148 736,11	1 276 626,80	To do today			
On ne vit qu'une fois	90	29 747,22	107 833,68	C.B.A.	18 515,91	5 093,37	
L'opéra imaginaire	91	32 226,16	1 263 736,40	S.A. F3	6 220,49	1 582,28	
L'orientalisme	96	39 662,96	0,00				
Oscar Niemeyer	99	37 184,03	416 338,56	Wajnbrosse productions SPRL	10 489,56	944,06	
Ouvrières du monde	97	42 141,90	458 107,23	Latitudes Productions			
Les paniques	01	148 736,11					
Le pantalon	96	148 736,11	1 749 235,87	Prima Vista	-29 747,22		
Papa est monté au ciel	97	99 157,41	0,00				
Papillon et mamillon	99	19 707,54	74 119,69	Did Guibbles Films	Trop récent		
Par devant notaire	98	44 620,83	242 464,66	Cobra Films	Pas de recette		
La Parenthèse et le retour en Bohême	99	37 184,03	144 150,08	Cobra Films			
Passions froides	95	123 946,76	0,00	Annulé			
Paul Bowles	90	29 747,22	0,00	Abandonné			
Le pays du matin calme	94	24 789,35	101 115,77	Cobra Films	Pas de recettes		
Peaux de chagrin	95	37 184,03	166 336,56	Olivier Films	5 223,19	583,67	
Pélerinages	00	74 368,06	665 359,46	Simple Production			
Le petit bout du monde	95	28 755,65	164 303,83	Cobra Films	4 196,19	380,02	

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Le petit château	98	42 141,90	140 035,05	Simple Production	-2 578,94		
Petit cyclone	92	37 184,03	442 142,89	Escapade	2 736,15	232,57	
Petites filles	97	37 184,03	161 998,42	Nota Bene S.C.	-435,08		
Petites leçons de musique	96	37 184,03	0,00		Annulé		
Photo de classe	91	23 574,67	62 469,17	Centre Vidéo de Bruxelles	4 192,30	1 948,99	
Pierre qui roule/Gigi et Monica	94	23 624,25	83 019,54	Dérives ASBL	15 298,70	2 177,00	
La plage d'Ostende	96	12 394,68	0,00		écriture		
Polders	96	22 310,42	143 926,98	Vivi Fils	-1 143,08		
Polochon	89	61 973,38	1 395 491,81	ODEC K.I.D. Cartoons	13 175,99		2 038,50
Les Portes de Mogador/Le vent de Mogador	99	37 184,03	168 641,96	Saga Films	-2 009,37		
Portrait avec masque	98	47 099,77	0,00				
Portrait d'un groupe	90	12 394,68	60 089,39	Paradise Films	Pas de recettes		
Portrait de Marie Daulne	91	29 747,22	184 432,78	Morgane Films	20 543,93	3 809,93	
Post mortem	97	33 465,63	98 438,52	La Boîte ... Productions	-1 582,38		
Premier amour	89	68 170,72	198 413,98	S.C. Polygone et Image	Pas de recettes		
Procession	91	49 578,70	232 548,92	Atelier Jeunes Cinéastes	2 152,63	498,74	
La Providence ou la mort/à l'école de la Providence	98	40 902,43	244 894,01	Dérives ASBL	-784,78		
Prudence petit pas	99	123 946,76	4 877 850,47	ODEC K.I.D. Cartoons	32 336,01	1 067,09	
Punk pic nic	97	39 662,96	133 688,98	Latitudes Productions			
Quai n° 1	95	198 314,82	1 234 336,23	Saga Films	3 013,42	371,00	
Queen Elisabeth II	92	61 973,38	254 413,12	Nota Bene S.C.	25 982,82	5 456,39	
Racines lointaines	00	66 931,25	0,00				
Radio Schizo	01	49 578,70	119 161,48	Iota Production			
La raison du plus fort	01	61 973,38					
Ramazan Güngor, les contes du Luth	02	49 578,70					
Ransart blues	95	37 184,03	117 774,21	Escapade	Pas de recettes		
Raymond-la-science	93	37 184,03	159 767,38	Milly Films	-2 148,37		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
La recréation de l'ancêtre/Divine carcasse	96	61 973,38	235 127,01	Underworld	-6 636,31		
Le rendez-vous de szentendre/Bela Bartok	93	37 184,03	176 401,03	Escapade	1 500,45	316,78	
Retour en Patagonie	96	12 394,68	123 822,82	Escapade	Pas de recettes		
Le rêve de Gabriel	95	30 986,69	444 002,09	Saga Films	52 821,03	2 703,45	
Revivre	95	21 318,84	0,00		-1 493,73		
Rhodes nostalgie	94	21 070,95	188 399,08	Les Films de la Mémoire	-1 048,22		
Rien de réel	94	22 310,42	242 266,34	Parallèles Productions	Pas de recettes		
Les rives du fleuve	91	24 789,35	126 400,91	Atelier Ulrike	-1 636,10		
Robert Creep	91	49 578,70	413 982,19	Sofidoc	-14 374,11		
Robert Fortune, le voleur de thé	00	68 170,72	465 916,43	Les Films de la Mémoire	-532,87		
Rosas danst rosas	95	37 184,03	357 834,30	Avila SPRL			
Rostov-Luanda	97	13 634,14	0,00				
La route de Zébus	96	29 747,22	210 883,02	Parallèles Productions	431,33	194,10	
La route du chocolat	94	12 394,68	0,00	Chris Vermorcken	Ecriture		
Les rues de Liège	96	29 747,22	89 316,04	Latitudes Productions	3 075,39	383,71	153,64
Rue Van Meyel	97	44 620,83	0,00				
Sabine à Jérusalem	94	44 620,83	0,00	Annulé	Annulé		
Saint Denis, ville ouverte	93	9 915,74	0,00	Abandonné			
La sainteté Stéphane	91	29 747,22	112 989,67	Cobra Films	Pas de recettes		
Sans étiquettes	01	49 578,70	0,00				
Les sauveurs de cloches	95	37 184,03	119 410,31	JFB Productions	-428,68		
Savitskaya, poète/Narcisse aux chiens	96	34 705,09	146 381,13	Latitudes Productions	-592,84		
Savoir pourquoi	96	57 015,51	204 090,74	Image Création	Pas de recettes		
Sem Terra	96	16 113,08	0,00				
Le silence des anges	98	44 620,83	559 654,44	Les Productions du Sablier	4 766,35	950,20	
Les silences de Spilliaert	00	39 662,96	170 079,75	To Do Today Productions			
Simenon photographe	02	49 579,00					

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Sonatas 555/Love Sonnets	93	29 003,54	160 411,90	Eroïca asbl			
Sonora	01	43 381,37	0,00				
La souris péremptoire	91	19 831,48	88 150,94	Cobra Films	2 974,72	654,44	
Souris-souris	92	86 762,73	1 757 391,57	Sofidoc	6 074,73	1 298,17	
Souvenirs d'Anvers	94	223 104,17	8 968 787,73	Saga Films	-1 191,77		
Sud	99	37 184,03	200 347,55	Paradise Films	Pas de recettes		
Sur la piste du crime/L'énigme du criminel	97	44 620,83	221 592,02	To Do Today Productions	400,05	22,01	
Survivre à Shangai	89	57 015,51	470 997,70	Film de la Mémoire ASBL	Financ. incomplet		
Tableaux avec chutes	95	21 318,84	222 881,07	Qwazi Qwazi Films	8 278,73	719,88	
Le temps des réfugiés	95	12 890,46	0,00				
La tentative de l'impossible	98	41 274,27	272 848,02	Parallèles Production	7 481,53		523,70
La terre pure/Le départ	97	37 184,03	96 802,42	Saga Films	-1 398,02		
La tête à l'envers	93	44 620,83	136 043,97	Paradise Films	Pas de recettes		
La tête au mur	95	37 184,03	128 582,37	Les Films du Tournesol	-622,96		
The returnee/Les oranges vertes du Liberia	95	29 747,22	145 984,50	Solaris Films			
Tous les papas ne font pas pipi debout	98	163 609,73	1 220 875,61	Banana Films	-20 589,93		
La trace	97	49 578,70	132 796,56	L'Indien Production	7 179,64	1 397,33	
Le trésor de Barbe rouge/J'ai eu dur	94	168 567,60	410 462,10	Atelier Alfred	-14 004,42		
Trio Bravo	91	29 747,22	116 931,38	Société Dérives ASBL	Pas de recettes		
La 315/Les taxis	99	47 099,77	136 415,81	Artémis Production	282,40		46,31
Trois petits poings/Gigi, Monica et Blanca	95	13 634,14	108 726,10	Dérives ASBL	39 351,73	2 557,66	
Les Tzotzils dans la rebellion zapatiste/Ya basta	95	24 789,35	118 889,73	Zéno Films	11 126,35	1 235,95	
Un chant pour Jérusalem	99	29 747,22	270 510,21	Versus Production			
Une femme taxi dans une ville d'homme	99	22 930,15	137 903,17	Les Films de la Passerelle	-8 639,56		
Un Noël pas comme les autres	97	49 578,70	177 739,66	Silence Productions	-838,85		
Un simple maillon	02	50 000,00					
Une danse, le temps d'une chanson	97	44 620,83	338 515,95	Qwazi Qwazi Films	-404,93		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Une sirène dans la nuit	97	247 893,52	1 224 594,01	Banana Films	-2 286,94		
Une vie rêvée, Hubert Grooteclaes	97	42 141,90	193 109,06	Dérives ASBL	Pas de recettes		
Ushu Ouah Ouah	90	34 705,09	63 163,27	Pils Films SPRL	Voir Zoolympique		
Les vacances de Maigret	95	123 946,76	1 668 348,21	Artémis Production	Pas de recettes		
La vallée des éléphants	01	74 368,06					
Van Dycke, Dingue donc	94	44 620,83	0,00		Annulé		
Vérité assiégée	94	19 831,48	164 849,19	Max le Producteur	4 361,96	261,73	
Vers des rêves impossibles	99	37 184,03	134 953,23	Sofidoc	Pas de recettes		
Victor Serge	96	37 184,03	0,00	Annulé			
Victoria Express/Optimum	99	24 769,35	338 622,55	Versus Production	Pas de recettes		
Village Tzotzile	89	57 015,51	342 192,22	Zeno Films SPRL	538,52	49,11	?
La ville invisible	00	66 187,57	206 346,57	Dérives ASBL			
Vinx	93	29 747,22	0,00	Abandonné			
La violence de leurs rêves/Do you remember	96	39 662,96	238 423,99	Dérives ASBL	7 825,33	647,45	
Visages anonymes	92	30 986,69	207 238,99	Comme un essain	1 975,07		375,26
La voix de Sofia	97	49 578,70	219 856,77	Nota Bene S.C.	2 241,02	257,73	
Le voltigeur de baleine	91	74 368,06	354 810,00	Cinéma Direct	25 957,99	5 063,22	
Voyage à la campagne	91	37 184,03	0,00	Abandonné			
Voyage au cœur du blues	99	37 184,03	190 010,39	Tam Tam	429,71		rec.dem.
Week-End chez les belges/Mortelle amitié	94	198 314,82	1 258 629,79	Escapade	Pas de recettes		
Wendo	90	29 747,22	142 613,14	AJC	7 449,60	1 876,50	
Wild	97	37 184,03	0,00		Annulé		
Wild blue	92/96/98	178 483,34	803 943,49	Productions du Sablier	7 350,00	926,00	
William Z	93	148 736,11	260 982,30	To Do Today Productions	Pas de recettes		
Zaïre	91	37 184,03	317 278,92	Films de la Passerelle	31 424,97	3 505,07	
Zoolympique	91	66 931,25	1 300 176,75	Y.C. Aligator	54 437,84	5 447,14	
Zoo world cup	93	136 341,44	960 091,62	Y.C. Aligator	87 580,53	5 761,89	

Résultats économiques des productions

Courts métrages

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur delegue	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récuperat. versées	Récuperat. à recevoir
A walk on the wild side/Walking on the wild side	98	34 705,09	110 064,72	Courage mon amour	3 726,26	455,47	
Alter égaux	98	33 465,63	78 978,88	Latitudes Production			
L'amour en suspens/Violette	94	24 789,35	78 557,46	Atelier Jeunes Cinéastes	-352,26		
Amphitryon 94	97	9 915,74	23 401,15	PBC Pictures SPRL	-232,03		
Anouk et les autres	97	18 592,01	74 492,00	Banana Films	-1 156,60		
L'arbre au chien pendu	00	42 141,90	74 963,00	Les Films Maelstöm	-9 735,12		
Am et Lena	96	4 957,87	38 522,65	Need Productions	-572,11		
L'assurance-vie	01	42 141,90					
Au-delà du temps	97	22 310,42	0,00				
Avenida coyoacan	01	42 141,90					
Babiroussa	93	12 394,68	21 070,95	Pic Pic Productions	4 189,45	109,10	
La bague	96	29 747,22	92 984,86	Blue in Green Production S.A.	9 191,45	1 538,68	
Le bal perdu	01	42 141,90					
Le ballon d'rouge/Fragile	97	49 578,70	208 255,35	La boîte ... Productions	-714,75		
Les Ballons ne reviennent jamais	98	44 620,83	93 778,12	La boîte ... Productions	-5 051,92		
Les Baltus au cirque	98	7 436,81	59 196,97	Pic Pic André Productions			
Barbe bleue	00	19 831,48	73 401,27	Zorobabel	2 051,44		?
Bayan Bak Bayan	00	25 136,40	58 959,69	Ganesha	Pas de recettes		
Les belles salades	99	42 141,90	73 202,96	SAB	-798,24		
Big Sam (uel)	96	42 141,90	81 408,23	Filma non troppo	Pas de recettes		
Bon appétit	98	17 352,55	41 150,33	PBC Pictures	-623,50		
Bonjour	93	42 141,90	57 560,88	Atelier Jeunes Cinéastes	1 644,13	38,77	
Bonne année	98	42 141,90	113 981,44	Nota Bene	-146,95		
Bosna Airlines	00	34 705,09	98 661,62	Polichinelle Productions			
La boucherie Volkaerts	96	29 747,22	0,00		Annulé		
Boum	00	49 578,70	0,00				
La brigade	01	42 141,90	82 458,73	Visu-L			

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Bruegel et japonais	93	42 141,90	74 814,27	Escapade	Pas de recettes		
Bruxelles tango scalpel	99	42 141,90	128 979,00	Need Production	-1 812,62		
Bzz	96	39 662,96	0,00				
C'est l'amour qui passe	96	29 747,22	63 609,48	Escapade Films Productions	Pas de recettes		
C'est l'histoire d'un homme qui ...	99	49 578,70	121 873,31	Magic Films			
Le Centre du monde	99	42 141,90	109 507,91	K2 SA	714,16	137,40	
Cha Cha Cha	97	35 944,56	96 975,95	Artémis Production	-1 011,08		
Chaque jour est un jour du mois d'août	01	42 141,90	0,00				
Le chevalier bleu/Arthur	96	37 184,03	147 967,64	Keen SA	1 375,81	230,52	
Le chromosome de Silverstein	01	42 500,00					
Chronique d'un amour qui dure	98	34 085,36	76 128,10	A bout de souffle Production	-352,01		
La comédie qui pleure	95	19 831,48	36 638,66	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
La corde	02	50 000,00					
Coup de soleil	01	37 184,03					
Coup de vieux	00	42 141,90	0,00				
La croisade des légumes	01	49 578,70					
CSK-RWDM : 0-1/Le quatrième palier	97	37 184,03	87 159,36	Tarantula Belgique	-243,00		
Le cycle	99	29 747,22	63 754,55	Nota Bene	-607,59		
Dago Cassandra	99	4 338,14	25 632,19	Sismik			
Dans l'ombre des sapins	95	6 197,34	77 441,94	Entre chien et loup	2 174,35	173,95	
Dans le noir	99	42 141,90	98 388,94	Nota Bene	-129,33		
Des routes	96	37 184,03	71 889,12	Art Symbols Productions	Pas de recettes		
Deux	00	42 141,90	118 918,79	Need Production			
Deux héros et l'infini	98	27 268,29	0,00				
La dinde	97	29 747,22	76 202,47	Entre chien et loup	324,07	97,87	
Dirty's Bad Bath	01	49 578,70					
Divines combines	99	42 141,90	108 304,68	To do today	2 665,12	518,50	

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Dix formules pour conjurer le diable	96	13 634,14	100 000,25	Les Films du Tournesol	-111,08		
Eau	95	42 141,90	58 899,50	Exécutive Productions SPRL	965,55	53,22	
Echo	97	42 141,90	146 802,55	Living Film SPRL	4 908,11	704,31	
L'écluse	99	42 141,90	108 676,52	La boîte ... Productions	-1 066,64		
L'écrivain	02	44 000,00					
Emprise	99	42 141,90	125 161,44	Alexis Films	-8 000,44		
L'enfance	98	34 085,36	0,00				
Les enfants modèles	94	37 184,03	79 400,30	Prima Vista	-887,46		
Les fables en délire	01	37 184,03					
La fabrique d'anges	98	49 578,70	157 214,07	Les Images asbl			
Fate	98	32 226,16	0,00				
Felix	98	42 141,90	51 784,96	Ganesha	Pas de recettes		
La femme papillon	00	40 902,43	0,00				
La fête des mères	97	42 141,90	84 209,43	Banana Films	2 076,71	1 110,69	205,99
La fête du printemps	97	42 141,90	110 362,20	Banana Films	-4 743,08		
Le film dont vous êtes le héros	97	42 141,90	70 872,76	SAB Steffen et associés	-2 743,66		
Flux et reflux/Des heures sans sommeil	96	19 831,48	140 035,05	Atelier Jeunes Cinéastes	-700,67		
Fragments de vie : Triptyque	97	42 141,90	174 492,25	PBC Pictures	-2 325,95		
Le fruit défendu	99	42 141,90	67 129,57	Versus Production	-660,85		
Les galets	00	42 141,90	119 763,06	To do today			
Gbanga-Tita	94	42 141,90	127 045,43	Les Productions du Sablier	3 017,31	794,13	
La Géronstère/La lune trouble	95	42 141,90	109 023,57	To do today	1 851,96	357,88	23,95
Gita ma chérie/Trace	98	34 085,36	62 246,06	Saga Films	-114,26		
La grimace	00	42 141,90	80 540,61	Versus Production	-114,26		
L'héritier	98	32 226,16	74 665,53	Dérives	471,00	101,64	
L'héritier	00	49 578,70	0,00				
Histoire de voir	99	42 141,90	0,00				

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Horrible	99	16 113,08	35 399,20	PBC Pictures	-411,58		
In mortem	97	29 747,22	108 329,47	Alexis Films	-1 585,87		
Insomnie	01	29 747,22	39 799,73	Transat Productions			
L'insoupsonnable univers de Josiane	95	37 184,03	85 523,27	Alexis Films	-44 065,85		
L'intruse/L'insomnie pastorale	95	42 141,90	74 566,37	La boîte ... Productions	-43,31		
Isla	99	42 141,90	53 448,32	Saga Films			
J'adore le cinéma	97	42 141,90	98 190,63	To do today	8 069,58	1 731,73	
Le jardin	01	42 141,90					
John	94	24 789,35	119 682,99	Artémis Production	1 935,55	231,68	
Le jour et l'heure/La carte postale	96	37 184,03	142 637,93	K2 SA	1 104,89	545,44	
Joyeux Noël, Rachid	98	32 226,16	89 663,09	Entre chien et loup	-2 275,64		
Ketchup	97	40 902,43	65 443,89	Double Act Productions			
Koro	02	42 500,00					
Léon Frédéric	01	42 141,90	0,00				
Léon G.	94	49 578,70	118 319,58	Saga Film	95,54	32,29	
La ligne	98	32 226,16	98 041,89	Abracadabra Films	642,72	105,63	
Lisa	99	37 184,03	49 719,26	Polymorfilms			
Luc et Marie	94	42 141,90	113 336,92	Artémis Production	6 655,60	1 225,46	28,92
Lynda et Nadia	97	35 944,56	80 962,03	Les Films de la Drève			
Maintenant	00	34 705,09	0,00				
Making off/Snuff Movie	95	42 141,90	102 925,39	Arizona SPRL	1 849,29	379,10	
Mamaman	01	42 141,90	67 860,73	Artémis Production			
Maman chérie/Baby sitting	99	37 184,03	67 575,77	WFE	1 538,21		423,16
Marco	99	42 141,90	0,00				
Le masque de la mort rouge	01	42 141,90					
Mathilde, la femme de Pierre	95	42 141,90	76 301,63	M.G. Production S.C.	1 049,75	577,34	
Ma vie avec Baptiste	96	33 465,63	51 190,01	Need Production ASBL	2 825,71		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Maximum 3 pers.	02	42 500,00					
La méprise	94	37 184,03	58 701,19	Alexis Films	-10 628,46		
Merci	01	42 141,90					
Le miroir	96	37 184,03	63 832,58	Sol Ange production	Pas de recettes		
Moon	97	12 394,68	0,00				
Mort à Vignole	97	24 789,35	79 425,09	Les Films du Scarabée	14 649,12	2 286,00	
Muno	00	42 141,90	66 782,52	Versus Production	Pas de recettes		
Ne vous inquietez pas Marie-Thérèse	96	42 141,90	94 571,38	To Do Today	8 110,95	1 807,14	
Nicky the stripper	95	8 676,27	44 967,89	Arizona SPRL	3 660,89	353,27	
No problemo !	97	30 986,69	142 861,04	Did Guibbels Films	-1 008,93		
Noël au balcon	96	42 141,90	52 677,37	Artémis Production	1 509,80	613,86	
Nous ne sommes pas les derniers	01	11 155,21	66 436,16	Ambiances			
Nuit de noces	00	42 141,90	89 762,25	Lux Fugit Films	Pas de recettes		
La nuit du 6 au 7	00	22 310,42	0,00				
La nuit tous les chats sont gris	97	37 184,03	64 328,37	Latitudes Production			
Ombres et lumières	94	42 141,90	84 531,69	Prima Vista	803,18	200,79	
La paille et la poutre	01	42 141,90					
Palmyra	96	34 705,09	137 853,59	Alexis Films	-44 755,44		
Papillons de nuit	96	12 394,68	191 373,80	Anagram	4 583,68		158,60
Pâques au tison	99	42 141,90	0,00				
Pas de stress	98	37 184,03	56 594,09	Banana Films	-1 209,00		
Le pendule de Madame Foucault	94	41 398,22	58 701,19	Vivi Films	-1 711,73		
Petit ange	95	37 184,03	90 010,14	Alice in wonderland	1 075,81	181,36	
Le petit rouge	94	37 184,03	140 729,15	Alexis Films	-54 371,06		
La petite feuille	00	42 141,90	0,00				
La petite graine	95	42 141,90	86 886,68	Nota Bene	6 936,75	1 649,31	
Petite sœur	98	32 226,16	103 718,65	La boîte ... Productions	-2 706,06		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Petits désordres	00	42 141,90	53 767,19	Artémis Production	Pas de recettes		
Pic Pic André show III	96	49 578,70	62 493,96	Pic Pic André Production			
Les pièces à trous	96	42 141,90	140 357,31	Escapade	Pas de recettes		
La pierre	00	42 141,90	118 973,70	Polymorfilms			
Le planeur	98	30 986,69	56 023,94	Need Production	2 908,14	804,39	
Le portefeuille	01	44 620,83					
Le portrait	99	42 141,90	136 580,06	Kaos Films			
Le portrait ovale	00	42 141,90	0,00				
Premier amour	99	42 141,90	73 822,69	Dérives			
Les professionnels	97	9 320,80	94 645,75	Alexis Films	-1 585,87		
La promenade de Peter Aerts	98	37 184,03	80 813,29	Nota Bene	-689,56		
Quand on est amoureux c'est merveilleux	98	29 747,22	49 702,65	To do films			
Raconte	99	42 141,90	103 619,49	La parti productions	Pas de recettes		
Rat	98	32 226,16	0,00	Annulé			
Le régime de Régine	98	34 085,36	61 700,70	Ganesha	Pas de recettes		
La résurrection de Marcel	00	42 141,90	0,00				
Le réveil	95	42 141,90	101 909,03	Wajnbrosse Productions	14 395,31	4 232,22	
Ring	99	49 578,70	77 820,12	Abracadabra Films			
Rosita	95	37 184,03	113 634,39	Courage mon amour	7 756,81	2 537,88	
Same player, shoot again	01	42 141,90	102 627,92	Polichenelle Productions			
Sarajévo	95	49 578,70	69 732,45	Atelier Graphoui	4 068,30	1 446,29	
Scènes d'amour en Bavière	95	42 141,90	67 997,19	Z.I.A. SPRL	430,32	156,84	
Seul au sommet	95	12 394,68	40 555,38	Mona Lisa Films			
Le signaleur	96	42 141,90	100 124,19	K2	4 250,52	892,59	
Smiley	00	34 705,09	61 279,28	Need Production	-3 998,45		
Söfor	00	42 141,90	82 920,38	Tabula Rasa			
Le souffle du violon	97	29 747,22	102 032,97	Tandem Productions	421,42	123,06	rec.dem.

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Le sourire des femmes	97	37 184,03	86 886,68	Alexis Films	-412,35		
Square couine	01	37 184,03	119 732,57	La boîte ... Productions			
Stand up	98	6 197,34	34 952,99	Komalalam	Pas de recettes		
Surveiller les tortues	98	42 141,90	78 507,88	Need Production	6 051,45	1 624,20	
Tango/L'ange et la marionnette	98	42 141,90	80 391,87	Arizona			
Tango Nero	02	50 000,00					
La Télévision	98	32 226,16	84 630,85	Abracadabra Films	-455,38		
Le temps d'un souffle	96	30 986,69	56 123,09	La boîte ... Productions	-124,49		
Tempus fugit	96	42 141,90	99 157,41	Banana Films	-369,98	273,70	?
La tendresse sur pattes	97	35 944,56	54 858,84	Les Piérides SPRL	85,15	27,90	
La terre à l'envers	98	42 141,90	0,00				
The twice-a-month gang	01	7 436,81	33 412,55	Polymorfilms			
Tous à table	00	19 831,48	62 642,69	Need Productions	-983,96		
Tout baigne	97	42 141,90	87 580,78	Alain Keystman Productions			
La trajectoire oblique	96	32 226,16	70 203,45	Lux Fugit Films	-44,42		
Travellinckx	98	17 352,55	37 729,39	Latitudes Production			
Le trésor	00	42 141,90	66 732,94	Sokan			
Les trois petits popotins	98	42 141,90	118 517,89	Alexis Films	891,62	317,06	
Trop jeune	01	42 141,90					
Tu devrais faire du cinéma	00	42 141,90	0,00				
Turlututu	01	17 352,55	82 810,52	Magic Films			
Une belle journée	00	42 141,90	70 847,97	Artémis Production	-23,97		
Une chambre pour la nuit	96	37 184,03	104 809,38	Alexis Films	-2 188,43		
Une chose intime/Doucement	95	29 747,22	44 273,78	Artémis Production	-678,26	95,93	
Une dernière vision d'Hugo Vander Goes	95	42 141,90	66 559,41	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
Une fille de joie	01	42 141,90	82 144,87	Film Maëlshoom			
Un homme du sud	96	29 747,22	84 110,27	Prima Vista	Pas de recettes		

Titre	Année	Part CF	Budget global	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.02		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Une nuit de cafard	97	49 578,70	150 149,11	La boîte ... Productions	-5 812,66		
Vacance	95	42 141,90	59 990,23	Atelier Jeunes Cinéastes	1 484,36	521,27	
Victor le coiffeur	96	32 226,16	105 974,48	Banana Films	-324,98		
Vie et mort d'un instant d'ivresse	97	42 141,90	85 448,90	La boîte ... Productions	-4 269,94		
Vie rêvée	97	40 902,43	94 571,38	Qwazi Qwazi Films			
Le vieil homme nu/La bonne mesure des distances	99	42 141,90	81 234,71	Lux Fugit Films	286,32	32,28	?
Le vieux chaperon noir	00	49 578,70	111 180,25	MGV Production			
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre	98	34 085,36	0,00	Annulé			
Violette au travail	97	35 944,56	101 115,77	La boîte ... Productions	-18,89		
Le vœu d'éternité	02	32 475,00					
Voyage dans un infarctus/Le dernier rêve	98	34 085,36	116 014,17	Ezechiel 47-9 Films	-2 851,77		
Vozar	00	37 184,03	126 400,91	Need productions	-2 775,12		
Vroum Vroum	95	7 436,81	117 799,00	Les Productions du Possible			

RECETTES DES PRODUCTIONS AIDEES (en euros)

	1997 (01.09)	1998 (01.09)	1999 (31.07)	2000 (30.06)	2001 (30.06)	2002 (30.06)
Longs métrages	223 445,30	327 537,43	416 195,03	527 966,75	675 703,21	830 612,14
Produits télévisuels	81 632,43	88 031,87	103 703,70	121 491,72	135 171,51	150 040,25
Courts métrages	1 305,58	7 189,06	12 390,98	22 135,70	27 817,92	31 428,14
	306 383,31	422 758,36	532 289,71	671 594,17	838 692,64	1 012 080,53
		Différences 98/97	Différences 99/98	Différences 00/99	Différences 01/00	Différences 02/01
		+ 104 092,13	+ 88 657,60	+ 111 771,72	+ 147 736,46	+ 154 908,93
		+ 6 399,44	+ 15 671,83	+ 17 788,02	+ 13 679,78	+ 14 868,74
		+ 5 883,48	+ 5 201,92	+ 9 744,72	+ 5 682,22	+ 3 610,22
		+ 116 375,05	+ 109 531,35	+ 139 304,46	+ 167 098,46	+ 173 387,89

Films ayant remboursés plus de 2 500 euros

Du 02/09/1997 au 01/08/1998

Le huitième jour	71 984,88
Ma vie en rose	23 341,78
La Promesse	6 656,34

Du 02/09/1998 au 01/08/1999

Ma vie en rose	58 023,15
La Promesse	13 458,93
Le huitième jour	4 761,29

Du 02/08/1999 au 30/06/2000

Rosetta	44 707,42
Une liaison pornographique	22 614,14
Les convoyeurs	17 421,41
La Promesse	9 068,44
Black Dju	5 501,70
La Patinoire	5 141,24
Ma vie en rose	4 467,69

Du 01/07/2000 au 30/06/2001

Rosetta	94 371,75
Une liaison pornographique	28 817,28
La Promesse	9 701,88
Les convoyeurs	8 845,24
Le huitième jour	4 031,59

Du 01/07/2001 au 30/06/2002

Le huitième jour	50 706,87
Une liaison pornographique	44 878,57
Rosetta	33 201,12
Pauline et Paulette	13 207,76
No Man's land	8 984,70
Les Naxi	3 017,99
Presque rien	2 748,36
J'aime les animaux sauvages	2 584,15

N.B. : Depuis le 30 juin 2002, la somme suivante a été versée :
Une liaison pornographique 5.134,00

SORTIE DE FILMS BELGES DANS LES SALLES EN EUROPE

Source : www.obs.coe.int

1996

Le huitième jour

5.253.842 spectateurs en Europe (dont 3.568.000 en France; 715.471 en Belgique; 247.738 en Suisse; 231.906 en Allemagne; 187.265 en Italie; 50.000 en Turquie; 35.942 au Royaume-Uni; 34.657 en Grèce; 33.008 en Pologne; 29.862 aux Pays-Bas; 23.993 en Espagne; 19.866 en Suède; 15.432 en Autriche; 13.853 en Norvège; 10.479 en Hongrie).

Un divan à New York

728.340 spectateurs en Europe (dont 163.488 en Allemagne; 156.160 en France; 126.931 en Espagne; 65.604 en Italie; 60.046 au Portugal; 60.006 en Belgique; 59.884 en Suisse; 16.249 aux Pays-Bas).

La promesse

450.300 spectateurs en Europe (dont 300.933 en France; 38.641 en Belgique; 29.536 en Italie; 27.172 en Espagne; 11.445 en Norvège).

1997

Ma vie en rose

693.303 spectateurs en Europe (dont 267.357 en France; 143.883 au Royaume-Uni; 61.244 en Suisse; 60.395 en Italie; 48.858 en Belgique; 36.293 en Allemagne; 20.083 en Espagne; 13.003 en Autriche; 10.277 en République Tchèque).

1999

Kirikou et la sorcière

1.730.151 spectateurs en Europe (dont 1.116.034 en France; 182.883 en Italie; 101.186 en Allemagne; 86.187 en Norvège; 82.394 en Belgique; 51.046 en Suisse ; 38.914 en Espagne; 23.439 en Suède; 17.298 au Danemark; 10.983 en Autriche; 10.700 au Luxembourg).

Rosetta

1.098.935 spectateurs en Europe (dont 548.791 en France; 184.157 en Belgique; 145.578 en Italie; 80.344 en Espagne; 44.921 en Suisse; 26.709 au Royaume-Uni; 15.327 au Portugal; 12.622 en Grèce; 11.750 aux Pays-Bas; 11.527 en Allemagne).

Une liaison pornographique

877.208 spectateurs en Europe (dont 218.339 en Italie; 114.412 en France; 119.223 en Espagne; 108.524 en Allemagne; 82.334 en Belgique; 62.183 en Grèce; 38.588 en Suisse; 37.098 au Royaume-Uni; 32.672 en République Tchèque; 19.757 en Autriche; 13.518 en Suède).

Les convoyeurs attendent

376.515 spectateurs en Europe (dont 229.290 en France; 100.107 en Belgique; 24.998 en Suisse; 14.943 au Royaume-Uni).

2000

Le roi danse

638.049 spectateurs en Europe (dont 421.703 en France; 79.290 en Allemagne; 53.114 en Belgique; 34.583 en Suisse; 21.564 en Espagne; 10.336 en Autriche; 10.330 en République Tchèque).

2001

No man's land (*)

350.908 spectateurs en Europe (dont 205.726 en France; 84.336 en Italie; 29.692 en Slovénie; 22.829 en Belgique).

Thomas est amoureux (*)

240.468 spectateurs en Europe (dont 200.000 en Italie; 17.842 en France; 10.438 en Belgique).

(*) Films toujours en exploitation sur différents territoires.

Films belges francophones sortis en Belgique et en France en 2002

Source : Belgique : les distributeurs
France : www.cbo-boxoffice.com

1. Productions majoritaires belges francophones

Le fils

(Les Films du Fleuve, Communauté française) : **273.754 entrées**
Belgique : 36.400 entrées (distributeur : Cinéart)
France : 237.354 entrées (distributeur : Diaphana Distribution)

Arbres

(Cobra Films, Communauté française) : **36.137 entrées**
Belgique : 12.270 entrées (distributeur : Cobra Films)
France : 23.867 entrées (distributeur : Bodega Films)

Strass

(Radowsky Films) : **28.975 entrées**
Belgique : 3.167 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)
France : 25.808 entrées (distributeur : Mondo Films)

Petites misères

(Artémis Productions, Communauté française) : **28.374 entrées**
Belgique : 5.394 entrées (distributeur : Cinéart)
France : 22.980 entrées (distributeur : Pyramide)

Au-delà de Gibraltar

(Saga Film, Communauté française) : **22.008 entrées**
Belgique : 22.008 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

Une part du ciel

(Tarantula Belgique, Communauté française) : **9.428 entrées**
Belgique : 4.721 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)
France : 4.707 entrées (distributeur : Ad Vitam)

Hop

(Executive Productions, Communautés flamande et française) : **7.461 entrées**
Belgique : 7.461 entrées (distributeur : Paradiso Filmed Entertainment)

Iran, sous le voile des apparences

(Les Films de la Passerelle, Communauté française) : **5.065 entrées**
Belgique : 5.065 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

Un honnête commerçant

(Artémis Productions, Communauté française) : **4.973 entrées**
Belgique : 4.973 entrées (distributeur : Cinéart)

Sur la pointe du cœur

(Sokan, Communauté française) : **4.000** entrées
Belgique : 4.000 entrées (distributeur : Sokan)

Putain de vie

(Saga Film, Communauté française) : **2.877 entrées**
Belgique : 2.877 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

The hysterical visionary tour

(Luna Blue Films) : **198 entrées**
Belgique : 198 entrées (distributeur : Luna Blue Films)

Le troisième œil

(Saga Film, Communauté française) : **84 entrées**
Belgique : 84 entrées (distributeur : Imagine Film Distribution)

2. Productions minoritaires belges francophones

Gangsters

(Saga Film) : **268.620 entrées**
Belgique : 3.547 entrées (distributeur : Les Films de l'Elysée)
France : 265.073 entrées (distributeur : UIP)

Villa des Roses

(Favourite Films, Communautés flamande et française) : **23.202 entrées**
Belgique : 23.202 entrées (distributeur : Kinepolis Film Distribution)

Science fiction

(A Private View, Man's Films, Communautés flamande et française) : **18.310 entrées**
Belgique : 18.310 entrées (distributeur : Cinéart)

Le bruit, l'odeur et quelques étoiles

(Nota Bene Productions, Communauté française) : **14.228 entrées**
France : 14.228 entrées (distributeur : Euripide Distribution)

Carnages

(Need Productions, Communauté française) : **13.512 entrées**
Belgique : sortie le 25 décembre 2002 (distributeur : Cinéart)
France : 13.512 entrées (distributeur : Diaphana Distribution)

La fille de Keltoum

(To do Today, Communauté française) : **10.214 entrées**
France : 10.214 entrées (distributeur : Gemaci)

Made in the USA

(Entre Chien et Loup, Communauté française) : **4.057 entrées**
Belgique : 1.053 entrées (distributeur : Cinélibre)
France : 3.004 entrées (distributeur : Diaphana Distribution - film sorti en 2001)

Nb : - si aucun résultat n'est indiqué pour un film sur l'un des territoires, c'est que ce film n'y a pas été distribué en 2002.

- La plupart de ces films sont toujours en cours d'exploitation. Les résultats sont arrêtés mi-décembre 2002

Convention entre la Communauté française et la Société Comédia.

Afin de mieux suivre la carrière des productions aidées par la Communauté française dans les télévisions, la Communauté française a passé en l'an 2000 une convention avec la Société Comédia de Boris Szulzinger, convention renouvelée en juin 2002.

Cette société prend en charge l'établissement d'une base de données reprenant les productions auxquelles la Communauté a financièrement participé depuis 1995.
Elle a établi le bilan de la diffusion audiovisuelle de ces films par les chaînes de télévision européennes.

A ce jour la Communauté française a reçu, pour la période 1995-2000, un bilan de diffusion de 348 productions, et pour la période 2001-2002, arrêtée au 4 octobre 2002, un bilan concernant la diffusion de 65 productions, l'ensemble représentant plus de 2.500 diffusions.

Cet outil va permettre tant aux professionnels qu'à l'Administration du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de mieux suivre la carrière commerciale de leurs productions.

Accords de coproduction

LES ACCORDS DE COPRODUCTION

Sept accords de coproduction lient la Belgique aux pays suivants :

* la France (accord signé le 20/09/1962)
* l'Allemagne (accord signé le 27/07/1964)
* l'Italie (accord signé le 15/10/1970)
* Israël (accord signé le 08/10/1971)
* la Tunisie (accord signé le 11/03/1976)
* la Canada (accord signé le 24/02/1984)
* la Suisse (accord signé le 09/01/1989).

La Communauté française de Belgique (Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel) a, pour sa part, conclu quatre accords de coproduction :

* le Portugal (accord signé le 12/03/1993)
* la Tunisie (accord signé le 29/09/1997)
* le Maroc (accord signé le 16/02/2000)
* l'Italie (accord signé le 31/08/2000).

Le Centre du Cinéma a, par ailleurs, signé un protocole d'entente sur la coopération en matière de cinéma et de production télévisuelle, ainsi qu'une entente sur la distribution de films avec la Sodec (Société de développement des entreprises culturelles) au Québec.

Contributions

Nathalie Baudine
Nadine Berrier
Valérie Bodson
Alla Denesioek
Francis Dujardin
Eric Franssen
Victor Furdelle
Bernadette Gillis
Michel Hayoit
Pascale Joyeux
Claude Leclercq
Thierry Leclercq
Myriam Lenoble
Marie-Hélène Massin
Serge Meurant
Véronique Pacco
Emmanuel Roland
Monique Rosoux
Bernadette Vandenabeele
Thierry Vandersanden
Martine Van Elewyck
Carine Vangeebergen

Mise en page

Joëlle Bombaerts

Coordination

Myriam Lenoble
Véronique Pacco
Emmanuel Roland

le fils - © Christine Plenus

Ministère
de la Communauté
française de Belgique

Service général
de l'Audiovisuel
et des Multimédias

Centre du Cinéma
et de l'Audiovisuel

boulevard Léopold II, 44
B-1080 Bruxelles

designlab